GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
OCT 20 1904

11e Année. N° 19. 1er Octobre 1904.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Cte Valentin Esterhazy	*Aventures de Jeunesse (1740-1769).* — I.	449
Paul Adam	*Le Serpent noir* (2e partie)	474
L. Houllevigue	*L'Éclairage par Incandescence*	529
Charles Derennes	*L'Amoureuse Saison*	549
Paul Stapfer	*Victor Hugo à Guernesey.* — III.	560
Pierre Arminjon	*Universités musulmanes d'Égypte.* — II.	587
Claude Ferval	*Vie de Château* (fin).	616
Lieutenant ★★★	*Attaques de Flottilles*	661

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1904

LIVRES NOUVEAUX

LA LUCIOLE, par **J.-H. Rosny.**

Ce curieux roman est le récit d'une idylle tragique : on y trouvera « du sang, de la volupté et de la mort ». Fatigué, sans doute, d'aimer les poupées parisiennes, toutes les « belles madames » si faciles à prendre et si difficiles à garder, le héros du livre, Jean Savigny, s'éprend d'une belle Tessinoise, femme d'un vulgaire contrebandier, et se jure de la conquérir. Et il la conquiert, en effet, mais grâce au concours d'un ami dévoué qui assassine le mari de la belle Desolina, puis, un peu plus tard, un oncle gênant. Jean Savigny, naturellement, ignore ces deux crimes. Il ne les apprend qu'une fois marié. Mais sa femme savait : elle a laissé faire. Peut-être même a-t-elle ordonné le double assassinat. Car elle aime Jean de tout son cœur et elle l'a senti menacé. Comme dans tous les romans des Rosny, on trouvera dans cette œuvre abondante et vigoureuse des idées, des scènes, des notations fortes et pittoresques.

ANTHOLOGIE DES POÈTES LYRIQUES FRANÇAIS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS, par **I. Fonsny** et **J. Van Dooren.**

Voici une édition nouvelle, « entièrement revue, corrigée et considérablement augmentée », d'une anthologie aussi complète que possible et qui certes est de toutes la plus « à jour ». Les auteurs nous le disent : ce qu'ils ont voulu faire, c'est une « histoire entière de la poésie lyrique, illustrée par des exemples ». De brèves notices annoncent et commentent les grandes périodes de cette histoire ; et les extraits de chaque poète sont précédés de quelques renseignements biographiques et bibliographiques. Les poèmes cités ont été intelligemment choisis : presque tous ceux, en France et à l'étranger, qui tiennent une plume de poète français ont une place, petite ou grande, en cet ouvrage. La plus grande partie est naturellement consacrée au XIXe siècle, qui fut notre grand siècle lyrique.

L'ABBAYE DE SAINTE-APHRODISE, par **A.-Ferdinand Hérold.**

« La vie de sainte Aphrodise qu'on va lire, nous dit M. A.-Ferdinand Hérold, a été écrite d'après une vie latine fort ancienne et dont l'auteur est un prêtre nommé Barthélemy. Elle nous est connue par un manuscrit unique qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Fréjus et qui est sans doute le manuscrit original de Barthélemy. » M. A.-Ferdinand Hérold, par bonheur, s'est gardé de traduire littéralement cette vie latine, encombrée de lourdes descriptions et de subtilités théologiques ; le récit qu'il nous donne est toujours alerte et simple : ce tout petit livre est délicieux.

DAMES ÉPHÉMÈRES, par **François de Nion.**

Ce sont de très courtes nouvelles, où le sujet se ramasse en quelques pages ; mais elles sont d'une invention toujours originale. Quelques-unes même sont étranges, hallucinent un instant le lecteur. Histoires d'amour, souvent dramatiques, quelquefois légères, qui intéressent, émeuvent, amusent, tour à tour. Livre d'un Parisien, à qui rien de Paris n'est étranger et qui excelle à voir vite, d'un seul regard, tous les drames secrets qui se cachent derrière « les façades ». Livre d'un artiste, dont le style précis et toujours personnel exprime à merveille les idées et les impressions les plus subtiles et les plus éphémères.

PARIS INTIME EN RÉVOLUTION (1871), par **Paul Ginisty.**

C'est là un recueil de souvenirs et d'anecdotes où l'auteur n'a point la prétention d'écrire cette Histoire de la Commune que le recul du temps, les modifications politiques, une orientation différente des idées, la marche de générations nouvelles permettent de tenter aujourd'hui. Ce que M. Paul Ginisty a voulu décrire, « c'est l'âme parisienne ; c'est la vie privée en ces temps désordonnés ; ce sont les détails matériels, ayant, d'aventure, une suprême éloquence ; c'est l'existence même, dans certains coins, à peine modifiée par le bouleversement de tout ». On trouvera dans son livre des récits de témoins, récits fort habilement composés, avec autant de soin que si l'auteur les avait inventés lui-même. Œuvre tout à la fois d'historien et de lettré, où abondent les détails nouveaux et précis dans la peinture vive et animée d'une époque fiévreuse et inconsciente.

LE JOURNAL DE SONIA. — NOTES SUR PARIS.

On trouvera dans ce curieux journal un peu de tout : « des impressions fixées au hasard de la vie de tous les jours, des mots entendus, des opinions recueillies çà et là sur toutes sortes de sujets, des notations d'idées, un peu de politique, de la psychologie, du paysage... » On y trouvera même des figures contemporaines, mais avec des faux nez qui rendent difficiles de les reconnaître. Sonia est russe, mais c'est une Russe qui a été élevée en France et elle est aussi spirituelle et malicieuse que la plus éveillée des Parisiennes. Pendant une année, sans lorgnette et sans face-à-main, rien qu'avec ses yeux prestes et pénétrants, elle nous a regardés vivre un peu partout, dans le monde, au cabaret, au théâtre, dans les *music halls;* et, posément, presque chaque soir, avant de s'endormir, elle a noté sur son carnet de quelle façon nous passons nos journées. Un livre à lire, ou quelqu'un qui nous connaît bien nous apprend un peu à nous connaître.

AVENTURES DE JEUNESSE

— 1740-1769 —

Dans le volumineux recueil de documents, publié, voici quarante ans, par Feuillet de Conches sous le titre : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, fut révélée l'existence des *Mémoires* du comte Valentin Esterhazy, l'un des plus brillants seigneurs de la cour de France durant les années qui précédèrent la Révolution. Feuillet de Conches avait eu communication d'une copie de ces *Mémoires* écrits de 1798 à 1800. Il en cita dans son livre divers fragments et c'était, jusqu'à ce jour, tout ce que nous en connaissions. Mais, à une date récente, la confiance des héritiers du comte Valentin, fixés depuis un siècle en Hongrie, leur pays d'origine, a mis entre mes mains le manuscrit original dont Feuillet de Conches n'avait eu qu'une copie. J'ai donc pu le lire en son entier et me rendre compte du vif intérêt qu'il présente.

Ce n'est pas que les récits qu'il contient nous puissent apprendre aujourd'hui beaucoup de nouveau sur les débuts de la Révolution ni sur les émigrés de Coblentz dont, en 1791 et 1792, le comte Valentin fut le représentant à la cour de Russie. Mais il y a, dans ces pages d'outre-tombe, des souvenirs antérieurs à la Révolution, et ce que le comte Valentin nous raconte de sa jeunesse, de son entrée dans la vie, de ses fredaines d'adolescent, de la cour du roi Stanislas, de celle de Versailles et de la société de Vienne constitue de véritables tableaux de mœurs, propres à former, pour l'histoire de la seconde moitié du XVIIIe siècle, un contingent précieux. Le lecteur en jugera par les extraits dont on lui offre ici la primeur. Ils ont été choisis dans la première partie du manuscrit.

ERNEST DAUDET

1er Octobre 1904.

I

Une naissance illustre, mes enfants, est un grand avantage. Elle donne un espèce de droit à recueillir le prix des services rendus par d'autres à la patrie ou au souverain; elle rapproche des grandes places et l'éducation soignée qu'elle procure permet d'y prétendre. Mais ces prérogatives uniquement dues au hasard sont liées à des obligations impérieuses. Ce n'est pas assez d'être issu de braves guerriers ou de grands hommes d'État: il faut acquérir leurs talents et montrer leur courage. On a le droit d'exiger davantage de gens d'une naissance distinguée, puisqu'ils jouissent en entrant dans le monde de la reconnaissance de la société pour les services de leurs pères; ils doivent transmettre à leurs enfants les mêmes exemples de courage, de probité et de vertu, dont ont disposé ceux pour qui la fortune n'a rien fait.

Vos ancêtres font, depuis plusieurs siècles, partie de la noblesse du royaume de Hongrie; ils y ont possédé de grandes charges et ont réuni de grands biens. Nicolas, votre quatrième aïeul, était palatin du royaume sous le règne de Ferdinand III[1]. Son fils aîné, Paul, lui succéda dans cette dignité. Il fut fait prince d'Empire par Léopold Ier[2], lui et tous ses descendants. François son second fils fut votre trisaïeul. Il eut trois fils : Antoine votre bisaïeul, Joseph et François. Antoine prit le parti des mécontents[3]. Il fut proscrit sous le règne de l'empereur Joseph, et ses biens furent confisqués. Il mourut à Rodosto en Turquie, n'ayant pour vivre qu'une

1. Empereur d'Allemagne, roi de Bohême et de Hongrie, né en 1608, mort en 1657.

2. Fils et successeur de Ferdinand; régna de 1657 à 1705.

3. Dans les dernières années du règne de Léopold, en 1703, la Hongrie, qui ne supportait qu'avec impatience le joug de l'Autriche, se souleva. Cette insurrection ne prit fin qu'en 1710 sous le règne de Joseph Ier. Les nobles hongrois qui y avaient pris part, et notamment le comte Raczowski, le comte Esterhazy, le comte de Bercheny, se réfugièrent en Turquie, où le Sultan, qui les avait soutenus, leur donna asile. Les uns y moururent et les autres, peu à peu, vinrent prendre du service en France où Bercheny les avait précédés dès 1712.

pension que lui faisait le Grand Seigneur. Il laissa un seul fils de sa seconde femme, née comtesse Nigrelli : Valentin Joseph qui fut mon père. Ses deux frères étaient restés attachés à la maison d'Autriche. Joseph fut fait maréchal et *Judex Curiæ* du royaume. Il ne laissa qu'un fils que j'ai connu et qui est mort sans enfants. François, l'autre frère d'Antoine, en eut plusieurs, et notamment Charles, devenu évêque d'Erlau, et Nicolas qui a été ambassadeur en Russie.

En lisant, mes enfants, l'histoire des révolutions de Hongrie, vous verrez les détails de la proscription de mon grand-père, et sa retraite à Rodosto. Après sa mort, mon père sans ressources vint en France, où le comte, devenu depuis maréchal de Bercheny, son compatriote et son parent, proscrit lui aussi, lui donna une compagnie dans un régiment de hussards qu'il avait levé, composé des émigrés de notre pays, qui étaient en grand nombre en Turquie et qui, sur son conseil, entrèrent au service du roi très-chrétien[1]. Les premières années que mon père passa en France, sachant mal la langue, il les passa à sa compagnie, ou chez le colonel de Bercheny qui s'était marié à Haguenau. Le voisinage de Strasbourg le fit connaître du maréchal du Bourg[2] commandant en Alsace, qui le prit en amitié. Le maréchal obtint pour lui, en 1735, la levée d'un régiment de hussards, et une pension. Venu à Paris à cette occasion, mon père y fut très bien traité. Mais la

1. C'était en 1720. A cette époque, le comte de Bercheny, nommé mestre de camp, commandait le régiment de hussards de son nom. Il fut fait brigadier en 1734, lieutenant général en 1744, grand-croix de Saint-Louis en 1753 et enfin maréchal de France en 1758. Il était en outre grand écuyer de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar qui lui avait donné, avec l'agrément du roi de France, le gouvernement de Commercy et ne cessa d'ailleurs d'appeler sur lui l'intérêt de sa fille, la reine Marie Leszczinska.

En 1752, le 3 septembre, ce prince écrivait, de Lunéville, au comte d'Argenson, ministre de la guerre :

« C'est une continuelle répétition, mon très cher comte, pour moi à vous rendre infinité de grâces pour les nouvelles marques de votre chère amitié. Je suis sensiblement touché de celle que vous m'annoncez et des soins que vous avez pris de procurer la grâce au comte Bercheny auquel je m'intéresse beaucoup. Mes obligations ne finiront qu'avec mes jours et vous prouveront toute ma vie combien je suis de tout cœur votre affectionné. — Stanislas *Rey*. » *(Archives de la Guerre.)*

2. Marie du Maine, comte du Bourg, né en 1655, mort en 1739. Maréchal de France en 1724. Il figure dans la plupart des guerres du temps de Louis XIV. Il commandait en 1709 à Rumersheim et remporta sur les Impériaux une brillante victoire.

vie de Paris ne lui plaisait pas ; il retourna bientôt à Strasbourg où il s'occupa de la levée de son régiment qui, peu après sa formation, fut envoyé dans les provinces méridionales.

Son état-major était au Vigan, petite ville des Cévennes. Le jeune colonel y devint amoureux d'une demoiselle de condition nommée de la Nougarède-Lagarde[1], d'une ancienne famille qui avait eu des biens assez considérables, mais que les guerres des Camisards avait ruinée. Il la demanda en mariage et l'obtint en 1739. Son régiment étant allé cette année en Corse, il fut obligé de différer son mariage jusqu'en janvier 1740, où il vint épouser au Vigan Philippine de la Nougarède, sœur aînée de cinq enfants dont une fille. Je naquis le 22 octobre de l'année 1740. A la fin de l'hiver, la guerre s'annonçant après la mort de l'empereur Charles VI[2], mon père put augmenter son régiment de quatre escadrons, ce qui le mit à même de donner des compagnies de nouvelle levée à trois de ses beaux-frères, le quatrième étant destiné à l'état ecclésiastique.

Mon père partit pour la Bavière en 1741, laissant sa femme grosse. Elle accoucha de ma sœur le 9 octobre suivant. La campagne ayant duré tout l'hiver, ce ne fut qu'en 1742 que mon père put venir voir sa femme et ses enfants. Il retourna à l'armée au mois de mars 1743. Il se distingua à Dillingen où il reçut une contusion et eut un cheval tué sous lui. Nommé brigadier, la mort le surprit, d'un coup de soleil, quelques jours après la bataille. Il rendit l'âme sans savoir qu'il avait obtenu ce grade. Il fut enterré dans l'église des capucins de Dibourg, près d'Aschaffenbourg, et son régiment fut donné à M. David, son lieutenant-colonel.

Ma mère, en perdant un époux qu'elle chérissait, perdait en même temps toute espèce d'espoir de fortune pour ses enfants. Mon père, accoutumé à la dépense d'une maison opulente, avait eu de la peine à vivre de ses appointements et de la

1. Elle avait alors vingt-cinq ans. Sa famille était alliée aux Polignac, aux La Fare, aux de Ganges, aux de Ginestous et à d'autres maisons notables du Midi. A l'occasion de ce mariage, le père de la fiancée partagea son bien entre ses six enfants et la nouvelle comtesse Esterhazy reçut en tout et pour tout dix mille francs.

2. Il avait succédé comme empereur d'Allemagne à Joseph Ier, en 1711.

pension qu'il recevait du roi[1]. Les frais d'un équipage et de fréquents déplacements l'avaient forcé de contracter des dettes que sa position, en s'améliorant, lui aurait permis de payer mais que sa mort transformait en une charge écrasante pour sa veuve. Elle n'hésita pas à sacrifier son modeste avoir, afin de ne pas laisser de tache sur la mémoire de son mari. Elle consacra toute sa dot à satisfaire les créanciers, sans que mon grand-père, ayant déjà partagé sa fortune entre ses enfants, pût lui venir en aide. Elle, ma sœur et moi nous nous trouvâmes donc sans pain. Dans cette détresse, elle prit le parti d'aller en solliciteuse à Versailles. Elle partit avec son père et fut assez heureuse pour obtenir mille écus de pension pour elle et ses deux enfants[2], des promesses pour mon avenir et

1. Elle était de trois mille francs et elle lui avait été accordée au moment de son mariage. C'était alors l'usage que, pour faciliter l'établissement des officiers, la générosité royale s'exerçât sous forme de pension ou de douaire. En 1754 et 1755, les Chimay, les Vaubecourt, les Chiffreville, les Valence, les Colbert, les Montcalm, les Beaufort, les Choiseul, les Poulpry obtiennent des pensions variant entre trois mille et cinq mille francs. Lorsque le fils du maréchal de Bercheny épouse mademoiselle de Baye, le roi met dans la corbeille le brevet d'une pension de cinq mille livres.

Quant à Valentin Esterhazy, l'auteur de ces Mémoires, lorsqu'il se marie en 1784, étant maréchal de camp, gouverneur de Rocroy, inspecteur des troupes et chevalier des Ordres du roi, quoique les appointements que lui valent ces places se grossissent déjà de deux pensions de trois mille livres, il en reçoit une de douze mille livres, reversible sur la tête de sa femme. En 1787, on ajoute à ses fonctions celle de membre du Conseil de guerre, qui lui assure six mille livres de plus.

Il y a d'autres exemples de ces grâces et ils expliquent la gêne du Trésor, laquelle s'aggravait souvent de la nécessité de faire des avances aux pensionnaires. En 1775, le trésorier de l'ordre de Saint-Louis a avancé des sommes si considérables qu'il ne veut plus payer que les termes échus. Le maréchal de Bercheny lui-même ne peut obtenir une avance, bien qu'elle ait été ordonnancée, et il est obligé de recourir à M. de Boullongne, trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, qui consent à la lui faire. Tous ces détails nous sont fournis par les Archives de la Guerre.

2. Le dire du comte Valentin est en contradiction avec les documents officiels. Ils établissent que la jeune veuve n'obtint que la moitié de la pension que touchait son mari. Et encore ses protecteurs, le duc de Richelieu, la princesse de Talmont, le comte de Bercheny, durent-ils appuyer ses démarches. Bercheny écrivait au ministre de la Guerre : « L'état misérable dans lequel je sais qu'est cette famille m'oblige de recourir à vos bontés, Monseigneur. Il est, j'ose le dire, de la grandeur du maître que nous avons l'honneur de servir d'avoir compassion de cette veuve et de ses enfants. Ils sont revêtus d'un nom illustre et ils n'ont pas de pain. » Le duc de Richelieu rappelait que la reine de Hongrie avait fait au défunt des offres considérables. « Il n'y eut jamais objet qui méritât mieux la commisération du roi. » (*Archives de la Guerre.*)

une gratification pour payer notre voyage. Revenue au Vigan, elle s'attacha à nous donner toute l'éducation que comportait une petite ville de province. Nous vécûmes ainsi jusqu'en 1748.

A cette époque, un de mes oncles, capitaine dans le régiment de David, fut tué à la guerre et, après la paix d'Aix-la-Chapelle, on procéda à une grande réforme dans le corps des hussards, laquelle porta surtout sur les officiers hongrois qui s'y trouvaient en grand nombre et diminua singulièrement les chances que je pouvais avoir d'obtenir plus tard le régiment de mon père, ainsi qu'on l'avait fait espérer à ma mère lors de son voyage à Versailles. Par surcroît de malheur, le colonel David, redoutant d'en être dépossédé à mon profit avant même que j'eusse l'âge de commander, — ainsi qu'on l'avait fait pour le régiment de Septimanie accordé au duc de Fronsac, bien qu'il n'eût que six ans, — se fit autoriser à vendre le sien et le vendit au comte Turpin. Ma mère fit des représentations; on lui répondit, d'une manière évasive mais assez polie, pour que j'aie pu, dans la suite, m'en faire une espèce de titre pour avoir la propriété d'un régiment de hussards.

J'avais alors neuf ans; à peine savais-je lire et écrire. Une pauvre école, où la vanité maternelle se refusait à m'envoyer, était le seul moyen d'éducation qu'il y eût au Vigan. D'autre part, ma grand'mère me gâtait tellement, que ma mère commença à craindre que je ne devinsse opiniâtre, paresseux et fier, défauts que la manière dont j'étais élevé devait naturellement me faire contracter. En se rappelant l'accueil qu'après la mort de mon père elle avait reçu à la cour, elle conçut l'espoir d'y trouver des ressources pour élever son fils et le mener à la fortune. Nous partîmes donc, en 1749, pour Paris, ma mère, l'aîné de mes oncles, ma sœur et moi. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'en 1743. La mémoire de mon père était oubliée. De ses protecteurs, le maréchal du Bourg et le comte de Maurepas, l'un n'était plus et l'autre était disgracié. L'intérêt qu'avait inspiré une veuve jeune et jolie était affaibli. Le seul secours qu'elle put obtenir fut une petite pension sur la cassette du roi, trop faible pour subvenir aux frais de l'éducation de ses enfants. Elle recourut

alors à la reine, fille du roi Stanislas. La reine s'intéressa à un nom qu'elle avait connu en Pologne; elle voulut que ma mère nous menât chez elle, ma sœur et moi. Elle fit entrer ma sœur à Saint-Cyr et me destina une place dans ses pages, quand je serais d'âge.

Dans l'intervalle, le comte de Bercheny vint à Paris avec le roi Stanislas dont il était grand écuyer. Un peu de mes parents, il avait amené mon père en France, et quoiqu'il n'eût pas approuvé son mariage, il me continua le même intérêt qu'à lui. Il n'était pas fort riche, et il avait six enfants. Néanmoins, il proposa à ma mère de m'adopter en septième, de me mettre en pension avec son fils aîné, de pourvoir, en un mot, à mon éducation, jusqu'à ce qu'il pût me placer dans son régiment et me mettre à portée de faire ma fortune moi-même. Ma mère accepta avec la plus vive reconnaissance cette proposition, et, pour ne pas s'éloigner de ses enfants et pouvoir subsister à Paris avec son peu de fortune, elle prit logement dans un couvent. Quant à moi, je fus mis en pension chez Rhombier, rue des Postes. Cette pension, où on apprenait l'allemand, était à la mode. J'y connus MM. de l'Aigle, de Montazet, du Mont de Bize, de Caulaincourt, de Guibert[1]. Pendant que j'y étais, l'aîné de mes oncle se maria à Paris avec une vieille veuve que l'on croyait riche. Elle avait épousé en premières noces un monsieur D... et elle était restée avec plus de dettes et de procès que de biens. Mais mon oncle, qui avait aussi des dettes, fut ébloui par l'espoir de les payer en se mariant. Il fit venir à Paris son jeune frère, qui était abbé et qu'il plaça au séminaire. Ma mère sortit de son couvent pour aller à la noce. On m'y fit assister aussi et de tout cela, il ne résulta que des dépenses inutiles. Le nouveau ménage se brouilla, mon oncle retourna dans sa province, et le cadet resta à Paris à la charge de ma mère, avec très peu de vocation pour son état.

1 On sait que le comte de Caulaincourt fit, sous Napoléon Ier, une brillante carrière, fut général et ambassadeur en Russie. Quant à M. de Guibert qui, dès avant la Révolution, était devenu maréchal de camp, il est moins célèbre par ses exploits militaires et ses écrits que par la passion qu'il inspira à mademoiselle de Lespinasse sans la payer de retour.

*
* *

J'étais depuis deux ans chez Rhombier, allant passer le temps des vacances à Lusancy, terre du comte de Bercheny, lorsqu'en 1751, il obtint que son fils aîné lui succéderait à la tête de son régiment. Il le retira de la pension et y mit à sa place le chevalier, son frère. Le nouveau colonel avait quatre ans de plus que moi, et son cadet quatre ans de moins. Le comte de Bercheny donna à celui-ci une lieutenance dans ce même régiment et, fidèle à l'engagement qu'il avait pris envers ma mère de me traiter comme ses fils, il m'en donna une aussi. En attendant de pouvoir en être investis effectivement, nous continuâmes nos études. Mais, en 1753, les vacances terminées, au lieu de retourner de Lusancy à Paris, nous allâmes à Lunéville où le comte de Bercheny avait l'habitude de passer l'hiver à la cour du roi Stanislas. Nous y fûmes placés sous la surveillance de l'abbé Leconte, chanoine régulier, à qui M. de Bercheny avait fait avoir le prieuré d'Hérival. Le prieur nous dirigeait. Nous allions tous les jours à l'École des Cadets; on nous y donnait des leçons de mathématiques, d'armes et de cheval, tandis que nous avions à la maison des maîtres d'allemand, de danse et de violon, et que lui-même nous apprenait le peu de latin qu'il savait.

Jusqu'alors, n'étant qu'un enfant, j'avais peu réfléchi. Durant mon séjour à Paris, mes ambitions se bornaient à bien faire mes devoirs, mes plaisirs à polissonner avec mes camarades aux heures de récréation, ou à aller, les fêtes et dimanches, me promener avec M. Rhombier et sa famille au Luxembourg ou au Jardin du Roi. Nous étions tous égaux, vêtus à peu près de même pour l'étude, et la satisfaction de porter un uniforme le dimanche me faisait voir sans envie les beaux habits à parements et les talons rouges des écoliers plus riches que nous. Les douze francs par mois que nous avions suffisaient pour acheter quelques échaudés, et nous ne mettions de prix qu'à ce genre de jouissances. L'arrivée à Lunéville, en étendant mes idées, me mit dans le cas de penser, et là, n'ayant pour camarades que les deux frères Bercheny, l'un plus âgé que moi et déjà un personnage,

l'autre trop jeune pour être mon confident, je fus forcé de garder mes petits secrets en moi-même et de ne communiquer à personne mes observations. Je dois en faire connaître ici le résultat et tracer, d'après celles que je faisais, le portrait des habitants de la maison Bercheny, d'autant que c'est là qu'a véritablement commencé mon éducation. J'ai plus appris par ce que j'ai vu alors, que par ce que l'on m'a enseigné.

Le comte, depuis maréchal de Bercheny, était un parfait honnête homme de l'ancien temps. Il avait commencé à s'instruire à l'âge où les autres hommes oublient ce qu'ils ont appris. Bon, sensible, bienfaisant, il aimait et respectait sa femme, dont l'humeur et l'avarice le contrariaient quelquefois. Il aimait non moins tendrement ses enfants. Mais il les avait accoutumés à un respect extrême, qui faisait qu'il en était craint, sans qu'il grondât jamais, et qu'il en a été aimé sans qu'il leur prodiguât des caresses. Il avait l'inconvénient de se plaire parmi ses inférieurs, ce qui lui donnait un air de bassesse. Appelé souvent chez les ministres, il traitait leurs commis en camarades, ce dont ils étaient très flattés. Le genre de vie qu'il avait adopté, de dîner à midi et de se coucher à dix heures, ne lui permettait pas de vivre dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, et sa société ne pouvait être que dans sa famille. Il se levait de bonne heure, faisait de longues prières, fumait deux pipes et prenait deux tasses de café à l'eau, après quoi il s'habillait et recevait ses enfants. Il passait ensuite dans son cabinet, ou il allait se promener et dînait à midi. L'après-dîner, si ses occupations ne le réclamaient pas, il restait dans le salon, faisait une partie. A huit heures, il soupait, fumait sa pipe et, ses prières dites, allait se coucher.

La comtesse, depuis maréchale, était une fille de rien. Il l'avait épousée par amour, Elle était grande, avait été belle et bien faite. Quinze à seize enfants étaient nés de leur mariage, dont six seulement étaient encore vivants. Madame de Bercheny possédait une belle voix, mais sans savoir chanter, peu d'esprit, un mauvais ton. Elle se disait souvent malade pour intéresser, bonne femme au fond, mais d'humeur fantasque et menant son mari avec l'apparence de la soumission.

Elle l'appelait toujours : « Mon Matchel ». Assez sévère avec ses enfants, excepté le chevalier, qu'elle préférait à tous les autres, elle était personnelle et avare. Elle tenait les cordons de la bourse. On a découvert, à sa mort, deux mille louis qu'elle avait mis de côté sans que personne s'en doutât. A la fin de sa vie, elle n'était jamais de sang-froid en sortant de table, et cette habitude a sans doute contribué à l'hydropisie dont elle est morte, en 1766.

Mademoiselle Géraf, sa sœur, qui a changé son nom en Wiett quand on lui a eu fait une généalogie, était une bonne paysanne alsacienne, une brune qui, dit-on, avait été piquante. Ignorante de la langue française, dépourvue de bonnes manières, au mauvais ton de sa sœur elle joignait des formes ignobles, qui prouvaient sa naissance et son éducation. Elle avait servi de bonne à ses nièces, travaillait bien à toutes sortes d'ouvrages, et avait toujours été un peu galante, d'abord dans l'espoir de se faire épouser comme sœur, et ensuite par habitude.

Nicolas, l'aîné des Bercheny, était d'une très jolie figure, doux, aisé à vivre, mais ignorant, sans esprit et sans caractère ; timide dans toute l'acception du mot. Lorsqu'il eut été nommé colonel du régiment de son père, il épousa mademoiselle de Baye, fille du maréchal de camp comte de Baye, dont il se disposait à être jaloux. S'il eût été bien entouré en entrant dans le monde, il eût peut-être vaincu sa paresse et tiré un meilleur parti des avantages de sa position et de sa figure. Il est mort de la petite-vérole à Mulhouse, en 1762. Le chevalier, aujourd'hui comte de Bercheny[1], a épousé, en 1774, une fille de M. de Pange, bossue, mais d'un très bon caractère; elle est morte sans enfants. En 1776, il s'est remarié à mademoiselle de Santo Domingo, sœur de madame de la Suze. Il en eut un fils et une fille.

Outre les deux enfants mâles dont je viens de parler, le maréchal avait conservé quatre filles : Madeleine et Marianne, mortes à Vienne en 1795 et 1796, non mariées, Sophie, qui se fit religieuse et devint abbesse de Flines, figure agréable sans être jolie, de l'esprit naturel et une espèce de coquetterie, permise aux abbesses des Flandres, et enfin Adélaïde,

1. Nous rappelons que ces *Mémoires* ont été écrits de 1798 à 1800.

qu'on appelait mademoiselle de Lusancy. Jolie, vive, piquante, avec un œil un peu plus bas que l'autre, Adélaïde, élevée au couvent, y avait pris de déplorables principes. Joints à une mauvaise tête et à des sens très ardents, ils lui ont fait commettre plusieurs sottises, lesquelles ont contribué à abréger ses jours. Elle est morte de la poitrine à l'abbaye de Flines, où sa sœur l'abbesse de Flines l'avait recueillie.

M. Gérard de Wiett, frère de la maréchale, était soldat dans le régiment de Bavière. Lorsque sa sœur épousa le comte de Bercheny, celui-ci acheta son congé et le fit officier dans son régiment. Il en devint le major à la paix de 1748, puis lieutenant-colonel. Pendant la paix, il le mena fort bien. Il n'en fut pas de même à la guerre. J'aurai occasion de parler de ses talents ; ils étaient au-dessous du médiocre. Il est mort dans un domaine qu'il avait acheté près de Verdun, et qu'il a laissé à ses nièces et neveux. M. Hégenet de Wiett, frère du précédent, soldat comme lui et comme lui officier, était honnête homme, sans caractère et sans talents, mais bienfaisant, généreux et avec assez d'esprit naturel pour ne pas être ennuyeux.

Du moment que je fus arrivé à Lunéville, je fus établi dans la famille comme un enfant de la maison. On ne donnait rien au chevalier de Bercheny qu'on ne m'en donnât en même temps. Tel était l'ordre du maître et personne ne se fût avisé de ne pas l'exécuter strictement. Du reste, les enfants me regardaient comme leur frère ; ils ne paraissaient nullement fâchés de voir un intrus au milieu d'eux. Mon respect pour le fils aîné, alors mon colonel, et peu auparavant mon camarade, et mes attentions pour ses sœurs leur rendaient à tous ma présence agréable. Quant au chevalier, il était si jeune qu'il ne pouvait y avoir ni rivalité, ni émulation entre nous. Mais la comtesse et sa sœur ne partageaient pas ces sentiments, l'une étant trop avare pour ne pas regretter les dépenses qu'on faisait pour moi, et l'autre à qui ne pouvait plaire le fils d'un homme qu'elle avait aimé et qui l'avait laissée là.

Ces dames ne perdaient aucune occasion de dire devant moi, que j'étais une grande charge, et que le comte était bien bon, ayant déjà six enfants, de se charger d'un étranger

et encore de quelle manière, en ne mettant aucune différence entre eux et celui à qui il ne devait rien, qu'il avait pris par pure charité. Ces phrases dures, et d'autres dans le même genre, n'étaient jamais dites qu'en l'absence du comte. Pour lui, au contraire, il me parlait toujours de ma famille avec égards et se trouvait heureux, disait-il, d'avoir pu en adopter un rejeton. Il ne m'appelait jamais que *Fiam*, mon fils, et voulant que je l'appelasse *atyam uam*, mon père.

Plus il mettait de délicatesse dans ses bienfaits, et plus j'étais sensible aux propos humiliants que sa femme et sa belle-sœur se plaisaient à tenir, moi présent. Mais n'ayant pas le droit de m'en plaindre, je pensais que le seul moyen de les faire cesser ou du moins de prouver que je ne les méritais pas, était de redoubler de soins et d'empressement près d'elles et des enfants de la maison. S'il était question de leur rendre de petits services, de faire leurs commissions, de ramasser ce qu'elles laissaient tomber, enfin de prévenir ce qu'elles semblaient désirer, j'étais toujours prêt. Leur plaire devint mon principal souci, pendant que d'un autre côté, je tâchais de profiter des leçons de mes maîtres, convaincu que ma mère n'était pas en état de m'en donner et que, ne les devant qu'à la générosité d'un parent éloigné, je serais doublement coupable si je n'en tirais aucun avantage.

Mon application jointe aux caresses que je faisais à l'abbé Leconte pour qui j'avais véritablement de l'amitié, me valait souvent des éloges. Cet homme avait de l'esprit naturel et plus d'usage du monde que sa naissance et son éducation n'eussent dû lui en procurer. Peu instruit, il avait une notion très imparfaite de toutes les connaissances et surtout peu de mœurs; mais un extérieur fort décent et une figure douce et franche le rendaient attachant. Il causait souvent avec moi de ma position, convenait qu'elle n'était pas sans désagréments, mais me montrait d'un autre côté tous les avantages que j'en pouvais tirer dans la suite, pour mon avancement et ma fortune.

La vie douce que je menais, les petits succès que je recueillais dans la bonne compagnie de Lunéville et, plus que tout, le goût passionné que mademoiselle de Lusancy et moi avions conçu l'un pour l'autre, rendaient, malgré tout, ma situation fort heureuse. L'idée de la voir finir m'eût paru un

malheur. Nous allions deux fois par semaine à la cour du roi Stanislas. La marquise de Boufflers et la famille de Beauvau y donnaient le ton. Elles y jouaient un grand rôle conjointement avec le comte de Tressan, madame de Saint-Lambert et autres gens d'esprit. Dans cette société fort agréable, où la morale était trop relâchée, le ton restait excellent. Les ridicules d'autrui y étaient promptement saisis et plaisamment exprimés. Tout cela contrastait avec l'austérité de la maison Bercheny. L'innocence simple et ignorante des deux filles aînées, et le mauvais ton de la mère et de la tante, étaient l'objet des persiflages de la cour. La bonhomie du père y trouvait seule grâce. Aucun des autres n'y était épargné. L'aîné des garçons y passait pour un sot, le cadet pour un enfant.

Pour ma part, je bénéficiais de plus de bienveillance. A la cour, les personnes dont je parle m'adressaient souvent la parole. Elles paraissaient contentes de mes réponses. Une grande vivacité dans mes goûts, qui avaient déjà pu être remarqués, une grande mémoire et le besoin qu'on eut d'une bouche dans la comédie des *Femmes savantes* que cette société s'avisa de vouloir jouer, firent qu'on demanda pour moi à M. de Bercheny la permission d'aller chez la marquise de Boufflers où avaient lieu les répétitions. Il ne put la refuser et, quoique sa femme le désapprouvât, disant que je n'avais pas besoin d'aller à une si mauvaise école, que je serais déjà assez vaurien sans cela, il ne voulut pas se rétracter après s'être engagé. C'est ainsi que je fus admis dans ce monde aimable et élégant et que je m'y liai avec les trois sœurs Boufflers, Chimay, Bassompierre, le comte de Sainte-Croix et tous ceux que j'ai déjà nommés.

La facilité que j'avais à apprendre des vers fut pour moi un mérite dans une société composée des meilleurs poètes du siècle. On imagina de faire jour *Nanine*[1] par les enfants. La petite Boufflers, depuis madame de Boisgelin, joua Nanine, mademoiselle Alliot joua la baronne, et je trouvai moyen de faire offrir le rôle de la marquise à mademoiselle de Lusancy, après avoir déterminé son père, ce qui était encore plus diffi-

1. Comédie de Voltaire.

cile, à permettre qu'elle acceptât. A cette occasion, la marquise de Boufflers fit une visite à madame de Bercheny, elle loua sa voix et sa taille et, par cette démarche, la décida à donner aussi son assentiment. Madame de Bercheny fut invitée à assister à toutes les répétitions et même à y envoyer sa sœur, que le roi Stanislas n'avait même jamais osé recevoir à la cour, tant elle y eût été ridicule.

Ce fut vers la fin de cet hiver, que le feu prit à l'aile gauche du château où nous logions. Beaucoup d'effets furent brûlés ou plutôt volés. Pour dédommager un homme qu'il estimait et aimait, le roi loua une maison sur la Place Neuve, où nous nous installâmes en attendant que le château incendié fût redevenu habitable. On décida que le comte, la comtesse et leurs deux filles aînées iraient passer l'été à Lusancy avec le chevalier. Mesdemoiselles de Wiett et de Lusancy, l'abbé Leconte et moi devions rester à Lunéville, pour surveiller les réparations du château et en disposer les appartements. Mademoiselle de Wiett devait être la couturière, le prieur le tapissier, et mademoiselle de Lusancy et moi, nous devions leur servir d'aides.

L'hiver précédent avait été fort gai pour moi; les répétitions des comédies, les bals masqués m'avaient donné des occasions de faire des connaissances que je tenais à cultiver. Comme on se couchait de très bonne heure à la maison, j'avais trouvé moyen de desceller un des barreaux de fer de ma fenêtre au rez-de-chaussée, et quand tout le monde était couché, j'allais parader chez mes nouveaux amis. Une de nos voisines surtout m'attirait, chez qui, presque tous les soirs, on me voyait apparaître. L'attachement qu'elle avait pris pour M. de Beaufort, jeune officier des gardes lorraines, lui fit trouver bientôt mes visites importunes; elle chercha à s'y dérober et, à cet effet, me conseilla de prendre dans la maison de M. de Bercheny, ce que je ne pouvais chercher dehors sans me compromettre. Elle leva mes scrupules, me montra les facilités que j'avais, me rappela plusieurs circonstances que j'avais cru ne pas devoir mettre à profit, et me décida enfin à suivre une affaire à laquelle ma conscience répugnait, mais dont mon âge et une préférence très marquée me faisaient désirer depuis longtemps le succès.

Nous ne nous apprîmes rien, mademoiselle de Lusancy et moi, en nous disant que nous nous aimions. Mais nous ne nous l'étions jamais dit, et cet aveu réciproque fut suivi d'un baiser bien tendre, que nous répétions toutes les fois que nous étions seuls. Cette caresse innocente fut aperçue dans une glace par mademoiselle de Wiett ; elle s'alarma des conséquences, et après avoir tenu conseil avec le prieur, il fut décidé que le meilleur moyen de couper court à ces tentatives d'émancipation était de nous traiter en enfants, et de donner le fouet à chacun de nous dans nos chambres. J'avais quinze ans, Adélaïde quatorze. Nous dûmes néanmoins subir l'humiliation de ce châtiment. Mais il eut un effet précisément contraire à ce qu'avaient espéré nos juges. L'idée d'avoir été punis l'un pour l'autre augmenta notre attachement et, en commençant à nous observer davantage, nous cherchâmes naturellement les occasions d'être seuls. On peut croire qu'elles se présentèrent souvent pendant le cours d'un été employé à meubler et à arranger une vaste maison.

Le comte et sa famille revinrent en automne, et s'établirent dans l'aile du château qu'ils habitaient avant l'incendie. Les distributions en avaient été un peu changées. Un corridor, fermé par une seule porte, desservait les chambres de mademoiselle de Wiett et des trois demoiselles de Bercheny, et une espèce de lingerie où logeaient des femmes de chambre. De l'autre côté, on avait fait un logement pour l'aîné des fils, et pour sa femme s'il se mariait, et, dans le double, trois chambres entrant l'une dans l'autre pour le chevalier, le prieur et moi.

Un jour, mademoiselle de Lusancy étant dans la lingerie, entendit du bruit dans la chambre de sa tante. Elle regarda par une fausse porte, dont on avait fait une armoire, et vit clairement le prieur donnant une leçon de physique expérimentale à la vieille tante. Elle s'empressa de me faire part de sa découverte, et je résolus aussitôt d'en tirer parti pour me donner plus de liberté. J'étais quelquefois sorti la nuit de ma chambre, tantôt sans quitter la maison, tantôt pour aller au bal masqué ou à quelque joyeux souper, mais toujours avec la crainte d'être surpris par le prieur, sinon par le suisse qui était dans mes intérêts et m'avait promis de ne s'apercevoir

de rien, pourvu que je ne sortisse pas par la porte. Depuis la découverte de mademoiselle de Lusancy, je me gênai moins ; j'affectai même de faire du bruit en traversant la chambre du prieur. Un soir, il m'entendit et m'interrogea pour savoir où j'allais. Je lui répondis que j'allais au bal. Il voulut se fâcher, me demanda si j'étais fou. Je lui objectai que, n'ayant pas, dans la maison, les mêmes ressources que lui, j'étais obligé de passer par une fenêtre pour aller les chercher. Il se troubla, je m'assis sur son lit et lui promis discrétion en sollicitant son indulgence. Le marché fut conclu, et il fut religieusement rempli de part et d'autre.

*
* *

L'hiver fut très gai. Il y eut beaucoup de bals à la cour et chez le vieux marquis du Chastelet. Outre les comédies de société qui furent jouées par madame de Boufflers, d'autres personnes de second ordre en jouèrent aussi. J'allais souvent aux répétitions. Je sortais seul, en disant seulement où j'allais, et en tout j'étais très heureux. C'est durant cet hiver (1756) que je me suis enivré pour la première fois à un goûter chez M. S..., avec du vin de muscat, ce qui m'a laissé un grand éloignement pour les vins doux.

A la fin du carnaval, je me brouillai avec mademoiselle de Lusancy. Je vis que je devais la plus grande partie de sa tendresse à la vivacité de ses sens et qu'elle s'attachait plus aux choses qu'aux personnes. Cela s'accordait si peu avec l'idée que je m'étais faite du sentiment, et me laissait voir tant de dangers dans la suite d'une liaison qui, au milieu de sa plus grande ivresse, m'avait toujours laissé une sensation de répugnance et de remords, que je rompis absolument, sans rien changer à ma conduite extérieure, qui avait toujours été très décente, et me livrai à mes goûts avec d'autant moins de réserve que le prieur avait perdu le droit de les censurer. J'éprouvai à cet égard une petite mortification.

Il y avait parmi la société de second ordre qui jouait la comédie une très jolie personne, fille du garde de l'orangerie du Roi. Je fis l'empressé auprès d'elle ; elle sembla recevoir assez bien mes soins, et je hasardai à lui écrire une belle

lettre pleine de tendresse et, sûrement, bien ridicule. C'était la première fois que j'écrivais en ce genre et j'en attendais le plus heureux succès, lorsque, le surlendemain, étant au manège je vis chacun de ceux qui étaient à cheval avec moi tirer une lettre de sa poche, et je reconnus une copie de la mienne. Tous n'étaient pas dans le secret de l'auteur de la lettre, mais tous se réunissaient pour la trouver ridicule. Je n'eus d'autre parti à prendre, pour échapper aux railleries que je méritais si bien, qu'à demander aussi une copie de cette fatale lettre et de faire semblant de rire aux dépens du sot qui l'avait écrite. J'ai su depuis qu'un de ceux qui montaient à cheval avec moi était l'amant favorisé de la belle et qu'elle lui avait fait le sacrifice de la lettre, dont il avait fait l'usage que je viens de dire, pour dégoûter les rivaux qui auraient pu être attirés par la mine jolie et coquette de sa belle.

L'année 1757, qui s'ouvrit par la tentative d'assassinat de Damiens sur la personne du roi Louis XV, vit aussi se généraliser la guerre de l'Angleterre contre la France. M. de la Galissonnière avait battu l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Byng ; la prise de Mahon par le maréchal de Richelieu avait été la conséquence et la suite de cette bataille. La cour de Versailles venait de conclure un traité d'alliance avec l'Impératrice-Reine. En vertu de ce traité, la France devait fournir vingt-quatre mille hommes à l'Autriche, pour marcher contre le roi de Prusse, qui s'était allié aux Anglais et était entré en Saxe, dont il s'était emparé. Je ne rappelle ces grands événements politiques et militaires que pour fixer, mes enfants, vos idées sur les époques. Le prince de Soubise fut nommé pour commander ces vingt-quatre mille hommes, et tout ce qui avait du crédit l'employait à faire partie de cette armée. Depuis la disgrâce du comte d'Argenson, ministre de la guerre[1] et ami du comte de Bercheny, le crédit de ce dernier était diminué. Malgré ses démarches, il ne put obtenir que le régiment de son fils fût désigné pour aller à l'ennemi. En revanche, et comme il me l'annonça bientôt, il obtint pour moi l'agrément d'y acheter une compagnie.

Au commencement de cette année, le maréchal d'Estrées

1. Il avait succombé en 1758 à l'inimitié de madame de Pompadour.

alla porter à Vienne la ratification du traité de Versailles et prendre avec cette cour des arrangements pour la campagne. Le résultat de sa négociation fut qu'indépendamment des vingt-quatre mille hommes prescrits par le traité, la France en enverrait soixante mille sur le Bas-Rhin, qui attaqueraient les possessions prussiennes en Westphalie et pénétreraient ensuite dans le pays de Hanovre pendant que l'armée de Soubise s'emparerait de la Hesse. Le maréchal d'Estrées devait les commander. Lorsqu'en allant à Vienne il avait passé par Lunéville, le comte de Bercheny lui avait demandé de s'entremettre pour obtenir, à la faveur de l'alliance conclue entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, la levée de la proscription dont il était frappé ainsi que sa famille et qui datait du temps de l'empereur Joseph Ier. Le maréchal plaida chaleureusement cette cause auprès de Marie-Thérèse. La grâce des proscrits lui fut accordée, sous la seule réserve qu'elle ne leur donnait aucun droit sur leurs biens qui avaient été confisqués, soit au profit de la couronne, soit au profit des particuliers. Même avec cette réserve, la grâce était une chose heureuse pour le comte de Bercheny. Un autre bonheur suivit celui-là. Il fut nommé lieutenant général et pourvu d'un commandement dans l'armée d'Estrées. Le régiment de son nom, que commandait son fils, fut désigné en même temps pour faire partie de l'armée de Soubise. On décida qu'un premier détachement partirait au printemps, et que le reste suivrait dès que les effectifs seraient au complet. C'est au commencement du carême de cette année que le comte de Bercheny me fit venir un matin dans son cabinet.

— *Fiam,* me dit-il, je vous ai élevé comme mes enfants ; je n'ai mis aucune différence entre eux et vous ; vous avez répondu à mes soins: mais il me reste à vous mettre à portée de faire votre chemin d'une manière digne de votre naissance. Dans ce but, je viens d'obtenir pour vous l'agrément d'acheter une compagnie dans le régiment de mon fils. En vous donnant des appointements suffisants pour vivre, elle vous mettra à même de vous faire connaître à la guerre qui vient de commencer. J'ai payé cette compagnie dix mille florins pour vous et, comme j'ai six enfants à qui je suis comptable de ce que je puis avoir amassé de biens, si nous vivez, vous me

rendrez peu à peu cette somme sur les économies de la campagne. Si je vous perds, quelque considérable qu'elle soit en raison de ma fortune, elle sera toutefois ce que je regretterai le moins.

Il m'embrassa après ce discours, et, en me remettant mon brevet, il ajouta :

— Je veux vous mener moi-même au régiment de mon fils, et vous recommander aux officiers qui ont fait la guerre sous mes ordres. Suivez leurs avis, profitez de leurs exemples, vivez dans la crainte de Dieu, soyez obéissant et subordonné à vos supérieurs, doux et complaisant pour vos égaux, et juste envers vos inférieurs; donnez-leur l'exemple du courage et de la bonne conduite. Enfin, *Fiam*, montrez-vous digne du sang que d'illustres ancêtres vous ont transmis, soyez toujours un *igaz magyar* (véritable Hongrois), et un *vitez katena* (brave hussard).

La joie d'avoir une compagnie à moi, le plaisir d'aller au régiment, de ne plus avoir de maîtres, de ne plus dépendre enfin, me fit oublier facilement les amusements que j'avais à Lunéville. J'attendis avec la plus vive impatience le moment fixé pour aller à Vaucouleurs, où le régiment de Bercheny était en garnison. Jusqu'alors je n'y avais fait que de rares apparitions, une fois pour me faire recevoir officier, et une autre fois au camp de Richemont, près de Metz. Ces voyages m'avaient inspiré le goût le plus vif pour mon métier, et pouvoir m'y livrer uniquement était l'objet de mes vœux les plus ardents. Enfin, le jour du départ tant désiré arriva et je ne regrettai pas de ne pas me trouver à la noce du comte de Bercheny avec mademoiselle de Baye, qui devait se faire après Pâques. Je ne songeais qu'au plaisir de monter à cheval, de manœuvrer, d'exercer mes recrues, enfin de me livrer aux devoirs de mon état, afin de pouvoir me distinguer à la guerre. Je me trouvais très heureux d'être capitaine à dix-sept ans ; mais je sentais que ce ne devait être qu'un acheminement à de nouveaux grades, et comme, à cette époque, tout s'achetait dans le militaire et que je n'avais rien, je me disais qu'il fallait ou me faire tuer, ou me faire assez remarquer pour qu'on s'écartât de la règle pour m'avancer, et qu'en attendant d'avoir de l'expérience je devais y suppléer par beaucoup

d'activité, et être toujours le premier partout. Ce principe, dont je me suis départi le moins possible dans ma vie, a été un des grands moyens de fortune que j'ai eus. Je vous recommande, mes enfants, l'activité comme la qualité qui convient le mieux à la jeunesse, la seule qui supplée à l'expérience et qui la fait plutôt acquérir, enfin celle qui inspire le moins de jalousie parce qu'il dépend de chacun de l'avoir et celle qui excite le plus souvent des louanges, parce qu'elle semble avoir moins de mérite.

Nous partîmes de Lunéville au commencement d'avril, et nous allâmes à Commercy, dont le comte de Bercheny était gouverneur. Nous y passâmes deux jours qui me parurent bien longs, et enfin nous arrivâmes à Vaucouleurs, où le régiment était réuni pour choisir le détachement qui devait rejoindre l'armée à la fin du mois. Le lendemain de notre arrivée, le major de Wiett me reçut capitaine en présence du comte de Bercheny le père. Le fils, mon colonel, était à Paris pour son mariage. Je me plaçai à la tête de ma compagnie, et, quand tous les officiers furent réunis autour de leur général, il leur demanda pour moi leur amitié, en m'exhortant à suivre leurs avis, à me laisser conduire par leur expérience, à imiter leur bravoure et à tâcher d'acquérir leurs talents militaires.

Il retourna coucher à Commercy, et moi je conduisis ma compagnie à Rigny-la-Salle, où était mon quartier. Dès le lendemain, je me livrai tout entier à mon métier. Je passais mes matinées aux écuries, et le reste de la journée à monter les jeunes chevaux, à faire faire l'exercice aux recrues, à connaître tous mes hussards par leur nom. Le soir, je me retirais de bonne heure, pour être le matin le premier à tout. Ce genre de vie, si différent de celui que j'avais mené jusqu'alors, au lieu de me paraître insipide et monotone, avait pour moi tout l'attrait du piquant de la nouveauté. Enfin, au mois de mai, nous reçûmes l'ordre de partir pour l'armée du Bas-Rhin. Ce me fut une grande joie. J'allai à Lunéville prendre congé des dames. Le comte de Bercheny était déjà parti pour l'armée. Son fils aîné l'y avait devancé. Le plus jeune et M. Hégenet de Wiett lui servaient d'aides de camp. L'abbé Leconte était à la fois aumônier du père et gouverneur des fils.

Revenu à Vaucouleurs, je me disposai à partir. Marcher avec un régiment était encore pour moi une chose toute nouvelle ; mon activité se plaisait à tous les détails minutieux de la marche, de l'étape, du fourrage. Les vieux officiers avaient bonne idée d'un jeune homme qui n'était pas paresseux et qui se chargeait avec plaisir de leurs corvées[1].

*
* *

De retour à Giessen, j'avais rapporté de mon voyage à Paris une espèce de fatuité qui contrastait avec ma figure et mon métier de hussard et qu'augmentait un peu d'argent que j'avais encore. Bien traité par mes chefs, jouissant de beaucoup de considération dans la garnison, j'ambitionnai des succès d'un autre genre et j'offris mes hommages à une jolie demoiselle, à qui un capitaine d'infanterie faisait la cour. Il était d'une belle figure, fort amoureux, et elle paraissait recevoir ses soins avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de coquetterie. Il y avait de la folie à vouloir le supplanter; mais cela ne m'empêcha pas de le tenter. Je profitai de l'avantage que j'avais de parler l'allemand, pour exciter la jalousie de son attentif, en lui parlant à elle la langue qu'elle préférait, ce qui le mettait en fureur. Je ne manquai pas l'occasion de dire à la belle beaucoup de mal de la jalousie, et, m'étant assuré que son galant avait toujours été respectueux, je voulus décider la chose pour lui ou pour moi.

Je feignis de la tristesse, du chagrin. Lorsqu'elle m'en demandait la cause, je me contentais de soupirer; je me fis l'ami d'une de ses cousines que des petits présents de peu de valeur m'avaient rendue favorable et que j'entretenais sans cesse de ma passion, bien sûr qu'elle répéterait mes propos. Bientôt je crus m'apercevoir que ma belle balançait entre le

1. Nous passons quelques pages où le comte Esterhazy raconte sa première campagne et comment sa conduite lui valut la faveur de son général, le comte de Broglie. Après la campagne, et tandis que ses parents d'Autriche s'efforçaient d'obtenir de Marie-Thérèse la levée de la proscription qui pesait encore sur lui, il alla à Paris, d'où il revint à Giessen, petite ville de la Hesse-Darmstadt, où se trouvait son régiment.

fantassin et moi. J'essayai alors de la décider en ma faveur en frappant un grand coup. Je demandai à mon général, M. de Blaisel, la permission d'aller en détachement du côté de Lambach, et de tenter d'enlever un poste ennemi que je savais un peu exposé. Il me le permit et donna des ordres pour que je partisse le soir, les portes fermées. Je courus chez la demoiselle, dont le père était ennemi mortel des Français et soupçonné de donner aux ennemis toutes les nouvelles qu'il pouvait se procurer. Je lui confiai le secret de mon expédition en lui disant que si je n'étais pas aimé d'elle, j'aimais mieux mourir, qu'elle n'avait qu'un mot à dire à son père, que mon détachement étant découvert serait battu et que, décidé à ne pas me laisser prendre ni à m'enfuir, je me consolerais si j'étais tué en pensant que c'était par elle. Mais j'ajoutai qu'ayant une si belle occasion de se défaire de mes importunités, si elle me gardait le secret, je croirais qu'elle ne rejetait pas mes vœux et qu'elle était disposée à me préférer à mon rival.

Elle fut flattée de ma confiance et touchée de la vivacité de mes sentiments. L'après-midi, j'évitai de m'approcher d'elle et, à l'heure dite, je me mis en route. Mon détachement fut heureux : je pris une partie du poste ; je ramenai une douzaine de prisonniers et plusieurs chevaux. J'eus soin de passer sous ses fenêtres avec ma prise, et je l'aperçus derrière un rideau avec un air satisfait. Le fer était chaud, je le battis et, quelques jours après, pour éviter qu'on ne nous découvrît, je la priai de ménager un peu et de traiter moins mal le rival dont j'avais été si jaloux.

La vie que je menais à Giessen était charmante, et j'aurais attendu l'ouverture de la campagne d'une manière très agréable si la fureur du jeu ne m'avait gagné. On jouait un jeu d'enfer chez les *Fräulein* de Bousek et, quoique mon amie s'opposât à ce que j'allasse dans cette maison, l'amour du jeu ou plutôt l'amour de l'argent m'y conduisit souvent. D'abord la fortune m'avait été favorable ; ensuite elle m'avait moins bien traité ; mais tout était encore assez bien compensé, et il n'y avait pas beaucoup de différence de la perte au gain, quand une fois je jouai avec un tel malheur qu'après avoir épuisé ce que j'avais d'argent chez moi, je perdis près de mille louis sur parole.

Ce ne fut que le lendemain que je sentis toute l'horreur de ma situation. Pour comble de malheur, la garnison partait pour faire le siège de Dillenbourg; heureusement, elle ne se sépara pas et mes créanciers partirent avec moi, ce qui n'était pas pour alléger mes angoisses. Il s'en fallait de plus de vingt mille francs que je n'eusse un sol. L'idée de me brûler la cervelle fut celle qui me vint en tête, et je chargeai mes pistolets avec une tranquillité apparente, qui n'était que l'effet du plus affreux désespoir. L'idée de ma mère et de ma sœur vint subitement à ma pensée. Je me représentai la douleur qu'elles éprouveraient en apprenant mes fautes et mon crime. En même temps, je compris que ma mort ne paierait personne et que ma mémoire n'en serait pas moins flétrie. Dans cette détresse, je résolus d'aller trouver le comte de Bercheny, mon colonel, de tout lui avouer et de lui demander la permission de vendre ma compagnie achetée dix mille francs quand elle n'était que de vingt-cinq chevaux et qui en comptait maintenant soixante-quinze. Mes dettes ainsi payées, je pourrais, en changeant de nom, aller m'engager, trouver peut-être le moyen de me distinguer sous le mousquet et d'arriver à la fortune.

Cette idée me parut un trait de lumière. Je sortis gaiement de ma chambre, afin d'aller demander du temps à mes créanciers, et convaincu que dans peu je serais à même de les payer. Mais alors m'apparurent les difficultés de mon projet. Mon colonel pouvait me punir pour avoir joué, réduire ceux qui m'avaient gagné au paiement fixé par le Tribunal des Maréchaux de France, paiement qui ne peut dépasser cent pistoles, m'empêcher de faire la campagne et me refuser la permission de vendre ma compagnie. Regrettant presque ma résolution désespérée du matin, j'étais resté sur la place n'ayant pour toute fortune qu'un double louis, qui m'avait été payé pour mes appointements en quittant Giessen. Un officier à qui je devais vint à passer; il me demanda ce que je faisais; je lui contai ma position et mon malheur.

— C'est dommage, — dit-il, — qu'il ne te reste que cela; on joue au café un jeu superbe, tout argent comptant. Viens; qui sait? le diable n'est-il pas toujours à la portée d'un pauvre homme?

Je me laissai conduire machinalement en maudissant le jeu, les cartes, et ceux qui les avaient inventées. En entrant au café, je jetai mon double-louis sur le billard où on jouait au trente et quarante. Je me mis dans un coin sur un vieux fauteuil. Je gagnai, je fis paroli. On me demanda si je voulais tenir la main, j'acceptai. Presque tous ceux qui étaient à cette table étaient ceux à qui je devais. Je tins tout; je passai plusieurs fois; et à la fin de la main, je me trouvai quitte avec tout le monde et plus de soixante louis devant moi. Je fus aussi accablé de mon bonheur que je l'avais été de ma mauvaise fortune, mais dans ma première situation, chaque instant l'avait aggravée, au lieu que dans l'état où je me trouvais en sortant de la maison, chaque moment qui me rendait à moi-même me faisait sentir mon existence d'une manière agréable, ainsi qu'un homme qui se retrouve à terre après avoir échappé à un naufrage. Une fois revenu à moi-même, je m'engageai, serment que j'ai tenu, à ne jamais jouer sur parole, et à ne risquer que l'argent que j'avais chez moi.

L'hiver de 1762 ne ressembla guère au précédent. Autant le premier avait été actif, autant celui-ci fut insipide. Je me livrai à l'étude, je pris des leçons de géométrie et de langue anglaise. Pendant ce temps, le colonel de Bercheny eut la petite vérole à Mulhouse, où il était, avec une partie de son régiment, aux ordres de M. de Chabot[1]. Dès que je le sus malade, j'y courus et il expira dans mes bras. Mon premier mouvement fut d'envoyer un courrier à M. le comte de Choiseul[2], que je ne connaissais pas, afin de demander le régiment pour le chevalier de Bercheny. J'ajoutai que, quoiqu'il ne fût encore que capitaine, je servirais avec plaisir sous lui, trop heureux de prouver par là, ma reconnaissance au maréchal[3] son père, à qui je devais tant. Cette lettre fit le meilleur effet. Le ministre me répondit que le roi avait signé la

1. Le maréchal de camp, comte de Chabot, qui devint plus tard lieutenant général et duc de Rohan-Chabot.

2. D'abord ministre des affaires étrangères, il venait de remplacer à la guerre le maréchal de Belle-Isle mort en 1761. Il était lieutenant général et fut nommé peu après duc et pair.

3. Le comte Esterhazy ne se vante pas en rappelant cette démarche qui lui fait honneur. Voici la lettre qu'au lendemain de la mort du colonel de Bercheny, il écrivait à Choiseul : « J'étais venu le voir de Göttingen. Je suis arrivé pour le

nomination du chevalier, mais que Sa Majesté, en même temps, m'avait nommé colonel en second de la Légion royale, en attendant qu'il se présentât une occasion de me placer plus convenablement et selon mes vues.

Au commencement de l'automne, et même pendant la campagne, j'avais reçu plusieurs lettres de ma tante, la princesse Esterhazy, née Lunati-Visconti, femme du chef de notre famille, habitant l'Autriche. Elle me proposait de venir à Vienne, où son mari, qui me voulait du bien, était fort malade. J'en avais parlé au comte de Broglie[1] qui m'avait dit que son frère, ayant l'intention de me placer à Göttingen, où j'aurais un bon traitement, il fallait commencer par y aller et que si, comme tout semblait l'annoncer, il n'y avait rien à faire cet hiver dans cette ville, qui était dans un état de défense infiniment supérieur à celui de l'année précédente, il me ferait avoir un congé de cinq mois pendant lequel je jouirais de mon traitement. Depuis ce temps-là, il avait été exilé, ainsi que son frère. Je m'étais adressé en vain à M. de Muy[2] qui commandait l'armée. La mort du colonel de Bercheny m'avait fait oublier ma demande, lorsqu'à la fin de février, au moment où j'y pensais le moins, je reçus mon congé pour aller à Vienne.

COMTE VALENTIN ESTERHAZY

(La fin prochainement.)

voir expirer. Bien loin de vous demander le régiment pour moi, je vous demande de l'accorder au chevalier frère du mort. Il était mon ancien capitaine. On lui a fait un passe-droit en me faisant colonel. Je ne ferai aucune difficulté de servir sous lui, trop heureux si je puis prouver par là la reconnaissance dont je suis pénétré pour la maison de Bercheny, en ayant reçu autant de bienfaits. Je vous demande cette grâce avec beaucoup plus d'ardeur que je ne le ferais pour moi-même et j'ose me flatter que le chevalier de Bercheny remplira fort bien ce dont il sera chargé, son intelligence et sa volonté étant au-dessus de son âge. » (*Archives de la Guerre*).

1. Frère du maréchal, duc de Broglie, sous les ordres duquel il exerça un commandement pendant la guerre de Sept-Ans. Il avait été ambassadeur en Pologne. On sait qu'il dirigea plus tard la diplomatie secrète de Louis XV. De nos jours, son descendant, l'éminent duc de Broglie, a mis son rôle en lumière dans le beau livre : *le Secret du Roi.*

2. De Félix, comte de Muy, alors lieutenant général, ministre de la guerre et maréchal de France sous Louis XVI.

LE SERPENT NOIR[1]

II

Après quelques jours de visites utiles dans nos entrepôts de goémon, dans nos fabriques d'iode et de soude, je remisai mon automobile à Vannes, et j'allai m'embarquer sur le petit vapeur qui mène du continent à Belle-Ile. Mieux instruit des relations que madame Élisabeth cultive, j'étais devenu fort amoureux de son influence, qui eût servi mes desseins ordinaires.

Chacun aime à sa façon. Les uns admirent la beauté. Les autres convoitent les plaisirs voluptueux. Ceux-ci goûtent les malices de l'esprit. Ceux-là prisent l'élégance audacieuse ou raffinée. Moi, j'adore la puissance discrète qu'une femme a su conquérir et qu'elle détient. Autrement dit, mes hommages s'adressent à la science diplomatique des courtisanes ou des mondaines.

La beauté d'un corps me satisfait un instant comme celle d'une estampe, voilà tout. Je passe et j'emporte un souvenir agréable, mais fugitif. Pour la volupté, j'en achète chez les marchandes de cette denrée, d'autant meilleure, à mon goût, qu'elle est du commun. Les malices de l'esprit me paraissent, en général, assez pauvres, et je n'approuve pas la méchanceté des calomnies inutiles : c'est du temps perdu que de juger

1. Voir la *Revue* du 15 septembre.

ses contemporains; et il faut être bien sottement vaniteux pour se croire équitable. A l'élégance je n'attribue qu'une valeur accessoire.

Trois passions qui, de vingt à quarante ans, troublèrent ma vie furent exclusivement suscitées par des femmes souveraines dans leurs milieux. J'ai sincèrement aimé la fille d'un adjoint au maire. Il me procura le monopole de quelques fournitures municipales. Elle est ma femme. J'ai fait deux ou trois bêtises, pour Clarisse Gaby, la comédienne de l'Odéon, chez qui j'ai rencontré le baron Vogt. La charmante fille! Et quel entregent! Vogt a pris cinq cent mille francs d'actions émises par notre Compagnie, et j'ai touché une jolie commission sur l'affaire. Clarisse eut ses épingles, car j'étais fou d'elle. Enfin, j'ai été l'assidu de madame Rachel Rosenthal, qui mourut si tragiquement, l'année dernière, quand son automobile eut fait panache, non loin de Bourges. Toutes trois me témoignèrent de ces affections indiscutables que les résultats, au moins, consacrent.

Vous souriez? Vous avez tort... Vous avez tort. Pourquoi juger moins noble l'amour qui crée une énergie, fût-elle sous la forme d'une affaire? Pourquoi lui préférer la passion stérile en idées, le triomphe tout nu d'un sentiment obscur et, après tout, animal? Pourquoi est-il plus généreux de trahir l'ami dont nous persuadons la femme, si nous le faisons afin de contenter uniquement nos instincts naturels; et pourquoi est-il moins généreux de le trahir si, de là, nous tirons un moyen d'assurer notre action sur les hommes? Après chacun de mes amours, je me suis trouvé en meilleur état d'augmenter mes entreprises, qui fournissent à beaucoup de pauvres un travail rémunérateur et les dégagent de la misère. J'accomplis un bien dont se soucie peu celui qui s'en tient aux satisfactions désintéressées d'un adultère romanesque, par exemple.

Moi, je cherche à m'accroître. Je veux étendre ma vie par delà les vues de la myopie publique. Ainsi, lorsque je faisais la cour à ma fiancée, ni son visage clair, ni son rire sain, ni sa promptitude à gesticuler, ni sa parole sérieuse et probe ne me déterminèrent, mais plutôt les opinions de son entourage, le bon sens de ses parents, la philosophie docte et

positive d'un parrain à héritage, les empressements de toute une société bourgeoise qui se groupait autour du magistrat municipal, réputé pour l'excellence de son flair financier. Ces divers personnages me semblaient faire partie de la jeune fille autant que ses mérites personnels, puisque sa volonté, secourue par un caractère affable, avait su les rendre dociles à ses fantaisies. Ils appartenaient à sa substance et à son esprit; ils étaient de sa nature; ils en étaient pour ainsi dire les modalités et comme les adjectifs; leurs vigueurs, dont je savais maîtresse sa vertu, me décidèrent autant que ses charmes.

De même, en Clarisse Gaby, j'adorai le pouvoir des gazetiers, l'influence des artistes, la souveraineté des millionnaires que subjuguaient sa malice, sa prestesse, l'harmonie de sa chair toujours adolescente et de ses toilettes savamment élues. Le baron Vogt n'était pas moins attirant que les mains comédiennes de notre amie. Il dépendait un peu d'elle comme ces membres délicats et animés. Si jolis que fussent les yeux divinateurs de Clarisse, je les aimai pour l'adresse qu'ils avaient eue de prévoir les âmes des chroniqueurs, d'après leurs physionomies, afin que, choyant leurs vices essentiels, elle les obligeât, en retour, à mieux affermir sa gloire d'actrice, comme les millionnaires pourvoyaient à son luxe, comme les peintres et les sculpteurs meublaient sa galerie déjà célèbre, demain opulente, comme les auteurs écrivaient leurs pièces avec la seule intention de mettre en saillie ses talents particuliers, en des rôles victorieux.

Certes, madame Rachel Rosenthal m'a fort séduit par les splendeurs orientales de sa carnation mate, par ses nonchalances de sultane coquette, par le langage alliciant de ses regards profonds aux lourdes paupières bistrées, par ses paroles indolentes, mais riches de littérature, de philosophie, qu'elle s'assimilait et propageait sans prétention. Néanmoins les princes de la science, les jeunes docteurs qui fréquentaient chez elle, et qui aidèrent tant au succès de l'Iode Guichardot, me parurent toujours des facultés de son intelligence large. Et cette intelligence, exprimée par la bouche de Rachel ou commentée par les discours de ses amis, fut la vertu dont je me sentais féru complètement. Au total, quand j'aime un être, je ne sépare pas sa personne physique de sa puissance. J'avouerai

même que cette puissance sur les hommes est la qualité dont je m'éprends surtout, car elle prouve la souplesse avisée du caractère et le discernement, outre les forces attractives de la beauté. Sans doute celles-ci me paraissent-elles indispensables, par surcroît.

Madame Élisabeth La Revellière possède justement, ainsi que sa belle-mère, cette souveraineté. Je puis dire que jamais un sentiment aussi vif n'avait ému mon être raisonnable et sensible. Obtenir une force sociale de cette valeur, et dans l'écrin d'une pareille magnificence corporelle, cela m'eût permis de porter un bon jugement sur mon flair, ma mentalité, mes tactiques. Aussi, j'affrontai joyeusement la brise dure qui soulevait la houle. Je laissais un Quiberon sablonneux, rempli de baigneurs vulgaires et qu'empestait le parfum d'huile frite dans les confiseries de sardines. J'allais vers une Thulé d'opéra, une île de rêve à peine perceptible, là-bas, derrière un voile de brumes brillantes. Elle semblait suspendue parmi les vapeurs du ciel au-dessus des eaux toutes embues elles-mêmes. Les grandes lames accourues du large formaient, sur le fond du détroit, un ressac qui haussait dans les airs notre bateau toussant et haletant par tous les organes de sa machine. pour le précipiter ensuite dans les vallées liquides, entre les cascades qui roulaient sa quille, le penchaient à tribord contre les écumes bouillonnantes, le rejetaient à bâbord dans les vertes concavités des flots.

En dépit de la migraine marine qui déjà m'alourdissait le front, je m'enorgueillissais de mon équilibre sur la passerelle dont les barres touchaient parfois, à droite ou à gauche, la crête des grosses vagues fendues par la proue. Il me séduisait de venir sur le vaisseau des légendes, par la mer terrible, vers ce mirage d'île où dormait à cette heure, probablement, la princesse de mes espoirs. Je me rappelai les métaphores que mes anciens camarades symbolistes et décadents avaient mises en vers libres, au quartier latin. Puis je m'amusai à me croire le Hollandais volant du *Vaisseau Fantôme*. Bien qu'elle grandît progressivement à mes yeux, la longue silhouette de Belle-Ile demeurait trouble dans ses vapeurs blanches et rousses tout illuminées de soleil, comme les écumes de l'Océan, comme la voile brune gonflée à l'avant d'une lourde barque noire que

cahotait la houle. A mesure que nous approchions, d'autres canots pareils apparurent nombreux.

La mer charriait une flottille d'épais bateaux noirs numérotés en blanc, et que poussaient mal les souffles enflant les misaines tannées, semblables à du cuir. A travers les brumes diaphanes il s'en profilait d'autres et d'autres, qui chevauchaient les flots successifs, qui grimpaient sur leurs cimes mousseuses, qui descendaient avec eux, repoussaient du poitrail la résistance des eaux creuses. Rien n'avait dû modifier les formes de ces nefs depuis les temps reculés du moyen âge. Je m'imagine que les Normands avaient, sur de petits bâtiments identiques, exploré les anses et les criques de l'Océan, afin de pénétrer les estuaires des fleuves et de remonter jusqu'aux villes riches. Notre steamer côtoya l'une de ces embarcations. Je pus à loisir examiner les faces rasées des pêcheurs, leurs mines rudes et saures, leurs grimaces invétérées sous les assauts du grand soleil, du vent et de la pluie. Avec le béret, deux portaient encore de longs cheveux blancs. Plus sombres que le reste de l'étoffe décolorée par les lessives, des morceaux neufs étaient cousus dans leurs courts surcots de toile marron. Dix maniaient d'énormes rames aussi longues que leurs mâts et qui frappaient lentement les ondes. A la barre, le patron se tenait taciturne, emprunté vraiment au tableau de tel vieux peintre qui fixa les traits des peuples anciens.

Quand, à travers les vapeurs moins denses, la terre se révéla tout entière, allongée dans l'écume de l'Océan, la distance d'émeraude et d'argent liquide ne tarda plus à se rétrécir. Bientôt nous distinguâmes les cubes éclairés des maisons. Puis une ligne de sapins majestueux se dessina nettement au sommet d'un plateau. Blanches, en bas, deux tourelles élevaient leurs phares au bout des môles : ils embrassaient le port empli de ces lourdes barques. Les mâts innombrables cachaient presque les maisons de la cité maritime, les cheminées jaunes des vapeurs amarrés le long des quais, les roches où s'érigent les remparts angulaires de la citadelle.

Et de mêmes barques en foule se dirigeaient là. Notre hélice rejetait sur elles les flocons du remous que son mouvement produisait. Nous ralentîmes l'allure pour ne pas heur-

ter leurs avirons lents, leurs coques sans beauprés, ni les basses vergues de leurs voiles pesantes. Dans chacune je reconnaissais les types entrevus parmi les pèlerins de Sainte-Anne-d'Auray, ces figures d'autrefois, ces visages glabres des croisades, ces têtes de routiers historiques à qui manquait seulement la cotte de mailles par-dessus les courtes camisoles couleur de buffleteries.

Au moment de pénétrer dans le port, les voiles brunes s'abattaient le long des mâts. Toute cette flotte du moyen âge s'entassait au cœur du Palais, ville pareille à celles de Flandre que Vauban fortifia pour les mousquetaires du XVIIe siècle. Ces matelots du XIVe envahirent la petite cité plantée d'arbres en ligne le long du canal. Je débarquai moi-même pour prendre place, avec mes bagages, dans une voiture à rideaux de cuir, dont le modèle primitif avait été inauguré vers le temps des ligueurs et des huguenots. Cette succession d'images à l'antique, l'anachronisme même de leur mélange me charma comme le décor de ces tableaux primitifs, où, les époques étant confondues, on voit tantôt des soldats byzantins et florentins percer le flanc du Christ sur la croix, tantôt le prince de Troie faire visite au roi de France.

Je me flattai de concevoir que le cadre était littéraire à souhait pour y saluer une belle dame. Conduit par un croquant au chapeau galonné de velours lâches, cet équipage me transporta, selon le trot d'un cheval blond, dans une campagne de blés verts et d'avoines mûrissantes. Un soleil amical se jouait sur la plaine, et faisait, à l'horizon, étinceler la mer. Nous gravîmes des côtes, nous nous enfonçâmes dans des chemins creux tapissés d'ajoncs et de ronces. Enfin, passé un pont, se découvrit, à gauche, le plus délicieux ensemble de maisonnettes roses penchées sur le bord d'une crique profonde. Au bout, derrière un phare trapu et un brise-lames, la surface de la mer lumineuse montait au ciel pâle en frissonnant pour le plaisir des fenêtres ouvertes. Sur les quais, maints pêcheurs bleus sommeillaient devant leurs barques échouées à demi dans le reflux clapotant des eaux. Contre les versants de la crique, des vaches paissaient la lande. Une colline déborde les toits de Sauzon et tend au ciel la croix d'un calvaire. Le bourg s'étage au flanc du terrain dodu.

L'église neuve règne sur une place ombragée par quelques arbres octogénaires, animée par le jeu des enfants. Les façades que nous longeâmes s'ornaient de roses trémières et de fleurs grimpantes. Nous gravîmes une pente semblable à un praticable de théâtre. Nous doublâmes le coin d'un cabaret. Le croquant, après quelques tours de roue, arrêta son cheval contre une barrière de *cottage*. Par la claire-voie je vis resplendir, entre de jaunes tournesols épanouis, nombre de grands lis.

Keryannic était une maison de grès brillant comme le sel. Récemment blanchies, les lignes où se joignaient les moellons lui donnaient un air de propreté avenante qu'attestait aussi la peinture récente et rouge des volets, des portes. Une petite Bretonne accourut, la coiffe au vent, et toute effarée, pour me crier que le docteur n'était pas là.

— Annoncez-lui monsieur Guichardot... oui, Guichardot... l'Iode Guichardot... Il ne connaît que cela... Il me recevra.... jolie fille!

— Monsieur le docteur n'est pas là... Il est au laboratoire...

Elle tendit même le bras à demi couvert d'un fichu de popeline, afin de me barrer le passage. Mais j'ai coutume de joindre mon but, sans me préoccuper des empêchements. Je traversai donc le jardin, sur le flanc de la maison, par la sente qui devait être le bon chemin, puisque ce geste me l'interdisait. La servante protestait, marchait à reculons devant moi. Je m'en tins à la complimenter sur la soie puce de son tablier. Ainsi nous atteignîmes une terrasse étroite embarrassée de parterres et de cactus; elle en dominait une autre plus large, assise sur les rocs à pic que baignait l'oscillation du flot. La rade était pleine de barques à l'ancre.

J'avançais toujours, plaisantant la petite bonne empourprée par l'indignation.

— Qu'est-ce donc? — demanda la voix sévère du docteur.

Et il apparut, au fond de la terrasse, sur le seuil d'une cabane vitrée. A la main il froissait un linge de toilette. En dépit de mes exclamations chaleureuses, il hésitait à me bien accueillir. Je ne suis pas de ceux qui s'en laissent imposer

par un accueil froid. Je marchai vers lui, m'emparai de ses deux mains, de celle même qui gardait la serviette, et je les lui secouai vigoureusement. Je lui proclamai ma joie de le revoir dans une agréable maison, et par un temps si favorable, à la fois lumineux et frais. Je m'informai de ces dames, de leur santé, de leurs plaisirs, avec la meilleure volubilité. Lui me laissa dire, le front soucieux, puis, m'interrompant, il me fit remarquer:

— Je suis avec une malade...

J'avisai, par la porte ouverte, une paysanne empotée dans ses grosses jupes, et qui vint jusqu'à la bonne pour s'écrier en l'admirant:

— Anne-Marie, tu te fais trop belle donc... Est-elle propre, ma fille!...

Et, du regard, elle exigeait que ma mimique l'approuvât. Je souris de telle sorte que la petite ne manqua point de rougir, comme si je lui avais déjà proposé le jeu défendu. Cependant je dis mon intention de séjourner à Keryannic en qualité de pensionnaire, puisque madame Le Guenn avait bien voulu m'y autoriser. Content de se pouvoir débarrasser, le docteur enjoignit à la servante de me conduire au premier étage et de me montrer l'appartement libre. Puis il s'enferma brusquement avec sa patiente, non sans m'offrir quelques excuses à la fois camarades et bourrues... Ces dames étaient sorties.

Dans l'escalier, m'appuyant sur la rampe en vieux bois sculpté et clouté de cuivre, j'assaillis de galants reproches la jeune fille : elle me semblait agréable et fort représentative de la beauté bretonne, s'il en est une.

— Ma belle enfant, — lui disais-je, affectant un langage assez précieux, avouez que vous fûtes pour moi sans bienveillance. Ma physionomie ne vous revenait donc pas? Avais-je l'air de ces courtiers importuns qui pénètrent, de force, chez les gens pour les contraindre d'acquérir une pièce de vin ou une machine à coudre?... Anne-Marie, que je suis désolé de vous avoir paru d'abord un fâcheux personnage! Si nous devons passer ensemble, sous ce toit, quelques semaines, ah! combien il m'eût plu de ne pas vous dégoûter à l'avance!

Anne-Marie restait silencieuse, mais elle souriait, le sang aux joues, et les yeux sournois. Il est de règle qu'user de belles

façons sert le séducteur auprès des caméristes, tandis que faire le butor le met en excellente posture auprès des mondaines. Je me suis rarement départi d'appliquer cette syntaxe infaillible de la grammaire transmise par les Don Juan. La jeune fille me tenta. Elle arborait la coiffe de Pont-Aven, une sorte de diadème fait d'un ruban rose sur lequel se greffent plusieurs brides diverses empesées, recerclées d'une manière élégante et saugrenue. De l'énorme collerette à plis minuscules se dégageait le brun de la nuque. Parmi les cheveux châtains, frisaient quelques bouclettes d'or. Je la considérai mieux que les deux chambres garnies dans le style breton du XVIIe siècle. Les meubles en hêtre massif, patinés à la cire, armés de cuivrures, le balcon sur la rade, ne m'intéressèrent pas autant que la frimousse naïve et hâlée de ma conductrice, que son cou dénudé par la guimpe basse, que ses gestes nerveux. Bien entendu, je continuai de lui tenir des discours empreints d'une exquise politesse. Je n'ignore pas qu'elle en fut ravie.

Mais la bagatelle m'importait peu. J'avais écrit à Paris une vingtaine de lettres pour recueillir des renseignements sur Le Guenn, auprès de ses collègues et de nos anciens camarades. Avant qu'il eût le loisir d'organiser un trompe-l'œil, je désirais me rendre un compte exact des effets produits par le sérum. Redescendu, je m'introduisis aussitôt dans la cabane à vitrages qu'Anne-Marie nommait respectueusement « le laboratoire ».

— Espérez! — répondit la paysanne à une appréhension de son médecin. — Ça passera, puisque je vais, que je viens. Depuis la Saint-Jean, est-ce que j'ai eu de mes étouffements?... Que non, donc! Si je m'engourdis, vous me piquerez avec la petite seringue, comme vous avez piqué ma fille, qu'elle était si bas, si bas... et que la voilà bien guérie du typhus!

Avec l'orgueil naïf du rustre qui sait une chose, elle m'adressait aussi les phrases, dans l'intention de m'instruire. N'eût été mon débarquement impromptu, j'aurais pu soupçonner une adroite comédie. D'ailleurs je demeurai sur mes gardes.

Lui s'éplorait presque :

— Marie-Anne, je vous assure qu'il faut vous soigner. Ce n'est pas la fièvre typhoïde qui vous menace, vous : mon sérum ne vous soulagerait pas. Vous êtes tous les mêmes... Vous ne croyez à la maladie que le jour où elle vous couche à terre... Voilà le dynamomètre : serrez ferme... Il y a progrès, mais un tout petit progrès... Vous saisissez : un tout petit progrès... Nous allons l'inscrire sur la courbe.

— Hé donc! monsieur Le Guenn, il y a du progrès...

Et Marie-Anne se mit à rire, montra ses gencives édentées parmi les rides de sa vieille face rugueuse. Debout dans sa robe aux galons de velours lépreux, elle hochait la tête et les banderoles de sa coiffe resplendissante.

Le Guenn simula l'étonnement de constater là ma présence, alors qu'il ne m'avait pas convié. Je feignis de ne pas comprendre; je vantai bien haut la propreté de l'appartement, le balcon, le style du mobilier. Ensuite je déclarai mon désir de louer au prix que madame Le Guenn m'avait laissé entendre : quinze louis par mois.

Il accepta tout de suite, mais sans joie évidente, malgré sa phrase de complaisance ; et il invita la bonne à faire monter mes bagages.

Je voulus mettre la main sur le flacon qu'il me désignait comme de sérum nouveau. Son geste défensif m'écarta résolument. Il avait pu, m'expliqua-t-il, en fabriquer seulement très peu, dans les conditions déplorables où il se trouvait, au fond de la Bretagne et en possession d'un laboratoire mal organisé. J'avais déjà supputé la gêne que dénonçait l'agencement de cette ancienne buanderie. Plusieurs caisses d'emballage contenaient les cobayes et les lapins d'expérience, qui ruminaient sur des carottes flétries.

— Il te faut acheter huit ou dix chevaux, les immuniser, et en tirer la quantité de sérum nécessaire à des expériences définitives, — commandai-je.

Il se contenta de secouer la tête, et de faire la moue. Toutefois il voulut me donner le change.

— Pour établir la théorie, la seule chose qui nous amuse, nous, ces bestioles me suffisent. D'ailleurs, j'ai pu traiter quatre cas de typhus. J'ai guéri la fille de cette bonne dame,

celle qui vous a montré les chambres. Les résultats sont plutôt encourageants. Voici les courbes. Regardez.

Je jugeai les quatre courbes également satisfaisantes. A travers les cases du carton jaune, leurs lignes brisées zigzaguaient depuis les chiffres des températures hautes jusqu'à ceux des températures normales, avec des reprises lentes de la fièvre, puis de soudaines rémissions, dès que le sérum avait été administré, comme le signifiaient les gros points rouges.

— Il ne faudrait que trois cents observations pareilles, approuvai-je, pour que ta théorie devînt une création pratique...

— Malheureusement, je ne puis encore fabriquer de sérum en quantité nécessaire...

— Oui : je le vois bien....

Il se laissa pâlir parce que mon regard inspectait les murs lépreux de la buanderie, son fourneau fêlé, le secrétaire d'acajou démodé, taché, éraflé, les tablettes de sapin cru supportant des bocaux et des bouteilles pharmaceutiques, des livres médicaux, des brochures en piles. Alors, pour cacher sa confusion, il rédigea l'ordonnance de la paysanne, et la lui tendit :

— Voilà votre ordonnance, Marie-Anne... Vous boirez cette potion : une cuillerée, dix minutes avant chaque repas... Revenez après-demain...

— Oh ! j'ai mes pommes de terre à arracher, après-demain... Je ne peux pas venir avant dimanche, donc !

— Vrai ?... Il faut cependant que j'observe les effets de la médication... Eh bien, j'irai chez vous... s'il le faut !... Quinze kilomètres ! Et de mauvaises routes pour la bicyclette.

— Pas si mauvaises donc !

— Ça ne fait rien, j'irai tout de même. Vous pourriez prendre un peu de fièvre. Je dois surveiller ça de près... Au revoir, Marie-Anne, embrassez vos petits pour moi.

— Merci donc, monsieur Le Guenn... Si je ne suis pas à la maison après-demain, je serai aux pommes de terre... Vous me trouverez bien toujours...

— Sans doute !...

— Je passe par la cuisine : je vais dire au revoir à ma fille...

Et la rustaude ramassa deux paniers, une paire de galo-

ches, s'en fut au gré de sa démarche pareille à celle des canes, dans le roulis de ses grosses jupes. Je ne pus m'empêcher de dire :

— Tu en as, mon vieux, de la bonté!... Comment! tu vas courir au diable, et dans les champs, pour tâter le pouls de cette dondon? Elle se moque de toi, la bonne femme!... Je parie que tu vises à la députation, toi, pour quand tu feras liquider ta pension de retraite?

Il se récria. Certes non, il n'avait pas l'intention de négliger ses travaux pour se mêler aux manœuvres de la politique; certes non, bien qu'il fût condamné sans doute à quitter la marine. Deux fois il avait dû renoncer à son tour d'embarquement. Une faiblesse générale l'affligeait, consécutive du typhus qu'il avait gagné dans les hôpitaux de la Vera-Cruz, en soignant les matelots du *Surcouf*. Le conseil de réforme ne finirait-il pas, quelque jour, par prononcer sur le sort d'un marin incapable de servir à bord des croiseurs?

Il m'interrogeait en savonnant ses mains dans une petite fontaine de zinc clouée au mur avec sa cuvette et sa coquille.

— Mais alors cela ne te vaut rien de courir la campagne à bicyclette par tous les temps! Tu devrais d'abord guérir ta cachexie... Il y a des remèdes connus, sapristi!

Il ricana :

— Oui, cesser tout travail, un an ou deux. Séjourner sur les montagnes de l'Engadine. Promenades en voitures. Bannir les soucis, abandonner toute préoccupation intellectuelle. Être végétatif, et millionnaire.

— Et il y a des sots pour prétendre que la fortune ne fait pas le bonheur!... D'abord elle procure la santé.

— Bah! — fit-il en plaisantant, après un silence. — J'achèterai une bouteille de Régénérateur Guichardot! Et je boirai la fin de mes misères... A propos, j'ai vu des affiches sur tous les murs de Nantes, de Quimper, de Lorient, de Vannes... Il y avait peinte dessus, une cocotte qui soulevait des haltères monumentales, tandis qu'un vieux monsieur retroussait la pointe de ses moustaches!

— Un symbole, un pur symbole!...

Je flairai qu'en nommant le Régénérateur, il essayait

d'apprendre si la Compagnie des Produits pharmaceutiques l'aiderait. Je crus devoir détourner la conversation :

— Perdrot, notre vieil ami Perdrot, tu te rappelles? l'ingénieur en second des services sanitaires... Oui... Perdrot m'a dit que ta belle-mère t'avait légué des immeubles.

— Cette maison, tout simplement, et quelques arpents épars dans l'île.

Il réfléchit pendant que je bourrais ma pipe. Nous nous promenions entre les fleurs de la terrasse. Soupirant, il confessa :

— Je me suis marié jeune. J'avais une théorie... J'ai toujours aimé les théories... Donc, j'avais une théorie : je ne voulais pas épouser une dot; je ne voulais pas être de ceux que leurs femmes entretiennent..., moi !

Il me regarda fixement aux yeux. Pensait-il humilier ma conception positive de la vie? Je me hâtai de le détromper :

— Quelle naïveté!... Et tu as imaginé qu'on t'en saurait gré?... Ha! ha! la bonne blague !

Je ris; je lui frappai sur l'épaule. Son visage se crispa.

— Oui, oui, — fit-il, — je sais : ces idées-là n'ont plus cours. Que voulez-vous! je fus l'élève de mon grand-oncle, le vice-amiral Le Guenn, un homme à principes, un homme de la Restauration, un catholique fervent qui avait lu toutefois Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre...

— Je vois ça d'ici... Une bonne tête d'ancêtre!... Voilà ce qu'on appelle une solide éducation. Il t'a enseigné à t'admirer noble et généreux... Il t'a accoutumé à te voir debout, en bronze immortel, sur un socle définitif... Et toi, pour t'admirer noble et généreux, homme pourri d'orgueil, tu as gâché deux existences : celle de ta femme, la tienne. Mon pauvre vieux !... Elle en est à prendre des pensionnaires, ta femme...

— Nous en sommes à prendre des pensionnaires..., mais oui!

Il me regarda de telle sorte que je m'attendis à des injures. On ne m'intimide pas. Nous étions arrêtés devant la porte-fenêtre qui mène au salon de Keryannic. Je le pris à la taille, avant de franchir le seuil, par un geste camarade qui lui fit frissonner le dos. Je savourai le triomphe de penser : « Cet homme m'appartient, à moi, Guichardot. »

Nous nous installâmes dans les fauteuils d'une salle Louis XIV qui ne manque pas de galbe. Le Guenn était tout menu dans le large meuble fait pour les habits des mousquetaires et les perruques amples des courtisans, qu'attira dans ces lieux la fortune légendaire du surintendant Fouquet. Mon hôte passa les mains sur sa figure, puis déclara, d'une voix méprisante :

— Il faudra bien que je lance aussi mon Régénérateur Guichardot. Ce sera le Sérum Le Guenn!... Voyons : ça peut t'intéresser, toi, l'agent des Produits pharmaceutiques...

Il daignait enfin me tutoyer.

Je me carrai dans le meuble antique. Sur mon genou droit, je ramenai ma jambe gauche pliée, en saisissant le bas de mon pantalon pour l'empêcher de glisser. Après deux ou trois bouffées de pipe, je réduisis sentencieusement à peu de chose les illusions qu'il bâtissait sur sa trouvaille. Le conflit entre notre commission des comptes et notre conseil d'administration m'obligeait à la réserve.

— Qu'un médicament soit bon ou mauvais, — lui représentai-je, — cela n'a qu'une importance relative. Avant tout, il est nécessaire que la fabrication ne coûte rien ou à peu près, si l'on entend gagner : les pharmaciens exigent des remises énormes. Toi, je te vois venir. Tu es un orgueilleux. Tu leur vendras un liquide composé avec des éléments de choix. Et tu ne joindras pas les deux bouts... D'ailleurs rien à faire sans publicité. Or une chronique de réclame scientifique, dans un grand journal de Paris, se paie cinq ou six mille en première page, la seule dont le texte convainque le public ; trois mille en seconde, dont les articles ne valent que pour réveiller les souvenirs d'une clientèle préalablement avertie. Et il convient de louer à ce prix les colonnes de six ou huit gazettes lues par le public riche et soucieux de ses maladies.

— Il n'en faut pas tant! — s'écria-t-il. — Les résultats de mes expériences seront prodigieux dès que j'aurai pu fabriquer mon sérum en quantité convenable.

— Le monde ne s'occupera guère de tes résultats, mon petit, s'il les ignore. Et, sans publicité, il les ignorera. Tu inventerais l'eau de Jouvence, eh bien, sans publicité, ça ne rajeunirait pas dix vieilles drôlesses.

— Pardon, pardon : l'Académie de médecine discutera mes notices. J'en rédigerai trois. Et les procès-verbaux seront communiqués aux publicistes.

— Les journaux les inséreront si tu paies. Si tu ne débourses pas... bonsoir !

— Quand ils apprendront qu'il s'agit de sauver des existences par milliers...

— Des milliers de vies, qu'est-ce que ça fait aux administrateurs des quotidiens?... Penses-tu qu'ils vont gâcher leur affaire en recommandant un produit gratis ! Des milliers de vies !... Ah là là ! ce qu'ils s'en moquent.

— Pourtant, ce ne sont pas des cannibales !

— Ce sont des calculateurs ! Ils possèdent un prospectus. Ils en louent les colonnes au plus offrant. Ils ne veulent pas avilir leur marchandise en la donnant pour rien... Des milliers de vies? Bah !... S'ils sont très philanthropes, peut-être toléreront-ils que l'on publie, là-dessus, dix lignes en troisième page, entre une convocation de réservistes et les rabais concédés par le chemin de fer P.-L.-M. aux voyageurs qui prennent des billets circulaires pour visiter les régions du Midi. Personne ne lira ça... Vois-tu, mon vieux, pour lancer ton sérum, ça coûtera cent mille francs net.

— Je ne vous savais pas l'ami des exagérations.

Il oubliait encore de me tutoyer.

Je secouai la tête, puis j'analysai la somme, chiffre à chiffre. Évidemment, à mes démonstrations il ajoutait peu de foi. Elles l'attristèrent cependant. Il examina les ongles de ses mains longues et impatientes. Soudain il fit le narquois, et me dit à brûle-pourpoint :

— Je commence à me figurer que tu n'es pas venu seulement ici pour respirer l'air du large et renouer nos relations d'étudiants...

Il entendait, par là, que je majorais le péril de l'entreprise, afin de lui faire accepter les propositions de notre Compagnie, à son désavantage. Je me retranchai derrière des réticences.

— Tu es trop malin, toi !... Eh bien, non, en ce moment nous restreignons plutôt le cercle de nos affaires... Quel est ce portrait?

Je devins obstinément curieux de connaître le nom d'un

grave monsieur peint en uniforme. C'était le père du docteur, le capitaine de frégate Le Guenn, tué jadis par les Pavillons Noirs. Un autre, dont les épaulettes brillaient sur un fond de mer, avec vaisseaux de ligne lâchant les feux de leurs bordées contre les fortifications d'un roc fumeux, c'était l'aïeul maternel du docteur, le contre-amiral de Kerladan. Il assistait à la bataille de Navarin.

— L'indépendance de la Grèce?... Oui..., — ricanai-je en me levant, — de la politique d'opéra... Voilà, mon petit! tu as trop de militaires dans l'atavisme pour rien entendre aux affaires... Ainsi, moi qui les réussis, on m'a réformé pour la vue: tout à l'heure je vais prendre mon fusil et t'abattre, dans ce vol de mouettes, quatre bêtes sur cinq visées.

Il se planta debout, les mains dans les poches de sa culotte de cycliste; il me dévisagea, railleur et rude:

— Oui, tu es un homme de l'époque, toi... A présent, je vais te montrer la maison.

Maintenant il me tutoyait sur un ton d'impertinence.

Quand nous fûmes au vestibule qui s'ouvre sur le jardin, devant la route, nous rencontrâmes madame Le Guenn. Ses mains, gantées de filoselle, supportaient des poireaux, une langouste et un livre d'heures. Elle sortait de l'église. Sa joie fut extrême de me saluer. Elle appréciait la venue d'un pensionnaire qui verserait quelque argent au ménage. Elle appela la jolie servante, l'embarrassa de ses emplettes culinaires, détacha son chapeau en paillasson noir, et nous poussa dans le salon.

— J'ose espérer que le pays vous plaira... Que pensez-vous de notre vue?

— Mais je n'ai pas encore bien regardé...

C'était vrai. Le docteur et ses pauvres astuces m'avaient trop diverti pour que j'eusse pu contempler tranquillement le décor. J'ai toujours préféré le spectacle des hommes et de leurs passions à celui des paysages sublimes. Seulement alors je remarquai la féerie singulière. C'était le retour de la pêche. Aux cent mâts des barques ancrées sous la terrasse, se déployaient, se gonflaient les fins tissus bleus des filets à sardines, canevas diaphanes derrière quoi transparaissaient la mer d'émeraude laiteuse, et le cap abritant la rade pleine

de cris joyeux. Des pêcheurs s'appelaient, débarquaient, escaladaient les éboulis de rocs, avec leurs paniers de poissons luisants. Aux balcons des maisonnettes roses, pourvues de jardinets, leurs femmes et leurs filles questionnaient sur la pêche. D'autres filets d'azur étaient encore hissés vers les cimes des mâts, pour s'enfler et flotter au vent contre les clartés du ciel. On eût dit que cette flotte de théâtre allait tout à l'heure emmener, vers les îles légendaires, des équipages de sylphes et d'ondines, si la brise soufflait plus dans ces voiles translucides. Entre les nuages de neige, le soleil se jouait, se cachait, ressuscitait, animait, par des alternatives d'ombres douces et de lumières intenses, l'étendue variée des eaux et les ailes battantes des goélands.

— J'aimerais beaucoup chasser de ces volatiles, madame, — souhaitai-je, oublieux du panorama, car leur essor encerclait la haute bouée rouge fixée sur un récif, à notre gauche. — Est-ce que votre mari tire bien ?

— Oh ! nous n'aimons pas voir les oiseaux agoniser tout sanglants.

— Moi, je ne m'occupe pas des oiseaux. Je m'occupe de mon adresse.

— Oui, ma chère, il s'occupe d'accroître son adresse, sa force, sa personne, fût-ce au détriment de la vie universelle.

— Mais oui : la sensibilité atrophie la vigueur parce qu'elle limite les énergies de l'action. Elle nous rend pitoyables, peureux, infirmes d'âme... N'est-ce pas votre avis ?

— Non, oh ! non, — dit courageusement madame Le Guenn. — Je crains mon égoïsme ; je refuse de vivre en lui obéissant.

— Vous allez pourtant nuire à la langouste achetée par vous ce matin pour être cuite et mangée !...

— Nous cédons à la nécessité de nourrir notre corps... Ce n'est pas un meurtre inutile.

— Et moi, je cède à la nécessité d'accroître mon adresse, en l'exerçant sur des bêtes dont la chair est insipide. Prouvez-moi donc, chère madame, qu'il est permis de nourrir le corps, cette humble matière, et non pas d'accroître son adresse, cette qualité spirituelle. Vous donnez le pas à la matière sur l'esprit. Ce qui est discutable.

— Vous raisonnez comme un diable logicien ! — répondit-elle en riant avec tristesse.

Mais elle se trouva sans riposte. Nous rentrâmes, et nous nous assîmes dans le salon. Son mari regardait fixement mon fauteuil. Je m'aperçus de la cendre qui, tombée de ma pipe, souillait le lampas du siège. Je m'excusai en chassant, de mes pichenettes, cette poussière de feu mal éteint.

— N'ai-je rien brûlé?... Non. Je serais navré. Cette étoffe vaut bien quarante francs le mètre.

— Cinquante, monsieur, — rectifia madame Le Guenn. — Nous l'avons fait tisser autrefois dans une fabrique de Lyon, tout exprès, sur un vieux modèle breton.

— C'est cher et trop précieux pour les fumeurs, — décidai-je, agacé, car j'ai l'horreur d'un certain luxe qui contrarie nos aises par les soins qu'il exige.

Madame Le Guenn perdit de sa gaieté. Doucement, elle m'avertit qu'à l'ordinaire le docteur fumait sur la terrasse. Je rabattis cette prétention de me le faire imiter. Puisque je payais pension, j'étais libre de choyer mes manies. Je répondis, assez brutalement, en homme qui veut dicter le ton de son protocole :

— Moi, j'aime à fumer à l'intérieur, dans un bon fauteuil où l'on s'étale bien... Ça ne vous gêne pas ?

Les yeux effarés, elle m'autorisa. Je n'ai jamais consenti à modifier mon caractère en abdiquant quelques-unes de mes habitudes essentielles. Elles l'entretiennent en vigueur. Bien remplir un fauteuil, la pipe en bouche, cela me confère, auprès des personnes timides, une majesté dont il est bon que je me flatte, si j'entends persévérer dans ma confiance en moi. Voilà des règles auxquelles je ne saurais déroger, quelles que puissent être ma compassion et ma sympathie pour ceux qui souffrent de mes licences.

Devant passer plusieurs semaines chez les Le Guenn, je souhaitais tout d'abord établir les bases certaines de nos relations. Il seyait qu'ils les approuvassent en se résignant à ne les point critiquer. Ainsi j'avais su, durant cette première heure, dissuader l'un de me rabattre les oreilles avec son espoir de commandite, et démontrer à l'autre que je comptais jouir de mes commodités en son logis. Car je tiens pour indispensable

d'épargner tout avilissement, fût-il commandé par la stricte courtoisie, aux manières dont l'usage trempe nos facultés de victoire. Être trop poli, c'est s'accoutumer à la concession, à la lâcheté, à l'hypocrisie, à toutes les faiblesses qui, lentement, débilitent notre esprit d'agression, de supériorité. Au contraire, l'arrogance impose à ceux obligés de la subir une avantageuse idée de nous, si véritables que soient leur haine secrète et leur rébellion contenue. Ma force réside en ceci que je sais ne m'apercevoir nullement des reproches insinués par voie d'allusion, ou masqués par un air facétieux. J'ai toujours affecté la sottise là-dessus. Je ne comprends rien, à demi-mot, de ce qui peut m'être hostile; et, comme il y a peu de gens assez courageux, ou assez mal élevés, pour employer la colère, je demeure presque toujours maître du terrain.

Déjà je l'étais à Keryannic. Ayant demandé la permission de faire quelque toilette avant le déjeuner dont je critiquai l'heure tardive, je montai dans mes appartements. Anne-Marie avait débouclé les valises. La chaleur était grande. J'hésitai à revêtir le pyjama de soie bleue que j'endosse chez moi par de telles températures. Cela choquerait, sans doute, les dames. Mais ne convenait-il pas de les choquer afin de leur découvrir combien je suis un mauvais esclave? Madame Le Guenn ne se risquerait point à me froisser en me priant de changer mon costume, puisqu'elle attendait de moi la manne de ma bourse; espérant la commandite, le docteur réprimerait son irritation : je pouvais me conduire en goujat impunément. Restait madame Élisabeth de qui les sympathies étaient à conquérir. Cette désinvolture lui semblerait-elle d'un maître, d'un homme simple, ou d'un malappris? A ma faconde de lui laisser la première de ces opinions ! Il me plaît d'aborder l'obstacle difficile. Volontiers je me compare à un cheval joyeux qui fait sauter la terre en la frappant de ses sabots et qui se lance au hasard par-dessus les haies, les ruisseaux, les barrières ; — surtout par-dessus les barrières.

Ayant quelque peu compensé l'indécence de cette tenue par un parfum rare et coûteux dont je m'aspergeai, ayant divisé ma chevelure par une raie mathématiquement droite, ayant rasé de près mes joues et mes lèvres, ayant poli mes ongles avec des pâtes merveilleuses, ayant fourré mes doigts dans mes

bagues les plus somptueuses et mes pieds dans des souliers de daim blanc, ayant fermé la camisole du pyjama, sous le menton, par une épingle à tête de saphir, je jugeai mon apparat satisfaisant. Lorsque la cloche eut sonné pour la deuxième fois, je descendis. Fier d'une musculature très appréciable sous l'étoffe légère, je pensai que l'esthétique de madame Élisabeth s'intéresserait à l'harmonieuse construction de ma personne herculéenne. Mon masseur, les prévôts de ma salle d'armes, et mon ami Lantheaume, le sculpteur d'athlètes, m'ont, à ce propos, nanti de vanité. J'omets les suffrages des demoiselles professionnellement aimables.

Madame La Revellière fut la plus vexée parmi les convives réunis au salon : lorsque j'eus avancé, en guise d'excuses, que les voyageuses admettaient le pyjama, à la table des paquebots naviguant sur la mer Rouge, la vieille dame salua sèchement, n'essaya même point de sourire, et se remit à feuilleter un album. Sa bru me toisa, de la tête aux pieds, fort insolemment, à travers le face-à-main. Pour limiter à un seul jour le privilège que je réclamais, elle déclara que les gens mûrs, fatigués par la secousse de la mer, avaient droit à toutes les indulgences. Je tentai de surprendre l'assentiment de mademoiselle Gilberte. Droite et osseuse dans un costume de flanelle beige, elle-même aussi roide que l'empois de son col marin, elle finit par répondre que je ressemblais aux Chinois des livres illustrés. Ce qui permit à madame Le Guenn de convertir en plaisanteries sa mauvaise impression. Son mari blêmissait. Elle se hâta de rétablir la conversation interrompue par mon entrée. La fillette avait lu quatre tomes de mémoires historiques depuis une semaine : cela comblait d'admiration l'assistance. Madame Élisabeth remercia chaleureusement le docteur d'avoir inculqué le goût de la lecture à une enfant jusqu'alors trop peu curieuse des ouvrages graves. Et madame La Revellière, de sa voix virile, renchérit. Je me sentis presque gêné. Anne-Marie annonça que madame était servie. Nous passâmes, sans offrir le bras, sur la terrasse, où le couvert étincelait à l'ombre d'une tente.

Pendant ces quelques minutes, j'avais seulement examiné les splendeurs physiques de madame Élisabeth. L'air moqueur du visage trahissait la ruse perpétuelle de son génie.

Les goguenardises de ses yeux malins signifiaient : « Il veu nous étonner par son insolence ! Tactique assez banale ! » Au demeurant, je ne voulais pas souffrir de la chaleur... Je m'assis à la droite de madame Le Guenn, qui me séparait de Gilberte. Devant moi, la jeune veuve s'installait à la gauche de notre hôte, madame La Revellière occupant la place d'honneur.

On commença de manger en silence. Je sentis que les convives étaient fort mécontents de moi. Pour rompre la glace, je rappelai que, jadis, j'avais eu l'avantage de souscrire à un banquet d'économistes présidé par feu M. La Revellière. Il venait d'obtenir alors que la Chambre prodiguât les primes au sucre exporté. Madame La Revellière se rengorgea, fière de son fils. Je m'évertuai dans mes louanges. Je démontrai comment, grâce à cette initiative, quelques-uns de nos raffineurs avaient empoché trois cent mille francs de bénéfice net, par année, en vendant leurs produits très cher ici, et à moitié prix sur les marchés des Iles-Britanniques. Aussi les Anglais avaient-ils, avec nos sucres picards et nos fruits normands, fabriqué des confitures et des compotes à bas prix. Transportées en France, ces marchandises supplantaient naturellement celles de nos épiciers nationaux, preneurs de sucre cher, et qui, par cet achat, acquittaient l'impôt indirect destiné au paiement des primes... Je m'étendis sur les procédés ingénieux de cette combinaison, où personne n'avait perdu que le populaire en sucrant son café et en mangeant sa gelée de groseille. Le docteur ne put s'abstenir de remarquer qu'en cette affaire la patrie avait moins gagné que les gros raffineurs du Nord.

— Et que leurs députés ! — ajoutai-je. — Ces braves industriels les firent constamment réélire par leurs ouvriers, par les cultivateurs, dont les usines acceptaient ou refusaient les betteraves selon les votes soupçonnés. Aussi parlementaires et raffineurs avaient-ils organisé le banquet La Revellière, afin d'offrir au fils de madame une médaille d'or... En ma qualité de chimiste expert, préposé à l'analyse des pulpes et des jus de betteraves, je faisais partie du comité. La médaille nous coûta trois cents francs au total. Je me souviens d'avoir versé vingt francs.

— Oh ! je puis vous les rendre ! — s'écria madame La Revellière, furieuse et feignant d'ouvrir la bourse d'argent suspendue parmi les bibelots de sa trousse.

— Vous raillez, madame !... Vous raillez !

J'imitai le geste comique de celui qui, dans une scène de vaudeville, écarte les présents de quelque Artaxercès.

— N'oubliez pas, Élisabeth : monsieur a donné vingt francs...

— Oh ! oh ! monsieur a donné vingt francs — reprit Gilberte, — pour la médaille qui est dans l'écrin violet... Oh ! oh !...

— Ah ! monsieur, — sourit madame Élisabeth — voilà bien une chose dont je vous saurai un gré éternel... Touchez là.

Par-dessus les verres, elle me tendit sa main fluette, veinée, délicatement habillée de bagues légères, de perles, d'opales, de petits brillants. Je lui serrai le bout des ongles avec gentillesse. Ne lui avais-je pas prouvé que je méritais d'être craint ? J'ai toujours eu le triomphe jovial et point rageur. Évidemment, les deux veuves, la vieille et la jeune, pestaient contre mon audace. Au fond d'elles-mêmes pourtant, elles apprenaient qu'un maître vivait là.

Je continuai ce manège de m'imposer. Sans hardiesse, poli, concentré, amer, et toutefois bienveillant, Le Guenn n'était pas homme à m'indiquer la porte. Il n'ignorait pas ma réputation d'escrimeur, ni qu'une dispute eût entraîné des suites dangereuses, où se fût prouvée, d'une façon plus objective encore, son infériorité devant moi. Je pus avancer mes affaires. D'ailleurs mon art consiste à blesser pour marquer ma force, et à répandre aussitôt sur la blessure le baume de ma bonne humeur, afin de fournir à mon adversaire une excuse d'être lâche, un prétexte de ne pas riposter.

Aussi je me mis à exalter la science de mon hôte, à rapporter les paroles élogieuses de la paysanne, en y applaudissant avec tous les bruits des adjectifs sonores. Je demandai à sa femme comment il avait sauvé la servante Anne-Marie, ce dont la fidèle épouse me fut reconnaissante, dans l'espoir d'aider, par son explication, au contrat de commandite. En même temps, je posai quelques jalons sur le chemin du vice où je désirais que se promenât bientôt, en ma compagnie, la

petite femme de chambre. Mes périodes les plus fleuries chantèrent sa figure, sa promptitude, l'intelligence de ses regards pour deviner ce qui manquait à chacun, puis sa dextérité pour y pourvoir. Le contraste entre la brutalité des phrases que je destinais aux convives et celles que je décernais à la servante l'enorgueillit. Elle se dit que, même devant le monde, je ne pouvais soumettre l'exubérance de mes sentiments, tant ils étaient sincères.

Ensuite Gilberte reçut mes hommages. Je lui demandai quelques-unes de ses épreuves photographiques. Touchée de mes attentions, elle consentit à émettre des syllabes articulées. Quelques mots, une phrase même, furent substitués à ses monosyllabes des premiers moments. Elle alla jusqu'à me confier que la mieux réussie de ses épreuves représentait sa mère, avec le docteur, en haut de la falaise, et toute la baie de Sauzon, toutes ses roches géantes, toutes ses anses, tous ses gouffres, jusqu'à la Pointe des Poulains... Je la félicitai, l'assurant que le plus difficile en photographie, est, à coup sûr, de fixer les délicatesses d'un paysage marin. Quant à madame Le Guenn, pour la ravir je lui rappelai la foule innocente et mystique de Sainte-Anne-d'Auray; je discutai la date approximative qu'évoquent les barques lourdes, les voiles semblables à du cuir, et les vêtements de toile tannée en usage parmi les pêcheurs.

Sans rien négliger de ces copieuses flatteries, je persévérai dans mon œuvre de domination. A table, j'aime manger sans contrainte. Il m'est désagréable de perdre quelque peu d'une bonne sauce. En dépit des règles, je pique la mie au bout de ma fourchette: j'éponge ainsi le fond de la faïence avant d'engloutir la mouillette. Ce jour-là, des crevettes garnissaient un plat. Elles me parurent fraîches. Je m'en accordai beaucoup. J'accaparai le beurre, dont le morceau presque entier glissa dans mon assiette. Je malaxai les bestioles et la motte, sans pudeur, sous les regards outragés de l'assistance. Le face-à-main de madame Élisabeth se braqua sur mes manœuvres. J'entendis Gilberte murmurer le nom de Gargantua.

— Les gourmets américains ne mangent pas les crevettes autrement, — déclarai-je. — Ils appellent ça : *shrimp-toast*. Madame vous devriez faire comme moi. Parole d'honneur,

c'est excellent! On prend un bon morceau de beurre... Un bon morceau! Et avec la fourchette on écrase les crevettes dedans, sans ôter les têtes... Comme ça... Madame, faites comme moi : vous m'en direz des nouvelles!

— J'aime mieux non. Ça ne vous désoblige pas?... — me répondit madame Élisabeth. impertinente.

— Oh! vous êtes libre. Vous êtes libre! Seulement, pardonnez-moi, vous ne savez pas ce qui est bon. Avec une tartine au fromage fondu saupoudré de chapelure, c'est l'ambroisie!

Madame La Revellière s'indigna tout à fait :

— Le fromage fondu! Mais ça empeste!...

— Vous trouvez?... Tant pis pour les nez fins... A New-York, les pauvres diables déjeunent avec ce parfum, à la porte des bars, sans avoir besoin d'y entrer; je vous le jure!...

Gilberte ne put s'empêcher de rire; ce qui nous réconcilia. Nous parlâmes de la gastronomie chez les anciens et les modernes. On cita les lamproies engraissées avec des esclaves vivants : c'était obligatoire. De la sorte, mes goûts et mon individu furent exclusivement l'objet des propos durant ce premier repas. Après le dessert, je voulus du café froid au lieu du café chaud que chacun humait. Ainsi fut-il nécessaire de s'occuper de moi, de me servir à part, de m'interroger sur cette bizarrerie. Je demeurai le personnage, tandis que ce pauvre savant de Le Guenn et les deux veuves parlementaires n'avaient qu'à m'entendre, à m'applaudir tout haut, à me blâmer tout bas.

Rien ne vous donne de l'autorité sur les gens comme ces façons. Dans toute compagnie où je suis inconnu, je commence par insister sur la particularité de mes habitudes gourmandes. Tantôt je retourne mon verre vide sur la nappe et je déclare à mes voisins que je me prive de boisson, crainte de trop engraisser. Tantôt je refuse tous les mets en accusant leurs sauces de provoquer la dyspepsie. Presque toujours je sollicite les domestiques de m'apporter une chose spéciale : tartines grillées, œufs, biscuits, quand les autres mangent du pain ordinaire, des ragoûts ou des crèmes. Présente-t-on des fruits frais? Je prie qu'on me les échaude. Ces exigences agacent un peu mes hôtes, mais les obligent à me satisfaire,

Aussitôt je fais le monsieur qui se permet d'être impudent, et qui, sans doute, se le peut permettre, pour des raisons secrètes mais certaines. On attend que je révèle les mérites qui m'ont autorisé à me différencier du vulgaire, et à prendre la coutume de l'importuner délibérément. Cela prépare les convives à la déférence envers moi. Le soin de paraître goujat ne peut dénoncer, chez celui qui s'en targue, que l'habitude d'être assez puissant pour imposer à tous sa grossièreté.

Si fine que soit madame Élisabeth, je lui en fis accroire. A la fin du déjeuner, elle devint, pour moi, curieuse, attentive, malveillante et jalouse. Or la jalousie implique la reconnaissance d'une force supérieure. J'étais, à son avis, une force détestable, mais supérieure. Elle estimait judicieux de me railler, en apparence, et de me craindre au fond. Le contraste entre ma désinvolture et mes élégances, entre les excès de mon sans-gêne et les ressources de mon savoir, l'inquiétaient. Fatalement elle pensait à moi.

Tout l'après-midi, comme la chaleur empêchait la promenade, je parlai allègrement de Nietzsche, de sa doctrine, des méprises qu'elle suscite; je multipliai les citations. Le Guenn, qui devait, jusqu'alors, régenter l'intelligence du groupe, fut réduit au silence : il ignorait trop Nietzsche. Madame Élisabeth espéra s'instruire sur ce moraliste sans avoir à lire attentivement de lourds volumes germaniques. M'écouter lui plut. Je me félicitai de la tenir près de moi, patiente et sage, dans un fauteuil d'osier, sur la terrasse. Brunie par le soleil des plages, sa face n'en éclairait pas moins sous le turban de cheveux châtains qui couronnait son front lisse, et se terminait, au-dessous de la nuque, par une torsade à reflets de cuivre.

J'assistai au spectacle de sa grâce multiple et une. Elle me représenta ce que jusqu'alors je m'étais imaginé de Sémiramis, je ne sais pourquoi : une femme plutôt grande et de proportions nobles, embellie d'une taille longue, d'une gorge robuste, de hanches sèches et de jambes chasseresses. Bien que le temps normal de son deuil fût écoulé depuis un an, madame Élisabeth portait encore des robes simples et sombres que je comparais aux simarres violettes de cette reine illustre. Les colères brèves et vite réprimées, que lui valurent mes

petites offenses, coloraient ses joues de brusques rougeurs délicieuses à voir, et qui rendaient ses yeux hardis. C'étaient des moments précieux pour un admirateur.

Je formai le dessein de lui paraître une sorte de barbare sarcastique mais à demi policé, un cynique louable pour ses franchises téméraires. Cela durerait quelques semaines. Certain jour, à l'instant propice, au milieu d'une conversation banale, je me changerais, tout à coup, sans une phrase préparatoire, en conquérant subit, brutal et implacable, de son corps épouvanté. Dès lors pourrait-elle échapper à sa honte intime si elle ne restait point ma maîtresse?

En quarante-huit heures je m'assurai du prestige dans la maison. Le docteur fut le premier à s'accommoder de la chose. Quelles qu'eussent été ses répugnances à mon égard, il donna l'exemple de souffrir mes manières et ma faconde. Au reste, il se confina dans la masure qui lui servait de laboratoire. Madame Le Guenn me supportait dans l'espoir de la commandite. Elle me jugea fort mal appris, mais capable d'être amélioré, peut-être converti. J'eus à peu près ses confidences; ou plutôt, de ses propos naïfs, je pus déduire l'indispensable. Dix ans, le ménage avait, fraction par fraction, grignoté les quelque cent mille francs des deux patrimoines. La solde du médecin avait été trop minime pour satisfaire aux dépenses des nombreux voyages qui avaient rapproché les époux amoureux. Ensuite les expériences de chimie organique avaient absorbé l'argent d'emprunts hypothécaires garantis par les immeubles du bien dotal. Les Le Guenn se débattaient. L'ancien aspect d'aisance persistait cependant. Mais n'importe qui eût pu, moyennant peu de débours, acquérir la propriété du sérum en incubation, à Keryannic, dans les veines des cobayes et des lapins. Malgré le mauvais vouloir, malgré l'économie maladroite de la commission des comptes, et si modiques que fussent nos ressources prévues par un budget avare, je calculai que l'affaire se pourrait conclure. Grâce à l'influence déjà prise dans la maison, j'avais lieu de croire que mes avis seraient accueillis par un savant aux abois, dénué d'esprit pratique, et follement désireux de pousser à leur fin ses travaux. La place m'appartenait.

La Compagnie générale des Produits pharmaceutiques aura donc à tenir compte de ces premières dispositions, lorsqu'elle jugera définitivement mon initiative et mes procédés.

Veuillez noter que la commission des comptes elle-même, en me renvoyant à Belle-Isle mon premier rapport sur la valeur probable du sérum Le Guenn, et en y joignant les résultats d'investigations faites à Paris, me pria tout d'abord de ne consentir nulle avance, sauf instructions spéciales. Par malheur, l'opinion du monde médical était alors peu favorable à mon ami. Les renseignements recueillis par l'agence de notre Société ne différaient pas sensiblement de ceux que je reçus à titre particulier. Le Guenn n'attire pas les sympathies, encore moins les amitiés. On peut l'admirer, le respecter, le plaindre, on n'est pas tenté de lui rendre service puisqu'on le sait incapable d'en rendre aucun à son tour. Orgueilleux, il se refuse à toute démarche. Il voudrait ne rien devoir qu'à son talent. Il voudrait que le monde fonctionnât selon les règles de l'abnégation chrétienne et du stoïcisme romain. Et, comme le monde néglige de se conformer à ces disciplines, il hausse les épaules, se détourne des hommes sans leur nuire, ni les haïr, ni même les mépriser, mais en les oubliant. Seuls les auteurs de livres scientifiques, et les malades sur lesquels il étudie les effets de sa thérapeutique, lui semblent mériter qu'il garde la mémoire de leurs noms. Il ne se connaît pas de ces amis décidés à nous secourir parce qu'ils sont avant tout les complices de nos passions, et parce que nos vices ambitieux justifient le succès des leurs.

Quand j'interrogeais Le Guenn sur tel et tel de nos anciens camarades, sur ses collègues de la marine, il fouillait en vain dans ses souvenirs, ou me communiquait les avis de l'annuaire. Après vingt-quatre heures de séjour chez lui, je ne flairais même plus ses vagues répugnances trop évidentes lors de notre rencontre à Sainte-Anne-d'Auray. Il me subissait comme l'ardeur trop intense du soleil, ou la fraîcheur trop vive du soir : — choses funestes mais inévitables, et devant lesquelles il s'agit, après tout, de s'aguerrir, l'humeur égale, pour ne point se laisser distraire de sa méditation.

J'étais un inconvénient de sa pauvreté, le pensionnaire désagréable qu'on supporte à cause de son rendement pécu-

niaire. Depuis que j'avais chassé de la conversation même sa timide confiance aux décisions de la Compagnie, il n'en soufflait plus mot. Tout de suite il avait renoncé, sans plus de lutte. Et ses yeux niaient à l'avance, lorsque sa femme, par des allusions discrètes, essayait de me faire dire une parole encourageante.

Mais, au laboratoire, il parlait surabondamment, avec moi, de toutes les théories célèbres ou obscures. Il entendait m'éblouir de son savoir, d'ailleurs considérable. Maniaque, il disposait les éprouvettes, les fourneaux, les instruments, d'après une sorte de rituel. A ma deuxième visite dans sa buanderie, il voulut me faire comprendre un phénomène de putréfaction locale des tissus : il me saisit la tête, et me contraignit, en pesant, de toute sa force, sur mon cou, à coller l'œil contre la lunette du microscope. Cette farce de collégien l'enchanta comme ses jeux avec Gilberte qu'il poursuivait, à la course, le long des terrasses ou par les éboulis de rochers, lui plus agile, bien qu'après l'avoir atteinte, il lui arrivât de pâlir affreusement sous les rosées de la sueur.

Le troisième soir, il nous conduisit tous devant la confiserie de sardines proche de Keryannic. La lune illuminait la lande morne, les longues bâtisses blanches, la foule des travailleuses et des travailleurs au repos dans les ajoncs; elle plaquait une lueur rousse sur les frissons de la mer étreinte par les caps de l'anse abrupte et broussailleuse.

Les sardinières, s'étant levées, défripèrent leurs tabliers de couleur, rajustèrent leurs chignons dans la guipure de leurs étroits bonnets, et offrirent leurs mains pataudes aux mains gonflées des pêcheurs. Une farandole se forma, puis une ronde. Deux chœurs, l'un de voix féminines et jeunes, l'autre de voix graves et mâles, se répondirent, répétant, à plusieurs reprises, chaque distique d'une complainte. Au son des paroles, la chaîne des bras se balançait en mesure. Un flux de pas menait la ronde vers la gauche; un reflux de pas la ramenait vers la droite. On eût dit que le mouvement des eaux animait lui-même tous ces membres passifs. Son rythme, certes, guidait le ton de la mélopée triste et lente, fougueuse parfois : telle la course d'une vague lourde qui va s'écrouler

dans la mer uniforme. Le murmure voisin de l'Océan était la musique de cet étrange bal. Dans l'ombre argentée, les apparences diverses des êtres se confondirent ; les couleurs des tabliers s'éteignirent. Le bruit claquant des sabots scandait, d'un même son, la joie sage des sauteurs. Les gars piétinaient le sol, et les filles secouaient leurs jupons sur leurs larges hanches, selon les plaintes de la chanson qui racontait le malheur de la fiancée, la fin de son matelot dans l'Océan :

Pleurez, pleurez, la belle :
Les poissons l'ont mangé !
Pleurez, pleurez, la belle :
Les poissons l'ont mangé !...

Cent corps fredonnaient, allaient, venaient. De droite à gauche, la ronde oscillait comme, du large à la côte, oscille la masse de la mer. Pareilles aux fracas sourds du flot, les voix mâles et graves se lamentaient véritablement. Pareilles aux rumeurs lointaines des ondes, les voix féminines et jeunes berçaient doucement le sort douloureux de l'héroïne. On eût dit que leurs accents ironiques acclamaient la malice des forces qui se jouaient de leurs rêves, de leurs vies. Cependant le refrain plaignait des espoirs fragiles et rompus, sur un mode langoureux que scandaient la cadence funèbre des sabots, le balancement des bras mariés, le roulis de la danse, à la lueur de la lune impassible reflétée dans le frisson de la petite rade.

En tournant, les sardinières ne quittaient pas du regard madame Élisabeth, moulée par la brise dans un manteau noir. Elles murmuraient aussi : « Ahés, Dahut », les noms de la fille qui régna sur Ys avec le roi Grallon, et qui, sur la cité des vices, attira le courroux de Dieu, la vengeance de l'Océan déchaîné, où tout fut englouti de la ville opulente, de ses cent églises, de ses rues aux boutiques pleines de trésors. Par sa beauté sévère et haute, drapée de deuil, notre amie leur paraissait un être légendaire, que leur envie de pauvres créatures accusait déjà. Madame Le Guenn me montra que madame Élisabeth s'était placée, le dos à la mer, sur un gros caillou, comme si elle venait d'en surgir. Cela suffisait pour que l'imagination bretonne créât aussitôt.

— En chacun de ces humbles cerveaux, présentement, —

me dit le docteur, — toute l'histoire d'Ys se retrace, miraculeuse et véritable. Les plus naïves de ses filles croiront demain avoir vu la superbe Dahut admirer leurs danses, et répandre des larmes parce qu'elle ne pouvait s'y joindre, étant damnée. Évidemment, elles rencontreront notre cousine dans les rues du bourg, sur le port, à travers la lande, et la salueront : ce sera le réel. Mais, pour cette race, le réel a moins d'importance que l'illusoire. Et celles de leurs compagnes qui les entendront faire ce conte, loin de le démentir, aideront à le grossir de leur témoignage. Toutes finiront par se persuader que Dahut emprunte la forme de madame Élisabeth pour errer autour de leurs plaisirs... Oui, le réel a moins de puissance que l'illusoire... Moi, souvent je peine, quand je poursuis mes travaux, afin d'établir la différence entre les données de l'hypothèse et les résultats objectifs de l'expérience. Ma foi en ceux-ci ne me semble point plus positive que ma foi en celles-là. C'est, pour un esprit scientifique, une fâcheuse disposition, tu peux m'en croire !

— Mais — lui dis-je — on n'a jamais atteint la vérité que par l'entremise de l'erreur, ou plutôt d'erreurs sans cesse transformées jusqu'à la limite du positif. C'est le génie intuitif qui préside à presque toutes les découvertes notables. Quelques-unes seulement sont l'œuvre de la déduction. Le propre du talent scientifique, c'est de construire des hypothèses. Il arrive que, de ces illusions premières, l'une se transforme en vérité tangible; et l'inventeur alors triomphe...

— Vraiment ?... tu crois cela, toi aussi ? — s'écria Le Guenn.

— Vous aussi ? — demanda sa femme anxieuse.

— Moi aussi !

— C'est que parfois je suis inquiet, — expliqua-t-il. — L'illusion me dompte. Avant que ces braves gens eussent prononcé le nom de Dahut, je songeais de la même façon qu'eux. Ce rayon de lune qui s'écrase à la surface des eaux, n'est-ce pas la clarté d'une ville sous-marine, la clarté de la cathédrale flamboyante, centre d'Ys submergée, d'après les fables... Si l'on veut, on peut entendre aussi, dans les rumeurs de la marée, retentir l'appel des cloches...

— Ça... — dit madame Le Guenn — on a toujours en-

tendu les cloches sonner sous la mer... tout le long de la côte. Écoutez !

Je prêtai l'oreille. Chacun perçoit ce qu'il préfère dans la rumeur confuse de l'élément. Je serais plutôt enclin à me figurer qu'un express roule contre un vent déchaîné dans un chemin creux, là-bas, ou bien qu'il franchit un pont métallique, par instants, lorsque le flot s'épanche et grince sur le galet. Pourtant j'adoptai le sentiment de mes hôtes. A tout prendre, le son des cloches pouvait être discerné parmi les bruits de l'espace liquide. Madame Le Guenn fut contente de mon adhésion. Son mari susurrait le refrain de la complainte. Il se dandinait un peu dans les sens alternatifs de la ronde :

Pleurez, pleurez, la belle,
Les poissons l'ont mangé !...

— C'est étrange : j'ai presque besoin d'entrer dans la danse, de saisir deux de ces mains difformes et grasses, de me laisser conduire par elles, de respirer cette odeur d'huile frite qui imprègne les jupes des femmes. Je voudrais que ma voix fût parmi celles des chœurs... Est-ce assez drôle, hein ?

Et il chanta tout haut, avec les sardinières :

Pleurez, pleurez, la belle,
Les poissons l'ont mangé !...

Tandis que, de ses souliers, il frappait le sol selon la cadence dictée par le bruit des sabots claquants, madame Le Guenn, de même, fredonna le refrain, remua ses bottines. Vraiment ils résistaient mal à leur lubie.

Si Gilberte n'eût été trop écœurée par l'odeur de la sardinerie, si elle ne se fût plainte jusqu'à ce que l'emmenât sa grand'mère, je ne doute pas que ces deux Bretons ne se fussent livrés à l'obscure puissance qui leur conseillait le jeu de chanter la résignation de leurs vies brèves et pénibles, en se raillant un peu, comme le thème du choral à deux parties.

Par delà le détroit, sur le continent, les phares clignaient leurs yeux de feu, leurs yeux d'or et leurs yeux de rubis pour voir les sardinières danser au fond de l'anse rocheuse, selon le mouvement des eaux qui sautaient en fusées blanches dans les creux de la falaise ruisselante.

III

L'araignée Scepticisme, comme dit Nietzsche, tissait sa toile dans le cerveau de Jean Le Guenn. Entre les croyances de ses ancêtres et les calculs précis de la science, il demeurait rêveur, indécis, accueillant pour les uns et les autres, en Breton imaginatif et sensible, trop disposé à la résignation parce que nulle opiniâtreté humaine n'a pu approfondir le mystère de l'Océan qui berce ou noie cette race, depuis tant de siècles, l'enrichit ou la détruit, au gré d'une force capricieuse, tantôt riant avec l'éclat ensoleillé de ses vagues, tantôt hurlant avec le ressac emprisonné dans les cavernes affreuses de la côte. Au lieu de lui fournir, ainsi qu'à tant d'autres, mille raisons pour vivre selon la santé de ses instincts, le scepticisme faisait du docteur un passif et un nonchalant. Seules les idées, disparates et nombreuses, se reflétaient en lui comme en un miroir, et l'occupaient de leurs images. Il ne se proposait que d'agir sur elles, et non sur les hommes, chose infiniment plus commode pour celui dont les vices paresseux, ayant perdu toute énergie, s'endorment au tic tac d'une vertu patiente et lâche.

Je portai sur lui ce jugement définitif durant une promenade que nous fîmes par un ciel tragique et sous les attaques du vent le plus rude. Madame Élisabeth avait résolu d'aller voir la tempête à la Pointe des Poulains. C'est un chaos de rochers majestueux et noirs qui termine l'île, vers le nord-est, et bastionne une large baie granitique ouverte aux ruées du large.

Madame Élisabeth, qui se pique d'art et de littérature, prétendait à quelques satisfactions de paysagiste. Elle avait choisi le meilleur de ses appareils photographiques. Nous avions oublié à la maison madame Le Guenn qui surveillait, pour le soir, une soupe aux poissons, la *cautriade*. Madame la Revellière que le vent agace, et la petite Gilberte sujette aux rhumes de cerveau, avaient décliné l'honneur de nous suivre là. Trois seulement nous affrontâmes l'effort de la bise qui

salait nos lèvres, ébouriffait nos cheveux sous les casquettes. Notre compagne en avait une de velours, solidement épinglée au rouleau de ses cheveux. Les paroles étaient enlevées au loin avant d'avoir été entendues : aussi renonçâmes-nous vite à nous communiquer nos impressions des prairies rebroussées, des buissons et des blés versés. Au cours des siècles, pas un arbre n'avait subsisté : sous la fureur des souffles, l'île rase se blottissait, effaçait son échine, ne vivait que dans le creux de ses vallons humides, où, blanches et rousses, paissaient les vaches indolentes.

Sur les plateaux, quelques brebis noires tondaient la lande lépreuse, verte, parfois hérissée d'ajoncs rébarbatifs, végétation malingre. Ces bêtes de sorcellerie nous regardaient obliquement. Nous étions les seuls humains sur la route qui, du sud-est au nord-ouest, partage la longueur du pays. A mesure que nous avancions, l'Océan sonnait davantage en s'abattant sur les décombres des promontoires. On eût dit d'une canonnade voisine entre deux flottes invisibles. Le docteur résistait de son mieux aux rafales qui s'engouffraient dans sa pèlerine de bord. Collant à ses maigres rotules sa culotte de cycliste usée, elles le faisaient paraître chétif, bien que ses jambes, en bas épais, marquassent un effort souple. Quand nous arrivâmes à la Pointe des Poulains devant les clartés des hautes lames giflant les pentes des blocs et les étages de schistes feuilletés, quand, après un corps à corps pénible avec l'autan, nous eûmes gravi l'énorme éponge pétrifiée que semble être la roche sans herbes ni sables, quand nous fûmes exposés au délire des éléments qui jetaient leurs clameurs et leurs bataillons liquides à l'assaut de la côte noire, Jean Le Guenn me parut tout à fait pitoyable. Il avait voulu nous montrer un abîme qui se creuse depuis le sommet du cap, devant la maison du phare. Assez lestement il avait grimpé jusque-là, sur notre droite; et, fonçant, de la tête, dans le vacarme, il avait atteint le bord de la crevasse, lorsqu'un subit coup de vent lui arracha sa casquette, l'échevela et le bouscula si brutalement qu'il fut retourné, rejeté sur nous au pas de course, comme une feuille par l'orage d'automne. Il dut se cramponner à ma manche afin de pouvoir s'arrêter.

Nous dûmes tous trois opposer le dos à la force éolienne,

et nous arc-bouter les uns aux autres, étourdis par le tumulte. Le froid soudain avait rendu violet le visage du docteur ; ses cheveux bruns secoués dans l'espace découvraient un front étroit, un front ogival de petite fille ; ses lèvres et son rire tremblaient ; les osselets de ses mains blafardes s'agriffaient à mon manteau de Berlin par un geste de détresse ; dans ses yeux presque hagards était l'effarement de se comprendre si faible, alors que madame Élisabeth et moi demeurions à peu près fermes, parmi les claquements de nos habits.

Certes, il en était à s'apercevoir que sa maladie et sa mauvaise hygiène de savant, tantôt reclus avec les miasmes, tantôt exténué par des courses à bicyclette chez les malades lointains, avaient profondément miné sa vigueur normale. Je constatai qu'il essaya de lire sur ma physionomie. Je ne crus pas devoir lui cacher mon pronostic défavorable, qu'une grimace de pitié confirma :

— Voilà — criai-je à madame Élisabeth — un marin qui n'a pas les jambes très solides ! Nous autres gens de terre...

Les vociférations de l'air m'interrompirent, et nous nous retournâmes ensemble.

Devant nous, sous les nuages opaques soulignés d'argent par un soleil presque masqué, la mer, en bonds immenses et furibonds, accourait dans l'arc abrupt de la baie, y poussait les lignes de ses vagues galopantes qui s'effondraient en cascades, se reformaient en conques d'eau glauques et diaphanes, ressurgissaient, s'empanachaient d'écumes, sautaient les cailloux monstrueux, comblaient les trous des récifs envahis, s'épanchaient par les brèches, escaladaient les massifs de pierres vertes, redescendaient en torrents de mousse, en rivières bruyantes, pour se rallier, mugir, s'unir et grandir, peuple innombrable de fantômes fluides qui, depuis l'horizon, se ruait de nouveau contre les colossales murailles de granit, y montait, lançait au faîte ses bras d'eau rageuse, et retombait, en giclant, parmi les tourbillons confondus d'où s'envolait la neige des embruns.

Le docteur s'était mis derrière nous afin de se protéger contre la violence de l'ouragan. Si je m'écartais un peu, il chancelait en riant de soi. Plus amie, madame Élisabeth se

rapprochait, interposait la statue de son corps et sa face voilée d'argent. Lui, maigre silhouette aux rotules saillantes et au fin profil violacé, semblait tout éperdu de sentir sa chair résister moins que sa vaillance. Et je soupçonnai qu'à cette heure il croyait sa fin prochaine, pour la première fois.

Tout en contemplant la tragédie de la nature en désordre, je déduisis que si les expériences préalables duraient encore plusieurs saisons, mon ami ne vivrait pas le temps nécessaire. Son travail et les ennuis matériels ne le tuaient pas assez doucement. Il eût fallu que la production du sérum en certaine quantité pût s'accomplir dans l'année. Alors les probabilités de la réussite eussent convaincu la Compagnie d'assurer à ce pauvre garçon le repos, la quiétude et la conquête d'une nouvelle santé. Sinon, la théorie du docteur Le Guenn ne deviendrait pas une certitude vérifiée dans les hôpitaux par un nombre suffisant d'observations; et le remède, pour la Compagnie des Produits pharmaceutiques, ne semblerait pas un article de vente rémunératrice. Ce cerveau mourrait peut-être avant d'avoir enfanté complètement l'idée capable de le guérir.

Quels que soient ma fermeté et mon dédain logique des faibles, j'éprouvai de la compassion, autant dire littéraire, pour ce malheureux qui tentait de se raidir. Le deuil de l'espace, le hurlement de la mer dévoratrice, qui depuis tant de siècles ronge cette terre, me parurent appropriés d'avance aux funérailles de ce Breton sévère, épuisé par le typhus du Mexique, coupable d'avoir soigné trop consciencieusement ses marins dans les entrepôts et dans les lazarets. La fatalité des forces roulait dans le *stroom* cette vertu solide, comme elle roule le granit éboulé des roches et le sable de la lande.

Madame Élisabeth sembla s'inquiéter aussi : elle parla de retour. Nos derniers regards saluèrent l'Océan qui coiffait de ses meutes blanches et bouillonnantes les pyramides informes des rocs entassés dans la courbe de cette baie sauvage. Un essor de goélands lumineux s'y déploya. Des poussières d'eau s'élevaient des abîmes, puis filaient, au gré du vent, vers les landes monotones. Nous partîmes avec elles, chassés de même par la tempête rugissante dont les chocs formidables heurtaient nos échines, secouaient nos habits, arrachaient nos

casquettes, cependant que tournaient toujours les élans du flot fracassé au fond des cavernes.

Le docteur ne tenta pas de converser lorsque nous eûmes regagné l'abri des vallons. Nos pas foulèrent les sentes entre les prairies, le long des buissons courbés. Nous écoutions madame Élisabeth raconter ses voyages en Norvège, décrire les paysages, préciser les mœurs du Nord. Du moins nous simulions des âmes attentives à ses dires. Moi, je me récitais encore les passages utiles des lettres que je recevais, chaque jour, de Paris, d'ailleurs, et relatives à notre ami. On le dénigrait généralement. Il avait dû froisser maintes et maintes gens par son caractère oublieux, froid. Évidemment, ses émules s'évertueraient d'abord à critiquer le sérum Le Guenn, à le décrier partout avant l'heure de la publicité. Comment, dès lors, engager dans une pareille affaire la Compagnie des Produits pharmaceutiques?... Je surpris le malade qui se tâtait le cœur sous sa pèlerine d'ordonnance, et qui se mordait les lèvres ensuite.

Une pluie lourde nous cingla brusquement. La préoccupation de nous y soustraire et de hâter le pas n'évinça qu'à demi ces calculs sévères.

J'y songeais encore, lorsque nous nous assîmes autour du thé que madame Le Guenn avait disposé dans le salon. Devant elle, le docteur fit bonne contenance. De sa chambre, il était redescendu peigné, réchauffé, quasi pimpant, pour lui baiser avec effusion les mains comme par jeu, à cause d'une tarte imprévue. Cette effusion signifiait toute sa peine intérieure, tout le chagrin de craindre que sa femme ne restât bientôt sans appui, sans fortune. Ce geste décelait toute sa gratitude pour les soins qu'elle lui prodiguait simplement, comme les prières à leur Dieu. Le rouge du plaisir et de la pudeur gagna le front de l'étroite personne, tandis que ses yeux riaient et s'étonnaient à la fois. Elle ne devinait pas les raisons de cette caresse trop émue. Je la détournai d'une recherche qui aurait pu devenir une inquiétude, en réclamant mon jambon. Jamais je ne voyage sans mon jambon qu'on m'expédie de Cincinnati, directement. Anne-Marie le fut querir.

Entre tous mes plaisirs, j'apprécie fort celui de voir arriver

devant ma faim une superbe viande cuite à point sur un plat net. Je ne ressens pas de meilleure satisfaction à l'aspect d'une jolie personne près de m'être affectueuse.

— Mademoiselle!... présentez-moi la pièce, avant de couper, je vous prie... Voilà qui est bien : vous faites les choses avec une grâce!... Hein! a-t-il bonne mine, ce Yankee! Ah! les produits américains! Voyez-moi le rose ferme de cette chair à tissu serré, la blancheur du lard qui l'entoure! Qu'en dites-vous, madame Élisabeth?...

Je ne me rappelle guère avoir éprouvé un appétit plus sain qu'à cette heure-là. Mordre dans la masse succulente, la posséder avec mes dents féroces, ma langue caressante et les muqueuses habiles de mon palais, ce désir me valut des impatiences délicieuses et passionnées. Le grand air m'avait mis en veine de gourmandise. La petite Anne-Marie, qu'amadouaient de plus en plus mes paroles élégantes, était presque aussi fraîche que le cœur du jambon. Le jeune cou brun s'inclinait joliment dans l'échancrure de la large collerette plissée. La face craintive et claire, enflée de cheveux bruns, devenait anxieuse sous le diadème rose, sous les brides empesées et recercelées de la coiffe saugrenue. Le tablier de lampas à bavette contournait et marquait des formes adolescentes. Toute sa gentillesse m'inspirait autant de convoitise que le mets soigneusement soutenu par ses mains pieuses, avec le flacon de sauce anglaise. J'en oubliai Le Guenn et ses malheurs. Mon être eut voulu goûter ensemble la chair du porc et les lèvres de la servante. Je m'évadais ainsi des ombres auxquelles mon énergie évite de s'attarder. Penser pitoyablement aux faibles, c'est risquer de s'affaiblir aussi.

Par-dessus la tasse où elle buvait, madame Élisabeth tour à tour regardait le jambon et mon âme. J'amusais son œil narquois. Peut-être estimait-elle inconvenant que je n'offrisse point ma friandise à la ronde. Madame La Revellière et Gilberte pouvaient revenir, à l'instant, de leur visite chez l'institutrice; il eût fallu les comprendre dans la distribution : comme je voyais déjà entamée largement la pièce de Cincinnati, je craignais d'être dépourvu avant la fin de mon séjour à Keryannic. Voilà pourquoi je m'écriai :

— Anne-Marie, coupez légèrement..., coupez plus fin...,

plus fin, mon enfant!... Mesdames, en prendrez-vous? Je n'ose insister..., car la sauce est mauvaise... Sans sauce, ce n'est que du jambon... Vraiment, ce n'est que du jambon, un jambon indigne de vous... Emportez ça, mon enfant!... Vite, emportez ça!

Je sauvai de la sorte ma victuaille, tout en dévorant. Le docteur refusa les tartines grillées de sa femme. Elle en fut désolée. Il s'excusa sur l'urgence de son travail : la moindre digestion alourdissait les manœuvres de son esprit. Ces dames le plaignirent. Il haussa les épaules, plaisanta, vanta le charme de ses études et l'agrément d'analyser la psychologie des lapins, des cobayes, avant, après les inoculations. Même il dit une chose subtile sur les invasions des bactéries dans les centres nerveux. Il développa toute une comparaison ingénieuse entre la stratégie des armées humaines et des armées microbiennes.

Madame Élisabeth prêtait l'oreille dévotement. Elle posa dans le calice de ses longues mains son menton pur, et admira le causeur. Enfin elle scanda cette longue phrase, évidemment préparée durant le discours de notre hôte :

— Elles doivent être sans égales, les heures que vous passez dans votre laboratoire, accoudé devant les coupelles où s'élabore l'essence de la vie. Quelle angoisse rare et sublime! Comme je voudrais être moins ignorante, afin de participer aux sensations de ces moments-là!...

Mélodieuse, la voix, pour ainsi dire, se solfiait. Le Guenn écoutait, avec une félicité visible, tinter les mots élogieux. Sa femme hocha la tête. De son doigt, elle lissait la nappe à thé :

— Moi, je les ai longtemps partagées, ces heures-là... Oui, ce sont des instants inoubliables. Nous espérons tant sauver des milliers et des milliers d'existences! C'est à cela que nous avons consacré beaucoup de notre fortune. C'est pour cela qu'il fuit toutes les distractions, qu'il ne se permet même pas de lectures, son délassement d'autrefois... Car il faut bien, puisqu'on le pourra, sauver des milliers et des milliers de vies! Il faut bien... Mais il les sauvera... Il les sauvera... C'est absolument sûr. On ne peut plus douter.

— Tu ne doutes plus, n'est-ce pas, Yvonne? — demanda madame Élisabeth confiante...

— Mais je n'ai jamais douté, ma chérie, jamais !

— C'est vrai, — appuya Le Guenn en souriant ; — jamais elle n'a douté, elle !

— Elle aime trop pour douter, — objectai-je.

Il se renfrogna. Nous regardâmes, un instant, la mer d'étain livide et ses bavures d'argent mousseux... Il pleuvait sur les voiles brunes qui chevauchaient les mâts abattus et couchés dans la longueur des barques noires. A l'abri de ces tentes improvisées, les pêcheurs attendaient l'embellie, sur la rade houleuse. Derrière l'averse oblique, le cap, ses landes désertes et vallonnées, ses éboulis de roches grises, étaient lugubres.

En silence, mes hôtes sollicitaient de moi la parole assurant que je ne doutais pas non plus. Je fus tenté de leur complaire, tant me navrèrent leurs regards brefs, puis vite détournés... Mais l'humanité ne doit pas être une boutique de déchets. Il eût été lâche d'encourager des illusions que je savais déjà vaines. Je devais avoir l'audace d'encourir leur animadversion plutôt que de travestir la véritable apparence des faits :

— Tu devrais pousser les choses, — conseillai-je au docteur. — Tu devrais élargir tout de suite le champ de tes investigations. Au lieu d'immuniser quatre lapins de choux et de soigner avec six gouttes de sérum, parcimonieusement, deux ou trois petites paysannes perdues dans les hameaux de la côte, il est temps d'immuniser des chevaux et de recueillir assez de leur sérum pour agir dans les hôpitaux.

— Tu as raison, mon cher ami ! murmura Le Guenn ; tu as raison... Trois cents cas de guérison me paraissent à moi-même indispensables pour démontrer...

— Acheter des chevaux vivants ? — gémit madame Le Guenn. — Et les nourrir ?... Et pendant combien de temps ?

— Ah ! ça, je n'en sais rien, — avoua le docteur. — Plusieurs années peut-être... Le sang d'un cheval peut ne s'immuniser entièrement et ne rendre un sérum parfait qu'au bout de quatre, cinq, six ans, huit ans même...

— Huit ans ! — pleura madame Le Guenn.

— Huit ans !... Ah diable ! — grognai-je à mon tour, et de façon très significative.

La rafale ébranla les fenêtres d'un corridor voisin. Le

noroît s'engouffrait dans la maison. Une porte claqua rudement là-haut. Nous nous tûmes. Je tendis ma tasse pour une seconde libation de thé. Je pinçai deux morceaux de sucre. Madame Élisabeth se leva, fut à la vitre, et revint pour s'indigner, les mains vives :

— Dire qu'il s'en faut d'un peu d'argent, de cet argent que tant d'imbéciles prodiguent à des bookmakers et à des filles !

— Il ne s'en faut que de cela pour sauver tant de vies humaines... Ah ! c'est comique ! — ricana madame Le Guenn...

— Oh ! oui, c'est comique ! — renchérit sa belle parente.

L'accent d'amertume sincère et violent me surprit. Plus sincère peut-être, plus violent à coup sûr que l'accent de l'épouse elle-même. Et, comme je la regardais avec une stupéfaction curieuse, la jeune veuve s'avança vers moi :

— Enfin, monsieur, expliquez-nous donc pourquoi une Société comme la vôtre ne s'intéresserait pas aux travaux du docteur ?

— Mais — répondis-je prudemment, afin de ne pas lui déplaire — on y a pensé...

— Ah ! monsieur, comme je vous remercierais !

Les deux époux s'échauffaient déjà. Je jugeai bon de faire intervenir la douche :

— Ne me remerciez pas : il n'y a rien de fait...

— Bien entendu !... — admit madame Élisabeth, sur le ton d'une personne qui sait comment on feint de tergiverser, avant de conclure une affaire certaine.

Je souris de son optimisme. Elle pensa que c'était une manière d'acquiescement, et, dans sa liesse, arrosa mon thé de vieux rhum, très abondamment.

— Halte-là ! — priai-je, — pas tant d'alcool... Il n'en faut pas plus dans le thé que d'ennemis dans l'existence... Un peu, c'est bien : ils font parler de vous... Trop : ça nuit... Hein ! Le Guenn ?...

Il protesta qu'il ne se connaissait pas d'ennemis. Les deux femmes trouvèrent ma supposition bizarre. Elles raillèrent.

— Des ennemis !

— Des rivaux, des émules, des amis, si vous préférez :

c'est la même chose, — affirmai-je. — Nietzsche n'a-t-il pas écrit : « En son ami on doit voir son meilleur ennemi... » et : « Il faut honorer l'ennemi dans l'ami » ?...

Madame Élisabeth goûta les aphorismes. Mais Le Guenn exigea les noms de ses adversaires. Je lui citai ceux d'anciens camarades que nous avions connus au laboratoire, qui avaient joué au *poker* avec nous, à la brasserie, rue de Médicis, et qui, depuis, suivaient leur carrière. Je désignai plusieurs médecins à deux et trois galons qui servaient alors sur les escadres, ou dans les ports militaires de la Bretagne. Le Guenn écarquillait les yeux. Les femmes haussaient les épaules et s'impatientaient.

— Que leur ai-je fait ? — demanda-t-il de l'air le plus naïf.

— Une notice que l'Académie discute ! — répliquai-je tout de suite.

— De l'envie, alors ? — ricana madame Élisabeth.

Les Le Guenn l'écoutèrent conseiller le mépris à l'égard de ces malfaisants et piètres personnages.

— Vraiment, — continua-t-elle, — ce ne sont pas les ennemis que je redoute pour un caractère de votre vigueur, qui a tôt fait de s'allier les sympathies des honnêtes gens.

Le rouge de la colère ennoblissait encore les joues de celle que je voulais séduire. Insoucieuse de son maintien, à l'ordinaire mystérieux et pudique, elle marchait délibérément, se révélait comme une personne robuste, et de tournure presque mâle. Ce changement m'ébahit. Il dénonçait la fougue de ses sentiments et le degré de son trouble. C'était décidément une cousine dévouée. A détruire les chimères du savant, je risquais de contredire cette femme exquise, de qui mes ambitions attendaient beaucoup. Déjà son esprit assez perspicace me comptait pour une manière d'homme barbare et téméraire, mais débarrassé de sottise comme d'hypocrisie. Loin de me détester, à l'exemple de sa belle-mère, loin de me vénérer et de me craindre, à l'exemple de madame Le Guenn, loin de me négliger, à l'exemple du docteur, loin de dédaigner mes façons, à l'exemple de la petite Gilberte, elle étudiait mes allures et mes paroles avec l'application d'une personne qui se pique de démêler, en toute âme, les simulacres

des réalités. Orgueilleuse jusqu'à vouloir qu'on prisât les efforts de sa famille même, elle m'eût volontiers taxé de jalousie. Déjà madame Le Guenn, forte de cette connivence, haussait les épaules à toutes mes déclarations, bien que son mari m'approuvât de ses gestes et de ses sourires pénibles, bientôt résignés.

Cependant je ne reculai point, et leur fis un tableau assez fâcheux de la situation : les émules de Le Guenn ne lui pardonnaient pas de s'être mis tout à coup sur le chemin de leur succès. Il barrait brusquement la route suivie par eux avec astuce et obstination depuis des années. Au Congrès de Biologie, où nous nous étions trouvés en nombre, pharmaciens, chimistes, entomologistes, histologistes, physiologistes, toute la séquelle en « iste », leur mauvaise humeur avait brutalement éclaté. Nous bavardions les uns et les autres lorsque courut la nouvelle : l'Académie discuterait en séance publique la notice du docteur Le Guenn, sur les métamorphoses du bacille de Peyer dans les affections typhiques. Ce fut un tollé : « Le Guenn! notre vieux Le Guenn, ce bon garçon de Le Guenn, qui jusqu'alors ne gênait personne, Le Guenn médecin de marine, à fond de cale, quelque part dans les mers de la Sonde, ou sur les côtes de la Patagonie, Le Guenn allait avoir sa notice commentée publiquement par l'Académie! Ah! mais, voyez-vous ça : ce Bas-Breton qui décroche, à l'improviste, le succès convoité par tous!... D'un élan il dépasse les camarades de l'internat! Le voilà tout installé au gîte de l'étape, où nous espérions d'abord loger nos vanités légitimes... Ah mais!... Ah mais!... »

Et chacun de se rebiffer aigrement. Moi-même, Guichardot, je me suis rebiffé tout comme un autre... Mais oui...

— Il faut remarquer que M. Guichardot ne s'embarrasse pas d'hypocrisie! — nota fort durement madame Élisabeth.

— Tout cela est naturel, tout cela est humain! — acceptait le docteur, qui tambourina, des ongles, sur la table.

Je crois bien qu'à ce moment je l'eusse écrasé du talon comme une chenille, tant sa lâcheté chrétienne me révolta. Il en fut autrement de sa femme, qui, des regards, l'adora, puis se répandit en indignations puériles :

— Ces gens-là ne peuvent donc pas accepter que l'un d'eux

mène au triomphe leur idée, l'idée de leur génération?... car c'est la théorie chère à toute sa génération que mon mari confirme par sa découverte!

— Et vous faisiez chorus avec ses détracteurs?...

Je dus rejeter mon buste sur le dossier du fauteuil : vraiment, la veuve s'approchait de moi pour m'invectiver. Elle était d'ailleurs superbe dans sa robe collante et sombre.

— Non pas! — m'écriai-je, — je l'ai défendu!

— Bien sûr?...

— Sûr : j'avais flairé l'affaire du sérum Le Guenn pour ma Société!

— C'est juste!... — fit en riant madame Élisabeth.

Et, sur sa figure, passa comme une lumière d'approbation pour la logique de mon caractère. Je suis certain qu'à cette seconde elle m'eût aimé, si... Mais il ne sied pas d'anticiper, car elle fit tout aussitôt une réserve impertinente :

— C'est vrai, on peut compter sur vous en certaines occurrences... Et, dans le cas contraire, qu'eussiez-vous fait?...

— J'aurais rugi comme les autres! — déclarai-je loyalement, sur le ton d'hilarité que j'emploie souvent pour faire admettre en gaieté les rigueurs de ma morale.

— Charmant!

— Ah! monsieur!... — protesta madame Le Guenn, pâle et rouge alternativement.

— Vous êtes magnifiques!... — répliquai-je, en me levant et en marchant... — vous êtes magnifiques!... Vous vous imaginez qu'on laisse un concurrent s'emparer d'une chance, sans la lui disputer... sans hurler!...

— Vous n'aviez pas tous, cependant, écrit sur le sérum du typhus, voyons! — fit observer madame Élisabeth.

Le docteur lui répondit fort sérieusement que chacun choye, en secret, sa foi dans une invention particulière, et l'estime excellente par-dessus toutes autres. Il ajouta que, si on l'avait toléré, lui, dans le rang, il pouvait être juste qu'on n'en voulût pas en tête. Au reste l'année précédente, on s'était servi de ses observations sur le sang défibriné, après leur publication dans la *Revue d'Histologie*, pour avilir, par des comparaisons à son avantage, la doctrine du professeur Courtel, lequel, vers ce temps-là, s'approchait de la première place : — donc il

importait que ceux de sa génération le jetassent à bas, prestement.

— Oui, — achevai-je. — Et grâce à la complicité naïve de ces louanges émises, non pas en ta faveur, mais contre le succès de Courtel, c'est toi qui emportes sa place! Avoue que c'est vexant... On enrage, mesdames, vous comprenez!

— C'est du propre! — condamna madame Élisabeth irritée.

— C'est écœurant! — osa dire sa cousine.

Auparavant, je n'eusse point soupçonné que cette dame neutre, maigre et flexible pût tout à coup se métamorphoser en être de combat. Ses mains osseuses se crispaient. Les saillies de ses omoplates tressaillaient dans sa blouse de mousseline à fleurs. Les taches rousses de son teint vivaient comme des yeux pour accroître, en sa physionomie contractée, l'air de menace et l'indéniable expression de dégoût.

Cependant madame Élisabeth, ayant pris une chaise, la traîna vers moi, s'assit, me fit rasseoir. Ensuite, face à face, elle me somma, dans une extraordinaire surexcitation, de lui démontrer comment « toutes ces infamies » pouvaient nuire au succès du docteur Le Guenn. Elle posait la question pratique.

Qu'elle fût plus acharnée que sa cousine, cela m'abasourdit. Toutes deux me parurent à demi folles, tant elles s'exaltaient, contrairement à leurs habitudes d'élégance, d'éducation et de piété. Si cette attitude se justifiait encore chez l'épouse par une hypertrophie du sentiment conjugal, la parente était moins autorisée à de telles manifestations. Sur le moment, je supposai qu'elle aimait beaucoup sa cousine Yvonne, qu'elle voulait éperdument lui épargner la déception, donc me convaincre de subventionner les travaux du mari.

J'eus de la peine à dissimuler mon étonnement. Néanmoins, j'expliquai que les adversaires de notre ami se coaliseraient sans aucun doute pour détruire, par leurs critiques, les effets de toute publicité, fût-elle considérable. Dans ces conditions, il était à craindre que la Compagnie générale des Produits pharmaceutiques refusât le concours de ses capitaux.

— Mais personne n'ignore, — s'écria brusquement madame Élisabeth, — que jamais des valets n'ont jeté bas l'œuvre de leur maître!

Elle se dressa, repoussa la chaise, et se démena prodigieusement. Le docteur la remerciait d'un geste humble, en baissant les épaules. Il s'étonnait lui-même, autant que je pus croire, de cette turbulente plaidoirie. Sa femme s'empêtra parmi les développements de théories médicales abstruses, afin de me démontrer la magnificence du génie inclus dans ce pauvre homme en culotte usée, en bas de laine reprisés. Il nous souriait indolemment, spectateur déjà las d'une trop longue dispute. Et ceci m'émerveilla : les deux femmes vantaient surtout la suprématie intellectuelle du docteur; elles méprisaient tous ses confrères, tous les savants. C'était à sa mentalité seule que se vouaient leurs éloges, et non à sa vie probe, héroïque, laborieuse. Elles oubliaient le médecin du lazaret de Santa-Cruz, pour n'admirer que le penseur tatillon de l'ancienne buanderie transformée en laboratoire, à gauche de la terrasse. Or cela, c'était l'aveuglement lyrique de la passion. Madame Le Guenn aimait son mari passionnément, et elle avait enrôlé dans sa folie l'imagination littéraire de sa cousine. L'une et l'autre attestaient que l'électro-magnétisme du sang, découverte première de Le Guenn, est un fait positif indiscutable, « un fait qui s'analyse, qui se dose, qui se chiffre ». Elles récitaient ensemble les vingt lignes bibliographiques écrites dans la *Revue des Annales médicales,* par le chirurgien des La Revellière, pour affirmer que, nulle des nouvelles hypothèses sur les altérations du sang n'égalait celle du docteur. Les envieux nieraient-ils l'évidence, enfin ?

Madame Le Guenn en vint à planter ses mains sur ses hanches; madame Élisabeth dut rattacher son turban de cheveux déséquilibré par ses mouvements de persuasion. L'une et l'autre perdaient le sens de leur dignité. Lui semblait ne les avoir jamais aperçues dans cet état, et vouloir me le dire. Quant à moi, j'adoptai les formes conciliantes. Je prétendis que, sans nier les avantages de la découverte, nos adversaires l'attaqueraient certainement. Bien entendu, ils se garderaient d'en méconnaître les mérites sûrs, mais ils mettraient en lumière les points encore faibles. Ces points accessoires, ils les présenteraient comme essentiels. Le Guenn convint qu'ils exagéreraient ses défauts, et qu'ils passeraient sous silence ses qualités originales.

— Perdrot, là, notre ami Perdrot, tu sais bien, Yvonne... Perdrot!... Il m'a déjà reproché certaines imperfections inhérentes à l'état actuel de la science et qu'il n'a jamais reprochées, par exemple, à Pasteur ou à Berthelot.

Mais elles ne se rendirent à aucune raison. Elles pensaient que rien de ces manigances ne réussirait à prévaloir. Classer la sérumthérapie Le Guenn au nombre des expériences de laboratoire sans portée pratique, affirmer que les inconvénients de l'application l'emporteraient sur les avantages de la thèse; employer à ces allégations l'art supérieur d'hommes très intelligents mais aigris par l'insuccès, l'ingratitude du sort et la misère — toutes ces manœuvres probables mes deux amies les tenaient pour vaines. Je finis par taquiner une sympathie aussi chaleureuse. Là-dessus, madame Élisabeth cessa brusquement de pérorer, tandis que le docteur affectait de rire à mes facéties. Bientôt elle m'interrompit, rappelant que, jusqu'au dernier jour, il avait soigné M. La Revellière, après avoir prolongé plus de deux ans une maladie mortelle, d'ordinaire foudroyante. La mère et la veuve du député n'oublieraient jamais les délicatesses d'une aide touchante, désintéressée, noble. Je m'inclinai. Le Guenn prononça des paroles modestes.

En cherchant mon étui à cigares dans la poche de mon veston, je ramenai le paquet des lettres hostiles que j'avais eu soin de descendre. Madame Élisabeth plaisanta l'épaisseur de ces documents. Du tout je me contentai d'extraire deux missives signées Perdrot, notre ancien camarade, et d'en lire certains passages à madame Le Guenn, en exemple de la perfidie commune.

La première lettre était datée du 16 avril 1901, — avant que l'Académie de médecine eût accueilli la notice. — Elle contenait ceci : « Quant à Le Guenn, c'est vraiment quelqu'un. Le panier de provisions est léger à son bras, je veux dire que son érudition ne l'embarrasse pas, qu'elle ne le détourne pas de la voie directe, qu'il emploie aisément toutes ses connaissances dans le dessein unique et précis de vérifier son électromagnétisme. Cela le désigne comme un cerveau parfaitement aménagé par un labeur scrupuleux, etc... » La deuxième était datée du 20 mars 1902, — après la décision honorifique de l'Académie : — « Et Le Guenn!... *Quel silence assourdissant!...*

Il n'est question que de lui, mais il ne produit rien, rien, rien !... Quand accouchera-t-il, ce bel esprit en gésine ?... Dans ses communications à la Faculté, il loge toutes ses lectures mal digérées. Ce n'est pas du Le Guenn, c'est du *Tout le Monde*, depuis Hippocrate jusqu'à Koch... »

— Mais n'est-il pas nécessaire que je cite des autorités à l'appui de mes raisonnements ?... Sans cela, Perdrot me reprocherait de construire en l'air des postulats !

Le Guenn, cette fois, s'irritait un peu contre des phrases déterminées, contre un nom, et un personnage objectif. Allait-il enfin s'enflammer, luire de haine et de vaillance ? Je l'observai.

— Vous ne me ferez pas croire que tous sont infâmes ! — proféra madame Élisabeth, qui devenait plus pâle et frémissait.

— Perdrot a tort. Je cite son état d'esprit parce qu'il est celui de la plupart. Ainsi, Davenon, le jeune prodige de l'obstétrique, Davenon s'en va partout criant que Le Guenn n'est qu'un beau cas de kleptomanie. « Le kleptomane Le Guenn », dit-il sans cesse en éreintant ta théorie !

Le docteur se taisait dans son coin. A peine sa bouche fut-elle déformée par une moue. Il se désintéressait peut-être, parce qu'une heure plus tôt il avait constaté sa faiblesse maladive et nettement appréhendé sa fin. Si nettement qu'il avait, au retour, cherché un refuge d'enfant douloureux dans l'amour, en baisant avec effusion les mains de madame Le Guenn. Peut-être aussi, par adresse, abandonnait-il aux femmes le soin de plaider. Mais, à entendre madame Le Guenn soutenir que les grands professeurs le défendraient, il fronça les sourcils pour blâmer le mauvais goût de cette insistance. Ses regards trahirent son étonnement lorsque madame Élisabeth eut adopté cet argument, eut riposté à mes objections avec l'insolence d'un amour-propre qui ne tolérait pas d'être trop contredit.

Or, moi, je voulais, dans cette épreuve, la séduire par mon acharnement à la dompter. Quelle que fût mon ambition de la conquérir, et quel que fût mon instinct de l'aimer, splendide, vivante, robuste, superbement opiniâtre, je luttais de toutes mes forces afin de ne pas céder au désir de lui plaire par ma soumission.

« L'homme est quelque chose qui doit se dépasser ! » répétai-je entre mes dents, chaque fois que ses paroles se ruaient vers moi, chaque fois que sa mimique naturellement coquette offrait le troc mensonger de ses complaisances en échange de mon adhésion aux espoirs de ses cousins. Je résistai. Je soutins que les professeurs de la Faculté, aussi bien que nous, redoutent l'inimitié de leurs disciples. En dénigrant les cours, en proclamant les erreurs quotidiennement commises dans les cliniques, une élite médicale peut au moins discréditer les maîtres, amoindrir leur autorité, partant leur clientèle de financiers, d'archiducs, de ministres et d'actrices, celle qui paie l'opération dix mille francs, et davantage. De plus, les maîtres hésitent à s'enthousiasmer pour les découvertes qui s'accomplissent loin de leur inspiration...

— Enfin, — terminai-je — Le Guenn a fait des gaffes !

Madame Élisabeth fit éclater un rire sardonique :

— Lui, l'homme de tact par excellence!... Ha! ha! que c'est drôle !...

Elle insultait à ma bonne foi. Toutes ses jolies grimaces me signifiaient brutalement qu'entre elle et moi rien n'était possible, sinon les conséquences de sa rancune. Le docteur la contemplait, stupide, et les paupières clignotantes. Une légère rougeur sur ses pommettes indiquait à la fois sa honte d'être défendu tumultueusement, et son plaisir de l'être par une telle amie.

Nous en arrivions à une de ces minutes dramatiques où plusieurs personnes, ayant fini de s'instruire réciproquement sur leur compte, jugent la conjoncture opportune pour se révéler dans leur quasi vérité. Au bout de ces quelques jours passés ensemble, nous estimions nécessaire d'ôter nos masques de courtoisie, de nous éclairer mutuellement sur nos caractères et sur nos convictions. Nous allions devenir intimes : ennemis ou amis, mais intimes.

— Des gaffes!... — répétait madame Le Guenn. — Ah ! Seigneur ! des gaffes!...

Le mot outrageait sa parfaite éducation. Elle ne saisissait pas le sens indulgent de cet argot parisien. Elle le traduisait par : « inconvenance » ; elle en était vexée.

— Oui, des gaffes... Ainsi, lorsque vous êtes venus à Paris

tous les deux, après la nouvelle du succès obtenu par la notice, votre mari ne vous a pas conduite chez madame de Parr, où le docteur Prostet aime à recevoir sa pléiade. Or, vous deviez bien cela tous deux à celui qui avait partout colporté le texte de la communication, et surtout dans les couloirs de l'Institut biologique, où les académiciens la connurent.

— Madame de Parr n'est-elle pas une ancienne fille entretenue ? — questionna la veuve en me regardant de haut.

— Les honnêtes femmes ne peuvent voir ces sortes de personnes ! — déclara péremptoirement madame Le Guenn (elle étala ses deux mains dans l'air horizontalement). — C'est la première règle des convenances.

— Oui, en province. Non, à Paris ! Voilà des nuances importantes.

Ignoraient-elles que madame de Parr avait accueilli le docteur Prostet quand il n'était qu'un petit externe de l'Hôtel-Dieu, traînant des bottines éculées, sous des paletots verdis, que la dame galante l'avait trouvé gentil, très intelligent, qu'elle lui avait d'abord livré le reste, puis bons soupers, bon gîte, jusqu'à ce qu'il recrutât une clientèle parmi les amis nombreux et riches de sa bienfaitrice? Ignoraient-elles que Prostet se pique de gratitude et de franchise? Il exige qu'on encense la chère apôtre de ses talents. Le Guenn avait profondément blessé cette vieille amoureuse, en omettant de lui présenter sa femme.

Sur le ton le plus impérial, madame Élisabeth décida qu'il serait approuvé de tous les braves gens.

— Certes, — rétorquai-je, — les braves gens l'approuveront. Mais ils ne le commanditeront pas. Les braves gens ne commanditent jamais !

Madame Élisabeth ne put s'empêcher de sourire avec moi :

— C'est malheureusement vrai...

— Voyez-vous, madame, — ajoutai-je, — le vice est téméraire, mais la vertu est lâche... Oui, le vice gambade sur les tréteaux ; mais la vertu sommeille au fond de ses alcôves... et de ses provinces... Quoi de pire, le tréteau ou l'alcôve? autant dire, la vie ou la torpeur ?

— Oh ! oh !... En tout cas, je ne regrette pas notre bévue !

dit madame Le Guenn. Jean ne me place pas au rang des femmes à vendre. Il me respecte...

— Madame Guichardot est moins respectée de moi... car elle fait visite à madame de Parr. Aussi, dans les services de Prostet, l'Iode Guichardot est en usage. « Je gagne en me déshonorant. » C'est ma devise et je la confesse. Bien plus ! monsieur et madame Perdrot dînent chez madame de Parr. Soyez sûr que Prostet ne réfutera pas les critiques de notre ami Perdrot sur le sérum Le Guenn.

— Et les autres professeurs imiteront, sans doute, la conduite de Prostet, dont ils vénèrent à bon droit le génie !

— Probablement ! — répondis-je au docteur dont l'ignoble résignation m'exaspérait.

Ma rude logique révoltait madame Élisabeth en la persuadant. Madame Le Guenn ne croyait guère à mes fâcheuses prédictions. Elle épluchait sa robe, sur laquelle le chat avait semé des poils blancs, et niait de la tête. La migraine plissait déjà le front de sa figure vieillotte, incapable de suivre un débat si neuf pour elle, et contraire aux traditions de sa morale.

Je continuai mes reproches après avoir jeté un coup d'œil sur les lettres éparses de mes correspondants. Le Guenn s'était exempté de paraître aux banquets de l'Association de Biologie. Il avait simplement expédié des télégrammes enthousiastes. Autre tort !... Madame Élisabeth se rangea, sur ce point, à mon avis. De son vivant, M. La Revellière assistait à tous les festins électoraux, économiques et mutualistes. Elle me concéda que nul des présidents ne pardonnerait à notre hôte ces absences qu'ils relèveraient comme des marques de dédain. J'additionnai :

— C'est encore sept ou huit ennemis puissants que tu t'es fabriqués là !

Déjà madame Élisabeth se repentait de m'avoir donné raison une seconde ; elle s'écria :

— Allons, docteur, empiffrez-vous... si vous tenez à ce que la Faculté s'occupe de sauver la vie des hommes en utilisant votre science !

Le Guenn en était à se récréer de notre discussion. Il me considérait comme un acteur de vaudeville ou un diseur de

monologues hilarants. Son fatalisme de matelot le consolait de tout ce déboire. Ça le réjouissait que madame Élisabeth se passionnât à la manière des comédiennes. Seule la peine de sa femme le navrait.

— Il n'a cependant pas les moyens de courir à Paris, banqueter toutes les semaines ! — pleura madame Le Guenn avec un visage de détresse.

Et elle examina le costume délabré de son mari.

Je me gardai de répondre directement et continuai l'analyse de mes lettres. Pourquoi avait-il décliné l'honneur de prendre quelques abonnements à la *Revue d'Histologie pratique*, à la *Revue de Thérapeutique nouvelle*, aux *Annales de Biologie*, à d'autres périodiques dirigés par sept ou huit de nos anciens amis qui se croyaient en droit de compter sur son aide, comme ils avaient usé de la mienne ? Ces revues, qui font foi chez tous les médecins de province, consacreraient peu de paragraphes à ses essais. Madame Élisabeth fut encore obligée d'avouer que M. La Revellière avait soin de souscrire à toutes les obscures revues politiques démunies de lecteurs, afin de prouver que les élucubrations de ses collègues ne le laissaient pas indifférent.

— Mais — supplia madame Le Guenn — nous n'avons plus les moyens de nous abonner à tant de publications !

Je balançai la tête, en signe de doute, comme si je n'ajoutais nulle foi à la pauvreté de mes hôtes. Implacablement, j'exposai la série des griefs. Le Guenn n'avait pas envoyé son obole pour l'érection d'une nouvelle statue à Claude Bernard, dont l'Institut de Chimie organique avait assumé l'initiative. Faute de pécune, le monument n'avait pu être construit. Le camouflet avait sérieusement atteint les organisateurs ; ils inscrivaient les noms de ceux qui n'avaient pas répondu à leur appel.

— Mais nous n'avons plus les moyens ! — assura madame Le Guenn.

Je l'interrompis d'un petit geste, et persévérai. Douze lettres émanaient de médecins et pharmaciens de province : ils protestaient en termes aigres contre l'insolence du docteur, qui n'avait pas satisfait à leurs demandes d'éclaircissements complémentaires sur l'électro-magnétisme du sang. Autant d'en-

nemis. Madame Le Guenn jura que la poste lui coûtait soixante francs, chaque mois. Elle ne pouvait, sur ce chapitre du budget, accroître la dépense.

— Décidément, — ricana madame Élisabeth, — en science, c'est comme en politique. Le docteur commence à être célèbre : il faut qu'il paie la fanfare !

— La pauvreté est le vice qu'on excuse le moins, — énonçai-je sentencieusement.

— Parmi les gens d'affaires, oui ; mais parmi les gens d'intelligence ?

— Si vous voulez, la richesse est la vertu qu'ils prisent le plus !

— C'est faux, c'est faux ! — s'écria madame Le Guenn. — Est-ce que Jean n'a pas donné publiquement son avis sur les travaux de Robertson, malgré la renommée de ce charlatan millionnaire ?...

— Autre gaffe ! Tous ceux à qui Robertson prête de l'argent, tous ceux qui rencontrent à sa table des personnages utiles, tous ceux qui flirtent avec sa trop jolie femme, seront les ennemis naturels de Le Guenn !

— On ne lui saura donc aucun gré de dire courageusement la vérité, même aux puissants ?... Vous me faites rire, monsieur !

Madame Élisabeth rageait. Véritablement, elle rageait, telle qu'une enfant volontaire. Quelque chose mouilla ses yeux pâlis. Elle rattachait encore une fois son rouleau de cheveux à son chignon branlant ; et ses longs bras gracieux étaient beaux à voir. L'hésitation de son esprit, tour à tour, exécrait et saluait mon imperturbable logique. C'étaient alors des transformations successives et superbes de sa physionomie, tantôt haineuse comme un masque de tragédie antique, tantôt détendue par l'aise de goûter l'à-propos de mes répliques :

— On lui sait gré par-dessous ; mais par-dessus, et pour ne pas encourir les représailles de la coterie Robertson, chacun accusera Le Guenn d'envie, de jalousie, comme vous accuserez d'envie et de jalousie ceux qui vont l'attaquer, chère madame...

— Vous êtes presque de ceux-là !

— Moi ?...

Et je croisai les jambes, l'air gai, tandis que j'allumais un cigare.

— Mais oui, — rugit-elle, — vous êtes comme les autres... Cela vous gêne, vous, les gens de Paris, qu'un honnête homme vive, avec son goût de science et de dévouement à l'humanité, dans le fin fond d'une province, sans se mêler à tous les trafics et à tous les calculs de ces infâmes coteries!...

— Sans mener sa femme chez des personnes perdues de réputation!...

Le Guenn se contraignit à rire pour excuser leur incartade. C'était inutile. Rien ne peut me froisser. Je considère que rien ne vaut la peine que je me vexe. Je m'estime supérieur à toutes les insultes, surtout quand elles proviennent de jeunes dames exaspérées par l'étalage cynique de mes thèses. Aussi, pour rassurer le docteur, sans désobliger mes ardentes interlocutrices, je m'inclinai devant elles en manière de jeu, puis :

— Mais je supporte, nous supportons très bien que Le Guenn demeure dans sa chère Bretagne, en travailleur héroïque et silencieux. Quand il aura soixante ans, le monde reconnaîtra la valeur de son génie jusqu'alors obscur!... D'abord, pourquoi veux-tu triompher tout de suite?

— Pour sauver des milliers de vies que le typhus dévore à toute heure! — prêcha madame Le Guenn.

— Ça n'intéresse que fort peu de gens cette sensibilité-là... mais oui, fort peu... sauf les malades... et ils ignorent votre remède!...

— C'est à vous, monsieur, qu'appartient la mission... — ânonna timidement la femme du docteur.

— Je ne me charge pas d'une mission. Je n'ai pas l'étoffe d'un apôtre, moi. Je suis un humble courtier. J'examine les chances d'une affaire. Or, les chances de réussite sont diminuées par toutes ces antipathies.

— Eh bien! — gémit Le Guenn, — je ne me savais pas redoutable au point de mettre en émoi tant d'adversaires...

Il se leva, s'étira, puis fut regarder la mer, qui cahotait les lourdes barques noires, et leurs voiles transformées en abris contre l'averse persistante. Le vent ébranla les portes et les vitres de la maison.

— Mais enfin, monsieur Guichardot, dites-moi : il n'y aura donc point d'honnêtes gens pour le défendre contre cette cabale?

— Il y en aura, madame Le Guenn, il y en aura. Seulement, ceux que vous appelez les honnêtes gens n'ont pas d'influence. Je vous l'ai déjà dit, ce sont des timides. Ils s'indignent à l'ombre, dans leur coin, prudemment. Ils aiment leur repos et ils laissent les audacieux vaincre.

— C'est si vrai, cela ! — fit Le Guenn.

Il était de mon avis sur tous les points, lui ! Madame Le Guenn, immobile dans son fauteuil, devait sans doute adresser au Seigneur une prière afin qu'il m'inspirât de lui faire verser une avance par la Compagnie des Produits pharmaceutiques. Madame Élisabeth acceptait que la conversation déviât vers des généralités philosophiques touchant le bien et le mal. Je ramassai les lettres éparses sur la table et les repliai soigneusement.

La bataille était finie. Nous nous sentions près de la limite où la fâcherie eût succédé fatalement à nos escarmouches. Nous devisâmes mollement une demi-heure.

Anne-Marie entra. On venait de Goulphar chercher le docteur. Un éclat de fer rouge avait sauté de l'enclume et blessé à la tête le maréchal ferrant. Son fils était là, suppliant qu'on portât secours... Le Guenn demanda sa trousse.

— Un éclat de fer dans le crâne, ça ne peut pas attendre... Mais huit kilomètres par ce vent... et vent debout... diable ! La bicyclette est sous le hangar?...

— Prends ton caoutchouc ! — commanda madame Le Guenn dont les yeux se bridèrent.

Je surpris le murmure par lequel il réclamait ses pilules de strychnine. Madame Le Guen s'effara :

— Encore de la strychnine !... tu es donc plus malade?...

— Non, vous savez bien, c'est une précaution.

La pauvre épouse se précipita derrière lui, et l'accabla de questions. Ils sortirent. Je notai que madame Élisabeth fit, pour les suivre, un mouvement. Elle raisonna même avant d'admettre ses motifs de rester. Cela lui coûta certainement, car, dans son impatience et sa distraction, elle dut se rattacher encore les cheveux par un geste fébrile et machinal.

Voulant approfondir le sens de cette émotion très visible,

je lui dis que, si Le Guenn prenait de la strychnine, c'était qu'il avait le cœur affaibli. Les vitesses de la bicyclette accélèrent fâcheusement le jeu de cet organe, et l'épuisent. Il eût été préférable que le docteur fît ses visites en voiture, surtout par la tempête.

— Il serait préférable, en effet, — me répondit-elle avec colère, — il serait préférable que toute sa vie changeât !...

Je flairai que son but était de rouvrir la discussion. Je m'y fusse montré trop à mon désavantage, pour ne point perdre auprès d'elle le reste de mon prestige. Aussi je me souvins de ma correspondance en retard, et je fus dans mon appartement.

— N'oubliez pas votre Compagnie... du moins ! Et parlez de lui !

Elle renforça la valeur de ce pronom par la tendresse la plus mélodieuse de sa voix. En montant l'escalier, je me permis de croire qu'elle pourrait, un jour, aimer le mari de sa cousine, et que ce sournois de Le Guenn l'avait émue.

Mais, de ma fenêtre, j'aperçus, au milieu de la route, l'épouse immobile, à quelque cent mètres de la maison. Elle regardait, sous la pluie qui recommençait, la fuite du cycliste le long du port à sec, fange immonde encombrée de flaques, de tessons et de vieilles boîtes en métal rouillé. Sans doute, la pauvre ne se doutait pas que l'averse détériorait sa robe déjà piteuse, et collait à son cou les mèches de sa coiffure défaite à demi. Car elle était là nu-tête, les yeux grossis, dans l'attitude rigide propre aux maniaques affligés d'une idée fixe.

Une femme douée d'une telle hypertrophie des forces nerveuses devait inconsciemment agir sur celles de son entourage. Ma première conjecture demeurait la bonne : madame Élisabeth subissait cette influence, et, avec une sensibilité plus vive, un tempérament plus passionné, une intelligence plus éloquente, elle semblait plus anxieuse du destin qui se déterminerait entre les murs granitiques de ce Keryannic dont la rafale secouait les portes, dont le grain fouettait les fenêtres, dont la mer baveuse masquait l'horizon habituel, — le continent clair et doré de l'Armor.

PAUL ADAM

(A suivre.)

L'ÉCLAIRAGE

PAR

INCANDESCENCE

Les idées scientifiques reposent, depuis deux mille ans, sur la double conception de la matière et de la force, ou encore de la matière et de l'énergie, la première étant inerte par essence et faisant appel à la seconde pour modifier son état. Mais, à faire cette distinction, on a fini par prendre pour une réalité ce qui n'était qu'un artifice de raisonnement ; on s'est représenté l'énergie et la matière comme aussi distinctes que le seraient, pour certains philosophes, l'âme et le corps, et il faut, de temps en temps, se retourner vers la nature pour comprendre combien est loin d'elle cette fiction de dualité, cette théorie *spiritualiste* de l'univers. En fait, l'énergie et la matière forment dans le monde un tout indissoluble ; il est impossible de les séparer l'une de l'autre. La matière a pour propriété fondamentale, non pas d'être inerte, mais, au contraire, d'être dans un état perpétuel d'agitation et de transformation. Les corps font incessamment commerce d'énergie; l'activité du radium et de ses congénères est venue récemment illustrer cette propriété; d'autres faits, plus anciennement connus, la rendent tout aussi manifeste.

Prenons un solide quelconque, par exemple un bloc de métal. Il est là, devant nos yeux, immobile en apparence; en

fait, sa masse prétendue inerte est pleine de mouvement et de vie ; chacune de ses particules est dans une incessante agitation, et l'espace qui l'environne est traversé par des trains d'ondes qui convoient l'énergie entre lui et le reste de l'univers. Seulement il reçoit autant qu'il donne, et c'est ce qui nous laisse l'impression qu'il est inerte : erreur aussi lourde que serait celle d'un économiste qui jugerait qu'un État n'est pas commerçant lorsque son exportation balance exactement son importation. Mais élevons, par un moyen quelconque, la température de notre bloc de métal. A mesure qu'il s'échauffe, son agitation interne va croissant ; l'importation d'énergie restant toujours la même, l'exportation augmente ; l' « équilibre mobile des températures », suivant le terme consacré, est rompu dans un sens, comme il le serait en sens inverse si on refroidissait le métal au lieu de l'échauffer. A mesure que le bloc s'échauffe, son rayonnement s'étend, non seulement en quantité, mais encore en variété. Le thermomètre ou le sens du toucher nous montrent seulement l'accroissement total du rayonnement, mais l'œil va bientôt nous permettre des observations plus délicates :

Si nous regardons, dans une obscurité complète, le corps progressivement chauffé, nous verrons, dès qu'il a dépassé la température de 400 degrés, une lueur très faible, de coloration indécise, qui se précisera vers 500 degrés en un rouge encore très sombre. La température croissant, la lumière augmentera très rapidement, en même temps que sa nuance se modifiera, passant successivement au rouge cerise, à l'orange, au blanc, au blanc éblouissant[1]. Ces faits sont d'observation courante ; chacun a pu les constater sur une barre de fer chauffée ; ils manifestent assez clairement que le rayonnement d'un corps varie, en quantité et en qua-

1. Pendant longtemps, cette différence de coloration a constitué le seul procédé pratique, pour évaluer les températures élevées ; on utilisait, à cet effet, le tableau classique dressé par Pouillet sous le nom d' « échelle des teintes. »

Rouge naissant	525°	Orange foncé	1 100°
— sombre	700	— clair	1 200
Cerise naissant	800	Blanc	1 300
— proprement dit	900	— soudant	1 400
— clair	1 000	— éblouissant	1 500

lité, avec sa température. Mais les physiciens ont, à leur disposition, des instruments qui leur permettent de pousser plus loin l'analyse des phénomènes. Le plus utile en l'espèce est le *spectroscope* : la lumière, émise par le corps incandescent et reçue sur un prisme qui en sépare les différentes couleurs, est observée dans une lunette ; on peut même étendre grandement le champ des observations spectroscopiques en substituant à l'œil, à l'extrémité de la lunette, des thermomètres d'une extrême sensibilité, capables d'indiquer les différences de température d'un cent-millième de degré centigrade, et ce procédé a l'avantage de nous manifester les phénomènes dans toute leur généralité, car le thermomètre est sensible à toutes les radiations, qu'elles soient lumineuses ou obscures, en proportion de leur intensité, tandis que l'œil présente, pour les diverses radiations, une sensibilité très inégale. Voyons donc, avec les méthodes que l'analyse spectrale met à notre disposition, quelle sera la loi du rayonnement aux diverses températures.

Pour nommer les radiations visibles, les couleurs, notre langue a créé une nomenclature bien imparfaite, puisqu'elle ne comprend guère que sept ou huit termes, alors qu'il en faudrait des milliers pour distinguer l'infinie variété de teintes qui s'étend du rouge jusqu'au violet; quant aux radiations invisibles, le langage les ignore. La science possède, par bonheur, un moyen parfait de désigner toutes les radiations, depuis qu'elle a établi que chacune d'elles est constituée par des vibrations d'une fréquence déterminée, le rouge correspondant à 400 trillions de vibrations par seconde, le jaune à 500, le violet extrême à 700 trillions. Ainsi, chaque espèce de lumière, visible ou invisible, pourra être caractérisée et désignée par un nombre qui en indiquera en même temps la propriété essentielle, tout comme un son est défini par sa hauteur.

Voici, dès lors, ce qu'on constate : chaque radiation commence à apparaître à une température déterminée, et son intensité croît avec la température suivant une progression très accélérée. Les radiations apparaissent dans l'ordre de leur fréquence; aux basses températures, le corps chauffé n'exporte que celles dont la fréquence est inférieure à 400 tril-

lions, — ce sont les radiations purement calorifiques, qui échauffent sans éclairer; au-dessus de 400 degrés, il commence à émettre les radiations rouges, puis jaunes, vertes, bleues; la lumière violette apparaît à partir de 1 000 degrés; et si la température continue à croître, d'autres radiations apparaîtront, plus rapides encore, que notre œil ne voit point, mais dont la présence nous est révélée, soit par l'action sur une plaque photographique, soit par l'illumination qu'elles produisent en frappant les corps fluorescents : la gamme des radiations s'étend et s'amplifie sans cesse, comme la mer en montant accroît sa profondeur en chaque point, et s'annexe en même temps de nouvelles parties du rivage. Ainsi, l'éther qui baigne tous les corps charrie sans cesse, sous forme de vagues infiniment courtes et rapides, l'énergie qu'ils échangent entre eux; les plus chauds donnent davantage, mais aucun ne reçoit sans donner : tel est le frémissement incessant qui se cache sous le calme apparent de la nature; et notons qu'il ne s'agit pas ici d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, mais de faits indéniables et cent fois contrôlés; tout, y compris les nombres formidables cités plus haut, est aussi assuré que l'existence même des corps qui nous entourent.

Un point encore est à noter. Il aurait pu arriver que chaque corps eût une loi propre de rayonnement, en relation avec sa nature chimique ou avec l'état de sa surface; or, à voir les choses d'un peu haut, et en négligeant quelques cas exceptionnels, le rayonnement est le même, à surface et à température égales, pour tous les corps solides : un centimètre carré de charbon, d'oxyde de fer ou encore de platine, portés à la même température, émettront les mêmes radiations et en proportions égales. Une observation bien simple, que chacun de nous a pu faire, en fournit la preuve. Regardons, par une ouverture étroite, l'intérieur d'une enceinte dont tous les points soient à la même température, d'un four à porcelaine par exemple, ou encore d'un four à puddler : tous les points de cette enceinte et les corps placés dans son intérieur nous paraîtront également éclairés et de la même nuance, quelle que soit la température générale de l'enceinte; or dans l'intérieur d'un four à puddler se trouvent en même

temps les parois de brique réfractaire, des escarbilles de coke, les gueuses de fonte dont certaines parties sont métalliques et d'autres recouvertes d'oxyde ou de laitier; tous ces corps ont pourtant même éclat et même coloration, et c'est à grand'-peine qu'on peut distinguer leurs contours : n'est-ce pas une preuve indéniable que, portés à la même température, ils rayonnent semblablement?

*
* *

Si les solides et les liquides incandescents émettent, à haute température, toute la gamme de radiations dont nous avons parlé tout à l'heure, en revanche, les gaz et les vapeurs se caractérisent par la pauvreté de leur émission : qu'on regarde la flamme bleuâtre des fourneaux à gaz en usage dans nos cuisines, ou encore celle de l'hydrogène brûlant dans l'air; on pourra constater qu'elles sont à peine éclairantes; pourtant, leur température est voisine de deux mille degrés, et il suffit de plonger dans ces flammes un fil fin, de fer ou de platine, pour le voir, porté au rouge blanc, projeter une vive lumière; si les flammes d'un bec de gaz, de l'acétylène ou d'une lampe sont vivement éclairantes, cela tient à ce qu'elles renferment en suspension des particules de carbone *solide*, rendues lumineuses par la chaleur du gaz en combustion qui les entoure[1].

Si donc, nous voulons utiliser pour l'éclairage les radiations des corps chauffés, nous sommes amenés à une série de conséquences qu'il est facile maintenant de formuler. En premier lieu, les gaz incandescents n'ayant qu'une médiocre radiation, ne pourront concourir à l'éclairage qu'indirectement, en échauffant d'autres corps; c'est le cas des flammes éclairantes du bec Auer, ou encore de la lumière Drummond, dans laquelle un bâton de chaux ou de magnésie est porté à haute température par le jet d'un chalumeau oxhydrique.

1. Chacun sait qu'il suffit de placer une assiette au contact de la flamme pour recueillir ces particules de carbone sous forme d'enduit noir ou de suie, et, d'autre part, qu'on obtient les flammes non éclairantes en brûlant complètement le carbone par un afflux d'air suffisant, de telle sorte que la flamme ne contienne plus aucun élément solide.

Comme, d'autre part, on ne voit pas quel dispositif pratique permettrait d'utiliser l'éclat des liquides, tels les métaux fondus, portés à haute température, il résulte de là que, nécessairement, c'est aux solides qu'il a fallu s'adresser pour réaliser les formes connues d'éclairage par incandescence, et non pas à un solide quelconque, mais spécialement à ceux qui, aux températures élevées, ne sont ni décomposables ni volatils. Entre tous ces corps, le charbon a été jusqu'ici presque exclusivement employé, et c'est pourquoi on a pu dire que toute la lumière artificielle nous était fournie par l'incandescence du carbone : c'est elle qui nous éclaire dans la flamme des bougies, dans celle des lampes à huile ou à pétrole, dans la lampe à incandescence et dans l'arc électrique dont l'éclat provient, pour plus des neuf dixièmes, des charbons entre lesquels il éclate; ce n'est là, pourtant, qu'une vérité toute relative, et nous verrons bientôt que rien ne s'oppose à ce que d'autres solides soient substitués au carbone.

Une seconde conséquence des notions générales que nous avons acquises, c'est que la nuance de la lumière émise par les corps incandescents varie, suivant l'échelle des teintes, de telle façon que les sources les plus chaudes donneront la lumière la plus blanche en même temps que l'éclat le plus grand, c'est-à-dire la plus grande somme de radiation lumineuse pour chaque centimètre carré de leur surface. Même, avec l'arc électrique, dont la température maxima peut atteindre 4 000 degrés, les radiations bleues et violettes ont pris, relativement aux autres, une telle prédominance, que la lumière émise nous paraît, non plus blanche, mais nettement bleuâtre.

Nous savons depuis les travaux du physicien américain Langley, que le soleil, dont la température est encore bien supérieure à celle de l'arc, nous envoie de la lumière parfaitement bleue, et qui nous paraîtrait telle si nous pouvions aller la recevoir aux confins de notre atmosphère; mais l'air et surtout la vapeur d'eau absorbent en grande quantité les radiations violettes et bleues, au point de ramener la radiation du soleil, telle que nous la percevons, à la couleur blanche. Parfois même, l'absorption est plus grande encore, sur-

tout au lever et au coucher des astres, quand leurs rayons traversent obliquement des couches atmosphériques plus voisines du sol, partant plus denses et plus humides; c'est à cette extinction du violet et du bleu que nous devons les doigts de rose de l'aurore, et la splendeur de nos couchers de soleil. La couleur blanche de la lumière solaire ne serait pas ce qu'elle est si la température de cet astre était différente, si notre atmosphère était plus épaisse ou plus chargée de vapeur d'eau; elle est, non pas l'absence de couleur, mais une couleur comme les autres.

Mais il faut encore étudier les choses sous un autre aspect : il faut considérer le *rendement optique* des corps incandescents, c'est-à-dire le rapport de l'énergie lumineuse à l'énergie totale rayonnée par ces corps, et c'est ici que nous allons toucher du doigt le défaut capital de tous nos procédés d'éclairage. Les corps incandescents ne fabriquent pas que des radiations lumineuses; en deçà et au delà du spectre visible s'étendent les gammes successives de l'infra-rouge et de l'ultra-violet; nous ne recueillons sous forme de lumière qu'une part de l'énergie dépensée pour échauffer les corps incandescents, et l'on ne sait pas assez combien cette fraction utilisée est dérisoire : ainsi, le rendement optique d'une bougie n'atteint que quatorze cent-millièmes, c'est-à-dire que. sur cent mille calories libérées par suite des réactions chimiques qui s'accomplissent dans la flamme, quatorze seulement sont représentées par des radiations visibles; tout le reste est inutile, et la majeure partie de cet énorme déchet. manifestée sous forme de chaleur, est plutôt une cause de gêne. Et ce résultat peut encore s'exprimer en disant que. dans un paquet de bougies de 500 grammes, qui peut nous fournir l'éclairement d'une bougie pendant un peu plus de deux jours, il y aurait assez d'énergie pour nous donner la même lumière pendant près d'un demi-siècle, si nous savions transformer toute cette énergie en lumière.

Considérons maintenant le tableau suivant, où sont consignées les mesures, effectuées pour un certain nombre de sources lumineuses, du rendement optique et de la température :

Source lumineuse.	Rendement optique.	Température.
Bougie de l'Étoile.	0,00014	1 200°
Bec de gaz Bengel.	0,00018	1 300
Lampe à incandescence (peu poussée).	0,00050	1 700
Bec à récupération	0,00053	1 750
Lampe à arc.	0,00250	3 500
Soleil.	0,01400	7 500(?)

A première vue, on constate que le rendement optique va en croissant très rapidement avec la température de la source : c'est dans cette simple constatation que gît l'explication de la plupart des progrès réalisés depuis un siècle; on a employé des sources lumineuses de plus en plus chaudes, et du même coup on a obtenu un double résultat : une amélioration notable de rendement et une modification de la nuance, cette dernière étant d'ailleurs d'importance accessoire, car, si les lumières blanches ou bleuâtres des sources les plus chaudes peuvent paraître fatigantes ou désagréables, rien n'est plus facile que de les ramener, par l'emploi de verres colorés, à la nuance voulue, et cela sans dépréciation notable du rendement.

***

Nous possédons maintenant la clef de la méthode générale suivie, consciemment ou par empirisme, pour perfectionner les procédés actuels d'éclairage, qui sont tous fondés sur l'incandescence des corps solides. Rien de plus facile, dès lors, que de comprendre l'évolution dont nous avons été témoins. Mais, pour rendre les choses plus simples et plus claires, nous nous limiterons à ce que les spécialistes nomment proprement l'incandescence; laissant de côté les flammes et l'arc électrique, qui pourtant relèvent des mêmes principes généraux et méritent aussi bien d'être considérés comme des corps incandescents, les électriciens et les « gaziers » professionnels réservent le nom d'éclairage par incandescence électrique aux dispositifs qui utilisent des filaments solides chauffés par le passage du courant, et ils nomment incandescence par le gaz le mode d'éclairage réalisé à l'aide des manchons Auer.

Il serait aujourd'hui bien oiseux de décrire la lampe à incandescence électrique; chacun sait que, traversant un mince filament de carbone, qui est scellé dans une ampoule soigneusement purgée d'air, le courant l'échauffe jusqu'à la température où son rayonnement équilibre l'apport d'énergie dû à l'électricité. On peut donc, en réglant convenablement la résistance électrique du filament et la tension, ou voltage, de la source électrique qui l'alimente, faire varier la température atteinte et, par suite, le rendement optique de la lampe en même temps que la couleur de la lumière émise. Il semble résulter de ce qui a été dit qu'il y a intérêt à élever autant que possible cette température, à « pousser » les lampes au maximum. Rien n'est plus exact en principe ; mais, dans l'application, le filament s'altère par l'usage ; les proportions relatives de carbone ordinaire et de graphite qui le constituent se modifient, en même temps qu'une partie du filament, lentement volatilisée, vient se déposer sur l'ampoule et en obscurcir les parois; toutes ces modifications sont d'autant plus rapides que la lampe est poussée davantage; si même la température du filament avoisinait 2 000 degrés, quelques minutes de ce régime excessif suffiraient pour déterminer sa rupture et mettre la lampe hors de service.

Tout se ramène dès lors à un compromis entre le prix de revient de la lampe et celui de l'énergie électrique qui l'alimente. La lampe est-elle d'un prix élevé? Il y a intérêt à la ménager en lui demandant moins de lumière. C'était le cas à l'origine; mais, à présent, le prix d'une lampe du type courant est tombé de cinq francs à cinquante centimes et, pendant les quatre cents heures de sa vie normale, sa consommation d'énergie électrique atteint une vingtaine de francs; il convient donc, pour utiliser au mieux cette énergie, de pousser la lampe jusqu'à une température qui peut atteindre 1 800 degrés, quitte à la remplacer impitoyablement au bout de trois cents à quatre cents heures de service effectif : agir autrement serait d'une économie aussi mal comprise que d'user jusqu'au bout la mèche d'une lampe à pétrole.

Mais si l'altérabilité des filaments minces de nos modernes lampes à incandescence oblige à les pousser modérément, il n'est pas impossible, toutefois, d'obtenir un meilleur rendement.

Un électricien éminent, M. Blondel, s'est attaché, en effet, à montrer que les lampes à gros filament résistent mieux que les autres et peuvent être amenées à une température voisine de 1 850 degrés sans éprouver une altération trop rapide; de l'emploi de ces ampoules, résultera donc une nouvelle économie. Avec les lampes à incandescence primitives, pour produire une « bougie-heure », c'est-à-dire pour maintenir pendant une heure l'intensité d'une bougie, il fallait dépenser une énergie électrique voisine de 1 800 kilogrammètres; le même résultat, avec les lampes actuellement en usage, n'en exige plus que 1 200, et cette dépense d'énergie se réduirait à 900 par l'emploi des lampes à gros filament. L'économie est appréciable, mais il faut considérer aussi l'envers de la médaille : les lampes à gros filament du type courant ne peuvent fonctionner isolément sur les canalisations électriques actuellement en usage, où la tension admise est généralement de 110 volts; il faut alors grouper ces lampes par séries de cinq que traverse ensemble une même dérivation, ou bien employer le courant alternatif et joindre à chaque lampe un petit transformateur destiné à abaisser le voltage aux limites requises. De fait, aucune de ces deux solutions n'entraîne de grandes complications; elle exige seulement chez la clientèle une résignation moins passive, et la volonté d'obtenir un maximum de lumière avec un minimum de dépense.

Mais, malgré tout, l'emploi de filaments en charbon limite toujours étroitement la température maximum des lampes à incandescence. Aussi, des milliers de brevets, pris depuis dix ans, attestent-ils les efforts des électriciens pour obtenir un filament plus inaltérable. Tout, semble-t-il, a été essayé, avec un médiocre succès; tous les carbures, tous les siliciures ont été passés en revue et, en fin de compte, une seule substance paraît avoir quelques-unes des qualités requises pour être substituée au carbone : c'est l'osmium. M. Auer, le très habile chimiste autrichien, qui a renouvelé l'éclairage au gaz par l'emploi du manchon incandescent, s'est attaché pendant de longues années à rendre pratique la lampe à incandescence à filament d'osmium. Ses procédés, brevetés depuis 1900 et appelés, dit-on, à une très prochaine exploitation industrielle, sont imparfaitement connus; il est acquis, cependant, qu'on

est parvenu à réduire en filaments élastiques l'osmium, qui n'était connu jusqu'ici que comme un métal cristallin, cassant et très difficile à travailler. La lampe à osmium, expérimentée dans plusieurs laboratoires, est capable de fournir, pendant un millier d'heures, un éclairage fort économique puisque le maintien d'une bougie-heure ne correspond qu'à une dépense de 550 kilogrammètres. Cet avantage serait compensé, il est vrai, par le prix plus élevé de la lampe, mais d'autre part le filament usé serait loin d'être sans valeur. Seule, une exploitation industrielle permettra de faire la balance des inconvénients et des avantages.

*
* *

On peut se montrer, dès à présent, plus affirmatif au sujet du mode d'éclairage inventé en 1897 par le professeur Walther Nernst, de Göttingue. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de cette lampe plus merveilleuse que celle d'Aladin, qui ne l'ait vue, aux expositions ou dans certains magasins, se faire à elle-même la plus brillante des réclames. Examinons pourtant la chose de plus près.

On sait que la conductibilité électrique des corps varie, comme la plupart de leurs propriétés, avec la température ; celle des métaux diminue à mesure qu'on les échauffe ; au contraire, celle du filament de carbone des lampes à incandescence augmente, et est deux fois plus grande à 1 800 degrés qu'à froid. Cette variation est donc un phénomène très général, mais il est certains corps chez lesquels elle s'exagère remarquablement : tels sont la plupart des oxydes, des sulfures, des phosphates, des silicates, qu'on a appelés *conducteurs de seconde classe*. Ces corps ont, à la température ordinaire, une conductibilité tellement faible, qu'on peut les considérer pratiquement comme des isolants ; mais, dans le voisinage du rouge, leur conductibilité commence à prendre une valeur appréciable, puis croît très rapidement avec la température. Le fait avait déjà été signalé en 1868 par M. Le Roux, et Jablochkoff en avait fait l'application, en 1877, aux bougies

électriques qui portent son nom; deux crayons parallèles de charbon étaient séparés par une couche de kaolin ; l'arc jaillissant entre les deux crayons volatilisait peu à peu cet isolant dont l'usure suivait celle des charbons; mais en même temps, la partie du kaolin voisine de l'arc était chauffée par lui jusqu'à devenir conductrice ; le courant qui la traversait la maintenait à température élevée, et son rayonnement formait ainsi une notable part de la lumière émise par la bougie.

Mais au moment où Nernst retrouva la propriété des conducteurs de seconde classe pour en faire l'application que tout le monde connaît, cette propriété était presque oubliée par les savants et inconnue des industriels. Il serait donc souverainement injuste de déprécier un mérite qui reçut, d'ailleurs, une double récompense, car les brevets Nernst, en outre de la juste notoriété qu'ils acquirent à son auteur, furent achetés par la puissante Société allemande, *Allgemeine Ælektricitæts Gesellschaft* au prix d'un million; le savant professeur de Göttingue, non content de récompenser par un don de cent mille francs l'ouvrier dont l'habileté lui avait permis de réaliser sa première lampe, consacra au laboratoire de l'Université où il enseigne la majeure partie de la somme restante. Une fois mise entre les mains des industriels, l'invention de Nernst fut encore soumise, de 1897 à 1900, à une série d'études techniques destinées à la rendre tout à fait pratique, en même temps qu'une série de réclames, savamment graduées, créait dans le public le désir impatient d'être mis en possession de la nouvelle lampe qui devait reléguer à côté des quinquets à l'huile les plus modernes procédés d'éclairage.

Sous sa forme actuelle, la lampe Nernst se compose essentiellement d'un petit bâtonnet de magnésie[1] agglomérée par des silicates, ayant deux à trois millimètres de diamètre et quinze millimètres de longueur; des raccords en platine servent à le mettre en relation avec la canalisation électrique. Une fois chauffé vers six cents degrés, le bâtonnet devient

1. Parfois remplacée par des mélanges d'autres corps, par exemple les oxydes de zirconium et d'yttrium.

conducteur, le courant le traverse, y use son énergie qui s'y convertit en chaleur comme dans le filament de charbon des lampes à incandescence, et, alors, plus n'est besoin de chauffer le cylindre ; le courant suffit seul à cette tâche et, en même temps, décompose la magnésie, devenue conductrice, en ses deux constituants : le métal magnésium, qui se forme au pôle négatif, et l'oxygène, qui est libéré au pôle positif ; c'est d'ailleurs pour cette raison que le bâtonnet ne doit pas être maintenu dans le vide, car il serait rapidement détruit par l'électrolyse, tandis qu'au contact de l'air le magnésium se réoxyde à mesure qu'il se forme, et la magnésie subsiste inaltérée ; c'est pourquoi le procédé inventé par Nernst a reçu le nom d' « incandescence à l'air libre. »

Réduite à son cylindre de magnésie, la lampe Nernst serait loin de fournir le service automatique qu'exige le consommateur ; pour en faire un générateur pratique de lumière, il faut lui adjoindre deux dispositifs supplémentaires et, en premier lieu, un dispositif d'allumage. Pour que le courant passe, en effet, il ne suffit pas de tourner le bouton d'un commutateur, il faut encore porter la magnésie au rouge sombre. On obtenait primitivement ce résultat en la chauffant directement à l'aide d'une lampe à alcool. Dans les lampes actuelles, le bâtonnet est entouré d'une spirale métallique, que le courant traverse tout d'abord et qui produit la chaleur nécessaire ; dès que la température voulue est atteinte, le jeu automatique d'un petit électro-aimant met la spirale chauffante hors circuit. Quelque ingénieuse que soit cette solution, elle n'en présente pas moins l'inconvénient que la période d'allumage dure au minimum trente secondes, et c'est beaucoup pour un public habitué au fonctionnement instantané des lampes à incandescence ordinaires. Mais une autre complication, encore, est nécessaire : à mesure que la magnésie devient plus conductrice, elle se laisse traverser par un courant plus fort ; la chaleur dégagée augmente, par suite la température s'élève, la lampe « s'emballe » jusqu'à fusion des attaches en platine et rupture consécutive du circuit. Il faut compenser cette conductibilité croissante du bâtonnet et maintenir une intensité stable du courant ; ce résultat est obtenu d'une manière très pratique en intercalant dans le circuit un fil de fer très fin

dont la résistance, au rebours de celle de la magnésie, croît avec la température.

Avec tous ces accessoires, la lampe Nernst fonctionne d'une façon satisfaisante ; le cylindre éclairant peut durer trois à quatre cents heures ; pendant ce laps de temps, il fournit une lumière véritablement éblouissante, explicable par sa température voisine de 3 000 degrés ; son rendement optique atteint 1,5 p. 100, c'est-à-dire que, parmi les lumières artificielles, l'arc seul est plus économique, mais sans posséder les qualités qui rendent la lampe Nernst, comme l'ampoule d'Edison, particulièrement appropriée à l'éclairage intérieur. Il n'empêche que, après quatre années d'exploitation industrielle, et malgré l'abondance de la réclame, la lampe à incandescence à air libre ne paraît pas faire aux autres modes d'éclairage une concurrence victorieuse. La complication de ses organes, ayant pour conséquence leur fragilité et un prix d'achat assez élevé, et principalement la lenteur de l'allumage sont à coup sûr des inconvénients sérieux, il faudrait qu'ils fussent sérieusement atténués pour que l'invention de Nernst réalisât les espérances qu'elle avait fait concevoir à l'origine.

*
* *

Jusqu'ici, nous avons eu la satisfaction de voir le progrès industriel se poursuivre, avec une parfaite logique, suivant les lois générales posées par la science ; il en serait toujours ainsi, si la science n'avait des lacunes. Les larges routes qu'elle trace à travers la nature ne mènent pas partout, et les aventuriers qui s'en écartent font parfois d'étranges découvertes.

Pareille fortune est échue, en 1885, au chimiste autrichien Auer von Welsbach ; sa découverte, arrivée au moment où l'éclairage électrique s'apprêtait à terrasser son rival, l'éclairage au gaz, a donné aux gaziers des armes nouvelles ; elle a joué par suite un rôle social considérable, mais elle présente aussi un grand intérêt scientifique, car elle nous montre que les lois du rayonnement, que nous avions données comme générales, souffrent pourtant des exceptions.

M. Auer a raconté lui-même[1] l'histoire de sa découverte ; nous en reproduisons l'abrégé : le lecteur y trouvera, sur le fait, cet ensemble de soudaines révélations et de recherches rebutantes dont est tissée l'histoire de la plupart des inventions :

« En 1880, dit Auer, je m'occupais de la chimie des terres rares[2]. Mais les petites perles d'oxydes qu'on prépare ordinairement à l'extrémité d'un fil de platine et qu'on chauffe dans une flamme ne permettent guère d'obtenir des spectres très lumineux et d'en étudier les radiations. Je cherchai donc à disposer les oxydes dans la flamme de telle sorte que l'émission fût plus intense ; je pensai, tout à fait par hasard, à imbiber avec une solution de sels de ces oxydes une trame de coton et à calciner ensuite : il semblait probable que cette expérience n'aurait aucun succès et que le squelette d'oxydes restant après combustion n'aurait aucune cohérence ; l'épreuve réussit cependant, et les terres conservèrent la forme du coton. Quand je rendis, peu de temps après, visite à mon vieux maître Bunsen, à Heidelberg et que je lui expliquai mon procédé, il secoua la tête et me dit qu'il jugeait invraisemblable qu'on pût obtenir par ce moyen une masse résistante ; aussi fut-il grandement étonné en voyant comment j'obtenais mes manchons.

» Au cours de ces recherches, je remarquai un composé dont le pouvoir émissif était très considérable ; c'était l'oxyde de lanthane ; c'est lui qui me suggéra l'idée d'employer les terres rares pour une production économique de la lumière. Par malheur, si le manchon d'oxyde de lanthane était parfait, il me donna pourtant ma première désillusion. Je m'absentai plusieurs jours en l'enfermant avec soin et, lorsque je revins, il était tombé en poussières. D'autres fois encore j'éprouvai la même déception : ma première joie avait été courte. Je dirigeai alors mes tentatives sur les mélanges à base d'oxyde de zirconium ; les résultats furent meilleurs ; la lumière était bonne et la durée du manchon atteignait quelques centaines

1. *Journal für Gasbeleuchtung und Wasserversorgung*, 1901.

2. Les chimistes désignaient autrefois sous ce nom des minéraux naturels très rares, et contenant des oxydes voisins de la chaux et de la magnésie : oxydes de zirconium, cérium, lanthane, thorium, etc.

d'heures. Encouragé par ce succès, j'expérimentai aussi sur l'oxyde de thorium, et je constatai avec surprise que les mélanges qui en renfermaient donnaient une brillante lumière. Ces expériences prouvèrent que certains mélanges d'oxydes constituent de véritables combinaisons, et émettent une lumière particulièrement intense lorsqu'ils sont placés en treillis très fin autour de la flamme.

» Je fis alors aux représentants de la presse viennoise une conférence dans le laboratoire du professeur Lieben; les comptes rendus, pour la plupart bienveillants, firent connaître mon invention au public et ce fut M. Scaps, rédacteur au *Neue Wiener Tageblatt*, qui la baptisa du nom d' « incandescence par le gaz ». Mais d'autres personnes affectaient un grand scepticisme. Tel industriel s'offrait à parier, contre n'importe qui, qu'on n'installerait pas mille becs par an; tel autre, sollicité de s'intéresser à cette industrie, refusa en répondant que sa maison ne s'occupait que d'affaires sérieuses. Ces réponses n'ébranlaient pas ma confiance. Par bonheur, obligé d'abandonner quelque temps mon travail, je trouvai pour le continuer un homme très distingué, M. Haitinger, à qui je dois une grande reconnaissance. C'est lui qui observa l'importance de la combinaison du cérium; il soumit les substances à une analyse exacte et put ainsi livrer un assez bon produit. Je revins reprendre mes travaux et fis des centaines d'essais, à peu près inutiles, pour augmenter la luminosité des manchons.

» Cette période fut pour moi bien pénible; les bailleurs de fonds s'impatientaient et me menaçaient de procès, au lieu de me laisser travailler en paix. On ferma la fabrique de manchons d'Atzgerdorf, mais je l'achetai et j'y restai seul. La nécessité rend ingénieux; il fallait aboutir; de nouveau, et en vain, j'expérimentai tous les corps possibles; les procédés ne paraissaient pas perfectibles. Pourtant, ayant repris l'étude du thorium, corps alors très rare et très coûteux, je découvris quelques méthodes nouvelles pour le traiter et le purifier, et je constatai alors que, plus le sel de thorium employé était pur, moins le manchon qu'on préparait avec lui était lumineux. Des expériences ultérieures me permirent de déterminer la nature du corps qui, uni au thorium, déterminait la luminescence. Ce corps, voisin du thorium et dont les

sels sont retenus par les sels de thorium, n'était autre que le cérium.

» Dès lors, je n'eus plus qu'à mélanger par petites portions une solution de cérium à une solution pure de thorium, à imbiber mes manchons du mélange, et j'obtins la lumière éclatante que chacun connaît. Le pouvoir émissif du nouveau manchon était à peu près triple de celui des anciens et sa durée était aussi plus grande. Au commencement de 1890, je lançai le nouveau mode d'éclairage dans le public; les manchons étaient composés, dès ce moment, de 99 p. 100 d'oxyde de thorium et 1 p. 100 d'oxyde de cérium. La valeur de mes brevets était alors tombée à un minimum et il était grand temps d'aboutir, car je risquais de perdre les derniers fidèles que j'avais encore. »

A partir de 1890 commence la récompense de tant d'efforts, et le triomphe industriel le plus complet dont on puisse citer l'histoire; mais la science y trouvait encore son bénéfice: les terres rares n'étaient guère connues, avant 1890, que par quelques échantillons contenus dans les collections minéralogiques; il fallait en trouver des sources plus abondantes pour réaliser la production en grand des manchons. Bientôt, les prospecteurs de la Société Auer découvrirent dans les terrains aurifères de l'Oural, du Brésil, de l'Amérique du Nord, de la Tasmanie, des gisements considérables d'une substance nommée *monazite*, déposée en lits de sables denses et brillants, qui avaient donné plus d'une déception aux chercheurs d'or. Or, la monazite est formée principalement d'un mélange de phosphates de ces corps rares. Ainsi se créa une industrie des terres rares; des produits à peine connus des chimistes se vendirent brusquement au kilo : la *Welsbach Light Company*, de Gloucester City (N. J. États-Unis) possède une réserve de sels de cérium s'élevant à une dizaine de tonnes et produit annuellement plusieurs tonnes des différents sels de lanthane, de zirconium et de thorium. L'industrie a donc payé largement sa dette à la science pure; grâce à la découverte d'Auer, une demi-douzaine de corps simples, avec toutes leurs combinaisons, sont entrés brusquement dans la vie des laboratoires.

Et d'autre part, l'énigme posée à la science par la découverte d'Auer n'est pas encore résolue. Pourquoi la radiation du

manchon incandescent est-elle différente de celle de tous les autres corps placés dans les mêmes conditions? Un manchon au thorium pur donne une lumière d'un bleu blafard, dont l'intensité vaut deux bougies; un autre, fait avec l'oxyde de cérium, donne sept à huit bougies sous forme d'une lumière rougeâtre, tandis qu'en associant ces deux corps dans la proportion de 1 de cérium pour 99 de thorium, on obtient, avec la même dépense de gaz, une lumière de 70 bougies au début, qui se maintient au-dessus de 50 bougies pendant un millier d'heures; et il ne faut pas s'écarter beaucoup des proportions indiquées sous peine de diminuer notablement la luminescence.

Certains physiciens expliquent les faits en montrant que le manchon a un plus grand pouvoir émissif que les autres corps dans les régions jaune, verte et bleue du spectre. L'opium, pareillement, fait dormir en vertu de sa propriété dormitive. Pour d'autres physiciens, l'oxyde de cérium favorise la combustion des gaz de la flamme, ce qui est un fait constaté expérimentalement; il en résulte une élévation de température que le manchon traduit par une émission plus grande. Le professeur Bunte confirme cette théorie en indiquant le rôle joué par le thorium : ce corps se présente dans le manchon sous forme d'une masse boursouflée constituée par des filaments extrêmement fins; cette matière très poreuse et par suite très mauvaise conductrice sert de support à l'oxyde de cérium dont les particules peuvent être portées à une température supérieure à 2 000 degrés sans perdre de chaleur par conductibilité du manchon; et alors on pourrait dire que l'oxyde de cérium est l'élément actif, celui qui émet principalement les radiations, et que son rendement optique excellent tient uniquement à la température élevée qu'il atteint dans la flamme. Ce n'est là, il faut le dire, qu'une hypothèse, et il est probable que l'explication véritable est encore à trouver.

*
* *

Quoi qu'il en soit, trente ans de labeur scientifique ont accumulé bien des découvertes et amené bien des progrès.

Nous sommes loin du temps où Goethe pouvait dire qu'il ne voyait guère d'invention plus utile que celle d'une chandelle brûlant sans être mouchée. Nous avons eu la satisfaction de constater un progrès continu et méthodique, dû à un emploi de plus en plus rationnel de la même méthode générale : l'incandescence des corps solides. Le rendement optique des sources actuelles de lumière est dix à vingt fois meilleur que celui des chandelles de cire et des lampes à l'huile dont l'humanité s'est contentée jusqu'au début du XIXe siècle ; en même temps, leur coloration a viré progressivement du jaune au blanc, et ce double résultat est dû à l'emploi de foyers lumineux de plus en plus chauds.

Mais chaque pas en avant nous rend plus exigeants ; il semble que la nuit nous irrite et nous gêne. L'éclairage au gaz de nos rues a constitué un grand progrès, et pourtant on se contentait, il y a cinquante ans, d'une quantité de lumière qu'on peut évaluer à un dixième de bougie par mètre carré; aujourd'hui, sur les principales artères de nos grandes villes, l'éclairement est voisin de trois bougies par mètre carré. Il faut encore cinq fois plus de lumière pour éclairer la scène de nos théâtres, où le public peut chaque soir contempler des effets lumineux qui dépassent assurément ceux de la grande fête donnée par Louis XIV au palais de Versailles, où deux mille chandelles de cire, servies par cinquante moucheurs, entretenaient, au dire de Saint-Simon, une clarté éblouissante.

Si la lumière nous coûte vingt fois moins qu'il y a un siècle, en revanche, nous en usons des centaines de fois davantage. Le problème de la lumière artificielle est donc chaque jour plus pressant; il l'est d'autant plus que la science, en nous aidant à le résoudre, nous a montré combien nous étions encore éloignés d'une solution économique. L'emploi des méthodes d'incandescence ne paraît qu'un pis-aller, malgré les merveilleux résultats de ces dernières années ; on ne voit pas, en effet, que ces méthodes puissent fournir les radiations lumineuses autrement que mélangées à d'autres radiations non éclairantes, et surtout à des radiations calorifiques ; et pourtant, la *lumière froide* n'est pas un mythe; la nature nous la montre dans le rayonnement du ver luisant

et d'autres animaux qui fabriquent exclusivement des radiations lumineuses.

C'est déjà quelque chose que de savoir que le problème n'est pas insoluble ; mais il paraît difficile, à l'heure présente, de prévoir à quels phénomènes nos successeurs pourront demander la lumière de l'avenir. A moins que le hasard ne vienne brusquer les choses, il faudra procéder logiquement et étudier les animaux photogéniques jusqu'à ce qu'on ait découvert les procédés par lesquels s'élabore leur radiation. Mais quand saura-t-on percer ce mystère ?

L. HOULLEVIGUE

L'AMOUREUSE SAISON

I

L'ÉVEIL

Ce n'est peut-être pas encore le printemps;
Mais les arbres, le long des rameaux palpitants,
Laissent en surgeons neufs s'épanouir les sèves.
Voici vers ma maison venir le chœur des rêves :
Invisibles, aériens, tumultueux,
Ils frôlent de leurs vols mes tempes et mes yeux.
La première fleur s'ouvre à la première abeille;
La terre frémissante et chaude se réveille
Aux chansons des oiseaux, aux murmures des bois :
C'est ainsi que j'ai vu mes amantes parfois,
Dans l'éparpillement de leurs tresses défaites,
Entr'ouvrir au matin leurs yeux de violettes
Et bientôt, m'enlaçant de leurs bras reposés,
Offrir leur jeune grâce à de nouveaux baisers.

Mon âme de tendresse et de joie étonnée,
Quelle est celle vers qui vous irez, cette année?
Autrefois j'ai pleuré, j'ai peut-être souffert...
Je me suis endormi tout le long de l'hiver,
Afin que mes douleurs en ce sommeil encloses
Fussent les sœurs du deuil ensommeillé des choses.
Mon âme, le printemps revient : vous l'attendiez.
Aux pentes des coteaux neigent les amandiers,

Leurs pétales bientôt vont recouvrir la terre :
C'est la robe de noce et non plus le suaire.
L'air est frais ; les moineaux pépient sur mon chemin ;
Des cloches dans le ciel disent : « Pâques demain ! »
Et soudain, animé d'une flamme divine,
Mon sang joyeusement coule dans ma poitrine,
A grands flots, comme les ruisseaux libres du gel.

La tendre brise au goût de lait mêlé de miel
Frôle de ses conseils mes heureuses oreilles,
Et je ne rêve plus que de lèvres pareilles
A des fruits que l'on cueillerait dès le printemps...
Me voici donc, seigneur Amour ; je vous attends !
Venez vers moi, vous qui déjà sur mes tourelles
Rendez rauques les voix des blanches tourterelles.
L'heure est douce, et je suis comme l'heure : voyez
Ma tête fléchissante et mes genoux ployés...
Me voici ! Poursuivant l'image de mon rêve,
Je défaille, tandis que ce beau jour s'achève
Sur les prés recueillis et les bois frémissants,
Et, les yeux pleins de pleurs ineffables, je sens
Mon cœur, qu'emplit déjà votre chère démence,
Mon cœur s'épanouir comme une fleur immense.

II

PRIÈRE A UN POÈTE

Je vous connais surtout par les vers de Guérin,
Jammes : voici l'enclos, roses et romarin,
Les murs moussus, le toit où niche l'hirondelle,
Et votre vieille mère, et votre chien fidèle.
Le nez au vent, le cœur et les yeux grands ouverts,
Vous regardez la vie et vous faites des vers :
Vous louez le ciel bleu, les oiselets, les ânes,
Les beaux vergers, les paysans, les paysannes,
Les monts où, paraît-il, on est plus près de Dieu...
Je vous donne raison de tout mon cœur, monsieur.

Poète au cœur plus frais que le mois de Marie,
Parlez-moi, dites-moi d'être la bergerie
Où, sans cesse, parmi des thyms aux goût d'encens,
Je verrais folâtrer mes pensers innocents
Comme des agnelets rêvés par Deshoulières.
Ah! puissé-je à mon tour jusqu'aux heures dernières
Vivre bien sage, afin que l'on dise : « Il aimait
A cueillir des baisers pareils aux fleurs de mai
De qui la douce grâce embaume nos journées
Et qu'on oublie, après qu'elles se sont fanées,
Parce que l'on sait bien que d'autres fleuriront ;
Il sut dans la clarté du ciel baigner son front,
Oublia, caressé par un souffle de brise
L'angoisse qui torture et la douleur qui brise,
Récolta ses moissons, tira l'eau de son puits,
Et cueillit simplement ses jours comme des fruits. »

III

LES CHARMILLES D'AMOUR

Solitude muette et pensive des arbres,
Et vous, maison, et vous, parc antique où les marbres
Lassés ou souriants figurent tour à tour
Les désenchantements ou les plaisirs d'amour,
Faunes moussus tapis au creux d'une rocaille,
Sirènes aux beaux seins que le lichen écaille,
Vénus qui dors parmi les genêts et les houx,
Des femmes, autrefois, ont aimé près de vous!
Le temps a dispersé leurs amours éphémères ;
Mais je vous connais bien, aïeules et grand'mères,
Puisque le souvenir de vos charmes mortels
Demeure encore enclos aux cadres des pastels.
Languissamment, sur fond de ciel ou de collines,
Je vous vois, entr'ouvrant, dévotes ou câlines,
Vos lèvres, pour des mots d'amour ou des avés.
Sur les écussons d'or vos noms restent gravés,

Tous pleins d'une vieillotte et tendre poésie :
Juliette, Anaïs, Jacqueline, Almazie...
Col frêle, regards bleus doucement éblouis,
Juliette fut belle au temps du roi Louis ;
Ses petits pieds rythmaient savamment la pavane.
Anaïs a rêvé forêt vierge et savane
Et trouvait trop étroits l'enclos et le jardin
Parce quelle avait lu Jean-Jacque et Bernardin.
Malgré l'éclat joyeux de ses cheveux d'aurore,
Jacqueline aujourd'hui semble porter encore
En ces yeux qu'une main habile dessina
Le deuil du héros mort à la Bérésina.
Almazie, accoudée à côté de sa harpe,
Laisse le vent du soir jouer dans son écharpe,
Et, geste qui fut cher à Tony Johannot,
Autour de son doigt fin contemple son anneau ;
Sa grâce d'être triste et fatale s'honore :
Elle a pleuré les pleurs d'Elvire et d'Ellénore
Et, sans doute, admira le rêve forcené
Dont Werther était mort et dont souffrait René...
Souvent j'ai respiré sur leurs tombes chéries
Leurs odorantes chairs en roses refleuries,
Et, la nuit, dans le coin le plus sombre du parc,
Au fond de la charmille où l'Amour tend son arc,
— L'enfant Amour, tout blanc dans l'ombre violette, —
Quelquefois un murmure aérien volète.
Telles que je vous vois aux murs de ma maison,
Mes aïeules, souvent, dans ma jeune saison,
Lorsque j'allais errer tout seul sous les charmilles,
Vous passiez près de moi, femmes ou jeunes filles.
C'était là que l'amour, en de lointains avrils,
Avait gonflé vos seins et vos cœurs puérils ;
Et chacune, plus tard, y revint, étonnée
D'avoir vu le bonheur durer une journée,
Lasse et pâle, cachant ses larmes de ses mains,
Et maudissant, amour menteur, tes baisers vains...
Que l'amour nous mentait, je l'ai su dès l'enfance,
Pour avoir écouté leurs voix dans le silence :
Elles m'ont tout appris, et je n'ai point connu

Aux heures des baisers, ce plaisir ingénu
Que le doute jamais n'attriste ou ne tourmente.
J'ai pleuré dans les bras de ma première amante :
Tout ce que le passé, jadis, m'avait conté
De noirs pressentiments mêlait ma volupté;
Je devinais déjà ce que le Bonheur traîne
Aux plis de son manteau de regret et de peine,
Et, grave, je sentis s'ouvrir, le même jour,
Mon rêve à la tristesse et mon cœur à l'amour.

IV

L'ÉNIGME

Pour la voir, je quittai souvent
Notre maison avant l'aurore;
Elle était encore une enfant
Et j'étais un enfant encore.

En souriant, sur le chemin,
Je me disais : « Bientôt, peut-être,
Je verrai sa petite main
Me faire signe à la fenêtre;

» Nos fronts voisins se pencheront
Vers la fontaine où sourd l'eau claire;
Et j'entendrai sur le perron
Tinter les rires de sa mère... »

Je pensais : — Quand j'aurai vingt ans,
Elle sera grande elle-même;
Je lui dirai : « Je vous attends
Depuis toujours, et je vous aime. »

Après les rêves de l'hiver,
Avril me ramenait vers elle;
Et le ciel était toujours clair,
Et sa mère était toujours belle...

J'espérais que bientôt l'Amour
Allait passer sur notre route,
Et je me disais, chaque jour :
« Ce sera pour demain, sans doute... »

Près d'elle, dans la paix des soirs,
Comme ma voix se faisait tendre !
Mais ses yeux, ses yeux, ses yeux noirs
N'avaient pas l'air de me comprendre...

Désirait-elle mon baiser,
Des aveux, un geste, un sourire ?
Hélas ! je n'ai jamais osé
Dire ce que je voulais dire.

M'aurait-elle tendu les bras ?
Préférait-elle attendre encore ?
M'aimait-elle ? Je ne sais pas.
Avait-elle peur ? Je l'ignore.

Le rêve en son cœur prisonnier,
Pour jamais elle a su le taire :
Elle est morte au printemps dernier ;
Ses yeux ont gardé leur mystère.

V

LA PREMIÈRE TRISTESSE

Le soir d'or ruisselait dans la coupe du ciel ;
Dans l'enclos bourdonnant, près des ruches à miel,
Dansaient des tourbillons de lumière et d'abeilles,
Et les filles des champs portaient dans leurs corbeilles,
Tandis qu'elles rentraient par le sentier vermeil,
Avec des raisins mûrs des rayons de soleil.

Puis, quittant le séjour ombreux de la vallée,
La nuit s'achemina, languissante et voilée,
Vers la blonde colline où chantaient les bergers :
Doux murmures, fraîches odeurs, souffles légers !
On eût dit sur la plaine embaumée et mouillée
Qu'une déesse en pleurs s'était agenouillée...
Tous deux, nous nous étions assis sur le perron ;
Une rose parfois s'effeuillait sur ton front,
Et mon baiser cueillait doucement au passage
Son parfum qu'avivait celui de ton visage.
Tu parlais, tu riais, tu chantais : le jardin
Et moi, nous t'écoutions en silence. Soudain
— Qu'était-ce ? le savais-je ? un geste, une parole,
Un rire trop aigu, peut-être, chère folle
Qui m'as fait tant de fois souffrir sans le vouloir ! —
Soudain le vol muet et froid du désespoir
Vint s'abattre sur tant de douceur et de charme ;
Une étoile tomba du ciel comme une larme ;
Et je restai tout près de toi, sans plus penser
A laisser sur ton front se jouer mon baiser,
Sans plus pouvoir sourire et sans te dire même
Le mot que ta tendresse eût souhaité : « Je t'aime... »
Hélas ! j'avais compris alors que pour toujours
Je ne sais quoi de doux mourait en nos amours.
Câline, tu penchais vers moi ta tête brune,
Dans ton rire tes dents luisaient au clair de lune,
Mais rien de tout cela ne charmait mon souci.
Et je demeurai grave et triste, comme si
J'avais senti qu'une fillette, une de celles
Dont les yeux clairs brillaient sous des boucles rebelles
Quand nos jeux puérils, dans le jardin natal,
Faisaient tinter gaiement des rires de cristal,
Une belle petite fille, dont l'image
Faisait naître déjà dans mon cœur d'enfant sage
Des pensers frémissants de tendresse et d'émoi,
Venait d'agoniser, quelque part, loin de moi.

VI

LA TEMPÊTE

L'étang est calme au seuil de la forêt profonde ;
Nul vent tumultueux ne fait frémir son onde:
La nymphe en ce repos délicieux se plaît.
L'étang s'endort; l'étang n'est plus que le reflet
Des arbres nonchalants et du ciel qui s'incline,
Lassé de son fardeau d'astres, vers la colline...
Mais là-bas, vers la rive où le brouillard tremblant
Se promène, voici que sur son socle blanc
Soudain votre statue, Amour, s'est animée!
Et moi, j'ai vu, du fond de la nuit embaumée,
Tandis que vous bandiez votre arc d'un geste rond,
Une sournoise joie illuminer ce front
Que j'avais couronné de ronces et d'ortie;
Puis vers l'étang la flèche en sifflant est partie.
Et le vent querelleur s'est levé; des sanglots
Ou des rires semblent bruire dans les flots :
La naïade paraît au seuil de sa demeure,
Elle tord ses cheveux, elle rit, elle pleure,
Elle presse ses seins bleuâtres de ses doigts,
Et ses glauques regards se tournent vers le bois
Où le désir velu du satyre se cache.
Le vent gémit; le vent bat l'onde sans relâche,
Et l'étang, qui mirait les arbres et le ciel,
Dans les remous et dans l'essor perpétuel
De l'écume d'argent jusqu'aux bords projetée,
N'en garde qu'une image obscure et cahotée.

Nature, il fut une âme où tes forêts, tes monts
Qui portent le soleil et le ciel sur leurs fronts,
Les fruits que tu mûris et les fleurs que tu sèmes
Étaient aussi divins et charmants qu'en eux-mêmes.
Depuis l'aube d'argent jusqu'au soir violet
Ma vie à ton sourire immense se mêlait,

Et, lorsque je penchais mes yeux vers une rose,
Ma pensée et la fleur étaient la même chose.
Puis une enfant passa le long de mon chemin;
Elle sourit, et moi, je la pris par la main,
Et je baisai sa bouche, un soir, sous la tonnelle.
Mais, cherchant vainement le bonheur auprès d'elle,
J'ai senti se mêler, même aux jours les meilleurs,
Au goût de ses baisers l'âcreté de mes pleurs...
C'est fini! je ne suis que trouble et que détresse;
L'impitoyable azur des ciels heureux oppresse
La douleur de l'esclave et l'orgueil du damné.
Et je me dis, pareil à mon aïeul René,
Lorsqu'il laissait flotter sur un roc d'Armorique
Son manteau ténébreux dans le vent romantique :
« Il n'est rien à présent qui me serait plus doux
Que de voir à mes pieds les vagues en courroux
S'élancer à l'assaut des rochers sur la grève,
Et, lassé d'écouter les sanglots de mon rêve,
De bercer, au fracas de ces flots écumeux,
Un cœur comme eux dément et farouche comme eux. »

VII

LE VOYAGE

Grands bois, nous sommes las de vos retraites fraîches,
Et las aussi de toi, beau verger, où les pêches
Embaumaient nos baisers de leurs sucs mielleux!
Notre rêve s'enfuit vers ces horizons bleus
Que marque à nos regards la ligne des collines.
O mon amie, entends grelotter les clarines
Encore; entends le son des angélus encor :
Toujours la même idylle et le même décor...
Nous avions dit : « Nous sourirons, nous serons sages
Comme ces amoureux qu'on voit dans les images;
Sur l'eau sombre des grands bassins nous pencherons
En mêlant nos cheveux la clarté de nos fronts;

Nous mettrons des rubans de couleur azurée
Aux pattes de la tourterelle préférée... »
Que désirer de plus? Respire l'oranger
Dont le parfum sucré, caressant et léger
S'échappe doucement de la serre entr'ouverte;
Vois, la maison est blanche et la pelouse est verte,
Et tu pourrais cueillir en étendant la main
La glycine bleuâtre et le fauve jasmin
Dont la saveur est chère aux abeilles camuses.
Alors, pourquoi toujours ces tristesses confuses
Qui pèsent sur ton cœur, amie, et sur mon cœur?
Méfions-nous! au fond du parc, l'Archer moqueur
Cache ses yeux sournois sous un bandeau de mousse...
Eh bien, soit! nous fuirons cette maison trop douce:
L'amour s'endormirait dans le sommeil des bois.
Nous partirons. J'ai vu des pays autrefois
Où je rêvais, enfant que le désir tourmente,
De vivre quelques jours à côté d'une amante.
Partir! fracas berceur et paisible des trains
Où, dans l'ombre des nuits, câline, tu m'étreins;
Nos réveils au matin dans les gares sifflantes;
Puis les ports lumineux, la mer: les vagues lentes
S'éploient en éventail sur les sables dorés...
Vous vouliez un pays de soleil? Vous l'aurez!
Voici la côte bleue où la terre lascive
Distille dans son sein le suc blond de l'olive.
Égrenons lentement sous un ciel sans embruns
Les villes, merveilleux chapelets de parfums :
Nice, les mimosas; les violettes, Grasse.
Nous ne sommes qu'azur et mollesse; de grâce,
Remercions le ciel, mettons-nous à genoux
Et soyons éperdus d'amour... Préférez-vous
Sentir sur nos baisers les errantes haleines
Des lourds œillets pâmés dans les nuits madrilènes?
Je le veux bien : voici les filles aux longs cils,
Les alcades, les toreros, les alguazils;
Et, si nous sommes las d'admirer la nature,
Nous ferons, mon amour, de la littérature.
Fuyons : voici la Grèce; autour de l'Archipel,

Les nymphes sur les flots viennent à notre appel;
Nous pourrons, nous aussi, prier sur l'Acropole.
Mais Venise nous tend les bras : vite, en gondole!
Parfois vous me direz, ma chère, en frémissant :
« Soyez Musset, et moi, je serai George Sand... »
Et puis, un jour, après les monts, après les grèves,
Las d'avoir promené sans fin les mêmes rêves
Et des baisers toujours pareils sous d'autres cieux,
Nous verrons qu'il vaut mieux s'arrêter, qu'il vaut mieux
Ne plus s'abandonner aux espérances vaines,
Et se dire qu'au temps de ces courses lointaines
Notre amour insensé traînait derrière lui
Ces deux noirs compagnons : la tristesse et l'ennui.
Alors, nous reviendrons sur nos pas, et peut-être
Nous sera-t-il bientôt très doux de reconnaître
Dans le soir le parfum familier du jasmin,
Et de revoir, là-bas, au bout du blanc chemin,
Sous le bois frissonnant que l'automne dénude
La maison du silence et de la solitude.

CHARLES DERENNES

VICTOR HUGO A GUERNESEY[1]

— SOUVENIRS PERSONNELS —

III

Victor Hugo ne m'a jamais raconté deux fois la même histoire. Sans doute, il aimait à revenir sur les idées qui lui étaient chères; mais cette insistance honorable n'a rien de commun avec le radotage, faiblesse de tant de gens qui ne sont pas tous des vieillards. — « Dans telle ou telle circonstance, je vous ai dit telle ou telle chose »... Et c'était vrai, et le propos allégué datait quelquefois de plus d'un an. Il se rappelait avec une mémoire sûre et la matière et les termes et l'occasion de tous ses discours, et il en renouvelait au besoin le fond et la forme; mais il était attentif à ne pas se répéter.

Pour remplir la fonction d'un secrétaire exact, le rapporteur de ses conversations doit, à mon avis, suivre sa méthode tout simplement, sans craindre de revenir avec lui sur les mêmes choses, ces retours ne risquant point d'être des redites. Au groupement des matières, par lequel un certain goût d'arrangement pourrait être séduit, mais qui est artificiel, il faut donc continuer à préférer, dans une relation comme la nôtre, l'ordre réel de la chronologie.

En février 1868, je préparais sur Alfred de Musset une

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 septembre.

conférence qui fut mon début dans l'exercice de la parole publique et que je donnai, le 25 mars, à Clifton Hall, sous la présidence de M. Carré, — qui lui-même, huit jours auparavant, avait fait à la même place un discours sur les constitutions politiques en général et sur celle de Guernesey en particulier. — M. Carré était le président de la *Société guernesiaise*, société fondée pour le maintien de la langue française dans l'île.

Étant allé déjeuner à Hauteville House, le 21 février, j'entretins Victor Hugo du sujet de mon travail.

— Je ne suis pas frappé — me dit-il — de ce que la critique a cru découvrir depuis la mort d'Alfred de Musset : les prétendus « grands côtés » de sa poésie. Musset est un poète charmant, léger, délicat, de la famille d'Horace et de ce bon La Fontaine, que M. Taine prétend offrir à notre admiration comme le plus grand poète de la France! Grand? non pas. Ils ne le sont ni l'un ni l'autre. Réservons aux géants ce qualificatif. Si Musset a atteint la grandeur, c'est exceptionnellement, comme Béranger a atteint la poésie, par un coup d'aile qui ne s'est pas soutenu. Il a beaucoup imité Byron, et je trouve juste autant que jolie la définition qu'on a donnée de son talent en l'appelant « miss Byron ». Cependant, parce qu'on l'a surfait, il ne faudrait pas le rabaisser au-dessous de sa valeur. Quoi qu'en dise M. Ulbach, Alfred de Musset est un poète supérieur à Béranger; mais il est très inférieur à Lamartine, chez qui la grandeur n'est pas exceptionnelle, et qui plane dans les hautes régions comme dans son élément...

Passant à une autre idée, Victor Hugo ajouta :

— Madame Sand a dit du livre de Paul de Musset qu'il était « infâme » : ce mot est extrêmement fort dans sa bouche. Car madame Sand est une âme douce et calme, à la différence de la mienne, qui ne peut se contenir quand elle est indignée, comme elle le fut dernièrement par l'abomination de Mentana.

L'imprimerie Bichard, rue du Bordage, à Guernesey, venait d'imprimer à part, sous ce titre : *la Voix de Guernesey*, un pamphlet minuscule, dont Victor Hugo me fit hommage, et qui figure à présent dans ses œuvres complètes, au numéro XIV de la seconde *Corde d'Airain* de *Toute la Lyre* et au nu-

méro XXXVII des *Années funestes*, mais sous un titre nouveau. Cette violente satire contre l'Empire et contre la papauté ne s'appelle plus *la Voix de Guernesey*; elle est intitulée *Mentana* et s'adresse à Garibaldi.

D'Alfred de Musset, la conversation du 21 février passa aux prosateurs du XVIIe siècle, très naturellement et sans autre rupture dans l'harmonieuse suite des idées que la brusque sortie sur les fusils Chassepot « tuant » aux mains des Français, pour le service du pape, « douze hommes par minute ».

Victor Hugo professait une vive admiration pour ce qu'il appelait « le style courant » du XVIIe siècle, c'est-à-dire la langue écrite sans apprêt et sans prétention par les hommes et par les femmes qui, en ces heures d'heureux nonchaloir, ne faisaient pas métier d'écrivain. Il déclarait le style épistolaire de Racine « excellent »; c'est le seul et unique bon point que je l'aie entendu donner au divin poète, avec un autre certificat de bonnes études qui trouvera sa place plus loin.

Exception faite pour Voltaire, Diderot et Beaumarchais, il jugeait la prose du XVIIIe siècle « faible, commune et vulgaire ».

— Est-ce que vous n'exceptez pas Montesquieu aussi ? demandai-je au maître.

— Non, — me répondit-il.

Sur Rousseau, que je dus nommer, je n'ai souvenir d'aucun jugement tombé de sa bouche.

Au XIXe siècle, il ne reconnaissait qu'un seul classique : lui-même.

— Il n'y a qu'un classique dans ce siècle, un seul, entendez-vous bien? C'est moi. Je suis l'homme de nos jours qui sait le mieux le français. Après moi, viennent Sainte-Beuve et Mérimée.

Victor Hugo reconnaissait donc un certain mérite à ce Mérimée, qu'il a si malmené dans ses écrits : la science de la langue et même quelque talent.

— Mais, — ajoutait-il, — c'est un écrivain de courte haleine, un *phtisique*, un de ceux pour lesquels l'adjectif « sobre » a été fait. Bel éloge à faire d'un auteur, vraiment ! Sobriété veut dire mauvais estomac. La continence n'est pas une

grande vertu non plus, quand on est continent comme Origène. Barthélemy Saint-Hilaire, traducteur de *l'Iliade*, ne s'est-il pas avisé de louer la sobriété d'Homère? Penser, grand Dieu! que le père de la poésie est tombé entre les mains de pareils imbéciles! Tout ce qu'on peut dire de plus bête en littérature, c'est au sujet d'Homère qu'on l'a dit. Un nommé Vallès a écrit cette phrase à propos des *Travailleurs de la Mer* : « Qu'est-ce qu'Homère? un cliché. Que M. Victor Hugo y prenne garde! s'il continue, ses ouvrages descendront aussi bas que *l'Iliade* et *l'Odyssée*... »

Plusieurs écrivains du XIXe siècle furent passés en revue et vivement qualifiés :

— Thiers est un portier écrivain qui a trouvé des portiers lecteurs... Villemain a plus de talent... Trente-cinq membres de l'Académie française ignorent le français, et, dans ce nombre, notre ami M. Guizot, écrivain terne, écrivain gris, écrivain protestant, mais grand orateur, le plus puissant orateur politique du siècle. Je l'ai beaucoup admiré et soutenu autrefois ; il fut un temps où il avait en moi un fidèle appui de sa politique, sous Louis-Philippe... Cousin est un infâme gueux, et il n'a même pas, quoi qu'on en dise, un réel talent d'écrivain. Édouard Bertin me demandait un jour ce que je pensais de lui. « Je le méprise profondément, répondis-je. — Vous avez raison, reprit Bertin, c'est une âme de laquais... » Nisard a changé de peau plusieurs fois. Je l'ai connu romantique, et c'est moi qui le fis entrer aux *Débats*, d'où Armand Carrel, un homme sans aucune espèce de talent, l'attira au *National*... Vitet aussi était de ceux dont parle l'Évangile : il avait vu la lumière, il l'a abandonnée. Pas mauvais garçon, d'ailleurs... Chateaubriand est plein de choses magnifiques. Il a déployé dans les *Mémoires d'Outre-tombe* un immense talent ; mais c'était la personnification de l'égoïsme, un homme sans amour de l'humanité, une nature odieuse.

Dans cette sommaire hécatombe des écrivains du siècle, où tous étaient frappés, s'ils ne mouraient pas tous, un seul se dressait en pleine gloire, immortel, invulnérable : Lui! Victor Hugo (je n'apprends rien à personne) avait un orgueil démesuré; mais ne l'en blâmons point, car il en convenait,

et cet aveu dans sa bouche n'était nullement celui d'une faiblesse; il disait, et je crois qu'il n'avait pas tort de dire :

— On m'accuse d'être orgueilleux. C'est vrai. Mon orgueil fait ma force.

L'apparente humilité des grands hommes, dans la comparaison générale qu'ils font d'eux-mêmes avec leurs pairs, est toujours un mensonge conventionnel, que la seule politesse impose, et dont les natures fières et droites s'affranchissent hardiment. Mais, en ayant raison de s'estimer un très haut prix, les génies peuvent se tromper dans le discernement de leurs mérites propres, et c'est le droit de la critique de ne point les suivre dans tous les considérants sur lesquels ils fondent leurs titres à la couronne.

Victor Hugo, qui très justement s'appelait « un grand classique », se vantait peut-être en disant que son travail essentiel d'écrivain avait consisté à débarrasser la langue de toute superfluité, qu'il était parvenu à donner au français la concision du latin, et qu'il mettait la critique au défi de lui montrer dans tous ses ouvrages un seul mot impropre ou inutile.

Impropre, d'accord; mais inutile? La souveraine règle grecque et latine aussi, la règle classique par excellence, du *Ne quid nimis*, est devenue, avec les années, de plus en plus étrangère au génie de Victor Hugo. Il a résumé en deux articles tout le programme de sa révolution littéraire :

Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe!

On peut le féliciter d'avoir en général très bien rempli le second point; mais pour ce qui est du premier, oserons-nous dire que l'auteur de *l'Ane* se flattait?

On pourrait s'étonner, faute de réflexion, que je n'aie pas choisi pour sujet de ma première conférence publique à Guernesey Victor Hugo lui-même. Mais la proximité du vivant héros d'une telle étude aurait fort gêné ma critique. Cependant je suis heureux de pouvoir dire, à l'honneur du poète-roi, qu'il m'a toujours laissé, dans mes entretiens avec lui, une liberté assez large. Je croirais volontiers que ce grand esprit rencontrait, sans trop de déplaisir, une certaine résistance à quelques-unes de ses idées, parce que cela le

changeait un peu et le divertissait du refrain de Pandore trop répété par son entourage : « Maître, vous avez raison !... »

Ma conférence sur Alfred de Musset contenait deux passages où je faisais allusion à Victor Hugo.

Dans le premier, je louais hautement chez Musset certaines qualités, dont je laissais entendre qu'elles n'appartiennent qu'à lui et ne sont point celles de Hugo :

Il y a des poètes plus grands que ce brillant favori de la jeunesse. D'autres, parmi ses compatriotes et ses contemporains, ont une imagination plus riche et plus active, un souffle plus étendu et plus continu, plus viril ou plus pur, une plus grande variété de sujets et de styles. Mais aucun n'est français comme lui. Aucun ne possède comme lui cet ensemble de qualités nationales, qui ne sont point, il est vrai, les plus poétiques, ni par conséquent les plus admirables, et que la raison nous défend d'aimer le plus, mais pour lesquelles nous avons un faible secret plus fort que la raison et que les raisonnements. Aucun poète de nos jours ne possède comme Musset le bon goût, le tact et l'esprit, l'art d'être éloquent sans enfler la voix, grave sans rider son front et vieillir son visage, profond sans le dire à l'oreille du lecteur, philosophe sans avoir l'air de le savoir et sans en perdre un éclat de rire. Aucun poète de nos jours ne possède comme Musset l'usage aisé, naturel, et plein d'heureux caprices, d'un instrument toujours harmonieux, le talent de changer de ton à propos et de s'arrêter à temps, l'horreur du remplissage et du galimatias, l'amour de la justesse, de la mesure, de l'élégance et de la raison.

La péroraison — c'est le second de mes deux passages — était toute consacrée à l'illustre exilé de Guernesey. Après avoir salué deux autres grands poètes vivants, Tennyson et Lamartine, j'arrivais, pour conclure, à lui :

Plus heureux que Lamartine, Victor Hugo travaille encore et n'a pas fini son œuvre. Aussi je n'ai garde de hasarder sur lui rien qui ressemble à un jugement. Il est trop près de nous, et vous conviendrez qu'ici surtout il est terriblement près. Mais quoi de plus naturel, à la fin d'une conférence faite à Guernesey sur un poète de notre temps, que de saluer celui qui est la plus grande gloire de la poésie contemporaine, et qui est venu chercher à Guernesey une retraite pour ses travaux littéraires en même temps qu'un abri contre les orages de la politique? J'ai dit qu'il n'a pas fini son œuvre, et j'espère que longtemps encore on pourra dire qu'il ne l'a pas finie. Mais, s'il m'est permis d'exprimer un second vœu, je voudrais qu'il poursuivît ici l'achèvement d'un de ses grands ouvrages. En 1859, deux

ans après la mort d'Alfred de Musset, Victor Hugo livrait au monde le commencement d'un livre extraordinaire, où, quittant les sentiers battus par ses contemporains et par lui-même de la poésie confidentielle et intime, il déployait un style si large, une pensée si haute et si impersonnelle, que je me suis demandé plus d'une fois, en le lisant, si l'auteur de ces petites épopées ne s'est pas trompé sur sa vocation, et s'il n'était pas né pour donner un poème épique à la France. Dans cette île discrète et solitaire que les agitations du monde ne troublent pas, je voudrais voir ce grand poète mettre son âme complètement en harmonie avec la paix qui l'environne, n'accabler ses ennemis littéraires et ses ennemis politiques que de son indifférence, et, les regards fixés en arrière sur l'histoire, en avant sur la postérité, autour de lui sur la nature, sans autre souci que l'idéal, terminer *la Légende des Siècles*.

Ma conférence ayant été imprimée par les soins de la *Société guernesiaise*, je la donnai à Victor Hugo, qui en fut content, car il m'engagea à la faire connaître à la presse parisienne et m'offrit même pour cette publicité ses inestimables services. Il me fit en outre cadeau de sa photographie, rendue pour moi doublement et triplement précieuse par cette ligne au dos signée de son grand nom : « Applaudissement à vos belles et éloquentes paroles ».

*
* *

Au mois de mars 1868, Victor Hugo perdit un petit-fils, le premier-né de Charles. Ce deuil resta longtemps très sensible au grand-père : car, étant allé déjeuner chez lui le 17 avril, je l'en trouvai affligé comme d'une nouvelle récemment reçue. Toute sa conversation de ce jour-là eut le ton grave et solennel qui convenait à la circonstance. Il me parla de la mort avec sublimité, disant qu'elle n'était qu'une apparence et qu'il n'y croyait pas. Les choses dont il doutait le moins sont les réalités invisibles. Je compris très clairement que la doctrine de ses écrits en vers et en prose sur la migration des âmes, sur leurs changements successifs de domicile, n'était pas seulement à ses yeux une idée poétique, mais un article de foi, une certitude du cœur et de l'esprit, une évidence pour le sens intime. Il était vraiment persuadé que le cher enfant mort serait rendu à ses parents de la même

manière réelle et matérielle que « le Revenant » des *Contemplations*.

Ce n'est pas seulement *le Revenant* que Victor Hugo me conseilla de relire, c'est *Ce que dit la Bouche d'Ombre* et le *William Shakspeare*. Il m'avertit qu'il fallait faire de ce dernier ouvrage une étude particulièrement attentive, parce que les choses les plus importantes, celles qui donnent la clef de la pensée secrète de l'auteur, se cachent çà et là dans une ombre plus ou moins obscure et passent inaperçues ou incomprises à une première lecture superficielle. Une phrase, entre toutes, est capitale et contient l'explication de l'univers. Le lecteur distrait n'y voit que des mots ; mais ces mots sont *le mot*, la solution de la grande énigme. Quelle phrase? Victor Hugo me promit de me la lire un jour; pour mon malheur, il a oublié de tenir sa promesse, et voilà pourquoi je suis condamné à clocher misérablement dans la nuit du doute, de l'ignorance et de l'erreur.

La conversation continuant sur ce sujet plein de mystères, le poète me dit encore :

— Il n'y a pas longtemps, un Anglais m'envoya un livre où il développe sur la grande question de l'âme humaine des idées ingénieuses, mais qu'on ne peut dire originales, puisque son ouvrage est postérieur à mes *Contemplations* et à mon *Shakspeare*. Selon ce lecteur intelligent de mes deux œuvres, les mêmes âmes reparaissent à divers moments de l'histoire du monde dans une suite d'individus, qui, différant les uns des autres par beaucoup de traits particuliers, se ressemblent par leur caractère fondamental et comme par un air de famille :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum...

» Mon philosophe a donné la série probable des migrations de certaines âmes, entre autres, de la mienne. Voici son histoire : j'ai été Isaïe, Eschyle, Judas Macchabée, Juvénal, d'autres poètes encore, plusieurs peintres, et deux rois de Grèce dont j'ai oublié les noms.

Victor Hugo, quoique un peu étonné d'avoir deux fois régné sur la Grèce, me parut en somme satisfait de tous ses

avatars et très flatté surtout de l'honneur nouveau qu'un étranger lui faisait d'ajouter aux pacifiques enveloppes corporelles de poètes, de prophètes et de peintres, — les seules que sa propre modestie eût jamais osé rêver pour son âme, — la peau du vieux lion qui vainquit Antiochus.

Comme complément de cette conversation tenue dans l'ombre auguste du fauteuil des ancêtres, il faut bien que je rapporte maintenant, si je veux rassembler tous mes souvenirs sans aucune omission, un entretien en plein air que j'eus un jour avec Victor Hugo rencontré dans la campagne de Guernesey, sans que je puisse retrouver dans ma mémoire ou dans mes notes le cadre ni la date de cette causerie.

Un après-midi donc, je rencontrai Victor Hugo se promenant pensif dans la campagne, selon son habitude. Il me dit à brûle-pourpoint, dès que je l'eus abordé :

— Je ne reviens pas de la stupéfaction où m'a plongé une découverte que j'ai faite ce matin... Figurez-vous que j'ai trouvé dans Juvénal la traduction d'un de mes vers, et d'un vers inédit encore !

Je demandai quelques explications sur un phénomène si bizarre.

— Il y a — reprit-il — tout un volume de *Châtiments* qui n'a pas encore vu le jour ; plus tard, vous y lirez ceci :

« Personne ne connaît sa maison mieux que moi
Le Champ de Mars.

» Eh bien ! j'ouvre aujourd'hui par hasard mon Juvénal, et qu'est-ce que j'y trouve ?

Nulli nota magis domus est sua quam mihi lucus
Martis.

» C'est la traduction exacte en latin de mon vers français.

— Mais — objectai-je respectueusement — votre vers ne serait-il pas plutôt la traduction exacte en français du vers latin de Juvénal ?

— Non pas ! — répliqua-t-il avec énergie, — car c'est la première fois que je le rencontrais. Je n'ai pas lu absolument toutes les satires de Juvénal. Il y en a que je sais presque par cœur, à force de les avoir lues et relues ; mais il y en a

quelques-unes aussi que je ne connais pas, et celle-ci était du nombre. Puisqu'il faut, de toute nécessité, que l'un de nous deux ait volé l'autre, je soutiens que c'est Juvénal qui est le voleur [1].

***

Le 5 mai 1868, la salle à manger de Hauteville House retentit de paroles plus sérieuses et plus mémorables. Il n'y eut, pour les entendre, que madame Chenay et moi. Je ne compte point Kesler, mal disposé au rôle d'auditeur des éloquents et poétiques discours que Victor Hugo tint ce jour-là, par son matérialisme vulgaire, par des froissements personnels qui lui faisaient affecter à l'égard de son grand ami une réserve glaciale, sourde menace de rupture, et par un mal d'oreille qui l'exaspérait et le mit en fuite au milieu du déjeuner.

Victor Hugo loua d'abord le courage dont Théophile Gautier avait fait preuve en le nommant avec de grands éloges dans son rapport à l'empereur sur le progrès des lettres.

— Car mon ami Gautier n'ignore pas que je suis l'homme du monde que Napoléon dernier aime le moins...

D'une manière générale, à propos des vieilles et des nouvelles réputations mentionnées dans ce célèbre rapport, Hugo remarqua que la gloire littéraire est comparable à une plantation ou à une bâtisse : il faut qu'elle ait de solides racines ou de profondes fondations.

— Les ouvrages que vous écrivez aujourd'hui et qui sont ignorés, qui resteront obscurs longtemps peut-être et jusqu'à la fin de votre vie, seront les titres de votre gloire à venir... Vous souffrez bien, Kesler?

— Comme un damné. Garnier m'a magnétisé sans résultat. Insuccès prévu et prédit. Les passes magnétiques sont une blague.

— Il se peut que Garnier, bon photographe, soit un mau-

1. Comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, il est fâcheux pour le paradoxe du poète que le vers de Juvénal se trouve au commencement de sa première satire, une des plus connues. Mais qu'est-ce que ce volume de *Châtiments* « qui n'a pas encore vu le jour »? Je ne sais, car j'ignore dans quelle œuvre de Victor Hugo, posthume ou par lui publiée, se trouve :

> Personne ne connaît sa maison mieux que moi
> Le Champ de Mars.

vais magnétiseur; mais vous avez tort de nier l'efficacité du magnétisme. Ce n'est pas une blague. C'est un fait, un fait acquis à la science et scientifiquement étudié. Mon fils François, étant enfant, avait des insomnies. On avait employé inutilement tous les moyens pour le faire dormir, et l'état du malade devenait si grave qu'un jour on le crut perdu. J'essayai des passes magnétiques. Il dormit quinze heures sans se réveiller. Ce sommeil fut si réparateur et si bienfaisant, que le médecin émerveillé n'eut plus qu'à constater la guérison sans y rien comprendre. Et l'enfant me disait : « O père! continue! encore! encore! ça me fait tant de bien!... » Voici une expérience que j'ai faite plusieurs fois avec un succès complet : on suspend à un fil qu'on tient à la main une bague au-dessus d'un baquet d'eau. Le poignet est fortement appuyé sur une table, pour que la main ne remue pas. On ordonne à la bague de tourner dans un sens d'abord, puis dans l'autre, de frapper les parois du baquet, et on dirige de toute son énergie sa volonté dans ce sens : la bague exécute tous les mouvements. Les tables tournantes sont une réalité. De quel droit la science nie-t-elle à priori les faits dont l'explication lui échappe?

Victor Hugo, comme tous les poètes, ou plutôt comme tous les hommes qui ne sont pas de plats philistins, avait le sentiment profond de la solidarité universelle et mystérieuse des choses. Mais, à la différence de beaucoup de poètes, et contrairement à ce que supposent peut-être quelques-unes de ses admiratrices, il n'aimait point le vague et ne se plaisait guère dans les nuages. Son viril esprit, avide de clarté, avait besoin de conclure et de transformer en idées ou en phénomènes saisissables les songes de l'imagination et les impressions de la sensibilité. Les voix désespérées des flots venant vers nous le soir et se racontant des histoires lugubres, la plainte du ramier au fond des bois, les chiens qui hurlent à la lune, « les moutons sinistres de la mer », la joie colossale des vents qui jouent, « l'osier des berceaux vagissants », l'expression haineuse et féroce de l'œil de la vipère, les têtes de veau, de brebis, de carpe, d'autruche, de félin, de dogue ou de loup, qui bestialisent tant de bipèdes humains, n'étaient

pas pour lui des faits insignifiants ou des analogies superficielles; mais ces choses et tous les autres phénomènes naturels recélaient à ses yeux les rapports secrets que déjà, dans une très haute antiquité, sous le nom de magie, la science occulte des Perses avait cherché à découvrir en faisant voir la solidarité de la nature avec la société humaine et en demandant à la connaissance du monde matériel des règles pour la conduite du monde moral et politique.

Le grand poète qu'était le philosophe Bacon fut hanté toute sa vie par cette idée superstitieuse; il l'expose notamment dans son amusant traité *de la Sagesse des Anciens*, que j'étudiais curieusement alors pour ma thèse latine, et que les conversations de Victor Hugo me rendirent encore plus intéressant. C'est à ces mystères aussi que songeait Shakspeare lorqu'il faisait dire à Hamlet : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie. » Et Victor Hugo, à son tour, en considérant comme réels, et non pas seulement comme imaginaires, les invisibles fils qui lient nos âmes aux choses, a fini par formuler avec une singulière précision la doctrine philosophique de la *Bouche d'Ombre* : « Tout est plein d'âmes... Les arbres sont des religieux... Le sang coule aux veines des marbres... Ce mulet fut sultan. »

— Il m'arrive quelquefois — dit en suivant la pente de sa rêverie, ce grand sensitif et ce grand voyant — de m'éveiller au milieu de la nuit, en proie à une vive angoisse; il me semble entendre le gémissement d'une âme qui souffre, et ce gémissement me poursuit jusqu'à ce que, par une ardente prière, j'aie obtenu de Dieu qu'il le fasse cesser.

Nous savons tous par cœur les vers admirables où Musset accorde, « si l'on veut », le nom de « grand homme », mais refuse le nom de « poète » à celui qui ne sait pas

durant les nuits brûlantes
Qui font pâlir d'amour l'étoile de Vénus,
Se lever en sursaut, sans raison, les pieds nus,
Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes,
Et devant l'infini joindre des mains tremblantes,
Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus!

On croit que ces vers sont un blâme de la prétendue impassibilité d'Olympio. C'est très problable. Aussi est-il bien intéressant d'entendre Olympio parler des accès subits de sympathie pour la souffrance humaine qui venaient la nuit troubler son repos, et cela avec autant d'émotion et de sincérité qu'il y en a dans les beaux vers, si pathétiques et si passionnés, d'Alfred de Musset.

L'auteur des *Châtiments* a écrit que les champs et les prés, le lac, la fleur, la plaine, les nuages, l'océan, les forêts, le phare et l'étoile « le connaissaient ». Les bêtes aussi le connaissaient et lui rendaient le fraternel amour qu'il avait pour elles. Preuve en soit l'anecdote suivante, que le sujet en question, la solidarité mystérieuse de toutes les parties de l'univers, amena sur le tapis.

— Un jour, entouré de ma famille, je faisais une lecture à haute voix dans un champ, à Jersey. Une vache paissait dans un champ voisin, à une petite distance de notre groupe. Dès que j'eus commencé à lire, la vache s'approcha, et, allongeant le cou, posa sa tête sur une petite barrière qui séparait les deux champs. Elle écouta, jusqu'à ce que j'eusse fini; alors elle s'éloigna. Une demi-heure après, je repris ma lecture : la vache revint à la même place et écouta dans la même position. Après avoir lu environ dix minutes, je passai, pour reprendre haleine, le livre à Kesler... Tiens! il n'est plus là. Pauvre diable! son oreille lui faisait trop mal... La vache tourna le dos et s'en alla paître.

Victor Hugo dit encore que le miracle était dans la nature, que les merveilles inexpliquées, mais réelles, de l'univers étaient plus merveilleuses que toutes les fictions de la poésie et qu'il y avait plus de matière épique dans les *Travailleurs de la Mer* que dans la *Jérusalem délivrée* et le *Roland furieux*. — sans mentionner la *Henriade*, qui, sans doute, ne valait pas l'honneur d'être nommée. — Il affirma l'existence du grand serpent de mer, ou du moins sa possibilité naturelle et logique :

— Qu'y a-t-il d'absurde à croire qu'un tel monstre vit dans les profondeurs de l'abîme et surgit de temps en temps à la surface, où des navigateurs dignes de foi attestent qu'ils l'ont aperçu? N'a-t-on pas nié aussi l'existence des pieuvres gigantesques?... Les *Travailleurs de la Mer* sont une épopée

vraie. La poésie n'a plus le droit d'inventer des prodiges, puisque les prodiges existent réellement... Ma *Fin de Satan* sera à la fois un drame, avec des personnages, avec une action, et réalisera l'idée qu'on se fait communément du poème épique... Mon poème sur *Dieu* commencera par une ligne de points et finira par une ligne de points, parce que Dieu n'a ni commencement ni fin. Il existe de toute éternité. Il est la seule réalité vraiment substantielle. Il est le créateur toujours en acte et une providence que l'homme prie pour son bien : double vérité, que n'a point vue ce pauvre athée aveugle, Proudhon.

L'excellente et pieuse madame Chenay, tantôt édifiée, tantôt un peu effarouchée par la métaphysique de son beau-frère, opposa à ses doctrines philosophiques sur Dieu les enseignements du catholicisme, qu'elle préférait. Victor Hugo reprocha doucement à « sa bonne Julie » de ne pas faire pour sa conversion plus de prosélytisme. Elle répondit qu'elle se contentait de prier Dieu pour son bonheur et pour son salut.

— La prière n'est jamais perdue, — dit gravement le grand vieillard, en la remerciant.

Le déjeuner était fini. Victor Hugo tourna sa chaise vers la cheminée, où mourait un de ces feux de petit bois comme on en allume encore dans les froides matinées de mai, mit ses pieds sur les chenets, m'invita à faire comme lui, et, pendant que sa belle-sœur vaquait silencieusement aux soins du ménage, il me dit :

— J'ai été grondé hier soir pour être descendu dîner quelques minutes en retard. Voici ce qui m'avait retenu :

» A six heures et demie, j'aperçus par terre, dans le belvédère où je travaille, ce que j'y revois chaque année au printemps, et cela me fait toujours de la peine : des abeilles mortes. Les pauvres bestioles entrent chez moi à midi, quand on ouvre; les fenêtres fermées, elles restent prisonnières. Ne voyant pas l'obstacle transparent qui s'oppose à leur issue, elles se précipitent, pour sortir, contre les vitres de ma serre, de tous les côtés, au sud, au nord, à l'est, à l'ouest, jusqu'à ce que, le soir, épuisées de fatigue, elles tombent et meurent.

» Mais hier, avec les abeilles, il y avait un gros bourdon, plus vigoureux que les abeilles, qui n'était pas mort, le gail-

lard, mais encore très vivant, ma foi! et qui s'élançait de toutes ses forces contre les carreaux, comme un grand bêta qu'il était.

» — Toi, l'ami, — dis-je, — tu as beau avoir la vie un peu plus dure, si je ne viens pas à ton secours, mon bon, ton affaire est faite aussi; avant la nuit tu seras mort, et quand je remonterai ce soir, si je cherche avec ma lampe ce que tu es devenu, je trouverai ton petit cadavre par terre, à côté de ceux des abeilles. Allons! comme l'empereur Titus, je veux signaler ma journée par un bienfait : sauvons la vie à cet insecte; un bourdon vaut peut-être un homme aux yeux de Dieu, et vaut mieux sans doute qu'un prince.

» J'ouvris un carreau, et avec une serviette je chassai l'animal dans cette direction; mais il fuyait toujours du côté opposé. Alors j'essayai de le prendre en jetant la serviette sur lui. Quand le bourdon sentit que je voulais le prendre, il perdit la tête complètement; il bondissait en fureur contre les vitres, comme s'il eût voulu les briser, reprenait son élan, bondissait encore, parcourait en tous sens le belvédère entier, éperdu, désespéré, fou...

» — Ah! tu veux me prendre! ah! tu veux me ravir ma liberté! tyran! despote! affreux bourreau! ne me laisseras-tu pas tranquille, à la fin? Je suis heureux, pourquoi me persécutes-tu?

» Après d'assez longs efforts je parvins à le faire tomber, et, en le saisissant à travers la serviette, je lui fis involontairement quelque mal... Oh! comme il aurait voulu se venger! Il dardait son aiguillon; son petit corps nerveux, contracté sous mes doigts, ramassait pour me piquer tout ce qui lui restait de vigueur. Mais moi, sans m'inquiéter de sa rage et de ses protestations, j'étendis mon bras hors du carreau, secouai la serviette : le bourdon, un instant étourdi, étonné, prit son vol et s'élança dans l'infini.

» Eh bien, — concluait le poète, — j'ai sauvé ce bourdon, j'ai été *sa providence*. Mais (c'est la morale de ma fable), bourdons stupides que nous sommes tous, ne nous conduisons-nous pas de la même manière envers la providence de Dieu? Nous avons nos petits projets absurdes, nos vues étroites et courtes, nos désirs emportés dont l'accomplissement n'est pas

possible ou nous perdrait sûrement; n'y voyant pas plus loin que notre nez, les yeux fixés sur ce but prochain, nous marchons en avant avec un entêtement aveugle, nous courons comme des fous et comme pris de vertige; nous voulons réussir, triompher, disons-nous, c'est-à-dire aller nous casser la tête contre un obstacle que nous ne voyons point.

» Et quand Dieu, qui voit tout et qui veut nous sauver, contrarie nos desseins, nous nous mettons à bourdonner, nous aussi, nous murmurons sottement, nous accusons sa providence; nous ne comprenons pas d'abord que, s'il nous persécute, bouleverse tous nos plans et nous fait tant souffrir, c'est pour nous délivrer, c'est pour nous ouvrir l'infini. Nous lui opposons notre sagesse, notre bêtise, notre petite philosophie et notre proudhonisme... O Proudhon! — bourdon!

Ce bel apologue du bourdon, qu'on ne me pardonnerait pas d'omettre à cette place sous prétexte qu'il dort, depuis 1872, dans mes *Causeries parisiennes*, — d'où il a passé dans je ne sais quel recueil suisse de morceaux choisis de prose française, — a eu l'honneur de reparaître sous une forme nouvelle, quatorze ans après la mort du poète, dans *le Phare de Normandie*, revue spirite publiée à Rouen, qui, le 1er juin 1899, en donna une traduction versifiée due à l'obligeance de l'esprit de Victor Hugo. Mais depuis que ce grand génie est affranchi des lois de la pesanteur, sa poésie ne semble pas avoir fait les progrès séraphiques qu'on aurait attendus : car les vers qu'il nous a envoyés du ciel, il y a cinq ans, ne valent pas le diable.

*
* *

Dix jours plus tard, le 15 mai, Racine fit les frais de la conversation. Le pauvre poète, si sensible à la critique, fut traité avec une rigueur qu'aucun censeur littéraire ne lui avait infligée depuis l'époque de ses vivants et cruels ennemis.

— Vous êtes — me dit Victor Hugo, parlant à ma personne — un exemple de la difficulté incroyable que la vérité trouve à se faire jour. Vous n'êtes pas un esprit bouché (je m'inclinai), ni borné (je fis un nouveau plongeon); mais combien peu d'hommes aujourd'hui, même parmi ceux qui

pensent librement et qui sont ouverts à la lumière, sont assez éclairés pour voir ou assez indépendants de l'opinion publique et traditionnelle pour oser dire que Racine est un écrivain de très mince talent! Paul de Saint-Victor, Émile Deschanel, Théophile Gautier[1] (ce ne sont pas des cuistres de collège que je vous nomme là), bien d'autres critiques distingués en sont au même point et pensent, comme vous, que Racine est un grand écrivain et un grand artiste. Ce préjugé a de si anciennes et si puissantes racines qu'il est devenu très difficile que la vérité en ait raison. Vous ne parviendrez à reconnaître votre erreur qu'à force de réflexion, par une étude attentive et consciencieuse... Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à faire justice des tragédies de Voltaire. Pourquoi cette résistance quand il s'agit de Racine? Sans doute il faut faire la part de ce qu'il peut avoir de bon, et je conviens que tout n'est pas mauvais dans ses ouvrages. Je vous ai concédé, l'autre jour, l'excellence de son style épistolaire; j'ajouterai qu'il y a dans son théâtre des choses assez bien faites, un certain talent de composition, une psychologie générale de la passion de l'amour, qui n'est pas sans valeur : c'est un auteur estimable du second ou du troisième ordre. Mais je suis positivement révolté de l'erreur monstrueuse que le goût français a commise en le plaçant au premier rang comme écrivain. Les incorrections sont si nombreuses dans sa langue poétique que si nous lisions ensemble une de ses tragédies, n'importe laquelle, nous ne finirions pas de les compter. Il y a trois ou quatre fautes de français dans le seul discours d'Agrippine; mais elle ne sont pas choquantes, elles se dissimulent habilement dans la trompeuse harmonie des vers... Tenez! voici un autre discours qui passe pour très beau. Dans *Phèdre*, Hippolyte dit à Aricie :

> Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
> Maintenant je me cherche et ne me trouve plus...

1. Victor Hugo se trompait sur Gautier. Nous savons par Flaubert, par les frères Goncourt, par Maxime du Camp, que Théophile Gautier ne trouvait dans tout Racine qu'un seul vers admirable :

> La fille de Minos et de Pasiphaé...,

et qu'il estimait, au reste, que ce poète « écrivait en vers comme un porc », — image et jugement d'une justesse contestable à deux ou trois points de vue.

» Que diable ce galimatias veut-il dire?

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune...

» Oh! ce grand nigaud d'Hippolyte importuné par son char! Non! est-ce assez burlesque?... Oubliez donc enfin les leçons de vos maîtres de rhétorique; ouvrez les yeux et voyez par vous-même; ouvrez votre intelligence, comparez et jugez. L'Hippolyte de Pradon dit la même chose, mais il la dit en français :

Depuis que je vous vois, je n'aime plus la chasse,
Et si j'y vais, ce n'est que pour penser à vous.

» De quel côté est la nature, la simplicité, la sensibilité vraie et la grâce? Et ce sont les vers de Pradon que Voltaire trouve ridicules, et toute la critique après lui! Il faut donner à la roue de l'opinion un tour complet, mettre Pradon en haut et Racine en bas, et dire au goût français: « Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré... »

S'il n'est pas impossible de convaincre d'erreur quelques-unes des critiques particulières adressées à Racine par Victor Hugo, j'estime que l'entreprise serait inutile et absurde de réfuter le jugement général porté par le grand poète du XIXe siècle sur celui du siècle de Louis XIV. En vérité, j'aimerais presque mieux renchérir sur son paradoxe que le combattre: on s'amuserait davantage, et ce jeu ne serait pas plus vain qu'un naïf travail d'apologie. Mais, sans aller aussi loin, nous pouvons très sérieusement accorder à Victor Hugo qu'il a raison et qu'il fait de l'excellent ouvrage en portant une main hardie sur nos convictions traditionnelles. Rien ne saurait être plus utile que ces violentes secousses qu'un grand esprit ose donner à des préjugés séculaires. De deux choses l'une : ou nous les rejetons, ou nous les conservons; dans l'un et l'autre cas, nous les avons mis à l'épreuve.

Après avoir ainsi traité Racine, Victor Hugo refit sur Shakspeare la même réserve qui m'avait déjà surpris et frappé dans le premier entretien que j'eus avec lui. Il m'avoua qu'il apercevait dans Shakspeare des taches ; mais, semblable aux pieux enfants de Noé qui jetaient un manteau respectueux sur la nudité de leur père, il aimait mieux ne pas en parler.

Exemples de taches dans Shakspeare : la fin d'*Hamlet*, l'échange des fleurets.

— D'ailleurs, je suis un fanatique. Je ne suis pas de ceux qui disent : *Quandoque bonus dormitat Homerus*... J'admire tout dans Homère, dans Shakspeare et dans la Bible.

*
* *

J'avais à Paris un joyeux correspondant qui, un jour, complota avec l'Esprit malin de se payer (si cette locution irrévérencieuse est permise) la tête de Victor Hugo, et la mienne par-dessus le marché. L'idée diabolique de la mystification qu'il imagina lui était venue en entendant un bon bourgeois de Nîmes raconter dans un salon parisien qu'une baisse considérable du Rhône avait mis à nu, dans le lit du fleuve, un rocher sur lequel la main d'un promeneur récent s'était amusée à charbonner cette ligne :

Malheur à la génération qui me verra !

Mon correspondant commença par vieillir de plusieurs siècles cette inscription, trop prosaïquement française et moderne : il la traduisit en deux vers latins formidables. Puis il inventa et m'écrivit l'historiette suivante :

Dans le département du Gard il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis un an. Les torrents sont desséchés. Le Rhône a baissé effroyablement. En vain la population s'est réunie dans les temples pour demander miséricorde. Les cieux fermés par Dieu sont devenus d'airain ! Il y a quelques jours, un pêcheur, en se réveillant, aperçut au milieu du Rhône un rocher monstrueux qu'on n'avait jamais vu, et qui se dressait, menaçant et horrible, au-dessus du fleuve. Il sauta dans sa barque et aborda le monstre. Stupeur ! Il y avait quelque chose d'écrit en langue barbare. Il alla trouver les autorités municipales, déclarant qu'il avait découvert une inscription païenne du temps de Charlemagne. Le maire et les adjoints, avec les pompiers de l'endroit, se transportèrent sur les bords du fleuve ; on gagna le rocher, et un monsieur, qui, comme les apôtres, parlait toutes les langues, lut et expliqua ce qui suit :

Quæ nudum Rhodani dorsum fatale videbunt
Sæcla, ibunt tenebrosa se involventia nocte.

On fit immédiatement détruire l'inscription, comme excitant à la haine et au mépris du gouvernement.

Le facétieux conteur me conseillait d'aller raconter cette histoire « au père Hugo », assurant qu'elle l'intéresserait au plus haut degré; et, prêtant d'avance à l'oracle des paroles d'une sublimité mystérieuse, il terminait sa petite « fumisterie » par ce commentaire apocalyptique presque entièrement composé de phrases empruntées au *William Shakspeare* :

Le prophète dira : « Rocher foudre! Il y a de l'infini dans ce rocher! Pensée à laquelle le rugissement convient! Des cuistres objecteront que le second vers manque de césure. Vers plein d'ombre! Maintenant, écoutez. Ce rocher fait au monde une annonce. Laquelle? La nuit. Le binome est inclus dans ce rocher. Il atteint l'absolu, et cela ne se dépasse pas. L'œil n'a qu'une quantité d'éblouissement possible. Cette pensée a en elle l'incommensurable et l'innombrable. Elle ne peut être domptée par aucune concurrence. Elle est aussi pure, aussi complète, aussi sidérale, aussi divine en pleine barbarie qu'en pleine civilisation. Il y a de l'infini, dis-je, dans ce rocher, mais de l'infini latent. C'est le grand. C'est une exsudation de lumière, une explosion de sagesse et de virginité amoncelées. Car cette roche est vierge. Ceci demande une explication : *La garde meurt et ne se rend pas !*

Il y avait bien, dans cette lettre, quelques petites choses qui m'avertissaient de me méfier, et je connus que mon correspondant s'égayait en des broderies joyeuses. Cependant je crus pouvoir accepter comme vrai le fond même de l'histoire, et j'avais trop oublié les leçons de mes chers maîtres de Sainte-Barbe, Paul Mesnard et Eugène Despois, quand je préparais ma licence, pour mettre en suspicion la latinité du prodigieux distique. Je glissai donc la lettre dans ma poche et j'allai déjeuner à Hauteville House.

C'était un dimanche, le 21 juin. Je sentis, dès mon entrée, qu'il y avait de l'orage dans l'air. Victor Hugo était nerveux. Madame Chenay sortait à chaque minute et paraissait soucieuse et préoccupée. Kesler avait une colère blanche : — c'était la couleur de toutes ses colères, à la différence de celles de Victor Hugo qui étaient rouges. — Il me dit tout bas que le maître devenait « personnel » à un point qui ne se pouvait plus supporter, qu'il en avait assez, et que cela finirait mal.

J'appris bientôt la cause de toute cette grande agitation. Un prestidigitateur anglais, le docteur Lynn, était invité à déjeuner et devait, dans l'après-midi, donner à Hauteville House une séance d'escamotage et de magie. La séance devait d'abord avoir lieu dans le salon rouge et le salon bleu du premier étage, l'opérateur ayant la serre du rez-de-chaussée pour faire ses préparatifs. Tout étant ainsi convenu, Kesler avait cru pouvoir annoncer cette partie du programme au photographe Garnier, à toute la compagnie en général, et d'abord au docteur Lynn lui-même, acteur unique et principal intéressé. Mais la veille, à dîner, chez madame Drouet, Victor Hugo avait déclaré tout à coup qu'il refusait de prêter le salon rouge et le salon bleu et de livrer la serre à la cuisine du magicien. Stupeur et protestation du factotum Kesler : « L'ordre et la marche du spectacle sont arrêtés. Toutes les dispositions sont prises. Que craint-on ? Les préparations chimiques? Il n'y en aura pas. Le déplacement des meubles, des statues?... » Victor Hugo répondit qu'il n'avait pas à fournir de raisons, qu'il était le maître et prétendait n'être pas gouverné. « Et moi, — cria Kesler en fureur, — moi, qui ne veux gouverner personne, je prétends aussi n'être pas gouverné! » De blessantes personnalités furent échangées. En vain madame Drouet s'efforça de calmer « les courages émus ». Victor Hugo et Kesler sortirent l'un après l'autre en fermant violemment la porte.

Quand ces incidents me furent racontés, je m'expliquai une chose que j'avais contemplée de ma fenêtre avec étonnement : Victor Hugo, sans chapeau, passant comme la foudre dans la rue, à huit heures du soir, et se dirigeant vers la campagne, d'une allure qui ne lui était pas habituelle ; il ne marchait pas, il courait; il faisait les gestes d'un homme qui a un vif besoin de grand air et s'évente pour se rafraîchir le sang.

Le lendemain, dimanche, moyennant quelques concessions réciproques, les choses s'arrangèrent tant bien que mal; mais le maître avait fait prévaloir son refus de prêter les salons du premier étage, et la séance fut organisée dans une salle du rez-de-chaussée, dans la serre et dans le jardin.

On se mit à table. Les convives du déjeuner étaient, outre

Kesler et moi, le docteur Lynn, Garnier, enfin monsieur et madame Marquand, qu'on ne pouvait pas toujours éviter d'avoir avec Kesler, — dont les dispositions à leur égard étaient celles d'un chien de garde pour le chat de la voisine.

La conversation fut languissante. Le seigneur du logis restait, contre son habitude, assez silencieux. J'en profitai pour risquer mon anecdote du rocher du Rhône, — que je réduisis à l'essentiel, omettant Charlemagne, le conseil municipal et les pompiers, mais citant avec un sérieux très convaincu l'inscription latine. Victor Hugo en parut extrêmement frappé. Il me fit réciter trois fois de suite les douteux hexamètres ; puis il dit, pensif :

— De tels vers sont impossibles à Virgile.

Et, après une nouvelle méditation d'une demi-minute, il reprit :

— Voici comment on pourrait les traduire :

Les siècles qui verront, Rhône, ta croupe affreuse,
Iront s'enveloppant dans la nuit ténébreuse.

— Alors, vous traduisez *fatale* par « affreuse » ? — dit Kesler, grincheux.

— Ah ! voilà bien le grand critique Kesler !... Traduisez-les donc vous-même, mon cher... Sans doute, « dos fatal » serait plus exact ; mais que voulez-vous ? on fait comme on peut... Un de mes amusements favoris, c'est de traduire des vers latins en vers français. Mais je veux que la traduction soit rapide (qu'elle ne me prenne pas trop de temps) et qu'elle soit exacte. Il y a, sur une tapisserie des Gobelins que j'ai là-haut, ces deux vers :

Juppiter aurati pacâsset jurgia pomi;
Qui litem sedet sed Paris eligitur.

» François me demandait, un jour, comment je les traduirais. Je répondis sur-le-champ :

Jupiter de la pomme eut apaisé la guerre ;
Mais Pâris est choisi pour décider l'affaire.

» Un poète du XVIe siècle a dit :

Qui linguam frenare potest sensusque domare,
Fortior est illo frangit qui viribus urbes.

» Je traduis :

Qui peut dompter sa langue et ses passions viles
Est plus fort que celui qui prend d'assaut des villes.

On en vint à parler ensuite de l'enseignement donné par l'Église. Marquand voulait qu'on retirât au clergé l'instruction de la jeunesse. Mais Victor Hugo se déclara pour la liberté. Kesler, ennemi féroce des prêtres et de la religion, dut faire semblant de partager l'avis du poète, afin de n'être pas du parti de Marquand.

Après le déjeuner, nous passâmes au jardin, où nous attendîmes les invités. On se rappelle que c'était un dimanche et que la société anglaise est d'une intransigeance rigoureuse sur l'observation du troisième commandement. Aussi n'était-elle pas en nombre. Je vis cependant quelques personnes de l'aristocratie, notamment trois jeunes filles et une dame de mon cours de littérature, avec lesquelles je fis plusieurs fois le tour du jardin. Les directeurs des deux journaux de l'île s'étaient excusés, l'un en termes polis et même spirituels, l'autre avec une grossière franchise, qu'il prenait probablement pour du courage, et en faisant à Victor Hugo un sermon sur la sainteté offensée du repos dominical.

Trois coups de tam-tam annoncent que le docteur Lynn est prêt : on prend place.

Après les tours connus du bocal rempli d'eau et de poissons rouges sortant des basques d'un mince habit noir aussi plat qu'une feuille de papier; du pigeon qui s'envole du goulot d'une bouteille et se change en pot de fleurs, vinrent d'autres surprises plus nouvelles. De petits papiers sur lesquels nous avions écrit des chiffres furent recueillis et placés dans la main de Victor Hugo, où l'addition de tous les nombres se fit d'elle-même. Sur d'autres petits papiers nous écrivîmes n'importe quoi ; puis, nous les pliâmes en huit, en douze, en seize : d'un bout à l'autre de la pièce, le magicien, armé de sa baguette, lut, au travers de cette épaisse enveloppe et à cette distance, tout ce que nous avions écrit. J'avais griffonné, pour ma part, les deux vers nouvellement éclos du génie de notre hôte, s'exerçant sur une relique sacrée contemporaine de Roland :

Les siècles qui verront, Rhône, ta croupe affreuse,
Iront s'enveloppant dans la nuit ténébreuse.

Le sorcier les savait comme un texte classique... Enfin, sur d'autres papiers encore, Victor Hugo traça des mots qui, instantanément, se trouvèrent reproduits en lettres de feu sur le bras nu de l'opérateur.

L'auteur des *Contemplations* était grave. La séance finie, il ouvrit sa bouche d'ombre, d'où s'envolèrent des discours sagement prophétiques. Il déclara que les faits qu'on venait de voir appartenaient à un ordre de choses pour lequel nous n'avons pas d'explication.

— Il ne faut pas se servir du mot « surnaturel », vu qu'il est vide de sens, tout dans la nature étant naturel. Mais il y a deux parties dans la nature : l'une que nous connaissons et expliquons ; l'autre, que nous commençons à connaître et n'expliquons pas encore. C'est une nouvelle science qui est en train de se fonder. Malheureusement, nos savants sont aussi intolérants que les catholiques et les inquisiteurs du XVe siècle. On n'allume plus de bûchers ; mais on cloue les révélateurs et les initiateurs d'un ordre de choses nouveau à ce pilori : le ridicule.

Victor Hugo, continuant de révéler l'abîme à ses auditeurs frappés de respect, ajouta qu'il avait vu d'autres faits du même genre que ceux dont nous venions d'être témoins, et qu'il les tenait pour absolument inexplicables par toutes les explications connues.

— Les frères Davenport ont fait à Bruxelles, sous mes yeux, des choses véritablement merveilleuses, qui sont du même ordre... On prétend que Robert Houdin est capable de faire tout ce que faisaient les frères Davenport. Je le nie : il y a entre les deux catégories de phénomènes la même différence qu'entre la prestidigitation des jongleurs et l'électricité ou le magnétisme.

Le poète manifesta au magicien son admiration dans les termes les plus flatteurs. Même il le récompensa magnifiquement : car, pour payer l'inestimable séance qu'il avait donnée à Hauteville House, avec la seule monnaie qui fût vraiment princière et digne de ces deux grands prêtres de l'Invisible, il promit d'écrire une lettre à sa gloire.

*
* *

Mes vacances d'été commençaient. J'étais à la veille de partir pour Paris. Je pris congé de Victor Hugo pour plusieurs mois. Il me dit, en souriant, que j'allais m'exposer aux séductions des Parisiennes, et que ce que je pouvais faire de plus conforme à la raison et à la nature, c'était de me laisser aller à leurs charmes sans résistance, les rosières ayant toute son estime, mais non pas les « rosiers ». — Telle fut la paternelle bénédiction d'adieu dont le sage vieillard munit, comme d'un viatique, ma jeunesse voyageuse.

Kesler m'invita à passer chez lui, afin de me communiquer des détails intimes et des documents curieux sur ses rapports personnels avec Victor Hugo.

La querelle qui venait d'éclater entre le maître et lui et qui était calmée à présent, n'était qu'un des fréquents épisodes d'une mésintelligence qui avait des accès terribles, mais toujours de courte durée. La scène la plus violente avait eu lieu à propos d'un vil agent de la police impériale qui s'était faufilé dans l'entourage du grand proscrit et qu'on soupçonna un jour de n'être qu'un espion. Le soupçon se changea bientôt en certitude. Mais, avant que l'évidence fût faite, l'imprudent et innocent Kesler avait pris la défense du faux frère, et Victor Hugo l'avait accusé, avec un extrême emportement, d'être lui-même un traître et un mouchard. L'injure dite, il la regrettait aussitôt. Kesler me montra des lettres d'excuse qu'il avait reçues du grand homme et qui font honneur en même temps à son bon cœur et à son esprit : — car avouer qu'on a eu tort, quand on est en droit de se croire supérieur au reste de l'humanité, c'est magnanime; mais donner à cette confession un tour si ingénieux qu'on ne s'y prendrait pas autrement pour maintenir qu'on a eu raison, c'est malin. J'ai pris copie de deux courts billets, qui m'ont paru les modèles du genre :

Mon cher proscrit, je crois avoir raison et il est probable que vous ne croyez pas avoir tort. Ce qui s'est passé entre nous, c'est que je suis très cordialement votre ami, et je tiens à vous le dire le premier.

Kesler, quand il reçut cette lettre, ayant eu des insomnies toute la nuit et des leçons à donner toute la matinée, répondit, par quelques lignes honnêtes, qu'il était trop fatigué pour se présenter personnellement à Hauteville House. Nouveau billet de Victor Hugo. La maison de Kesler était exactement en face de la sienne : il n'y avait que la rue à traverser. C'est toujours la bonne madame Chenay qui faisait la navette, messagère évangélique de toutes les réconciliations :

J'aurais voulu vous serrer la main, ce matin. Il est évident que toute ombre entre nous ne peut être qu'un malentendu. Dormez et portez-vous bien.

P.-S. — Une idée. Si vous veniez dîner aujourd'hui, vous savez que vous seriez l'archi-bienvenu.

Malheureusement, c'était un mardi. Victor Hugo l'avait-il oublié, ou feignait-il de ne s'en pas souvenir? Kesler ne dînait jamais chez madame Drouet le mardi, parce que c'était le jour où Marquand était invité de fondation.

Des faits et gestes de Victor Hugo, je ne garantis que ce que j'ai vu. On croira donc ce qu'on voudra de ce que j'ai entendu encore de la bouche de Kesler.

Il m'a dit que l'auteur de *Noces et Festins*, ayant à satisfaire des appétits gloutons, non par vulgaire gourmandise, mais parce qu'il avait un royal estomac, mangeait quelquefois excessivement, et qu'après ces repas léonins la moindre contrariété l'échauffait et pouvait le jeter dans une colère effroyable. Quand il était dans cet état, madame Drouet était la seule personne qui eût le pouvoir de lui imposer quelque retenue. Sa belle-sœur ne pouvait rien dire pour le raisonner et le calmer sans qu'il la rembarrât avec une brutale rudesse. Kesler ajoutait que ces grandes fureurs étaient récentes et dataient seulement de deux ou trois ans. (Il est singulier alors que je ne m'en sois pas aperçu.) Il attribuait l'irritabilité du poète à la souffrance rentrée qu'il devait ressentir de l'isolement où le laissait sa famille, ses fils ne mettant plus jamais les pieds à Guernesey...

Ce rapport est vraisemblable, je veux dire conforme à ce qu'on suppose volontiers d'avance quand on sait que Victor

Hugo avait un tempérament sanguin et colérique. Mais je n'ai jamais assisté à la moindre scène de vrai emportement; j'ai pu, dans les limites de la prudence et du tact, contredire un peu le terrible lion sans l'irriter, et je tiens à redire que ce qui m'a le plus frappé, du commencement à la fin de sa fréquentation, c'est l'exquise politesse, la souveraine élégance de ses manières avec les hommes et avec les femmes surtout, — avec toutes les femmes.

Visiblement il était né pour la vie de famille, pour le bonheur bourgeois du foyer domestique. On n'a pas oublié l'étonnant festin par lequel il fêta l'arrivée de madame Victor Hugo en janvier 1867, et je ne le vis jamais plus gai, plus content, plus heureux que durant les quelques semaines où il posséda sa femme à Hauteville House.

Je conserve religieusement une lettre que m'écrivit madame Chenay, le 8 août 1872, en réponse à l'envoi de mes *Causeries parisiennes*. Cette lettre, d'une charmante simplicité, atteste la tendre et fraternelle affection, sans réserve et sans ombre, qu'avait, pour le glorieux mari de sa défunte sœur, l'excellente créature du bon Dieu :

Cher monsieur, je vous ai trouvé bien sévère pour le pauvre Sénat. Depuis votre départ, il s'est singulièrement amélioré, et c'est toujours mon vieux camarade... Sur le grand homme que vous savez si bien apprécier, il y a quelques critiques que j'aurais mieux aimé ne pas voir. Je vous l'écris en toute sincérité, veuillez excuser ma franchise; vous savez que *j'aime mon beau-frère sans restrictions.*

PAUL STAPFER

(La fin prochainement.)

UNIVERSITÉS MUSULMANES D'ÉGYPTE[1]

V

C'est en Basse-Egypte que sont situés les établissements religieux qui méritent, à un degré inégal, le nom d'université : El Azhar et ses nombreuses dépendances du Caire ; puis chacune des deux mosquées construites sur le tombeau des grands saints égyptiens fondateurs d'ordres, Ahmed el Badaoui, Ibrahim el Dessouki, et qui furent le noyau, l'une de Tantah, l'autre de Dessouk, villes florissantes grâce aux fêtes de leur patron ; El Bahr et Matbouli, les deux vieilles mosquées de Damiette qui servent d'abri à une corporation de professeurs et d'étudiants ; enfin le collège Ibrahim Bacha, installé au centre d'Alexandrie dans la mosquée de ce nom, par une riche famille qui le dirige et l'administre avec une complète indépendance. Au total, pour l'année 1902, 395 professeurs et 15 760 étudiants réguliers.

Deux ordonnances khédiviales, l'une de 1896, l'autre de 1898, subordonnent étroitement Tantah, Dessouk et Damiette au cheikh de l'Université d'El Azhar qui vient d'être récemment réorganisée et à un comité de cinq oulémas choisis parmi ceux de la mosquée et institué en 1895 pour « reviser les règles de l'enseignement, rétablir l'ordre dans le classement des diverses sections d'étudiants et dans les répartitions à eux

1. Voir la *Revue* du 15 septembre.

affectées, fixer les attributions et le rang des oulémas... élaborer tous règlements sur ces diverses matières »[1]. Ces établissements, ainsi presque entièrement unifiés, sont devenus en quelque sorte une seule et même communauté au point de vue des règlements, des livres classiques et des programmes d'enseignement, sans cependant perdre leur individualité ni leur personnalité respectives. A partir du Caire, dans la Haute-Égypte et tout le long de l'étroite vallée du Nil égyptien, on chercherait vainement quoi que ce soit de comparable aux universités qui viennent d'être énumérées. A vrai dire, les « lieux d'enseignement », pour employer l'expression officielle, y sont innombrables. Règle générale, on trouve dans chaque mosquée, non seulement une école enfantine *(kouttab)*, mais des leçons assez régulièrement données, après la prière de l'*asr*, aux boutiquiers et aux paysans du voisinage, par deux ou trois cheikhs habituellement pourvus d'une *idjaza* ou *licentia docendi* conquise à El Azhar, Dessouk ou Tantah et quelquefois, mais rarement, rémunérés dans ce but sur les revenus de quelque fondation. J'ai sous les yeux un recensement semi-officiel qui dénombre, en les qualifiant étudiants, les auditeurs bénévoles venus de temps en temps, dans le courant d'une année, à la mosquée pour y apprendre les préceptes et surtout les pratiques de leur religion. C'est leur faire beaucoup d'honneur. Quelquefois, il est vrai, au moins dans les villes d'une certaine importance, ces leçons portent sur la théologie qui est enseignée au moyen d'un commentaire classique, suivant les formes, sinon dans le langage en usage dans la *medresseh* où le professeur a mérité son diplôme; mais, le plus souvent, faites sans livre à de braves gens illettrés, elles sont comparables tout au plus à un catéchisme musulman très élémentaire et consistent tantôt en exhortations dont le paradis, l'enfer, le jugement dernier forment le thème principal, tantôt en instructions pratiques sur la façon de procéder aux ablutions, de dire les paroles de la prière, d'exécuter les prosternations dont elle se compose. Souvent, d'ailleurs, le charitable imam ayant ainsi satisfait la curiosité religieuse de ses auditeurs, consent à leur donner quelques notions de lecture et d'écriture, avec une douceur,

1. Ordonnance khédiviale du 3 juin 1895. Cf. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 5 à 13.

une patience et une cordialité vraiment touchantes. A Damiette, j'ai même vu de savants maîtres, notamment le grand cheikh de la mosquée Matbouli, ne pas dédaigner, leurs cours finis, d'instruire suivant cette méthode rudimentaire les pauvres gens qui attendaient patiemment, debout, derrière les étudiants ordinaires, le moment de prendre leur place. Mais il est évident que l'instruction ainsi distribuée à tout venant, dans la plupart des mosquées et même des chapelles d'Égypte, n'a rien de commun, si ce n'est l'intention et la fin dernière, avec le véritable enseignement universitaire musulman [1].

Les cinq universités égyptiennes groupées dans le polygone irrégulier dont j'ai délimité l'aire assez exiguë, se ressemblent beaucoup, elles offrent également l'analogie la plus frappante avec les grandes *medressehs* de Fez, Tunis, Kairouan et Damas. La plus importante en étant décrite, du même coup les autres le seront aussi à peu de chose près. Des besoins identiques ont créé partout des organes semblables.

El Azhar va donc retenir assez longtemps notre examen. Une rapide visite à ses succédanés du Delta suffira à nous révéler les légères différences, tout extérieures et de détail, qui l'en séparent.

Ayant parcouru la majeure partie du Mousky, longue rue rectiligne, mi-arabe mi-européenne, bien connue des touristes, nous tournons à droite et nous nous frayons un chemin à travers la foule bariolée qui stationne dans une ruelle tortueuse, rétrécie par des étals de bouchers et de poissonniers auxquels succèdent les étagères, aux rayons garnis de livres ou de babouches, des relieurs et des cordonniers dont ce quartier est le centre. Un dernier tournant nous amène devant la principale façade de la mosquée. Encore quelques pas et nous touchons au seuil de la fameuse Porte des Barbiers, restaurée ou plutôt refaite il y a quelques années, de même

1. Dans les deux principales mosquées d'Assiout, capitale de la Haute-Égypte, une soixantaine d'étudiants suivent du matin au soir les leçons de quelques cheikhs et jouissent en attendant leur entrée à El Azhar, de la dispense du service militaire, privilège qui distingue les véritables étudiants des simples auditeurs ; mais les autres villes de la Haute-Égypte ne connaissent rien de tel.

A ma connaissance on ne trouve en Égypte rien de semblable aux grandes *zaouiahs*, buts de pèlerinages, si nombreux dans tout le reste de l'Afrique septentrionale où elles sont des centres scolastiques plus ou moins importants.

que la plus grande partie de la mosquée, avec une érudition et un goût auxquels on ne peut guère reprocher qu'un excès de pureté et de perfection. Enfonçons nos bottines dans les énormes chaussons de paille que nous tend le portier. Ainsi équipés nous traversons un vestibule et, laissant à droite les bureaux de l'administration et à gauche les locaux de la bibliothèque commune fondée en 1897 et riche de 12 700 ouvrages, nous débouchons dans une vaste cour carrée entourée de portiques. Quel spectacle ! Accroupis sur les dalles de marbre que chauffe le soleil ou étendus sous leur manteau à l'ombre du péristyle, plusieurs milliers d'enfants, d'adolescents, d'hommes faits et même de vieillards, causent, discutent, dorment, rêvent tout éveillés, lisent en balançant leur buste, selon un rythme lent et régulier, mangent de compagnie des galettes de pain assaisonnées d'une salade multicolore à demi liquide. A travers les groupes circulent touristes aux kodaks braqués, marchands de victuailles, un large éventaire assujetti sur leur torse cambré, porteurs d'eau au tablier bariolé, l'échine courbé sous une énorme jarre fermée d'un bouchon de glace et entrechoquant avec fracas des gobelets de cuivre, matous affamés quêtant sournoisement une pitance que leur disputent des bandes bruyantes de moineaux. Tout à coup un silence relatif se fait. Aux appels sonores des *mouezzins*, les corps se redressent, les yeux deviennent fixes et la prière commence. L'heure qui suit est consacrée aux cours. Laissons-nous entraîner par le flot des étudiants.

Nous voici au milieu d'une immense salle de 3 000 mètres carrés et dont 126 colonnes soutiennent le plafond de bois noirci, très bas. C'est le *liouan* ou la partie de la mosquée réservée à la prière. Quatre *kiblehs*, une par rite, niches creusées dans le mur du fond, permettent aux fidèles de s'orienter vers La Mecque. Adossée à ce mur, une chaire de bois précieux délicatement fouillé et incrusté, sert le vendredi au prône du *khatib* (prédicateur). Chaque professeur s'accote à l'un de ces piliers, le visage tourné vers la *kibleh*, ses étudiants groupés autour de sa chaise, les jambes croisées sur la natte de paille qui recouvre le dallage, les babouches soigneusement rangées en festons ou en spirales à l'intérieur du cercle. Il récite l'invocation qui ouvre tous les chapitres du Coran : Au

nom de Dieu clément, miséricordieux, — et commence sa leçon.

Quel qu'en soit le sujet, celle-ci consiste toujours dans l'explication du commentaire classique d'un ancien ouvrage ou même du commentaire de ce commentaire. Un des élèves lit le texte à expliquer et le professeur se borne le plus souvent à en reproduire avec moins de concision et plus clairement l'idée, que l'auteur a ordinairement exprimée en termes archaïques. Les auditeurs ne prennent pas de notes, mais ont tous entre les mains un exemplaire du livre sur lequel porte la leçon; ils interrompent souvent, parfois avec insistance (le règlement les autorise à le faire seulement trois fois[1]) pour réclamer, en langue vulgaire, des éclaircissements toujours donnés de bonne grâce.

Le maître traite de la nature de Dieu et de ses attributs, parmi lesquels il place naturellement la prescience.

— Dieu savait donc de toute éternité, — interroge un des étudiants, — que l'oncle du Prophète et son protecteur, Abou Taleb, refuserait toujours obstinément d'adopter la vraie foi ?

— Oui.

— Abou Taleb ne pouvait donc faire autrement que de rester dans l'erreur, puisque telle était la volonté éternelle de Dieu. Alors comment est-il puni pour ne pas avoir accompli un acte impossible ?

— Impossible, non ; il n'y avait aucune impossibilité à ce qu'Abou Taleb se convertît ; mais Dieu savait qu'il ne se convertirait pas.

— Je ne vois pas la différence, réplique le questionneur.

Sans rien ajouter, le professeur reprend son commentaire[2].

Laissons-le, en nous promettant de revenir l'entendre à la première occasion.

Pour sortir, nous passons au milieu d'une troupe d'enfants des deux sexes, rangés le long de la cloison de bois délica-

1. Décision du Conseil de Direction du 1er février 1897, art. 3.

2. Ce petit dialogue, noté aussitôt après avoir été entendu, m'a rappelé la discussion du même genre entre El Djobbaï et son élève El Achaari qui détermina la naissance de la secte achaarite. Dugat, *Histoire des Philosophes musulmans*, pp. 144-145 ; — L. Gautier : *La Philosophie musulmane*, p. 38.

tement ajourée qui sépare le *liouan* du portique. Sous l'œil sévère et la baguette menaçante du maître, ils tiennent à la main une tablette d'argile vernissée et s'efforcent d'y transcrire un verset du Coran, qu'ils déchiffreront et apprendront par cœur. Non loin d'eux, contraste piquant, sur lequel j'attire l'attention du cheikh qui me guide, cinq hommes à barbe blanche forment le cercle et causent amicalement :

— Qui sont ces bons vieillards ?

— Des étudiants ; voilà cinquante ans qu'ils étudient.

— Pourquoi étudient-ils si longtemps ?

Mon guide sourit et lève le doigt au ciel :

— Pour profiter là-haut de la science qu'ils auront acquise sur cette terre.

Nous voici de nouveau dans la grande cour. En face de nous s'ouvre un passage voûté. Au moment de nous y engager, nous remarquons des avis épinglés au mur : « O étudiants, ô mes frères, dit l'un d'eux, je prie celui de vous qui a trouvé dans la cour un encrier de cuivre finement ciselé de demander Ali el Saoui du *riouak* (section) Ibn Mâmer, qui suit les leçons du cheikh el Nechaoui, et Dieu le récompensera. » Pénétrons dans le passage, il débouche dans une salle qui communique avec la *medah,* cour d'ablutions disposée, depuis les récentes restaurations, suivant toutes les règles de l'hygiène moderne. De vigoureux gaillards se douchent au jet des robinets. Un escalier nous conduit à un étroit couloir sur lequel s'ouvrent des chambrettes exiguës sommairement meublées de trois ou quatre lits bas et étroits faits en forme de cages à pigeons avec des branches de palmier[1]. Nous sommes au milieu d'un *riouak,* c'est-à-dire d'un appartement d'étudiants construit et entretenu à l'aide d'un *ouakf.* On compte vingt-neuf de ces logements, la plupart situés en dehors de la mosquée, quelques-uns pourvus d'une riche bibliothèque dont profitent seuls leurs habitants[2]. Un cheikh spécial préside à chaque *riouak* et y maintient l'ordre et la discipline.

Nous sortons d'El Azhar par une porte latérale qui ouvre

1. Il faut avoir vu un de ces meubles pour comprendre la parole de Jésus au paralytique : « Prends ton lit et marche. »

2. Le nombre des volumes contenus dans ces bibliothèques particulières s'élève à 18 482, sans compter les livres de la bibliothèque commune.

sur une ruelle de l'autre côté de laquelle se trouve la section des aveugles *(Zaouiah el Emiyan)*. Une vingtaine de ces malheureux suivent une leçon que leur fait un professeur également aveugle. Celui-ci commente un livre tenu par un lecteur charitable et clairvoyant.

Dans presque toutes les mosquées situées au centre du quartier arabe, des cours sont faits aux étudiants de l'Université trop nombreux pour pouvoir trouver place dans El Azhar. D'autres, et ceux-ci méritent de nous retenir un instant, furent institués en 1895 sur les sciences jusque-là négligées, telles que les mathématiques, la géographie, l'histoire, et sont restés facultatifs, n'étant pas sanctionnés par un examen. Ils sont professés par des maîtres étrangers au corps professoral ordinaire d'El Azhar et que secondent des répétiteurs choisis parmi les étudiants. Plusieurs de ces derniers cours se donnent dans la petite mosquée de Mohammed bey située en face de la principale façade d'El Azhar. Un répétiteur, garçon de dix-huit ans, vient de poser le problème suivant : une montre retarde de 35 minutes toutes les douze heures. De combien de minutes retarde-t-elle au bout d'une demi-heure? L'auditoire reste muet. Avec une bonhomie souriante, le jeune répétiteur résout le problème et en fait la démonstration. Un peu plus loin, un effendi en vêtements européens couvre le tableau d'équations du second degré. Dans une des salles les plus retirées de la mosquée du Sultan Moayad, un autre effendi, professeur à l'École normale indigène, enseigne l'histoire islamique; il parle d'abondance, sans commenter aucun livre et ses auditeurs prennent des notes.

Dans certaines *tekyehs*, un ou plusieurs maîtres, empruntés au personnel d'El Azhar ou pris parmi les derviches pensionnaires du couvent et rémunérés s'il y a lieu sur les revenus d'un *oukf* institué à cet effet, font des cours de théologie ou de « morale religieuse ». C'est le cas notamment pour les deux belles *tekyehs* dont les remarquables façades bordent la grande rue des quartiers indigènes du Caire, connue sous le nom de Darb el Gamamiz. D'une façon générale, on peut constater dans les couvents musulmans comme une sorte de renaissance des études religieuses et mystiques. Assez mal vues de la partie éclairée du monde égyptien, certaines de ces

communautés tendent à justifier leur existence en s'organisant pour l'enseignement et la prédication.

Transportons-nous maintenant à Tantah, centre commercial extrêmement important, grâce aux trois foires annuelles auxquelles le culte d'Ahmed el Badaoui sert d'occasion et qui y attirent près de deux millions de personnes. Au milieu de la ville, une vaste mosquée, massive et basse, fraîchement restaurée, abrite le tombeau du saint, mort en 1276. C'est le siège de l'université. Qu'on se figure une immense cour carrée, entourée d'un grand péristyle à trois rangs de colonnes, qui supporte les appartements des étudiants. Aux quatre angles, des salles couvertes. Sous un dôme, le mausolée que défend une grille en cuivre forgé. Bien en évidence entre cette grille et la porte, une énorme caisse en bois précieux, fermée d'une triple serrure et destinée aux offrandes des pèlerins. C'est le produit de cette caisse qui constitue le principal revenu de l'université. Ici, comme à El Azhar, l'ordre et le silence sont parfaits. Les leçons y sont faites par 70 professeurs, sous le péristyle et dans les salles couvertes, d'après le programme, les méthodes et les livres usités à El Azhar. Plus de 4 000 étudiants resserrés en une cinquantaine de groupes, dans ces étroits espaces, donnent une impression de fourmillement saisissante.

Un peu plus au nord, sur la rive droite du Nil, Dessouk est également un but de pèlerinage et, du même coup, un centre commercial, les fêtes en l'honneur de Sidi Ibrahim El Dessouki étant des foires qui attirent toute la Basse-Égypte. Sur le tombeau du saint, mort en 1374, une mosquée s'est élevée que n'ont cessé d'enrichir les offrandes des pèlerins. Quel meilleur usage faire de ces libéralités, sinon les consacrer à répandre la science? Et l'université naquit, se développa, devint riche et prospère, puis s'appauvrit et déclina par l'usurpation de ses *ouakfs* et par la concurrence de ses anciennes et plus célèbres rivales que favorisait le récent établissement des chemins de fer en Basse-Égypte. Elle compte actuellement 17 professeurs et 334 étudiants.

Les mêmes causes de décadence agirent au détriment des deux collèges de Damiette installés l'un dans la mosquée Matbouli, l'autre dans la mosquée El Bahr. Cette université

perdit, dans la seconde moitié du XIXe siècle les riches biens-fonds dont elle jouissait alors et qui pourvoyaient à l'entretien de ses mille étudiants. Aujourd'hui, réduite à 250 étudiants qu'instruisent 23 professeurs, la vie se retire d'elle comme elle s'est retirée de Damiette, depuis longtemps ville morte aux palais vides et croulants. La visite de ces deux collèges aux nombreuses salles dilapidées que font paraître plus vastes les groupes clairsemés des auditeurs, ne nous apprendrait rien de nouveau et nous n'en retirerions qu'une impression pittoresque.

Le collège libre Ibrahim Bacha, d'Alexandrie, mérite une mention sinon une visite. C'est une fondation purement privée et par là entièrement indépendante, dans les limites que son acte constitutif a fixées en 1818. Depuis cette époque, les nombreux actes de libéralité inspirés par le désir de développer l'instruction publique n'ont guère profité qu'à des écoles purement primaires ou secondaires. 35 professeurs, appartenant en majorité au rite malékite, y donnent l'enseignement à 600 étudiants dont 80 sont logés et ont à leur disposition une bibliothèque de plus de 3 000 volumes.

VI

La promenade rapide que nous venons de faire nous a montré des docteurs à la robe flottante interprétant leur doctrine traditionnelle au milieu de disciples sérieux et déférents. Comment se recrutent les uns et les autres? Quel est leur mode d'existence? Sur quelles matières porte l'enseignement que les premiers donnent aux seconds? D'après quelles méthodes ces matières sont-elles mises en œuvre et quel est le résultat de ce travail?

Aux termes de l'ordonnance du 1er juillet 1896, ceux qui désirent être admis comme étudiants *(taleb*, pluriel *talabah)* doivent être âgés de quinze ans au moins, savoir lire et écrire et posséder par cœur la moitié du Coran. Aux aveugles, et ces infirmes sont nombreux au point de composer à eux seuls une des sections d'El Azhar, on demande de pouvoir réciter la totalité du livre saint. Le postulant adresse une demande

et présente ses papiers au cheikh de la section à laquelle il désire être attaché, il subit ensuite un examen devant un jury composé de trois oulémas [1]. Une fois admis, le nouveau *taleb* est immatriculé sur le registre d'un des *riouaks* dont il est désormais membre. Nous savons déjà qu'on désigne sous ce nom une institution qui correspond assez exactement aux collèges de nos anciennes universités, et qui consiste en un certain nombre d'étudiants groupés pour les besoins de la vie matérielle et de la discipline, conformément aux clauses d'une fondation qui pourvoit, au moins en partie, à leur entretien, de telle sorte que tout *taleb* est ou sera dans un certain délai plus ou moins boursier. On distingue douze *riouaks* destinés aux Égyptiens et qui sont désignés tantôt par des noms de provinces : Béhéra, Fayoum, etc., tantôt par les rites dont les doctrines y sont spécialement professés : hanéfite, chaféite, etc., avec une population totale de 9 758 inscrits et 17 dont les hôtes, au nombre de 645 à la même date, sont étrangers : Maugrabins, Soudanais, Syriens, Turcs, Afghans, etc. Sur ce nombre 4 000 étudiants sont logés, les autres le seront, s'ils le désirent au fur et à mesure des vacances. Chacun des collèges comprend donc des logements plus ou moins vastes, installés un peu partout, non seulement dans la mosquée même qui donne son nom à l'université, mais dans des maisons avoisinantes, construites ou louées à cet effet, parfois dans d'autres mosquées ou dans quelque ancienne *tekyeh*. La condition faite à leurs pensionnaires est très inégale. Certains *riouaks*, ceux des étrangers venus de pays lointains, comptent seulement quelques étudiants. Les avantages dont jouissent ces derniers sont en raison inverse de leur nombre, le revenu restant le même. Chacun d'eux a d'ordinaire une chambre à lui seul et reçoit une pension mensuelle *(morattab)* assez copieuse, indépendamment des rations de pains *(gueraia)* distribuées quotidiennement aux étudiants. C'est ainsi que, dans la mosquée Mohammed-Bey qui fait face à El Azhar, cinquante Turcomans occupent le même nombre de cellules très proprement meublées de divans et de tapis et touchent chaque mois suivant leur degré d'ancienneté, 20, 30 et 100 piastres.

1. Art. 14 et 15. Cette condition, récemment édictée, ne s'applique pratiquement qu'aux Égyptiens.

Incomparablement plus nombreux, les pensionnaires des *riouaks* consacrés aux gens de la Haute et de la Basse-Égypte sont naturellement moins bien traités; ceux d'entre eux qui sont logés doivent cohabiter avec plusieurs compagnons de chambre, les autres attendent patiemment, parfois longtemps, qu'une place devienne vacante. La quantité des pains distribués et, s'il y a lieu, le chiffre des allocations, se règlent également sur l'ancienneté ou, ce qui revient au même, sur le nombre des ouvrages classiques étudiés, car un élève ne peut passer de tel commentaire à tel autre plus difficile qu'après avoir étudié le premier un certain temps. Règle générale, c'est seulement trois ans après son inscription au registre d'un *riouak* que l'étudiant est admis à solliciter une nouvelle inscription qui le fera profiter des rations de pain et même des allocations en numéraire, au fur et à mesure des vacances, dans une proportion qui s'élève en même temps que le nombre des livres étudiés jusqu'à concurrence de sept à huit pains par jour. Innovant sur ce point, certains cheikhs des sections et notamment celui de l'important *riouak* des hanéfites, en même temps grand *moufti* d'Égypte, ont décidé récemment que l'admission à cette sorte de tableau d'avancement et toutes les promotions à une subvention plus élevée qu'elle comportait, auraient pour condition un examen subi avec succès.

Cette distribution, survivance du succulent régime alimentaire des *riouaks* de jadis dont les cuisines étaient la pièce principale, se fait chaque matin, non seulement aux étudiants mais aux professeurs, et l'on ne saurait imaginer plus amusant spectacle. Bien entendu, les sortes de miches molles et minces à moitié cuites, excessivement nourrissantes ainsi réparties, sont pour la plupart revendues immédiatement. Le reste forme, avec les fèves frites dont le peuple d'Égypte est si friand, la base de l'alimentation des étudiants.

Chaque *riouak* est dirigé par un cheikh pris parmi les oulémas qui en furent membres, conformément à un règlement interne très variable mais toujours large et indulgent qui laisse aux étudiants la plus complète liberté d'allures. Ce directeur administre les *ouakfs* consacrés au *riouak* et en répartit les revenus, il maintient la tranquillité entre ses pensionnaires, juge

leurs petites querelles, réprime leurs écarts ou les signale s'il y a lieu à la direction générale[1]. Des surveillants dont le chef, sorte de préfet des études, est connu sous le nom de *el guindi* achèvent d'assurer le respect de la discipline et du règlement spécialement au point de vue de l'assiduité aux cours. Jusqu'à une époque assez récente, ces appariteurs ne quittaient jamais un énorme martinet, dont ils faisaient un énergique et fréquent usage. Un cachot très noir et souvent rempli, démoli depuis quelques années, achevait de tenir en respect les récalcitrants. Aujourd'hui les peines disciplinaires sont beaucoup plus douces : elles consistent dans un avertissement ou un blâme infligé à l'étudiant par son professeur ou par le cheikh de son *riouak*, dans la suspension ou la suppression de la distribution du *gueraia* et du *morattab*, enfin dans l'exclusion temporaire ou définitive[2].

Il n'y a d'ailleurs presque jamais lieu d'y recourir, tant sont remarquables le zèle, la régularité, l'application tranquille de ce petit monde scolaire, uniquement soucieux de son travail et dont les courtes distractions elles-mêmes s'inspirent de l'étude et de la religion. Un groupe d'étudiants a-t-il terminé l'explication d'un commentaire, tous se réunissent dans une chambre aussi brillamment illuminée que les ressources de l'hôte le permettent et boivent quelques tasses de thé à la santé de leur professeur, en s'entretenant du livre, occasion de la soirée. L'un de ces compagnons de cours quitte-t-il l'université, ayant conquis sa licence, on organise en son honneur une petite fête durant laquelle des poésies sont récitées à sa louange, cependant qu'on l'asperge d'eau de roses. Le congé hebdomadaire est consacré à des promenades champêtres. Les étudiants marchent gravement, par petits groupes, argumentant en termes choisis, avec une pureté d'intonation quelque peu apprêtée et qui contribue à les faire reconnaître autant que leur costume, composé d'un étroit turban blanc, d'une robe ajustée en étoffe rayée et d'un manteau flottant à larges manches. L'étymologie, la formation des mots et les cas de conscience sont les thèmes ordinaires de leurs discussions et

1. Décision du Conseil de direction d'El Azhar, du 24 janvier 1897.

2. Ordonnance khédiviale du 1er juillet 1896, art. 56, 57. Décisions du Conseil de direction d'El Azhar, des 27 janvier et 2 février 1897.

de leurs conversations. — Est-il licite de porter des souliers noirs? — Non, Mahomet n'en a jamais fait usage. — Cela ne prouve rien; à cette époque, il n'existait pas de chaussures d'une telle couleur. — L'écorce des fruits est-elle un aliment impur?... etc., etc. Ces graves problèmes sont toujours résolus au moyen de textes cités d'après le Coran, la tradition prophétique ou les commentateurs.

On trouve parmi ces jeunes gens un certain nombre de pères de famille. Il n'est pas rare, en effet, que le futur *taleb* se marie vers quatorze ou quinze ans, avant de quitter son village pour entrer dans la mosquée universitaire. Il laisse derrière lui sa femme qu'il retrouvera chaque année, tantôt en été, tantôt en hiver, au moment des vacances, divisées en deux périodes dont l'une est fixe et l'autre, qui dure deux mois et demi[1], tombe à une époque variable suivant les phases de la lune, ainsi que toutes les dates de l'année arabe.

Jusqu'en 1872, date de l'institution des examens, le corps professoral se recrutait principalement parmi les étudiants, de la façon suivante. Avant et après les cours, les étudiants se réunissent par petits groupes et préparent ou revoient le commentaire, objet de la leçon. Les plus habiles jouent le rôle de moniteurs et il arrive souvent qu'un des mieux doués parmi les anciens fait autorité et prend l'habitude de trancher en dernier ressort, si bien que, sa réputation grandissant, le cercle formé autour de lui s'élargit et il prend peu à peu les allures d'un vrai professeur. Avoir franchi cette période préliminaire sans mésaventure était à cette époque un sérieux succès pour l'entreprenant *taleb*, que ses camarades se chargeaient s'il y avait lieu, de rappeler à la modestie par des interruptions saugrenues, de cruelles moqueries et même des coups de soulier vigoureusement assénés. Discrètement prévenus, les oulémas venaient ensuite, à diverses reprises, s'asseoir en face de leur futur collègue, le questionnaient, lui demandaient des explications, lui posaient des objections comme tout étudiant peut le faire et finissaient souvent par l'admettre sans autre formalité dans leurs rangs.

Ce système, fait pour stimuler l'émulation et réaliser un

1. Chaaban, Ramadan et Chaoual pour la première période. Du 1er juillet au 15 août pour la seconde. (Ordonnance du 7 avril 1898.)

choix approuvé et contrôlé par l'opinion publique, avait, paraît-il, dégénéré, et de graves abus en étaient résultés. C'est pourquoi un règlement du cheikh de la mosquée, rendu en 1871 et approuvé par le vice-roi l'année suivante[1], impose au candidat l'obligation de présenter une requête mentionnant les ouvrages qu'il désire enseigner et sur lesquels il doit être examiné. Six cheikhs font subir cet examen d'où résulte, en cas de succès, l'aptitude pour l'étudiant à la situation de professeur.

Sauf quelques modifications de détail, cette organisation a survécu aux ordonnances khédiviales qui, de 1885 à 1896, ont réformé les universités musulmanes[2]. Elle a eu pour résultat de diminuer beaucoup le nombre des *moudarris*. De 325 en 1876, le corps professoral d'El Azhar tombe à 189 en 1893.

Le corps enseignant est actuellement divisé en trois classes subdivisées chacune en deux catégories composées respectivement des oulémas promus avant l'institution d'un examen d'admission et de ceux qui furent admis après et qui correspondent à un degré de science plus ou moins élevé et à une aptitude plus ou moins grande dans l'enseignement. Il comprend au total 251 oulémas. Les maîtres qui forment la première classe enseignent les sciences de leur choix, ils étaient 74 en 1902; les maîtres de seconde classe, au nombre de 74, ne commentent que les livres dits « moyens », à l'exclusion des livres dits « supérieurs »; enfin, les 103 de troisième classe ne peuvent expliquer que les « petits » livres. Seuls les oulémas qui ont conquis leur licence à El Azhar ont le droit de professer dans cette mosquée, ainsi que dans tous les autres collèges d'Égypte; ceux qui sont diplômés de Damiette, Dessouk et Tantah peuvent professer partout, excepté à El Azhar[3]. Au surplus, des oulémas étrangers se sont fréquemment fait entendre dans la grande université. Bénéficiaire de cette faveur, le cheikh afghan Gammal Eddin, si célèbre même en Europe[4],

1. Ordonnance khédiviale du 23 zilkadé 1288 (1872).

2. Ordonnances des 24 mars 1885, 19 janvier 1888, 3 janvier 1895, 17 janvier 1895, 1er juillet 1896, etc., etc.

3. Ordonnances du 24 mars 1885 et du 19 janvier 1888.

4. Voir sur cet homme extraordinaire, esprit chimérique et supérieur, l'appréciation de Renan dans l'appendice de sa conférence sur l'Islam et la Science, écrit

ne craignit pas d'y enseigner la philosophie, c'est-à-dire le rationalisme, fort peu de temps, d'ailleurs, car une bande d'étudiants fanatiques se porta sur lui aux pires sévices et l'expulsa violemment de la mosquée.

En dehors du cadre régulier des oulémas, des professeurs extraordinaires, appartenant pour la plupart aux écoles secondaires gouvernementales, nommés et payés par le ministère de l'instruction publique, dont ils dépendent, font des cours complémentaires sur les sciences récemment ajoutées à titre facultatif à l'antique programme des collèges religieux. Ils sont assistés par des répétiteurs choisis parmi les étudiants.

Pour achever le dénombrement de l'énorme personnel des mosquées universitaires, il faudrait ajouter aux professeurs ordinaires ou extraordinaires, répétiteurs, surveillants, étudiants que j'ai passés en revue, une petite armée d'auxiliaires et de serviteurs : employés, balayeurs, scribes, barbiers.

Ce qui surprend plus encore que le chiffre formidable de ce total, c'est l'exiguïté des ressources sur lesquelles vit cette population. Les éléments dont se composent ces ressources sont nombreux et variables. Le premier consiste dans le revenu des *ouakfs* gérés par l'administration de ce nom. Celle-ci verse ainsi chaque année 5 775 livres égyptiennes (environ 150 000 francs)[1] à El Azhar, 500 (13 000 francs) à l'université de Tantah, 200 (5 200) à celle de Dessouk, et 200 aux deux collèges de Damiette. Elle y joint une distribution journalière de pains qui s'élève pour El Azhar à 4 000 auxquels il faut en additionner 10 000[2] fournis quotidiennement par les *ouakfs* particuliers à chaque *riouak*. Ceux-ci sont admi-

en réponse aux observations que Gammal Eddin avait présentées dans le *Journal des Débats* (*Discours et Conférences*), p. 403 : « Peu de personnes ont produit sur moi une plus vive impression. C'est en grande partie la conversation que j'ai eue avec lui qui me décida à choisir pour sujet de conférence à la Sorbonne les rapports de l'esprit scientifique et de l'Islamisme. Le cheikh Gammal Eddin est un Afghan entièrement dégagé des préjugés de l'Islam... La liberté de sa pensée, son noble et loyal caractère me faisaient croire, pendant que je m'entretenais avec lui, que j'avais devant moi, à l'état de ressuscité quelqu'une de mes anciennes connaissances, Avicenne, Averroes ou tel autre de ces grands infidèles qui ont représenté pendant cinq siècles la tradition de l'esprit humain. »

1. La livre égyptienne vaut environ vingt-six francs, elle se divise en cent piastres.

2. Exactement 14 019 par jour au total. Ces pains sont d'un demi-rotoli, soit à peu près 225 grammes.

nistrés par le cheikh du *riouak*, qui profite lui-même des revenus dans une certaine mesure. A El Azhar ils produisent 1 632 livres. Viennent ensuite les subventions versées par le ministère des finances en représentation des concessions ramenées par Mehemet Ali aux domaines de l'État. El Azhar reçoit de ce chef 6 611 livres.

Les deux mosquées-collèges de Tantah et de Dessouk sont, nous le savons, des centres de pèlerinage. Elles retirent un revenu supplémentaire des offrandes apportées par les pèlerins et que recueille un tronc placé dans les mausolées de sidi Ahmed el Badaoui et de sidi Ibrahim el Dessouki. Les sommes ainsi versées chaque année à Tantah atteignent parfois 75 000 francs, elles sont réparties suivant une proportion fixe entre les représentants de la famille du saint, les professeurs, les étudiants et les employés de la mosquée[1].

Incomparablement plus riche que ses rivales, El Azhar jouit, tout compte fait, d'un revenu en espèces de 14 à 15 000 livres (350 à 375 000 francs[2]), dont une partie, consacrée à la mosquée proprement dite, ne profite pas à l'enseignement qui s'y donne. Le surplus étant en outre partiellement distribué à titre de pension aux enfants des cheikhs défunts et sous forme d'allocations mensuelles aux étudiants, cinq mille francs étant enfin attribués à la bibliothèque, les professeurs ordinaires d'El Azhar, exception faite pour le grand cheikh dont le traitement est très considérable[3], reçoivent une rémunération qui semble dérisoire, surtout si on

1. A une date très récente (30 septembre 1903), un notable égyptien, colossalement riche, Menchaoui Pacha, a constitué en *ouakf* d'immenses terrains qui produisent, dit-on, un revenu de plus de 1 200 000 francs, au profit de diverses œuvres de bienfaisance ou d'utilité générale. Parmi celles-ci, la mosquée universitaire de Tantah s'est vu attribuer deux rentes, l'une de 200 livres (5 200 francs) au profit de ses étudiants, l'autre de 240 livres (6 200 francs) au profit de ceux de ses oulémas qui ne reçoivent pas de traitement, et le collège de Dessouk recevra chaque année 100 livres (2 600 francs) à distribuer entre ses professeurs.

2. D'après M. J. Bryce, *Studies in History and Jurisprudence*, II, p. 230, le revenu annuel de tous les collèges d'Oxford, dont les 3 000 étudiants sont dans des conditions analogues à celles des 10 500 *talabah* d'El Azhar, est de 333 000 livres sterling, soit 8 400 000 francs, vingt-deux fois plus !

3. Ce personnage, un des plus grands de l'Égypte, dispose d'un traitement mensuel de 1 840 francs (71 livres) et du revenu de 400 *feddans* (acres) de terrain. Il lui est en outre attribué chaque jour 75 pains qu'il distribue généreusement aux pauvres.

tient compte de leur rang social et du respect religieux dont ils sont entourés. Leur traitement mensuel régulier va de 19 fr. 50 c. (75 piastres) à 78 francs (300 pst.). Ils sont, à ce point de vue, répartis en deux groupes, respectivement divisés en trois classes et composés, le premier des anciens oulémas antérieurs à l'institution des examens, et le second des nouveaux qui ont conquis leurs diplômes[1]. Ajoutons que plusieurs cheikhs nouvellement promus ne reçoivent rien et doivent attendre qu'une vacance ait rendu disponible la somme nécessaire au paiement de leur salaire. Contraste curieux et quelque peu choquant, les professeurs empruntés aux écoles gouvernementales du Caire, qui font dans les mosquées voisines des cours complémentaires et facultatifs sur les sciences non enseignées à El Azhar, touchent des indemnités de 4 livres (100 francs) et leurs répétiteurs, choisis parmi les étudiants de l'Université, reçoivent 3 livres, c'est-à-dire autant que le cheikh d'El Azhar le mieux payé.

Bien entendu, diverses subventions permettent de relever quelque peu cette paye ridicule. Aux plus notables oulémas qui se sont distingués par leur zèle et leur érudition, le khédive confère des manteaux d'honneur en drap violet bordé d'or. Les bénéficiaires de cette distinction, au nombre de cent, reçoivent une pension qui oscille entre 312 et 775 francs (12 à 30 livres), suivant qu'ils appartiennent à l'une des sept classes entre lesquelles ils sont répartis[2]. D'autre part, les revenus des *ouakfs* de la mosquée, affectés spécialement aux divers *riouaks*, permettent de gratifier les oulémas d'allocations pécuniaires, de leur distribuer chaque jour des pains et de loger ceux d'entre eux qui sont célibataires.

La situation pécuniaire des professeurs d'El Azhar est presque enviable lorsqu'on la compare à celle de leurs confrères des Universités provinciales. Les oulémas de Tantah, de Dessouk, de Damiette touchent normalement chaque mois 11 fr. 50 c. (45 piastres), 9 francs (35 pst.) et 6 fr. 25 c. (25 pst.) et leurs grands cheikhs 26 et 30 francs. Il est vrai que le *tronc* des deux premières de ces mosquées fournit un casuel assez appréciable. Un peu mieux partagés, les maîtres

1. Règlement du 29 juin 1895, art. 12 et 13.
2. Règlement du 29 juin 1895, art. 1 à 5.

du collège libre d'Ibrahim Bacha disposent d'une solde annuelle de 700 francs à titre de traitement fixe ou de gratification.

Quelles que soient la simplicité et la frugalité de leurs goûts, les savants personnages qui nous occupent auraient, comme bien on le pense, beaucoup de peine à vivre décemment s'ils disposaient seulement des ressources qui viennent d'être énumérées. Presque tous délivrent des consultations sur des points de droits religieux ou de morale. Plusieurs exercent une fonction plus ou moins élevée et lucrative, l'un *cadi* ou *moufti*, l'autre *khatib* ou *imam* dans une mosquée; celui-ci fonctionnaire, celui-là professeur dans une école gouvernementale. Beaucoup sont propriétaires et vivent sur le produit de leurs terres. Certains même pratiquent, ouvertement ou non, quelque commerce, le plus souvent en qualité de commanditaire d'un libraire, d'un relieur ou d'un épicier. Les étudiants agissent volontiers de même, au moins pour les plus anciens, et plusieurs de ces derniers font fructifier leur pécule en le plaçant dans un négoce honorable et tranquille auquel ils se consacrent après avoir conquis le diplôme qui leur permet de professer à la mosquée de leur village tout en leur assurant prestige et influence auprès de leur clientèle. Leurs camarades moins fortunés se procurent parfois quelque argent de poche en donnant des leçons, en lisant le Coran dans les maisons pieuses les jours de fête, en vendant des carrés de papier couverts de signes cabalistiques et grâce auxquels, la foi aidant, les malheurs sont évités, les maladies écartées et les entreprises réussissent; mais le plus grand nombre vit pauvrement sur les pains de la mosquée et les modestes cadeaux de leurs proches.

VII

Pour apprécier l'ingénieuse logique qui a inspiré la composition et la distribution du programme encore en vigueur aujourd'hui dans les universités musulmanes, il faut considérer avant tout la raison d'être et la fin de l'enseignement dont

ces établissements ont soigneusement conservé la tradition. Toutes les leçons y ont été combinées et hiérarchisées de manière à donner aux étudiants une connaissance aussi complète que possible de tout ce que Dieu a révélé directement ou indirectement. La parole divine est contenue de toute éternité dans le livre transmis à Mahomet. En outre, dès que Dieu l'eut choisi, le Prophète resta une grande partie de sa vie sous l'impression d'une inspiration latente, telle que son langage et sa conduite ont traduit mille précieuses vérités au contact, en apparence fortuit, des hommes et des choses. Le Coran, les entretiens et les exemples de Mahomet et aussi, dans une moindre mesure, de ses compagnons, renferment, au moins virtuellement, tout ce dont les fidèles ont besoin : une doctrine et une règle de conduite. Mais ces sources sont placées au-dessus des tentatives vulgaires. Ne peuvent les découvrir et y puiser que ceux qui se sont longuement préparés à ce sublime travail dont la récompense immédiate est la science.

En quoi consiste cette préparation? Il ne faut la demander ni aux arts pratiques — mathématique, mécanique, médecine — imaginés en vue d'accroître le bien-être matériel, utiles d'ailleurs et même nécessaires, mais étrangers à la science ; ni aux notions rationnellement déduites, propres seulement à satisfaire, sous le nom d'astrologie, d'alchimie, etc., une curiosité toujours assez vaine, parfois même décevante et dangereuse. Elle se limite en principe à l'étude des formes grammaticales et logiques sous lesquelles la révélation fut transmise. C'est seulement lorsque cette discipline préliminaire l'a dressé à apprendre et à comprendre que l'étudiant peut travailler à connaître, dans les principes et dans les applications, tout ce que l'homme doit croire et tout ce qu'il doit faire.

On distingue ainsi deux catégories de sciences dont l'étude est nécessaire, celles du but *(makasid)*, celles du moyen *(ouasaïl)*. La première comprend la théologie dogmatique, la morale religieuse, le droit, les principes du droit, l'exégèse coranique et les traditions prophétiques. Figurent dans la seconde : la syntaxe, l'étymologie, les trois parties de la rhétorique, la logique formelle, la critique des traditions ou

hadis, en tout onze sciences, nombre théorique qui s'accroît pratiquement de la méthode ou politesse dans la discussion (logique appliquée) de la prosodie et de l'astronomie appliquée à l'art de s'orienter vers la Mecque et de déterminer l'heure des prières.

L'histoire islamique, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, sont enseignées, depuis 1896 [1], tout au moins au Caire et à Tantah, en dehors de la mosquée, siège principal de l'Université, par des professeurs empruntés aux écoles gouvernementales, mais à titre purement facultatif et sans autre sanction qu'un examen honorifique [2].

Les quatre premières années passées dans la mosquée sont presque entièrement consacrées aux sciences accessoires et c'est seulement lorsqu'un *taleb* possède les principaux commentaires qui en traitent qu'il peut étudier les sciences finales.

Ces dernières sont enseignées le matin et, pour quelques-unes, dans la soirée ; les cheikhs qui professent les autres doivent se contenter des heures chaudes de l'après-midi. Les premières leçons, faites par les oulémas les plus anciens et les plus illustres, commencent immédiatement après la prière du matin, c'est-à-dire de trois à cinq heures suivant la saison, elles portent sur l'explication des commentaires du Coran et des recueils de traditions prophétiques. Au lever du soleil, une nouvelle série de professeurs prend la place de la première, en vue d'étudier le droit et ses principes. Cette seconde séance prend fin vers neuf ou dix heures et les étudiants restent libres tout le reste de la matinée. L'après-midi est consacré à la syntaxe, à la rhétorique et à l'étymologie. Puis nouveau repos et, le coucher du soleil ayant donné le signal de la prière, des cours de logique formelle et appliquée ou « convenances dans la discussion » sont professés. Certains cheikhs, absorbés durant la matinée par quelque fonction officielle,

1. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 17 et suiv. Voici le nom arabe de ces sciences suivant l'ordre dans lequel elles viennent d'être énumérées et qui est celui que leur assigne l'ordonnance susdite : *kalam, akhlaq, diniya, fiqh, oussoul al fiqh, tafsir al qorân, hadis; nahou, sarf, mâni, baïan, badi, manteh.*

2. Jusqu'en 1903 une somme de six cents livres était distribuée par l'administration des *ouakfs* entre les étudiants qui avaient le plus brillamment subi cet examen. Cette somme est actuellement répartie entre les cheikhs qui ne reçoivent pas de traitement.

réservent pour la soirée leurs leçons de droit ou d'exégèse coranique. Chaque leçon dure une heure au moins et deux heures au plus. Chaque étudiant doit en suivre au moins trois et chaque *moudarris* en faire au moins deux[1], règle plus ou moins strictement observée. Les professeurs se groupent dans la salle d'après le rite auquel ils appartiennent. On sait que la doctrine islamique est expliquée par quatre écoles orthodoxes différentes désignées par le nom de leur fondateur. Les hanéfites, disciples d'Abou Hanifa, mort à Bagdad l'an 150 de l'hégire (767) suivent l'opinion qui domine en Turquie et qui, étant celle du Sultan, est suivie par tous les mouftis et par tous les cadis de l'empire ottoman proprement dit. Les malékites, sectateurs de Malek Ibn Anes, mort à Médine en 179 (795), jadis dominant en Andalousie, peuplent le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine. La Mésopotamie et l'Yémen suivent de préférence Ibn Hanbal, mort vers 241 (855), dont le système étroit, exclusif et fort intolérant, s'en tient strictement à la lettre du Coran. Enfin l'Égypte, ainsi que les régions qui en dépendent, sont restées fidèles, même depuis la conquête turque, aux idées de Mohammed-el-Chafei, mort en 204 (820) au Vieux-Caire, où se trouve son tombeau, et la majorité des oulémas y est encore chaféite[2]. Cette classification des musulmans n'est en aucune façon purement théorique. Chaque rite correspond à un système juridique, de telle sorte que les pays musulmans ne comptent pas moins de quatre législations distinctes. En d'autres termes, la vie domestique, les relations familiales et sociales des mahométans sont assez dissemblables selon qu'ils appartiennent à tel ou à tel rite. On peut dire en effet sans exagération que, dans la religion islamique, toutes les actions de la vie sont réglées par la loi qui est un ordre de Dieu. Les réformes, dont l'empire ottoman a été le théâtre au cours du XIXe siècle, ont dans une large mesure, sur le territoire égyptien tout au moins, sécularisé le droit en remplaçant les prescriptions de l'école hanéfite par des dispositions empruntées aux codes français, surtout en ce qui concerne le régime des

1. Décision du 1er février 1896.

2. En 1902, les cheikhs d'El Azhar se classaient ainsi au point de vue du rite : 100 chaféites, 77 malékites, 72 hanéfites et 2 hanbalites.

biens. Néanmoins la place occupée par les légistes dans cette société reste très grande. Tous les oulémas sont jurisconsultes, car le but de la science est non seulement l'intelligence des vérités révélées par Dieu touchant la nature des êtres, l'origine du monde, ou la vie future, mais plus encore peut-être la connaissance de la règle de conduite tracée par lui. Voilà pourquoi El Azhar et les universités qui en dépendent sont essentiellement des écoles de droit. C'est ce que ne doit pas perdre de vue celui qui veut comprendre la nature de l'enseignement qui s'y donne.

Cet enseignement néglige presque complètement l'histoire et tout ce qui s'y rattache. C'est seulement depuis l'année 1896 que des cours d'histoire islamique sont faits aux étudiants de bonne volonté, à titre purement facultatif, par un savant professeur à l'École normale du Caire qui se plaint de ne jamais parler devant plus de cinq auditeurs. Les oulémas ne disent rien de l'origine des ouvrages qu'ils expliquent et ils transmettent telle quelle la doctrine qui y est contenue sans se préoccuper de sa formation et de son évolution. Cette doctrine ils n'ont ni à l'établir ni à la défendre, aussi est-ce bien rarement que le professeur de théologie se laisse aller à réfuter brièvement les erreurs contenues dans les systèmes rationalistes ou dans le credo d'une secte infidèle : « Les *naturalistes*, — disait devant moi un savant cheikh, parlant à ses élèves, — les *naturalistes* attribuent la création du monde à la condensation de l'éther et son développement à la force mystérieuse qu'ils appellent « nature naturante » et qu'ils opposent à la « nature naturée »; mais ce qu'ils n'expliquent pas c'est en quoi consiste cette force, son origine, son action sur le monde et ses rapports avec lui. » Encore moins justifierait-il les vérités qu'il expose. Quelques brèves allusions dans le genre de celle que je viens de reproduire; une réfutation, d'ordinaire par l'absurde, du polythéisme à l'occasion de la partie de la théologie consacrée à l'unité de Dieu *(taouhid)*, voilà pratiquement à quoi se réduit l'apologétique musulmane.

Il est pourtant une des sciences enseignées dans les collèges musulmans dont la critique des textes commentés a dû nécessairement précéder l'exposition. Je veux parler des tra-

ditions prophétiques ou *hadis* qui se présentent sous la forme d'une sentence, d'une déclaration du Prophète, de la mention d'un de ses actes ou d'un de ses gestes, voire du silence gardé par lui dans telle circonstance et ont été transmises par le témoignage de ceux qui les ont entendues, témoignage dont il importe naturellement de vérifier la réalité et la sincérité. C'est pourquoi, à côté des traités qui ont pour sujet l'explication des *hadis*, se placent ceux qui discutent et établissent leur authenticité[1].

Pour ce qui est de la philosophie *(falsafah)* c'est-à-dire de l'explication des êtres et des choses, abstraction faite de la doctrine révélée, les docteurs musulmans sont unanimes à la réprouver comme une discipline fausse, impie, dangereuse, au moins depuis les temps très anciens où l'orthodoxie imposa péremptoirement silence à la réflexion personnelle et indépendante. Son étude est rigoureusement prohibée dans tous les collèges musulmans, et *philosophe* y est synonyme de *libertin*, au sens du XVIIe siècle. Modeste servante des « sciences du but », la logique n'est point englobée dans cette proscription et les commentaires des principaux traités dont les auteurs ont accommodé cette science au goût des Arabes, sont journellement expliqués dans les mosquées universitaires, entre autres, une sorte d'adaptation de l'*Introduction à l'organon* du néo-platonicien Porphyre, faite par le cheikh El Abiari sous le nom légèrement arabisé de Isagougi[2]. Au contraire chacune des sciences accessoires (y compris la grammaire et la rhétorique telles que les Arabes les exposent) n'est guère qu'une logique formelle ou appliquée. La science finale si importante et si originale connue sous le nom de « bases ou principes de droit » *(oussoul al fiq)* est elle-même, en somme, une méthodologie.

1. En 1225 (622) un collège fut fondé au Caire pour l'enseignement des traditions, par le sultan Al-Kamil-Nasr-ed-Din-Mohammed, fils de Malek-el-Aadil sous le nom de *Dar-el-Hadis* (maison des traditions). Il n'existait que deux établissements de ce genre dans tout l'Islam. Le second avait été fondé à Damas. (Ibn Khallikan, III, p. 242.) L'un et l'autre ont disparu depuis longtemps.

2. Εἰσαγώγη εἰς τὴν φιλοσοφίαν τοῦ Ἀριστοτέλους. L'auteur de l'*Isagougi* est pour certains de ses commentateurs, le savant cheikh Isagougi. D'autres l'attribuent au cheikh Isa et à son disciple Gog.

VIII

Un savant cheikh d'El Azhar, homme consciencieux et méthodique, préparait ses leçons de la manière suivante. Sur une vaste table ronde pivotante, il disposait en rangées semblables à des rayons de circonférence, tous les livres où se trouvait traitée la question qu'il devait élucider : au centre l'ouvrage original *(matn)*, puis le commentaire *(charh)* de ce texte, ensuite la glose du commentaire *(hachiah)*, et enfin l'explication de celle-ci *(takrir)*. Assis à l'orientale, un papier sur les genoux, l'encrier en sautoir, le roseau à la main, il lisait soigneusement la rangée placée devant lui; ses notes prises, il faisait pivoter légèrement la table et dépouillait de même la rangée suivante, abordait successivement toutes les autres, et arrivait ainsi, sans s'être dérangé, à passer en revue, relativement au point qui l'intéressait, je ne sais combien de couches de gloses et de commentaires. Ce trait permet de saisir sur le vif la méthode d'exposition en honneur chez les représentants actuels de la science musulmane. Trop modestes pour tenter d'accroître l'héritage des vérités légué par les grands auteurs des premiers temps de l'Hégire, ils ne se hasardent même pas à élaborer sous une forme nouvelle les notions dont ils ont reçu le dépôt. C'est tout au plus si les plus doctes d'entre eux reprennent en les modifiant, en les amplifiant ou en les résumant quelque peu les commentaires et les gloses, végétation parasite qui recouvre, depuis des siècles, la pensée des maîtres. Ce n'est jamais qu'un commentaire, et parfois de troisième ou de quatrième main qui sert de matière aux leçons ou mieux aux gloses des oulémas. Ceux-ci, suivent phrase par phrase le commentateur qu'ils ne perdent jamais de vue et dont ils se bornent souvent à reproduire la pensée en un langage moins concis et plus moderne. De son côté l'étudiant se contente de comprendre et de retenir le commentaire qu'il a sous les yeux durant la leçon et dont le professeur explique tous les passages les uns après les autres. S'il possède texte,

glose et explication le jour de l'examen, il est assuré d'obtenir une licence de première classe, sans avoir jamais eu l'occasion de faire une recherche originale, un travail personnel ou même un exercice quelconque[1].

Jusqu'à ces dernières années les études dont le programme et la méthode viennent d'être esquissés ne recevaient d'autre sanction que l'*idjaza*, sorte de certificat délivré par un cheikh et attestant que tel *taleb* avait suivi certain cours déterminé, possédait certains ouvrages désignés, était digne d'enseigner une ou plusieurs sciences spécialement définies. Pendant la grande époque du moyen âge musulman, toute l'ambition des étudiants était de collectionner le plus possible de ces licences ; ils allaient donc d'école à école, faisant presque le tour du monde et recueillant l'enseignement de tous les savants en renom. Parfois ceux-ci leur épargnaient le déplacement en s'arrêtant eux-mêmes pour y faire des cours dans les principales mosquées qui jalonnaient la route du pèlerinage aux Lieux-Saints. C'est ainsi que Makrizi avait suivi les leçons de plus de six cents maîtres.

L'*idjaza* se délivre encore volontiers, mais n'a plus guère qu'une valeur sentimentale depuis que des examens réguliers et méthodiques ont été institués. Ces examens sont au nombre de trois. Le premier est destiné à vérifier que les jeunes gens âgés de vingt ans, régulièrement inscrits dans les *riouaks*, profitent de leur séjour à l'Université ; il porte sur les sciences préparatoires : grammaire, rhétorique, etc., et confère en cas de succès la dispense du service militaire. Le second peut être subi par les étudiants qui justifient de huit années d'études, devant un jury composé de trois oulémas de rites différents présidés par le grand cheikh de la mosquée ou par son suppléant et désignés par lui[2]. Les candidats admis reçoivent un certificat dit de capacité qui leur permet de postuler une place d'*imam*, chef de prière dans les mosquées, de *khatib*, prédi-

1. Les ordonnances du 4 juillet 1896 (art. 22 et 23) et du 10 mars 1897 interdisent la lecture des *takrir* (commentaire de commentaire de commentaire) sauf autorisation du Conseil de direction de l'Université ; elle permet d'étudier le commentaire de commentaire, seulement à ceux qui ont passé quatre ans au moins dans leur collège ; mais il paraît que ces prohibitions reçoivent en pratique de nombreuses exceptions.

2. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 27-33.

cateur, ou d'instituteur. Enfin la justification de douze années d'études consécutives dans toutes les branches scientifiques permet de postuler un diplôme de « savant » que confère un jury de six oulémas à El Azhar, trois seulement dans les autres Universités, présidés par le grand cheikh, empruntés aux trois principaux rites dans la proportion d'un tiers pour chacun d'eux, et auxquels on adjoint un cheikh hanbalite si le candidat appartient à ce dernier rite[1].

Ce diplôme est divisé en trois classes. Pour attribuer l'une ou l'autre, le jury tient compte, en premier lieu, de l'intelligence plus ou moins vive du texte expliqué, manifestée par le candidat, en second lieu de la connaissance plus ou moins étendue de la science traitée par ce texte que révèlent les questions à lui posées incidemment par les examinateurs[2]. Ceux-ci sont rangés en face de l'examiné qu'encadrent en cercle ses camarades. Le futur docteur commente la glose qu'il a entre les mains, exactement comme le font les professeurs : les membres du jury questionnent, argumentent à la manière des étudiants. En cas d'insuccès, le candidat ne peut subir un nouvel examen qu'après un délai de deux années ; un second échec lui laisse la ressource de se représenter à l'expiration d'une nouvelle année. Si alors il échoue, il doit quitter l'Université. La même mesure est prise contre lui s'il a laissé passer les deux années consécutives à son premier échec sans subir une nouvelle épreuve[3]. La durée des études ne peut, dans tous les cas, dépasser quinze ans[4], sage innovation grâce à laquelle se trouve supprimée, sans effet rétroactif, il est vrai, cette classe de vieux étudiants qui, entrés à la mosquée pour suivre la classe enfantine, n'en sortaient que pour être portés au cimetière. Il m'a été accordé d'assister à l'un de ces examens. Le texte commenté devant moi fut le premier verset du Coran : « Au nom de Dieu clément, miséricordieux. » Le jeune homme analysa grammaticalement la phrase, donna toutes les étymologies que lui demandèrent les examinateurs, expliqua le sens religieux de cette invocation et énuméra les

1. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 34-36.
2. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 45.
3. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 51.
4. Ordonnance du 1er juillet 1896, art. 24.

principales circonstances dans lesquelles on doit la prononcer ou au contraire s'abstenir de le faire, ce qui fournit aux cheikhs du jury l'occasion de poser de nombreuses questions. Lorsque cette explication eut duré environ une demi-heure, et après cinq minutes de délibération, le jury déclara digne du second degré le candidat que ses camarades embrassèrent chaleureusement.

Quel profit avait retiré cet heureux candidat de ses quinze années d'études universitaires, achevées à un âge où, dans nos pays, on fait depuis longtemps déjà œuvre pratique? C'est ce dont un Européen peut malaisément se rendre compte. Si nous interrogions les oulémas qui ont eu l'occasion de comparer le vieux système, grâce auquel ils se sont formés aux méthodes en usage dans les écoles supérieures du Caire organisées à la moderne, ils reconnaîtraient unanimement et sans hésiter que notre nouvel *aalim* a perdu beaucoup de temps sur les nattes de la *medresseh* et aurait pu aisément entrer en carrière six ou sept ans plus tôt, porteur d'un bagage de notions moins encombrantes mais plus utiles que celui dont il est muni.

Cette opinion n'est pas nouvelle; Ibn Khaldoun appréciait déjà de la même manière la durée interminable de l'enseignement donné de son temps dans les écoles du Maghreb. « Par l'effet de l'instruction défectueuse qu'ils ont reçue, de l'interruption des bonnes traditions académiques *et aussi de l'usage exagéré de tout apprendre par cœur*... le temps pendant lequel les étudiants doivent demeurer dans les collèges est fixé à onze ans alors que cinq années seraient un minimum suffisant... Ce laps de temps est devenu nécessaire dans le Maghreb pendant les derniers siècles, à cause de la difficulté d'y acquérir la faculté scientifique *qui résulte uniquement de l'imperfection du système d'enseignement*[1]. »

Cette imperfection tient elle-même à deux causes principales. La première est l'ignorance, le plus souvent presque complète, des jeunes hommes qui entrent dans la *medresseh*. Sachant seulement lire et écrire, ne connaissant la langue littéraire que par les versets du Coran emmagasinés machinalement dans sa mémoire, le *taleb* doit consacrer ses premières années de cours à des études que l'absence à peu près complète, jus-

1. *Prolégomènes*, traduction de Slane, II, p. 444.

qu'à ces derniers temps, de toute école secondaire arabe ne lui a pas encore rendues accessibles et qu'il fera dans de très mauvaises conditions. Fort heureusement les grands et incessants progrès réalisés en Égypte par le service de l'enseignement primaire sous la direction de Fakhry Pacha et Artin Pacha, la création récente dans ce pays d'écoles secondaires de langue arabe, tendent chaque jour à pourvoir les *medressehs* de bons élèves.

Bien plus complexe, la seconde cause de cette imperfection doit être cherchée dans le caractère tout passif et machinal des études qui viennent d'être décrites. La mémoire n'y laisse presque aucune place au raisonnement. C'est pourquoi, dit encore Ibn Khaldoun[1], « en se donnant une peine bien superflue pour surcharger ainsi leur mémoire, les étudiants n'acquièrent rien d'utile en ce qui touche la faculté de faire valoir ces connaissances et de les enseigner ». L'auteur des *Prolégomènes* aurait pu ajouter que personne n'apprend au *taleb* à user de cette faculté et ne lui donne l'occasion de faire œuvre spontanée et personnelle. A ma connaissance, aucune place n'est réservée, dans les mosquées, aux exercices pratiques : recherche, combinaison, expression des faits ou des idées qui sont la partie essentielle de notre discipline scolaire. Peut-être estime-t-on que cette sorte de travail n'est pas nécessaire, étant donné un système de culture qui fait consister la science dans la connaissance de toutes les décisions, de tous les commentaires et de toutes les explications des anciens docteurs. Il n'en demeure pas moins que, même dans l'exercice de cette méthode toute traditionnelle et autoritaire, la faculté de penser par soi-même, de vérifier les idées et les raisons, en démêlant celles qui sont justes de celles qui sont fausses, est encore considérable et mériterait d'être cultivée.

Je suis bien loin de prétendre que les inconvénients de ce système ne soient compensés, dans une certaine mesure, par de sérieux avantages. Le jugement que Renan a porté sur les études des séminaires catholiques devient assez juste quand on l'applique aux *medressehs* : « Soustrait à toute inspection, à tout contrôle officiel, ce régime est celui de la liberté la

1. *Loc. cit.*, p. 443.

plus complète : rien ou presque rien n'étant demandé à l'élève comme devoir rigoureux, il reste en pleine possession de lui-même... Un tel genre de vie anéantit l'esprit faible mais donne une singulière énergie à l'esprit capable de penser par lui-même... Voilà pourquoi ces établissements sont une source si féconde d'esprits distingués... La nullité même de l'enseignement qui s'y donne est, en un sens, un avantage ; l'esprit des jeunes gens conserve par là plus de liberté. La vieille scolastique qu'on y apprend est si insignifiante que personne ne peut s'en contenter et que chacun garde sa pénétration d'esprit, s'il en a, pour penser à sa guise. L'instruction positive y est, comme partout, ce que chacun se la fait[1]. »

Les cheikhs sortis d'El Azhar peuvent en effet s'enorgueillir des hommes vertueux, originaux, sagaces et érudits qu'ils comptent dans leurs rangs et dont les qualités morales et intellectuelles suffiraient à justifier la vénération dont leur corporation est entourée ; mais il est clair que les études universitaires doivent être organisées en vue des esprits ordinaires qui ne peuvent se passer de méthode et de direction. Une réforme des *medressehs* supérieures d'Égypte est donc nécessaire[2]. Les ordonnances rendues de 1885 à 1900 l'ont ébauchée, mais avec un succès qui ne peut qu'engager leurs auteurs à continuer, comme le désire, paraît-il, le khédive, qui n'a cessé, depuis son avènement, de s'intéresser aux études supérieures musulmanes et l'on doit tout espérer de sa claire intelligence et de sa prudente fermeté.

PIERRE ARMINJON

1. *Essais de Morale et de Critique* (sur Lamennais), p. 149-150.

2. Cette réforme a été partiellement réalisée dans l'École normale indigène Nasrieh du Caire (ancienne école Dar el Onloum). Cet établissement, qui se recrute parmi les jeunes cheikhs d'El Azhar ou de ses succursales du Delta, est, on peut le dire sans exagération, une sorte d'Université musulmane modernisée.

VIE DE CHATEAU[1]

X

S'étant éveillée un matin mieux portante que de coutume, Elinor eut l'idée qu'une promenade en voiture lui serait salutaire. Ses hôtes étaient déjà partis à cheval avec son mari. Elle s'en alla toute seule dans sa victoria, après avoir recommandé qu'on roulât doucement par les chemins couverts de la forêt.

La journée s'annonçait radieuse : une de ces journées de novembre où la nature fait une dernière toilette, tente un suprême effort de rajeunissement avant son déclin. L'air était lumineux, léger, caressant. Elinor, menée d'une allure tranquille, était heureuse de sentir la vie de son enfant s'agiter en elle. Ses soucis sommeillaient au fond de son âme. Elle pensait à son Armand, elle se disait que peut-être un bon hasard le lui ferait rencontrer, et qu'elle le suivrait, et qu'elle reviendrait avec lui.

A un détour d'allée apparut Étienne de Brisaur, à pied, naturellement. Il haletait à « couvrir » les six kilomètres qu'il s'imposait chaque matin. La vue de ce brave homme l'enchanta, car elle avait de la sympathie pour lui. Elle le trouvait bien un peu primitif, un peu lourdaud, mais si touchant dans sa tendresse pour sa femme !

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 août et 1er septembre.

Il ôta son chapeau pour la saluer et montra un front veineux où perlait la sueur.

La princesse fit arrêter sa voiture.

— Dites-moi, mon cher, pourquoi vous vous éreintez à marcher de la sorte !

Brisaur eut le haussement d'épaules par lequel on convient d'une manie inguérissable.

— Que voulez-vous ! je défends comme je peux ce qui me reste de jeunesse. Songez donc !... Si j'allais devenir énorme et qu'Henriette me jugeât trop vieux pour elle !

Elinor éclata de rire.

— Et vous pensez que l'exercice ?...

— Mon médecin le prétend.

— Eh bien ! moi, — fit-elle, — je vais vous donner une recette pour se faire aimer... Ce serait de ne jamais quitter sa femme, d'être toujours là pour lui rappeler qu'on l'adore, qu'on ne peut pas se passer d'elle.

— Vous croyez ?...

— Certainement. Voulez-vous en faire l'expérience ? Renoncez pour ce matin à votre corvée hygiénique et venez avec moi retrouver Henriette. Il y a des pas de chevaux tout frais dans cette direction : elle a dû la prendre avec mon mari. En suivant cette piste, nous allons les rejoindre.

La proposition était tentante. Revoir la chère petite une heure plus tôt !... Brisaur hésita ; il faillit accepter, puis il se ravisa. Non, décidément : il était en chemise de flanelle, sans gilet, la face et le cou ruisselants ; ce n'était pas une tenue à se faire accueillir avec faveur.

Elinor, qui devinait toutes les délicatesses de l'amour, n'insista pas.

Elle continua sa promenade. Les roues écrasaient profondément la mousse, et l'essieu grinçait avec un petit bruit acide. Rien ne bougeait nulle part. La terre semblait couvée par une de ces brumes tièdes d'où éclosent les soleils d'automne, chauds, rouges et violents.

Elinor se plaisait dans cette solitude. La tête renversée au dossier haut de la victoria, elle se laissait aller à une mollesse rêvassante. L'obscure et vague joie de l'attente, où s'engourdit l'âme des femmes enceintes, la berçait d'une sensation déli-

cieuse. Tout à coup, en traversant une clairière, elle vit deux chevaux de selle attachés à un arbre. C'étaient ceux du prince et d'Henriette : elle les reconnut aussitôt. Le premier mouvement fut de plaisir. Les cavaliers avaient sans doute mis pied à terre, ils ne pouvaient pas être loin.

Elle descendit de voiture et regarda autour d'elle. Le silence du bois était si parfait qu'il lui fit peur. On n'entendait rien, rien au monde que l'eau effleurant les pierres d'un ruisseau et l'imperceptible frisson des insectes enamourés. Pas un brin d'herbe ne remuait.

Où pouvaient être les cavaliers ?...

Elinor appela... On ne lui répondit pas... Son cœur commençait à battre singulièrement. Un soupçon l'assaillit : est-ce qu'ils se cacheraient?... Au trouble de tout son être, elle sentit qu'elle avait deviné juste. Alors, à pas chancelants, elle s'engagea dans un chemin creux. Un moment, elle fut si faible qu'elle s'adossa contre un tronc. Elle ne pouvait plus avancer : un mystérieux avertissement la clouait, lui disait de n'aller pas plus loin, qu'un danger était proche. Mais, stimulée par l'inquiétude, elle reprit sa marche. Brusquement, à quelques mètres au delà, elle aperçut deux formes humaines, deux amants...

Au cri qu'elle poussa, ils se trouvèrent debout. Elle les dévisageait, immobile et muette, effarée de sa découverte... Puis elle fut saisie d'un tremblement, d'un tremblement fou comme dans les cauchemars où l'on se croit assassiné, et des sons rauques sortirent de sa gorge.

Les autres restaient confondus, ne sachant que dire ni que faire.

Pourtant le prince, voyant Elinor si pâle, crut qu'elle allait s'affaisser : il s'approcha d'elle avec l'intention de la soutenir. Elle ne put souffrir d'être enlacée par ces bras de traître, fût-ce pour en recevoir du secours. D'un geste farouche elle s'échappa, se mit à courir, à fuir comme s'il avait voulu la tuer. Elle s'élança parmi le taillis, désertant les allées, coupant au plus court et déchirant sa jupe aux ronces des buissons. Elle courait devant elle, sans savoir où elle allait, mue par le besoin sauvage d'être seule et d'anéantir sa souffrance dans un tourbillon.

Elle heurta du pied une racine hors de terre, qui, pareille à un serpent, barrait le sentier; comme si ses jambes se fussent brisées sous elle, tout de son long elle s'abattit, sans connaissance...

Lorsqu'elle revint de cet évanouissement, son mari était agenouillé auprès d'elle. Une douleur aiguë la lancina. Elle maintint ses yeux clos pour qu'il ne sût pas qu'elle était ranimée. Elle redoutait par-dessus tout ce visage qui guettait le sien, prêt à mentir, à s'excuser, à s'attendrir sur elle, peut-être. Son esprit travaillait, raisonnait, juxtaposait les faits, unissait les circonstances. Comment n'avait-elle pas deviné plus tôt?... Et maintenant!... Maintenant, c'était sa vie détruite, toute joie finie, un avenir de désolation. Une angoisse sans nom lui faisait regretter le néant où, durant quelques minutes miséricordieuses, elle venait de sombrer. « Pourquoi ne suis-je pas morte? » se demandait-elle. Et des larmes coulèrent, brûlantes, sur ses joues.

Son mari murmura :

— Elinor!

Cette voix lui fit un mal atroce; qu'allait-elle dire?... Elinor écarta la main qui timidement la frictionnait aux tempes.

— Merci, je n'ai besoin de personne.

Et elle se souleva, déjà toute résolue au départ. Mais ses reins ne la portèrent pas : elle retomba assise contre l'arbre qui avait causé sa chute.

Armand, épouvanté de la course folle où il l'avait vue s'élancer, avait suivi Elinor, laissant sa maîtresse en proie à un bouleversement explicable. Il ne se rendait pas compte au juste de ce que sa femme avait discerné. Il se demandait si la rencontre avait été fortuite ou préméditée par elle.

A tout hasard, il essaya de nier.

— Pourquoi me repousser ainsi?... Je suis moins coupable que vous ne croyez.

Elle ne semblait pas l'entendre, perdue dans la contemplation fixe d'une image intérieure, d'une image intolérablement gravée dans son cerveau.

Après avoir médité un instant, elle dit :

— La voiture ne doit pas être loin. Je vais me faire conduire directement à la gare, et ce soir je serai chez ma

mère. Je ne veux plus rentrer chez moi : notre maison me fait horreur.

Le prince ne redoutait rien tant que ce coup de tête. Aussitôt il en supputa les funestes conséquences.

— Vous ne partirez pas ainsi, Elinor; vous ne commettrez pas un éclat irréparable...

A ce mot, qui lui révélait la préoccupation dominante de son mari, elle eut un redressement de colère :

— Comme vous avez peur!

— C'est vrai, j'ai peur; mais je vous jure que ce n'est pas pour moi. J'ai peur pour vous, qui allez compromettre votre santé. J'ai peur aussi, je l'avoue, pour la malheureuse que son brutal mari serait capable de tuer s'il soupçonnait...

Elinor se souvint :

— Il a failli m'accompagner!...

— Oh! — fit le prince saisi d'un frisson à l'idée de ce que l'intervention de Brisaur aurait eu de terrible.

Les bras au ciel, Elinor s'écria :

— Ainsi, vous saviez que cet homme était dangereux, vous saviez que je vous quitterais sans retour et que votre trahison risquait de me faire mourir... Rien n'a pu vous arrêter!...

Et, secouée de sanglots, elle détourna sa figure, une figure où se marquait une invincible répugnance.

— De grâce, pour une heure de folie ne soyez pas impitoyable.

Elle répliqua :

— Mon but n'est pas de vous punir : Dieu seul est juge de nos fautes. Je ne veux que m'éloigner de vous, être délivrée de votre présence qui me torture.

Mais c'était précisément le scandale de cette fuite qu'il fallait éviter à tout prix. Armand eut recours à l'argument qu'il jugeait décisif. Il se fiait à la mère pour obtenir le pardon que l'épouse persistait à refuser :

— Elinor, pensez à votre enfant.

Son enfant!... Elle n'y songeait plus dans le naufrage de tout son être. A ce rappel, ses nerfs se détendirent, elle eut un attendrissement, une surabondance de larmes... Cet enfant ne serait pas l'œuvre d'amour, l'ineffable lien entre elle et son mari... Elle ne répondait pas, s'éternisait dans

une immobilité endolorie où elle était sans force pour agir.

Armand profita de cette accalmie pour saisir entre ses paumes volontaires les poignets de sa femme. Il tenta de la raisonner :

— C'est au nom de notre enfant que je vous supplie de réfléchir. Laissez-moi vous ramener à la maison en malade, et non en justicière. Vous passerez quelques jours dans la retraite, sans voir personne ; je renverrai nos hôtes sous le prétexte d'un repos nécessaire à votre santé... Et lorsque nous serons seuls, Elinor, vous ne refuserez pas de m'entendre ; vous serez indulgente, vous écouterez mes excuses, vous ne continuerez pas à me mépriser, à me haïr... Peut-être même, un jour, me pardonnerez-vous.

Mais Elinor n'était pas dupe de ce repentir hypocrite. Elle dégagea ses mains nerveusement, comme à un contact venimeux.

— Ne comptez pas sur mon pardon. Je suis de celles qui tiennent parole, et je vous déclare qu'il n'y a désormais plus rien de commun entre nous... Toutefois, comme je ne veux pas que ma conduite attire sur vous et sur votre misérable complice des conséquences peut-être meurtrières, je renonce pour le moment à mon projet.

Armand se crut sauvé, car il savait bien, le roué personnage, que sa femme était sans témoignage et sans preuve contre lui.

— Oh ! merci, vous êtes généreuse.

Mais elle poursuivit rudement :

— Allez rejoindre madame de Brisaur et dites à cette gueuse que je lui accorde vingt-quatre heures pour débarrasser ma maison. Qu'elle se débrouille comme elle pourra avec son mari. Elle n'en est pas à un mensonge près, je suppose... Surtout, que je ne la retrouve jamais sur ma route.

Après ces derniers mots, elle se releva, digne, quoique défaillante, repoussa le bras que le prince lui offrait, et se traîna jusqu'à sa voiture.

— Je rentrerai seule, — dit-elle.

Et elle donna l'ordre de la ramener au château à toute vitesse.

Pendant la route elle demeura inerte d'âme et de corps, tant sa lassitude était grande. Elle ne reconnaissait plus les paysages qui filaient à ses côtés. Le monde lui semblait changé de couleur. Tout avait cessé d'exister, hormis son cœur qui lui faisait mal, à tenir trop de place dans sa poitrine.

A peine arrivée, elle s'enferma dans sa chambre, obéissant à l'instinct de souffrir seules qu'ont les bêtes blessées.

Tout à coup, elle fut tirée de sa désolation par une douleur aiguë qui lui traversait le ventre et les reins. Elle ne comprit pas d'abord ce qui survenait en elle, puis, pressentant la vérité, elle sonna pour avoir de l'aide. Sa femme de chambre accourut; on se mit à la recherche du prince et d'un médecin... Le prince n'était pas encore rentré. Lorsqu'il se présenta chez elle, Elinor refusa de le recevoir. Ses cris redoublèrent; il fallut la déshabiller, la mettre au lit. Les symptômes d'un accouchement prématuré se déclarèrent. Pendant quinze heures le flanc de la malade fut labouré d'un mal intermittent; les pires instants étaient ceux où le répit physique permettait à la pensée d'être lucide : Elinor revoyait la scène abominable, avec l'impression d'éprouver mille tortures en une seule.

Elle balbutiait : « Maman, maman... », avec cet accent lamentable des êtres martyrisés.

Sa mère et des médecins de Paris arrivèrent dans la soirée. Elinor s'aperçut à peine de leur présence, tant elle souffrait. Enfin une convulsion plus déchirante que les autres écartela son corps; ce fut la fin : elle avait mis au monde un enfant mort. Les douleurs s'apaisèrent comme une tempête quand le vent a cessé de souffler. Il y eut un silence lugubre dans la chambre. Personne n'osait dire la vérité.

Soudain Elinor devina qu'elle venait d'enfanter un cadavre. Pouvait-il naître d'elle quelque chose de vivant?

D'une voix exténuée, elle réclama :

— Mon enfant?...

Le visage de Mrs. Ledstone se pencha vers le sien :

— Aie du courage... Il n'a pas pu vivre.

Le dernier espoir s'éteignit.

— Il est plus heureux que moi! murmura la jeune femme.

Et ses larmes jaillirent.

Elle pleura sans secousse, comme on respire. Puis les jours et les nuits se succédèrent ; elle ne pouvait échapper à cette obsession : « Je n'ai plus de mari, je n'ai plus d'enfant... »

L'émoi avait été considérable parmi les hôtes du château, à l'annonce de cet accident. Le prince l'expliqua par une chute malencontreuse qu'Elinor avait faite en forêt. Personne n'opposa d'incrédulité à cette fable plausible, et, le jour même, par un sentiment de discrétion, chacun s'éclipsa et l'on gagna d'autres villégiatures.

Mrs. Ledstone s'alarmait de l'hébétude désolée où restait abîmée sa fille ; elle commençait à se demander si cette grande douleur muette n'avait pas un motif qu'on lui celait. Elinor ne parlait pas de l'enfant mort : on eût dit qu'elle l'avait oublié. Pourtant des pleurs continuaient à raviner ses pauvres joues ; elle s'obstinait à refuser la visite de son mari. L'attitude du prince était également suspecte à Mrs. Ledstone : il insistait moins qu'elle ne l'eût souhaité pour pénétrer dans la chambre de sa femme.

Quand sa mère s'informait, d'une voix bien douce :

— Est-ce que tu vas mieux ?

— Oui..., non, — répondait Elinor, sans savoir si c'était aller mieux que de ne pas mourir.

La crise qu'elle venait de subir l'avait complètement modifiée. Son mari lui apparaissait tel qu'il était réellement, tel que jamais auparavant elle ne l'avait jugé. Ce n'était plus l'idole qu'elle avait adorée, ce n'était plus son visage ni ses allures, ni la personne morale qu'elle lui prêtait : c'était un libertin audacieux et menteur, qui ne l'avait épousée que pour sa dot. Et elle avait aimé un tel homme ! Elle avait placé en lui toute sa confiance !... Elle comprit que l'amour rapproche trop les êtres : ils ne sont plus à la distance qu'il faut pour se voir. Elle comprit l'imposture du mariage, où la femme aliène sa liberté, ses biens et jusqu'à son nom pour n'être plus que la chose aveugle de celui qui met la main sur elle. On croit avoir mêlé deux âmes, on n'a réuni que des intérêts. Les cœurs, les volontés restent aussi étrangers l'un à l'autre que deux pays séparés par un Océan.

Sa foi dans la vie était ruinée ; elle se vouait au pessimisme

avec l'exagération des natures droites déçues trop jeunes. Non seulement elle se méfierait toujours des hommes, qui mentent avec de douces paroles, mais elle se méfierait d'elle-même, de ses yeux, de ses oreilles, de ses sens qui l'avaient trompée. Elle n'écouterait plus sa mère, puisque c'était sa mère qui l'avait hissée au sommet de toutes les vanités sans l'avertir des précipices qui sont autour. Elle se vit absolument seule, misérable et abandonnée dans un chaos de choses détruites. Une seule lumière aurait pu la guider, lui montrer le chemin qui mène à la résignation : la petite âme de son enfant, — mais elle ne s'était pas allumée.

Ah ! cette dernière trahison du sort l'achevait, consommait sa perte. Elle ferma les yeux pour regarder au dedans d'elle-même, jusqu'au fond. Son amour pour Armand n'était plus que la blessure fraîche d'un sentiment amputé. Quelle solution s'offrait ? Rien qu'une, toujours la même : briser la chaîne qui la liait au mari parjure, divorcer, partir. Oh ! oui, s'en aller loin, bien loin, au pays de son enfance, mettre la masse des flots entre son passé et l'être nouveau qu'elle s'efforcerait de devenir. Là-bas, elle retrouverait la mémoire de son père et les fondations de bienfaisance dont il avait doté New-York. Elle continuerait cette pieuse tradition : faire du bien. Ce but rayonna devant son âme prodigue de tendresse et l'attira décidément.

Un jour que sa mère était assise au pied de son lit, elle résolut de lui parler.

— Est-ce qu'Armand vous a dit ce qui a causé mon accident ?

— Oui : tu as fait une chute.

— Non, maman. Je l'ai vu, dans les bois, qui me trompait avec madame de Brisaur.

— Oh !...

Mrs. Ledstone ne répondit que par un élan de tendresse, car elle n'eut pas l'idée que sa fille eût mal vu. Elle baisa de toute son âme cette figure amaigrie où brûlaient des yeux de fièvre.

— Pauvre, pauvre petite !... comme tu as souffert !... Et quel courage tu as eu de cacher la vérité !... Ce que tu as fait là, c'est brave...

Elinor l'interrompit :

— Maman, je ne veux plus rester avec mon mari. Je suis décidée à demander la séparation, le divorce... ce qu'il faudra pour que je ne revoie plus M. de Prax.

Mrs. Ledstone eut un sursaut. Ce que cette personne mesurée et mondaine réprouvait par-dessus tout était la rupture d'un ménage. Et c'était celui-ci qui s'effondrerait, ce monument que son orgueil avait bâti avec tant de persévérance! De toutes ses forces, elle essaya de lutter. Avec sa foi vive d'Espagnole, elle repoussait l'éventualité d'une union nouvelle pour sa fille; elle lui montra un avenir solitaire, déplorable, dans un pays qui n'était même pas le sien.

Elinor répondit :

— J'abandonnerai ce pays, cette maison et les souvenirs mortels qui se lèvent de ces bois; je retournerai habiter l'Amérique, où nous avons des parents.

Mrs. Ledstone estima qu'il fallait accorder quelque chose :

— Oui, tu as besoin d'oublier. Eh bien, nous ferons un voyage. Si tu l'exiges, nous traverserons la mer, mais jure-moi que ce ne sera pas sans esprit de retour, ma chérie... Tu ne vas pas bouleverser nos existences de fond en comble pour un chagrin d'amour!

La jeune femme se récria :

— Comme vous dites cela!... Ne pensez-vous pas qu'il n'y a rien de plus grave, dans la vie, que de perdre l'amour où l'on avait mis sa croyance et toute sa raison d'être?... Le mensonge d'Armand a tué en moi bonheur, espoir, désir; il m'a tout ôté; je n'ai plus rien. Ma foi en lui se confondait avec le souffle de notre enfant. Il l'a tué. Il a tué ma jeunesse. Le mariage m'a dupée, volée, frappée aux entrailles: je renie le mariage.

Rien ne contrariait plus Mrs. Ledstone que les excès d'imagination. La prudence ambitieuse avait été sa règle et le ressort même de son amour maternel. Elle répliqua fermement :

— En es-tu encore à ignorer, ma fille, que l'amour n'est dans le mariage que par hasard? S'il ne s'y rencontre pas, ou s'il s'en va, les bases religieuses et sociales du mariage n'en sont pas entamées.

Mais Elinor s'indigna : ainsi, le palais de ses illusions

s'était abattu d'un seul coup, et on lui parlait d'en fouiller les décombres, de reconstruire à côté une maison de rapport! Fi donc!...

En sortant de chez Elinor, Mrs. Ledstone, fort irritée, se rendit chez son gendre.

Armand n'était pas tranquille. Depuis qu'il n'y avait plus la grossesse pour retenir Elinor, il redoutait tout du tempérament exalté qu'il lui connaissait.

Assurément, il jugeait impossible qu'elle prouvât son infidélité, et donc qu'elle lui infligeât le divorce, le ruineux divorce, épouvantail suprême. Mais elle pouvait s'en aller, proclamant partout le motif de son départ; et lui, ne se trouverait-il pas quelque peu déconsidéré de conserver la fortune de la femme sans la femme?

Lorsqu'il vit entrer sa belle-mère, avec des éclairs dans les yeux, il lui fut aisé de conclure que l'heure de la scène était arrivée.

Mrs. Ledstone s'emporta; elle fut véhémente et reprocha durement au prince son indigne conduite à l'égard d'Elinor.

Lui l'écoutait, taciturne et méditatif. Il décida enfin de traiter la chose comme insignifiante, affirma qu'il n'y avait rien de sérieux dans sa faute, rien qu'une ébullition passagère pour laquelle on ne saurait être sans merci. Il protesta hautement de ses regrets et promit d'être à l'avenir un mari exemplaire.

Le ton de la belle-mère s'adoucit.

— C'est auprès d'Elinor qu'il faudra plaider votre cause. Pour le moment, elle est au comble de la rancune : elle ne parle que de séparation, de divorce, et jure qu'elle ne consentira jamais à vous revoir.

Quelle que fût la sévérité de langage dont usât Mrs. Ledstone, Armand pressentit en elle une alliée. Les mères ne sont-elles pas en cela toutes pareilles qu'elles veulent le bien de leur enfant selon les recettes accréditées de la sagesse bourgeoise?

Il usa d'une de ses intonations câlines, qui le faisaient si convaincant :

— Madame, ne daignerez-vous pas me ménager une entrevue avec ma femme?

C'était précisément ce que souhaitait Mrs. Ledstone. Elle se fiait au charme tout-puissant de cet enjôleur; elle se leurrait de l'espoir qu'il réussît là où elle avait échoué. L'âpre manière dont Elinor condamnait son mari n'était-elle pas le garant de la passion qu'elle lui conservait toute chaude, prête encore à flamber?

Fatiguée de combattre et sûre d'elle-même, Elinor promit qu'avant de quitter Belcourt elle recevrait une fois le prince. Mais elle ne paraîtrait devant lui qu'à la veille de son départ, guérie, debout, habillée, dans la tenue cérémonieuse où l'on accueille un étranger... Un étranger! Voilà donc ce qu'était désormais pour elle celui contre qui elle avait rêvé de dormir jusqu'à la mort!

Le jour où il sut qu'Elinor l'attendait, Armand fut pris d'émotion. Ah! il allait jouer une grosse partie! Quelle que fût sa fatuité, il ne se dissimulait pas combien il serait malaisé de se rallier cette âme si grièvement offensée. S'il n'y parvenait pas, son plan était fait : il renoncerait à la comédie sentimentale dont il était si las; il proposerait à la princesse de maintenir la façade de leur union ainsi que cela se pratique tous les jours dans la haute société. Il lui prouverait que, leurs apports étant égaux, ils avaient le même intérêt à s'accommoder de leur contrat et à demeurer des associés... Mais si le raisonnement ne prévalait pas contre une volonté rebelle?... Si cet esprit chimérique, habitué à considérer le mariage comme une aventure romanesque, refusait d'admettre aucun argument?... Alors dans quelles inextricables complications serait-il précipité!...

Sans tarder, il s'agissait de reconquérir son pouvoir. Comment? Nier, il n'y fallait plus songer... Convenir qu'une minute de fièvre, une de ces surprises sensuelles dont ensuite on se repent toute la vie, lui avait fait perdre la direction de lui-même. Et puis, gagner sa grâce à force de protestations amoureuses, de larmes, de baisers. Oui, voilà le plan qu'il adoptait, qui lui garantissait le triomphe. Ah! il était passé maître dans l'art des contritions pharisaïques!...

Il réfléchit, afin de bien combiner ce qu'il dirait à sa femme. Puis il monta l'escalier. Une glace entre deux pilastres occupait le fond du vestibule : il y jeta un coup d'œil

et sourit à son image séduisante. Il se vit légèrement pâli, affiné par les récentes émotions ; mais cela ne lui allait pas mal. Fier du retroussis vainqueur de sa moustache, il eut confiance. Il assura le pli onduleux de sa chevelure et, l'ayant senti souple et soyeux entre ses doigts, il s'annonça par deux petits coups frappés à la porte.

— Entrez ! — fit une voix qu'il reconnut à peine.

Elinor était dans un fauteuil. Elle ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement jusqu'à ce qu'Armand fût tout près. Elle fixait sur lui ses yeux, d'un noir mat, qui semblaient deux trous profonds; sa bouche saignait dans un visage aux teintes de safran. Elle était comme diminuée, ramassée sur elle-même. Pour la première fois de sa vie, le prince se sentit gauche : il y a des minutes où l'éducation la plus raffinée ne vaut pas l'élan d'un être simple et sincère.

Subitement le prince prit son parti et s'agenouilla contre la robe de sa femme. La tête baissée, il soupira :

— Je suis bien malheureux !

Elle l'écarta d'un geste dédaigneux, lui désignant un siège.

Il s'assit alors à côté d'elle, de manière à éviter de lui faire face. Ce regard obstinément fixé sur lui l'incommodait. Il s'empara doucement de la petite main amaigrie qu'Elinor tenait appuyée à son flanc. D'un mouvement sec, elle la retira.

Alors, persuadé qu'il réussirait mieux en s'humiliant, il implora :

— Est-ce que vous ne voulez pas me pardonner ?

Avec effort elle répondit :

— Je ne peux pas. J'ai essayé, j'ai rudoyé ma conscience ; c'est impossible.

— Tant d'amour qu'il y avait dans votre cœur s'est-il donc dissipé ? Ah ! pour moi, je vous jure qu'un égarement n'a pas changé le mien. Je vous aime, Elinor, je vous ai toujours aimée.

Elle eut un cri de révolte :

— Et que disiez-vous donc à l'autre ?...

Il rusa :

— Je feignais. Hélas ! est-ce qu'on n'abuse pas toujours une femme en lui extorquant de l'amour sans lui engager sa

vie en échange?... Mais vous, Elinor, vous avez ma vie, je vous l'ai donnée.

— Comme vous savez mentir ! — gémit-elle.

Vivement il répliqua :

— Pas aujourd'hui !...

Mais, par une dénégation de la tête, Elinor marqua qu'elle ne le croyait plus.

Alors il tenta un dernier effort. Confiant dans la puissance des caresses, il voulut reprendre sa femme : il lui entoura la taille, lui lissa les cheveux de sa main qui naguère la faisait frissonner. Il approcha son front, puis ses lèvres de la bouche qui naguère buvait son haleine. Tout fut inutile. Elinor, glacée, se raidissait, rebelle à l'enlacement.

Les paroles n'eurent pas plus de succès. Armand eut beau roucouler la romance des délices passées, promettre des baisers encore et de nouvelles ivresses, Elinor ne semblait pas l'entendre. Elle était de ces femmes en qui l'idéal et la volupté forment une harmonie indivisible : si la voix du rêve se tait, tout le concert est aboli. Elle sentit que l'accord était irréparablement brisé entre elle et Armand, qu'elle ne l'aimait plus, qu'elle ne pourrait plus l'aimer jamais.

— Nous sommes — lui dit-elle — si différents l'un de l'autre que, sans doute, à aucune époque, nous n'avons dû nous comprendre. Avant de nous séparer pour toujours, je veux que vous sachiez la compagne que j'avais l'illusion d'être pour vous. Pendant que vous escomptiez l'argent de ma dot, je ne songeais qu'au charme de votre personne. Je vous aurais épousé si vous aviez été sans nom ni famille. Votre titre n'était à mes yeux qu'une parure qui vous seyait avantageusement. Je m'imaginais sottement que votre âme était l'égale de la mienne et que vous auriez voulu de moi si j'avais été pauvre. Je connais mieux maintenant les rouages de votre société : j'ai appris que ma qualité d'héritière me destinait à un trafic. Si vous aviez eu le respect de votre foyer, j'aurais pu l'ignorer toujours. Si la maternité ne m'avait pas, elle aussi, déçue, j'aurais peut-être trouvé en elle une cause de résignation : le mariage me serait apparu avec un sens, un but, une tâche à remplir. Mais, telle qu'elle est, notre union ne serait qu'un marchandage réciproque. Mon caractère se

refuse à de telles malpropretés... Je suis résolue à demander le divorce.

Le prince, sûr à présent que toute chance de conciliation était perdue, quitta ses façons captieuses et accepta franchement la lutte :

— Alors, vous vous figurez qu'il suffit d'avoir assez de son mari pour obtenir le divorce?...

Elle le brava du regard :

— Prétendriez-vous me dénier le droit de l'obtenir?

Avec un aplomb imperturbable, il riposta :

— Parfaitement !

Devant cet adversaire démasqué, sur un terrain qui n'était plus que celui de la spéculation, Élinor recouvra toute la vigueur de sa nature. Ce n'était pas pour rien qu'elle était fille d'un roi des affaires.

— Eh bien, prenez garde!...

La mine d'ironie qu'affecta le prince témoigna le peu de cas qu'il faisait de cette menace.

— Vous avez tort de rire, car je vous déclare que, si vous résistez à ma volonté de n'être plus votre femme, je saurai, toute seule, parvenir à me libérer.

— Puis-je savoir?...

— Oui. J'irai trouver monsieur de Brisaur, et je lui dirai tout. Il se remémorera la coïncidence de certaine promenade et de mon accident. Je lui rappellerai, au besoin, des détails qui l'aideront à se souvenir, et il ne doutera pas de ma parole.

Armand ne ricanait plus. Il prévoyait le drame de cette dénonciation. Si elle ne devait pas fournir à sa femme les moyens légaux qu'elle cherchait, ce serait du moins l'occasion d'un scandale abominable.

— Elinor, vous ne ferez pas cela!...

— Et qu'est-ce donc qui pourrait m'arrêter?

— Vous connaissez Brisaur : peut-on prévoir à quels excès de vengeance il se précipiterait?

Implacable, elle répondit :

— Libre à vous d'empêcher que je parle... Mais si, après m'avoir bafouée, trompée, martyrisée, vous avez l'odieuse prétention de me garder malgré moi, je serai sans scrupule ni pitié.

Le prince était enserré dans un irrésistible étau. En admettant même qu'il assumât la responsabilité d'exposer Henriette de Brisaur aux représailles de son mari, quelle serait sa situation personnelle? Un duel ne l'effrayait pas, mais ensuite?... Pourrait-il imposer sa présence à une femme qui l'aurait décrié, répudié? N'éprouverait-il pas quelque embarras, devant l'opinion avertie, à profiter de son luxe, à jouir de sa fortune?... Son esprit avisé eut vite passé en revue les combinaisons possibles qui eussent paré au désastre. Au bout de chacune, ce n'était que ruine ou dégradation. Décidément, il perdait la partie.

En beau joueur, il jeta les cartes.

— Qu'exigez-vous?

Elle dit :

— Je suis peu experte en ces choses-là; mais il faut que vous me procuriez la possibilité d'un divorce. Inventez une comparse, fabriquez des lettres, faites ce qui sera nécessaire. Vous reprendrez votre nom; je vous laisserai assez de fortune pour vous assurer une existence honorable, et vous n'entendrez plus parler de moi.

Pendant qu'elle parlait ainsi, l'obscurité avait envahi la pièce. Armand ne voyait plus dans la face maigre de la jeune femme que l'ombre creuse des yeux, plus profonds que jamais. Il ne distinguait sur l'étoffe foncée de la robe que des mains blanches et nerveuses dont les doigts se tordaient.

Le prince fit de la dignité :

— Merci pour l'aumône. Nos hommes d'affaires régleront ces questions.

Il y eut un silence de fin du monde. Tout était dit entre ces êtres, nés à mille lieues l'un de l'autre, qu'un instant le mariage avait rapprochés.

Le prince se leva.

— Quand comptez-vous partir?

— Demain, — fit-elle.

Il s'inclina.

— C'est bien. Moi, ce soir, j'aurai quitté Belcourt. Vous êtes chez vous ici; vous venez de me retirer le droit d'y demeurer davantage.

Elinor sentit que ses forces physiques allaient lui manquer. Indiquant la porte, elle pria :

— Voulez-vous faire appeler ma mère?

Il sortit.

Mrs. Ledstone était aux aguets. Elle fut promptement auprès de sa fille, qui suffoquait dans une crise de sanglots et de plaintes entrecoupées :

— C'est fini!... Maman!... Je n'ai plus que vous!

Avec la bonté humble des mères devant les désespoirs que l'amour cause à leurs enfants, Mrs. Ledstone soupira :

— C'est vrai! Mais moi, que puis-je pour ton bonheur?... Ma pauvre petite, pourquoi cette rupture, puisque tu n'as pas cessé d'aimer ton mari?

— Non, maman, — répondit la jeune femme, — je n'aime plus Armand. Il est mort pour moi : c'est sa mort que je pleure. Ne discutons pas ce qui est irrévocable. Terminons au plus vite nos préparatifs de départ. Loin d'ici, je me sentirai mieux.

Mrs. Ledstone se résigna. Il le fallait bien!

Elle dit :

— Je vais m'occuper de tout... Mais tu es épuisée : tâche de dormir...

Elinor, en effet, ne demandait qu'à être seule.

Le soir, elle entendit des piétinements de chevaux sur le sable de la cour. Elle courut à la fenêtre et, derrière les rideaux, regarda. C'était la voiture que le prince avait commandée pour le conduire à la gare. On chargeait les bagages : de longues malles écrasantes, qui portaient encore l'estampille illustrée des hôtels italiens.

Leur voyage de noces! Des visions défilèrent : Côme, son lac d'azur serti par des villas de marbre; les promenades du soir au long de la côte escarpée, dans l'amer parfum des lauriers lourds de fleurs... Milan aux pinacles aigus... Venise qui offre ses palais, ses sérénades, à l'amour voyageur, et le promène en gondole sur un miroir d'étoiles. Elle revit la passionnante tristesse de Torcello, à l'extrémité des lagunes... les forêts d'Engadine, où souffle la griserie des sommets... Ces souvenirs lui criaient la désolation, le bonheur enfui...

La voiture franchit la grille et s'enfonça dans les profon-

deurs de la perspective. Elinor suivit du regard le coffre noir qui emportait ses illusions mortes. Quelques secondes encore, elle perçut le trot des bêtes sur la route après que l'attelage eut disparu à un tournant. Puis, plus rien... La nuit insondable... L'air était glacial, le ciel immense et vide. Sur les parterres, sur les ifs taillés du jardin, sur les vases et les balustres, la lune versait une lumière bleuâtre, dure, sépulcrale. Les marbres et les statues de ce paysage froid semblaient peupler une nécropole. Sur la forêt planait le silence, et les squelettes d'arbres tendaient vers la nuit leurs ramures éperdues. La détresse de son âme était si intolérable qu'à ce moment Elinor souhaita de mourir.

Pourtant les énergies de sa race étaient en elle, pour la tirer d'abattement et la conduire à l'action qui console du rêve... Un jour viendrait, qu'elle n'apercevait pas encore, où, détournée des égoïsmes de la passion, elle se dévouerait, n'existerait que pour d'autres, soulagerait la vaste douleur humaine. La misère des femmes, ses sœurs de faiblesse, solliciterait son zèle. Par des fondations généreuses, par des sacrifices, par l'exemple, elle s'associerait contre l'homme à leur effort d'affranchissement. Elle grossirait le nombre des émigrées de l'amour, de celles qui explorent le champ de l'activité universelle, au lieu de rester là, comme hypnotisées, l'œil fixé sur le détail de leur propre mésaventure.

XI

Un drame s'étant substitué à l'agréable marivaudage qu'on s'apprêtait à jouer sur le théâtre de Belcourt, Maxence Dutreil s'était trouvé sans emploi. Il lui avait fallu dire à sa jolie maîtresse un adieu furtif et précipité, avant, hélas! de regagner Paris. Germaine avait regardé partir son amant avec une petite âme désolée, une âme de pensionnaire dont les vacances sont finies : elle s'était si vite et si bien accoutumée aux rendez-vous forestiers, aux rencontres quotidiennes chez les voisins, à toutes les menées secrètes de l'amour, qu'elle en était venue à les considérer comme la condition

indispensable du séjour à la campagne. Qu'allait-elle maintenant devenir?...

Elle s'était émue d'apprendre que la grossesse de son amie avait eu un fâcheux dénouement. Plusieurs fois elle avait tenté de la voir, mais elle s'était heurtée à une consigne du docteur. Elle avait dû se contenter d'une visite à Mrs. Ledstone.

— Elinor — avait-elle demandé — n'est pas gravement malade?

— Non, mais sa tristesse me préoccupe.

— Bah! le prince aura vite fait de redonner à sa femme l'espoir d'un enfant...

Mrs. Ledstone n'avait pas répondu.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de la jeune marquise lorsqu'elle reçut une lettre d'Elinor, datée de Paris, qui lui révélait d'étranges événements! Elle avait surpris, écrivait-elle, une correspondance de son mari et d'une ancienne maîtresse avec laquelle il avait renoué des relations. Révoltée, elle était en instance de divorce.

La rusée Germaine flaira tout de suite que les époux avaient dû se mettre d'accord pour une substitution de personne. Elle avait trop bien connu les manœuvres d'Armand auprès d'Henriette de Brisaur pour ne pas soupçonner que leur intimité fût la véritable cause de ce qui se passait. Comment Elinor avait-elle acquis une certitude?... Germaine en était réduite aux hypothèses : les amants, après leur séparation, avaient dû s'écrire... Quelle imprudence!... Elle pensa : « Ils ont eu de la chance de n'être pas surpris par Brisaur! » Et un frisson d'effroi lui courut entre les épaules... Elle se dit encore : « J'aurais pu jouer le rôle d'Henriette : il m'avait été proposé par la fantaisie de Don Juan... » Que serait-il advenu de son propre ménage, si elle avait été compromise dans cette affaire qui aurait une suite devant les tribunaux?... Assurément M. de Rochemont n'était pas de ceux que la jalousie pousse aux brutalités criminelles, il l'avait bien prouvé; mais sait-on jamais à quoi peut se trouver entraîné un mari, quand l'affront devient public?... L'orgueil des hommes réveille parfois terriblement leur conscience. Décidément, l'amour était un jeu à se casser le cou. Les risques qu'on y court

attiédirent pour un temps l'ardeur de Germaine, et une sensation de délivrance mitigea le regret d'avoir vu s'éloigner son amant.

En personne circonspecte, elle communiqua les nouvelles à Hubert, telles que les lui fournissait la lettre d'Elinor, et se garda d'y ajouter ses propres commentaires. Il est toujours inutile d'attirer l'attention d'un mari sur l'inconduite prouvée d'une camarade. C'était bien assez des réflexions que ne manquerait pas de suggérer à celui-ci l'acte rigoureux de la princesse. En effet, M. de Rochemont n'apprit pas le divorce de son cousin sans une forte secousse. Il se partagea entre le dépit de voir un ami, un des siens, dépouillé, puni par une femme, et l'admiration que lui inspirait la loyauté de cette femme. Avait-elle hésité, cette créature d'élite, à rompre les attaches qu'elle aurait encore eues avec un mari indigne d'elle? S'était-elle arrêtée à des considérations de rang social?... Non! Tout pour elle avait sombré dans le naufrage de son bonheur intime. Cet exemple gênait Hubert: il ne pouvait se défendre d'établir un parallèle entre la manière d'Elinor et la sienne. Toutefois il se cherchait des excuses, il se plaisait à supposer qu'à la place de la princesse il se fût montré aussi intraitable qu'elle. « Après tout, — pensait-il, — quoi de si héroïque à sacrifier un nom, un titre? S'il ne s'agissait pour moi que de renoncer à de vains avantages, au superflu, est-ce que je transigerais?... Mais c'est du nécessaire qu'il faudrait me priver. Je devrais délaisser mon toit, mon pays, je ne serais plus qu'une épave... Non, vraiment, — décidait-il, — mon cas n'est pas le même. »

Il restait des journées entières sans prononcer une parole, tourmenté par sa conscience. Sa détestation allait croissant contre l'épouse qui lui infligeait tant de perplexités. Les appétits malsains qu'il avait pu éprouver naguère en se la représentant aux bras d'un autre s'étaient tournés en dégoût. Les séductions de Germaine, son teint d'hortensia, ses cheveux en orfèvrerie, ses yeux glauques ne lui apparaissaient plus qu'en image allégorique de la corruption. Il croyait lire une ironie sur la lèvre courte de la jeune femme, en arc sur l'émail des dents; il y devinait un sourire d'augure, et comme les bravades de la complicité. Comment savoir si cette coquine était

sa dupe, si elle ne l'avait pas depuis longtemps percé à jour?... Parfois, ne tolérant plus le tête-à-tête des repas, il allait demander au grand air un calmant, un dérivatif. Le fusil sur l'épaule, suivi de ses chiens, le garde à ses trousses, il s'en allait, marchait, frappait d'un pas dur le sol, son sol payé par tant d'avanies!

Chaque jour, le dédale où il s'était engagé devenait plus obscur. Le marquis de Rochemont descendait de préférence vers les basses compagnies, cherchant auprès des inférieurs des respects salariés. Il accostait un jardinier, s'attardait avec lui à dire des sornettes. Puis il attachait sur le serviteur un regard astucieux, tâchant de distinguer ce qu'on savait, ce qu'on pensait de lui. Oh! ne serait-il donc toute sa vie qu'un pauvre homme tremblant d'être jugé pour ce qu'il était? Ne lui arriverait-il pas de redresser à son tour la tête?

Un matin, on lui remit une dépêche. Elle était de Caen. La supérieure de l'Abbaye-aux-Dames lui annonçait que sa grand'-tante, madame Aubemer, venait de rendre l'âme. Sans rien découvrir à Germaine de l'éventualité qui surgissait (car il était le plus proche parent de la défunte), il partit afin d'assister aux obsèques. La mort de cette grand'tante, qu'elle ne connaissait pas, laissa la jeune châtelaine parfaitement indifférente. Rien ne pouvait lui faire soupçonner que ce médiocre événement pût renfermer de quoi changer la face de son ménage.

Après une nuit de voyage, le marquis arrivait à Caen. Il reconnut de loin la vieille cité tapie dans la brume, avec ses cheminées d'usines, toutes ses flèches pointues et les deux clochers jumeaux et trapus de Saint-Étienne, l'Abbaye-aux-Hommes. A l'autre extrémité de la ville, sur la hauteur, se dressait l'unique tour romane, le bijou géant, de l'Abbaye-aux-Dames. C'est là que madame Aubemer avait habité, dans une dépendance de l'ancien monastère.

Il y avait douze ans qu'Hubert n'avait revu sa grand'-tante et qu'il ne savait rien d'elle, sinon qu'elle était riche et bienfaisante. Il s'en voulait de n'avoir pas tenté un rapprochement depuis la mort de son père. Il aurait pu essayer de fléchir une rancune qui remontait loin et à laquelle lui n'avait pas été mêlé. Une fierté l'avait retenu : la crainte qu'on

ne l'accusât de convoiter l'héritage. Et maintenant, c'était fini ! En venant ici enterrer madame Aubemer, il faisait une démarche de convenance qui ne modifierait en rien son sort. Mais, au fond, il espérait que madame Aubemer lui aurait tenu compte de sa réserve ; il espérait que cette fortune serait à lui.

Une tourière tira le cordon, le portail s'ouvrit. Ce fut un enchantement. On se serait cru à plusieurs siècles en arrière. Hubert était dans un vieux cloître. Le carré vert d'une prairie s'encadrait d'ogives aux fines voussures. Les dalles inégalement jointes étaient couvertes d'inscriptions. Sur des cordes, d'une arcade à l'autre, s'agitait un étendage de linge blanc. Les cornettes des religieuses, elles aussi, vacillaient au vent, prêtes à s'envoler. On respirait une bonne odeur de lessive aromatisée et d'herbes pharmaceutiques.

Le marquis ayant dit qu'il était le neveu de madame Aubemer, une sœur lui fit observer qu'il s'était trompé d'entrée. La chambre de la défunte était située dans le bâtiment des dames pensionnaires. Toutefois elle proposa de l'y conduire en traversant l'hôpital : il accepta. La religieuse le précédait d'un pas feutré, qui déplaçait un peu le bas lourd de sa robe.

Ils gravirent un escalier de pierre, franchirent de hautes salles et des couloirs qui n'en finissaient plus. Par des portes entre-bâillées, on apercevait des rangées de lits, à peine soulevés par la forme aplatie des malades. Le blanc des draps et des rideaux, le blanc des tabliers et celui des murs déployaient un froid de linceul sur cet asile de la douleur. Peu à peu l'esprit du jeune homme se familiarisait avec l'idée de la mort.

Le salon de madame Aubemer, où on le fit attendre, était tendu d'une vieille perse à dessins bleus. Des meubles anciens, quelques portraits d'ancêtres, un tapis donnaient à cette pièce un aspect confortable. Une statue de la Vierge, sur la cheminée, rappelait seule qu'on fût dans un couvent. La fenêtre large, coupée de croisillons, avait vue sur un jardin botanique, où chaque plante était étiquetée.

« Quelle paix ici ! » — pensa Hubert.

Un bruit de rosaire lui fit tourner la tête : la sœur, sur le

seuil de la chambre voisine où veillait une lumière jaunâtre, lui fit un signe.

Il s'avança sur la pointe des pieds. Entre les quatre montants d'un lit de cellule, une très vieille figure livide, une espèce de momie, reposait sur l'oreiller. Devant sa parente ainsi méconnaissable, le neveu éprouvait un malaise à se sentir sans chagrin. L'émotion le fuyait. Il n'avait qu'une envie impatiente d'être informé des volontés testamentaires. Ainsi, cette bouche avait dit sa dernière parole, ces doigts de cire avaient écrit le nom de celui qui devait hériter. Serait-ce Hubert?... Il se reprocha ses désirs cupides en face de la mort. Une terreur confuse le saisit, pesa sur lui, l'agenouilla. Il marmotta quelques prières, celles de l'enfance qu'on sait toujours. Puis sa pensée revint aux choses profanes. Tout en inspectant les traits inanimés de la défunte, il songea au mystère de cette existence finie, presque entièrement murée dans un cloître. Il se rappela ce qu'on chuchotait, lorsqu'il était enfant, sur la brouille avec « tante Caroline » : un enlèvement, un mariage fait contre le consentement de la famille avec un tout jeune officier, pauvre et de naissance obscure... Ce héros de roman était mort jeune. Jamais madame Aubemer n'avait amnistié l'opposition des siens. Celle-là aussi avait eu ses combats, ses difficultés, ses passions, et puis tout cela s'était figé dans l'égoïsme de la vieillesse. Et maintenant il n'y avait plus personne sur terre pour en conserver le souvenir.

Le silence de la chambre n'était troublé que par le tic tac d'une pendule, — un petit temple en marbre, dont le balancier allait d'une colonnette à l'autre. — « Cette pendule sera-t-elle à moi? » se demanda Hubert. Il n'attachait aucun prix à cet objet; mais, il avait beau chasser l'obsession, l'idée s'acharnait à lui sous une forme ou sous une autre.

Il se releva et sortit de l'appartement funèbre. Il avait hâte de causer avec les religieuses qui avaient assisté sa tante. Elles lui parlèrent de la pieuse dame comme d'une sainte dont les vertus avaient édifié le couvent. Dans cette atmosphère spéciale que l'on crée à l'entour d'un mort, comment Hubert aurait-il abordé la question qui le préoccupait?...

La supérieure, ayant appris la présence du marquis de

Rochemont, lui fit remettre un pli que maître Bourville, le notaire, lui avait adressé, à tout hasard, au domicile de sa défunte cliente. Le marquis était convoqué à l'étude.

Il se mit en route. A travers les rues étroites, pavées de pierres inégales, qui font ressembler la cité normande à un grand village d'autrefois, il erra nerveux, ne trouvant pas sa route. Enfin le double panonceau de cuivre brilla au détour d'une place. Hubert était chez maître Bourville.

Lorsque le marquis de Rochemont se fut nommé, le notaire vint à lui avec un empressement marqué. C'était un gros homme carré, avec un cou sanguin, la lèvre mince et les yeux malins des paysans cauchois. Il avança un fauteuil à son client, et lui dit :

— Je vous ai prié, monsieur le marquis, de passer chez moi pour vous donner lecture du testament de madame Aubemer, car ce testament vous concerne.

Ce préambule fit cogner le sang du jeune homme dans ses artères au point de l'assourdir. Contracté de peur attentive, il écoutait. Mais le bourdonnement de ses oreilles était si fort qu'il craignait de ne pas entendre ce qu'on lui lirait... Cela commença par des phrases vagues où perçaient les anciennes rancunes; puis les sentiments chrétiens l'emportèrent : le pardon des offenses, et le devoir qu'on a de laisser à ceux de sa famille l'argent qui vient de la source commune... Enfin l'air s'allégea et ces mots de bénédiction résonnèrent :

« A l'exception de cent mille francs que je destine à l'établissement hospitalier de l'Abbaye-aux-Dames, où j'ai vécu trente ans entourée de soins, je lègue toute ma fortune à mon petit-neveu Hubert de Rochemont... »

Hubert très pâle ne parvenait pas à reprendre son souffle; l'angoisse lui barrait la poitrine.

Le notaire, ayant replié la feuille, s'enquérait :

— Puis-je vous demander, monsieur le marquis, si vous avez l'intention de rester quelques jours à Caen?

— Aussi longtemps que ma présence sera nécessaire. Je vais prévenir chez moi qu'on ne m'attende pas.

— Bien, — fit maître Bourville, — car j'aurai besoin de vous pour quelques signatures. Mais nous tâcherons de terminer le tout au plus vite.

Avant de se retirer, le marquis avait sur le bout de la langue une question brûlante.

Il la risqua :

— Pourriez-vous, dès aujourd'hui, me dire à combien s'élève la fortune de madame Aubemer?

— Approximativement, oui, monsieur.

Le notaire atteignit un carton placé haut, puis, en feuilleta le contenu. Il marmotta des chiffres et finit par lâcher :

— Près de six cent cinquante mille francs ; ce qui, le legs acquitté, ainsi que les droits de succession, établira votre part à un peu plus d'un demi-million.

Hubert répondit avec un sang-froid bien joué :

— Parfaitement !... c'est bien ce que supposais.

Et le notaire pensa : « Il n'y a vraiment que les grands seigneurs pour recevoir la nouvelle d'un héritage avec cette indifférence !... »

Madame Aubemer fut enterrée le lendemain : le service se fit dans la chapelle de l'Abbaye-aux-Dames, où dorment côte à côte, sous une dalle immense, Guillaume et Mathilde de Normandie, ce couple royal, rentré en terre française par le tombeau, après avoir été se conquérir une autre patrie.

La semaine suivante, le marquis de Rochemont, dûment muni des pièces qui le mettaient en possession de l'héritage, revenait à Tessé-sur-Indre. Comme il n'avait averti personne de son retour, aucune voiture du château n'était à la gare. Il se rendit d'un bon pas jusqu'au village, où il ferait halte chez son vieil ami Tardibois. De là, il enverrait le jardinier faire atteler un cabriolet qui le conduirait à Rochemont.

Le dévoué notaire avait appris avec plaisir, par une lettre confidentielle d'Hubert, l'aubaine advenue à son client. De tout temps, il avait souhaité que l'argent affluât aux mains des nobles, qu'ils en eussent toujours et toujours davantage, afin de rétablir ou de consolider leur suprématie. Il s'imaginait que les fonds seuls avaient manqué pour ramener Henri V sur le trône en 1873 ; et son vieux sang tourangeau s'échauffait à l'idée que le domaine de Chambord pût ravoir un hôte royal.

Il accueillit le gentilhomme avec un sourire tout guilleret qui plissait le parchemin de son visage.

— Eh bien, monsieur le marquis, vous voilà riche !

— Oh ! riche, non pas, mais à même de recouvrer mon indépendance, de payer ma revanche de mari.

Maître Tardibois, interloqué, remonta sur son front ses besicles d'or.

— Bah ! vous songez encore à cette histoire ?...

— Plus que jamais.

Et Hubert raconta ce qu'il avait enduré depuis six mois : l'inconduite persistante de la marquise, le cynisme qu'elle avait eu d'attirer son amant à Belcourt ; l'audace du misérable qui, devant tous, le narguait, la main tendue. Il dit la connivence probable des voisins, les intrigues, les jeux de cette société corrompue qu'il fallait bien tolérer sous peine de n'être qu'un grognon ridicule. Tout son ressentiment, il le vomit comme un poison qui vous soulève le cœur.

Il évoqua l'exemple d'Elinor qui avait fait justice de l'infidélité du prince. Et lui resterait honteusement à ronger son frein ? Enfin ! son tour était venu. Cette lettre qui depuis tant de semaines lui brûlait les côtes, il l'exhumerait, il la jetterait à la tête de Germaine et lui crierait : « Hors d'ici, coquine ! allez rejoindre votre amant... » Ah ! celui-là ! combien il lui tardait aussi de régler son compte !... On se battrait : le sang seul peut laver l'affront d'un gentilhomme.

Hubert eut un accès de rage verbeuse contre le rival si longtemps haï et toléré :

— Oh ! l'atteindre, le défigurer !... endommager d'un sévère coup d'épée ce visage de traître !...

Maître Tardibois l'arrêta :

— Vous allez trop vite !... Je vous conseille de ne pas faire un scandale avant d'être certain d'obtenir le divorce.

— Que voulez-vous dire ?

— La lettre interceptée n'aurait en justice qu'un effet nul. Son action est périmée dès lors que la bonne entente n'a pas cessé, du moins en apparence, entre vous et madame la marquise.

Le marquis riposta violemment :

— Mais les débordements de ma femme ont recommencé depuis l'époque de notre réconciliation ! Je le sais, j'en suis sûr.

— Avez-vous de quoi le prouver ?

— Non !... Mais est-il possible qu'on refuse d'admettre une preuve indéniable parce qu'elle date de six mois ?

— Précisément !... Quelle raison alléguerez-vous lorsqu'on vous demandera pourquoi vous produisez cette lettre aujourd'hui, après l'avoir cachée ?

Le gentilhomme demeura penaud. Il n'était pas d'humeur à convenir devant des magistrats que l'étiage de son honneur variait avec ses ressources pécuniaires. Avouerait-il que ses tolérances de mari dépendaient de quelques centaines de mille francs, et qu'il avait fallu l'héritage d'une vieille tante pour ressusciter son courroux ? Ah ! il discernait cruellement, à cette première clarté illuminant les ténèbres de son âme, combien la route droite est difficile à retrouver après qu'on s'est égaré aux chemins de traverse.

Une impatience de rompre son insoutenable chaîne bouillonnait en lui. Oh ! redevenir un homme libre !... se démasquer, débrider ses mouvements !...

La hâte qu'il avait d'exécuter Germaine n'acceptait plus de retard. Toutefois il rentrerait chez lui résigné au silence, puisque c'était la seule chance qu'il eût d'acquérir l'indispensable preuve. Il surveillerait, il fouillerait les tiroirs. Au besoin, il interrogerait les domestiques, toujours si renseignés sur nos secrets.

M. Tardibois inclinait toujours vers la concorde ; il plaida pour la jeune marquise. Qui savait si, instruite par l'événement du voisinage, elle n'était pas revenue à la sagesse ? En ce cas, le mieux ne serait-il pas de jeter sur le passé un voile d'oubli ? Mais l'héritier ne voulut rien entendre. Il s'éleva net contre la théorie d'indulgence qu'à d'autres heures il avait adoptée si aisément.

— Détrompez-vous, — affirma-t-il ; — les créatures de cette sorte ne sauraient profiter d'un enseignement grave : par instinct, elles se détournent de la vertu. Elles n'ont de regards que pour les godelureaux aguichés par leur coquetterie. S'il arrivait que madame de Rochemont eût évincé monsieur Maxence Dutreil, tôt ou tard elle reprendrait un autre amant. Mais elle ne reviendra pas à moi, jamais à moi, qui lui représente le devoir, la vie sérieuse, la campagne, tout ce

qu'elle exècre. Même si j'oubliais sa trahison, même si je pouvais croire à sa fidélité future, je devrais me délivrer de cette écervelée, de ce tyran mondain, de cette étoile parisienne, car elle n'est pas la compagne qu'il m'aurait fallu!...

Décidément, le temps des complaisances était loin! M. Tardibois réprima une pensée malicieuse et donna un bon conseil au marquis :

— Puisque vous êtes résolu à une rupture, vous ferez bien de ne pas laisser soupçonner à votre femme qu'une fortune personnelle vous est échue : cela pourrait la mettre sur ses gardes.

— C'est bon, — fit-il, — je ne dirai rien.

Cahoté dans la guimbarde louée chez l'aubergiste, le marquis remontait la côte de Rochemont. Son absence n'avait duré qu'une semaine, et il lui semblait revenir d'un long voyage. Il rapportait une âme renouvelée. Il rentrait en maître chez lui, en maître que rien ni personne n'a le pouvoir d'en déloger. Pour la première fois depuis la mort de son père, il récupérait son droit souverain de propriétaire, il humait l'air avec plénitude, il se sentait solidement rétabli sur le vieux sol natal.

Pourtant ce patrimoine, venu à lui par la chaîne ininterrompue des aïeux, ne lui appartenait plus qu'en partie. Seuls le parc et le château étaient encore sa propriété. Le reste, bois, fermes, prairies, avait été racheté à ses créanciers par M. Lebouchard et englobé dans la dot de Germaine, en sorte que le marquis aurait à restituer le domaine en même temps que la fille. Mais la chose n'avait rien de troublant : il pouvait maintenant, à beaux deniers, s'offrir le luxe de reprendre aux Lebouchard la terre qui portait son nom de Rochemont. Ne serait-il pas facile de conclure ce marché avec son beau-père? Et même, en homme riche, qui arrange à son gré les événements, Hubert se flattait d'y trouver l'occasion d'une excellente affaire : M. Lebouchard, le gros bourgeois citadin, serait trop content de revendre des terres qui, séparées de l'habitation, perdaient la moitié de leur valeur!...

Dans ces dispositions, Hubert se mit à considérer la totalité du domaine étendu sur les collines environnantes. La brume

d'automne le couvrait de mousselines vaporeuses ; les bois coupaient l'horizon de leur crête déchiquetée, descendaient jusqu'aux prairies plates, bordées par l'Indre d'une ligne d'argent. Les yeux du seigneur s'arrêtaient avec complaisance sur le joli castel, si légèrement ouvragé qu'il semblait ne pas poser à terre.

Il admirait l'effet des toitures sur le paysage. C'était comme un îlot d'ardoise émergé des ramures. Il éprouva dans toute sa force l'allégresse d'un naufragé qui revoit son rivage, ce sentiment de bien-être et de paix qu'on respire avec les odeurs du pays.

Soudain, de la hêtraie défeuillée, en plein bois, Hubert vit s'élever une fumée floconneuse, comme d'un feu qui s'allume. Sa première impression fut d'angoisse, car cela pouvait être un incendie. Mais non ! Le panache blanc se dressait, régulier, paisible, au-dessus des cimes. D'après la direction, il ne pouvait être fourni que par la cheminée du pavillon de chasse.

Qui donc osait habiter ce pavillon, s'y comporter comme chez soi, s'y chauffer ?...

Les plus furibonds souvenirs d'Hubert lui répondirent. Depuis certain jour, sa rage, ses imaginations avaient heurté bien des fois aux murs de ce même pavillon. Il se dit que Germaine avait profité de son absence pour rappeler l'amant auprès d'elle.

C'était vrai. Aussitôt seule, la jeune femme avait ressenti le malaise qui émane des vieilles maisons pour qui n'y a pas été habitué dès l'enfance. La nuit, chaque craquement de muraille la faisait tressaillir; ses nerfs répercutaient le cri de la chouette. Elle avait peur. Le jour, c'était l'ennui qu'il fallait combattre; mais comment ?... Le froid dessinait sur les vitres ses fleurs de givre. Au ciel, de longues nuées voyageuses entraînaient la pensée vers d'autres horizons. Germaine essaya de sortir : aucune joie n'errait au dehors. Il n'y avait plus de chrysanthèmes aux parterres, et les allées ouatées de feuilles mortes exhalaient un relent de pourriture. Faudrait-il, comme les jardins, attendre le lointain printemps pour refleurir ?... N'était-ce pas la saison d'être deux pour les chaudes caresses ? Tout conseillait la reprise des amours interrompues.

Le premier soin de Germaine avait été de prévenir Maxence qu'il pouvait écrire sans inconvénient. Aussitôt il la supplia de le faire revenir : il arriverait un soir, il se cacherait à l'auberge, et, le lendemain, sans que personne connût sa présence dans le pays, elle lui ouvrirait la porte du discret pavillon. La possibilité du bonheur en crée aussitôt l'irrésistible désir. L'occasion était tentante pour cette jeune femme, libre, assurée momentanément de n'encourir aucune surveillance. Libre ! On n'imagine pas l'effet magique de ce mot sur les êtres accoutumés à la contrainte conjugale. C'est comme une poussée de vie, un souffle du large qui emplit la poitrine. L'air devient plus actif, plus généreux, et rend capable de toutes les promptitudes et des plus dangereuses initiatives personnelles. Germaine ne put retenir l'élan de sa jeunesse : elle accorda l'autorisation sollicitée par Maxence. De nouveau, les enivrantes perspectives s'éclairaient devant elle. Oh ! s'éveiller en songeant : « Il n'est pas loin. Je le verrai aujourd'hui... Ce ne sera plus pour rien que j'aurai ces mains et ce visage. J'entendrai des petits mots caressants qui n'ont de signification que pour moi seule. Je ne serai plus l'être incomplet et misérable qu'est une femme séparée de celui qu'elle aime !... » Pendant les vingt-quatre heures de l'attente, son cœur s'allégea, s'épanouit. Et le lendemain, lorsqu'elle reçut contre sa poitrine frémissante, sur ses lèvres avides, les lèvres et la poitrine de son amant, toute leçon de prudence était oubliée.

Cette fois la persuasion que les amants fussent à sa merci fit éclater dans l'âme d'Hubert une joie démesurée. C'était le triomphe du chasseur qui retrouve la piste après un long défaut.

« Je les tiens », pensa-t-il.

Toutefois, comme les ruses du gibier pris au gîte lui étaient familières, il fit aussitôt son plan. Un témoin lui était indispensable.

Il dit au cocher de retourner chez M. Tardibois. Là, d'une voix haletante, il expliqua au notaire les raisons qu'il avait de croire sa femme enfermée dans le pavillon avec Dutreil, et déclara l'intention d'aller les y surprendre sur l'heure.

Il ajouta :

— Et je compte sur vous, monsieur Tardibois, pour m'accompagner.

Le notaire fut consterné du rôle qu'on lui destinait là. Rien, dans son honorable carrière, ne l'avait préparé pour les drames de l'amour. Il en avait la crainte propre aux gens de province qui parfois n'ont possédé qu'une femme, la leur, et pour qui l'ordre social est la loi même de l'univers. La morale stricte de ce bourgeois timoré s'effarait d'approcher l'enfer du péché. Surtout il redoutait d'être mêlé à cette aventure, d'avoir à déposer devant les tribunaux, etc., etc.

Il essaya de se dérober :

— Ne pensez-vous pas, monsieur le marquis, que mon caractère officiel me désigne mal pour vous assister en cette circonstance ?

L'autre n'était pas d'humeur à souffrir les objections. Il riposta :

— Aussi n'est-ce pas au notaire que je m'adresse, mais à l'ami de mon père, à mon ami... Il me répugne d'avoir à requérir des subalternes en pareil cas.

— Pourtant je ne saurais suffire, — objecta encore M. Tardibois ; — il faudrait avec moi une autre personne.

Le marquis réfléchit un instant. Il pouvait emmener le premier clerc. Mais l'aversion que lui avait déjà inspirée l'idée de convier la gent paperassière à vérifier ses malheurs conjugaux le détourna de ce choix. Il y avait bien les gendarmes... Mais non ! Mieux valait ne se confier qu'au vieux garde Blairon, le compagnon habituel de ses randonnées, presque un intime, — auquel d'ailleurs il n'aurait peut-être rien à révéler !

M. Tardibois, résigné, couvrit sa tête blanche du vénérable chapeau de soie aux larges ailes qu'il arborait pour ses excursions de tout genre. Il passa lentement les manches d'une pelisse en peau de bique, où son antique petite personne perdait la gravité professionnelle ; et, prenant sa canne à pommeau d'ivoire, tout maugréant, il suivit le tyrannique châtelain.

La route fut silencieuse ; les deux hommes, tour à tour, jetaient de furtifs regards vers les bois d'où la fumée s'élevait

maintenant plus légère, allait se perdre dans un ciel embrumé. Ils se disaient : « C'est là... »

Hubert ne se lassait pas de penser et de repenser à la minute où il se trouverait en présence des coupables. L'idée de les tenir comme une proie lui faisait battre le cœur à toute vitesse.

La vieille imagination du notaire, elle aussi, se troublait, mais plus humainement. « Quelle est donc — se demandait-il — la force inexplicable de la sensualité, pour qu'elle enhardisse des gens comblés de richesse et des biens nombreux de la vie à tout compromettre pour une heure de plaisir? » Et il demeurait songeur...

En effet, à cette heure, les amants s'abandonnaient à l'oubli profond de la volupté sans percevoir la rumeur mystérieuse du destin qui approche. Ils ne savaient plus qu'il existât sur terre autre chose qu'eux-mêmes; ils goûtaient cette illusion d'infini que donne le bonheur d'amour, même le plus passager.

La voiture s'arrêta devant le perron du château. Des domestiques s'empressèrent auprès du maître.

Par une dernière précaution, le marquis interrogea :

— Madame est-elle ici?

Le valet de chambre, sans que sa physionomie bronchât, répondit :

— Madame la marquise est sortie après le déjeuner.

— En voiture?

— Non, monsieur, à pied.

Aucun doute n'était possible : l'heure qu'attendait depuis si longtemps le mari venait de sonner. Germaine n'était pas femme à errer seule par la campagne, en cette saison. Le crépuscule d'hiver commençait à obscurcir les sous-bois. A l'horizon, le ciel s'obscurcissait. Il n'y avait pas de temps à perdre.

— Qu'on aille tout de suite dire à Blairon de me rejoindre au carrefour de Double-Croix.

Avec M. Tardibois, le marquis se dirigea vers la futaie. Les pas étaient sourds sur le tapis de mousse humide; une âcre odeur pluviale flottait par le taillis; parfois éclatait le cri sinistre d'un corbeau attardé qui rattrapait la tribu noire.

Blairon était à la place indiquée, la casquette aux doigts,

dans son immuable tenue de velours fauve, bottes et carnier de cuir, l'arme en bandoulière.

C'était un rôdeur attentif que Blairon. Depuis quelques jours, en faisant sa ronde, il avait remarqué des traces de pas autour du pavillon : il le surveilla, et bientôt découvrit la vérité.

Le brave homme, qui ne voulait de mal à personne, était attaché d'une tendresse particulière à son maître. Il se souvenait des premiers lapins que le petit Hubert avait tirés avec son fusil, et du temps où il jouait avec ses gars, tout en dévorant des tartines de rillettes. A mesure qu'on approchait de ce maudit pavillon, l'inquiétude du vieux serviteur s'aggravait. Qu'allait-il se passer si monsieur le marquis venait à s'apercevoir que la madame la marquise était là, et pas seule !... Blairon prétexta que les chemins étaient détrempés dans ce layon afin que l'on allât d'un autre côté. Mais l'ordre bref qu'il reçut de se taire l'avertit qu'on marchait à un but déterminé : il n'y avait plus qu'à obéir.

Hubert avançait vite, avec l'unique préoccupation de ne pas perdre une seconde. Il voyait d'avance quelle serait son attitude, car il saurait dominer ses nerfs et n'échanger avec Maxence que les paroles nécessaires au duel. Ce duel, il le désirait passionnément, férocement, avec la rage de venger sa longue humiliation.

On pénétrait dans la partie du taillis où était situé l'abri des amants. Blairon se tenait en arrière, près de M. Tardibois. Tous deux, sans se parler, se coulaient des regards piteux. Ni l'un ni l'autre n'était fier de se rencontrer à pareille besogne.

D'un pied félin, le marquis rasa les murs. Devant la porte, il eut l'oreille aux écoutes... Des voix babillaient à l'intérieur. Subitement, elles se turent, mises en alerte par le craquement de quelques branches.

Il commanda :

— Ouvrez !

Personne ne répondit, mais on discerna des chuchotements.

M. de Rochemont répéta l'ordre :

— Ouvrez !...

Une voix de femme, qu'on cherchait à déguiser, s'informa :

— Qui est là ?

— Votre mari.

Il y eut un silence, puis des pas qui légèrement circulaient. Hubert reprit :

— Si vous n'ouvrez pas, j'enfoncerai la porte.

Et, comme on ne répondait toujours pas, il donna une si violente secousse que la vieille serrure rouillée de la cahute céda.

Avant même de s'être assuré si l'ennemi n'avait pas d'armes, Maxence Dutreil l'aborda. Il était brave, et affrontait ainsi la mort : car le mari, sur ce seuil clandestin, avait presque un droit d'assassinat. Du moins Maxence aurait-il protégé sa maîtresse. Abattue sur le divan, celle-ci pleurait de fureur. La tête dans les mains, elle évitait de regarder son mari.

Les deux adversaires, face à face, hors d'eux-mêmes, les poings serrés, se dévisageaient.

— Vous êtes un misérable ! — cria le marquis.

L'autre, posément, riposta :

— Monsieur, je suis à vos ordres.

Tous deux résistaient à l'envie qu'ont les mâles rivaux de se précipiter l'un sur l'autre, de s'entre-déchirer, de vider leur querelle séance tenante. La forêt sauvage, autour d'eux, conseillait la méthode sauvage des corps à corps. Pourtant ils se continrent. Sur un appel du marquis, le notaire et le garde s'approchèrent. Ce dernier risqua un coup d'œil à l'intérieur de la maisonnette. Ce n'était plus l'endroit rustique destiné à une assemblée de chasseurs. La pièce, ornée par Germaine de coussins et de tapis, sentait bon. Il y avait une branche de camélia dans un vase.

Blairon conclut : « Tant pis, après tout, pour ceux qui vont se ficher dans de pareils pétrins !... »

M. Tardibois, engoncé par sa rude fourrure, avait lui-même l'air d'une bête prise au piège. Immobile, effaré, il inspectait le couple captif ; il en avait pitié. La misère de leur situation lui était pénible. Il aurait souhaité leur venir en aide, leur dire la parole indulgente que mérite toute faiblesse humaine : « Allez et ne péchez plus... »

La voix brusque du marquis le tira de ses méditations.

— Vous venez de constater — fit-il en se tournant vers ses deux acolytes — que monsieur et madame étaient verrouillés ici et qu'ils ont refusé d'ouvrir ?

Le notaire et le garde inclinèrent la tête.

— Cela suffit, je suppose, à établir le flagrant délit d'adultère, — ajouta le marquis.

Et il leur fit signe qu'ils pouvaient s'éloigner.

Germaine, qui commençait à se remettre et dont la crânerie regimbait, demanda :

— Que comptez-vous faire ?

— Mon instance en divorce sera déposée demain. Je vous chasse ! — fit-il avec un geste qui la jetait loin.

Elle eut un ricanement, car, dans sa pensée, une chose la vengerait :

— Nous verrons lequel de nous y perdra davantage.

Puis elle affecta une indifférence hautaine.

Le marquis se retourna vers Dutreil :

— Eh bien, monsieur, qu'attendez-vous ici ?... Allez chercher vos témoins ?

— Demain, ils attendront chez moi les vôtres.

— Agissons vite, faites-les venir à Tessé. Ils se rencontreront à l'auberge avec les miens.

— Soit ! après-demain, ils seront là... Et moi aussi.

Et les deux hommes se tournèrent le dos.

Maxence allait se retirer : Hubert le devança par insolence, sortant le premier, n'ayant trouvé rien de mieux pour marquer un indicible mépris aux deux complices que de se désintéresser d'eux, de les laisser ensemble.

Maxence s'approcha de Germaine humblement ; ses yeux imploraient une parole d'amour.

— Me pardonnerez-vous jamais le trouble que j'ai apporté dans votre vie ?...

Mais elle n'en était plus aux épanchements. La combativité de son esprit se ranimait.

— Tout n'est pas perdu ! — dit-elle avec une mine de défi.

— Qu'espérez-vous ?

Elle lança un regard dédaigneux dans le dos de son mari déjà lointain, et déclara :

— Je vais m'adresser à mon père : il est assez riche pour obliger ce pauvre sire à continuer de se taire.

Maxence réclama :

— Vous n'allez pas nous empêcher de nous battre ?...

Elle manifesta une décision formelle :

— Je ne veux pas de scandale, je ne veux pas de divorce.

— Croyez-moi, Germaine, vous n'éviterez rien.

— Pourquoi ? — fit-elle, avec un rictus d'ironie.

Après tout le temps de réflexion qu'il a pris, M. de Rochemont ne s'est pas montré aujourd'hui pour reculer ensuite. Les événements sont inévitables.

Germaine se demandait qui avait machiné ce guet-apens. Elle avait si bien l'habitude de l'impunité qu'elle n'admettait pas la possibilité, chez Hubert, d'une telle initiative. Il fallait que quelqu'un s'en fût mêlé... Mais comment savoir que le doigt de la Mort avait ouvragé tout cela? Comment la jeune femme aurait-elle pu deviner que trois lignes écrites au fond d'un monastère par une vieille dame avaient suffi à métamorphoser un pleutre en homme, en gentilhomme ?

La marquise tendit à Maxence une petite main ferme.

— Adieu. Nous nous retrouverons bientôt. Il ne me reste que le temps d'agir.

La jeune femme prit sa course à travers bois. Sous la brume du soir qui lui mouillait les épaules, dans l'aigre vent qui fouettait son visage, elle galopait. Elle atteignit le château hors d'haleine. Elle commanda qu'on fît ses malles, et qu'une voiture fût attelée pour la mener à la gare. Elle serait à Paris le soir.

XII

Le lendemain, M. Lebouchard débarquait à Rochemont. Sa détermination, comme toujours, avait été prompte. Au récit de Germaine, il avait résolu d'intervenir auprès de son gendre. Il n'avait pas gaspillé les minutes en gronderies oiseuses. Le père et la fille étaient en cela pareils que, devant le fait, ils supprimaient les phrases vaines. Il avait seulement exigé d'elle une réponse vraie, en commerçant honnête qui ne donne son aval qu'à bon escient :

— Si j'obtiens que ton mari te pardonne, auras-tu la loyauté de ne pas revoir l'imbécile qui t'a perdue?...

— Vous pouvez compter sur moi, — avait promis Germaine.

Et elle était sincère.

Il n'en faudrait pas déduire qu'elle n'eût aucune affection pour Maxence Dutreil. Ce beau garçon lui plaisait extrêmement; elle n'avait pas eu le temps d'épuiser les ressources de son esprit raffiné ni de sa compétence indiscutable en amour. Elle n'eût pas cessé de l'aimer s'il avait pu garder auprès d'elle la place discrète qu'une femme « comme il faut » assigne à l'amant. Mais, devant l'impérieuse urgence de sauver son avenir mondain, comment hésiter? En congédiant si lestement l'homme dans les bras de qui elle avait connu l'émoi suprême, Germaine croyait s'exempter de tout autre expiation. Elle le sacrifiait en pleurant, mais elle le sacrifiait. D'une promesse franche, d'un mot qui lui faisait mal, elle l'arrachait de son petit cœur étriqué. Elle lançait son amant pardessus bord comme aux heures de péril l'aéronaute s'allège de lest, afin de continuer son voyage.

Le marquis de Rochemont ne s'attendait pas à la visite de son beau-père : il en fut désagréablement surpris. Le bonhomme arrivait à pied, sous le givre, la figure rougie de froid. Si désireux que fût Hubert d'esquiver un entretien avec M. Lebouchard, il était impossible de s'y soustraire. Il le reçut en grand seigneur condescendant, tranquille, allongé dans un fauteuil.

M. Lebouchard fut dès l'abord frappé par la physionomie glaciale de son gendre. Là où il croyait trouver du chagrin, de la colère ou du moins l'abattement qui suit les crises, il ne rencontrait qu'un air d'orgueil et d'inflexibilité. Il fallut du courage au père intimidé pour aborder son sujet sous ce regard qui le toisait méchamment. Il commença par les excuses dont Germaine l'avait constitué le messager. Sa fille s'avouait coupable, très coupable, mais elle se repentait. Elle maudissait son erreur et se déclarait prête à y renoncer. Elle accepterait la vie de retraite que son mari jugerait bon de lui imposer. Devant cette bouche close qui s'obstinait au mutisme, M. Lebouchard fit effort pour exhiber ses propres sentiments. Il rappela quelle tendresse il avait

toujours témoignée à ses chers enfants et protesta de la douleur qu'il aurait à voir briser leur union. Il évoqua le souvenir de ce qu'il avait déjà fait pour eux et laissa entendre qu'il ferait davantage.

Tout fut inutile. Hubert repoussait d'un refus catégorique les tentatives de conciliation. Germaine s'était conduite en gredine : il la chassait de chez lui.

Après s'être évertué vainement à entamer l'âme de son gendre durcie par la rancune, M. Lebouchard quitta l'humilité. Il essuya ses yeux où perlaient de grosses larmes, et se ressaisit de son sens pratique. « Le pauvre diable — se disait-il — n'a pas les moyens de me tenir tête !... » Et il en vint au chapitre des intérêts. Avec des précautions où il exprimait le souci de sauvegarder l'avenir du marquis tout aussi bien que celui de Germaine, il démontra les inconvénients du divorce pour chacun d'eux. Comme il ne gagnait toujours rien, il recourut à son dernier argument, celui auquel il se fiait pour enlever la citadelle.

— La majeure partie de votre domaine divisé resterait en ma possession...

Depuis la veille, Hubert avait eu le temps d'aligner des chiffres. Tout était calculé : il rembourserait à son beau-père les trois cent vingt mille francs que celui-ci avait déboursés ; il vivrait à Rochemont avec le revenu des terres et ce que rapporterait le surplus de son modeste capital.

Tranquillement, il riposta :

— Je vous offre de racheter au prix coûtant, et de payer sans délai, la totalité de mes bois, fermes et prairies.

M. Lebouchard n'en croyait pas ses oreilles. Que s'était-il passé ? D'où le marquis tirerait-il cet argent ? Où puisait-il cette arrogance ?...

Le beau-père avait oublié, sinon toujours ignoré, l'existence de madame Aubemer.

L'étourdissement du coup reçu avait été si subit qu'il demeurait sans parole.

Le marquis renouvela sa proposition.

— Eh bien ! est-ce une affaire conclue ?...

Peu à peu l'ancien entrepreneur recouvrait cette fermeté de caractère qu'il avait opposée contre tous dans sa rude carrière,

sauf contre sa fille et le mari de cette fille adorée. Dès que celui-ci faisait le méchant, parlait des tribunaux, il redevenait l'étranger; il n'était plus que la partie adverse.

Par un de ces phénomènes de la mémoire qui nous font revoir les choses autrement qu'elles ne nous sont apparues en leur temps et de façon plus exacte, il se rappela les mépris aristocratiques de son gendre pour ses manières bourgeoises; il se représenta la façon hautaine dont ce monsieur accueillait ses générosités, ce dédain qu'il avait de remercier, la politesse offensante de ses bonjours, et mille autres détails vexants. Ces réminiscences échauffèrent le sang du riche plébéien, le hâtèrent dans ses veines. En un instant, elles ravivèrent la haine atavique du manant contre le seigneur. Ah! monsieur le marquis de Rochemont lui déclarait la guerre! Eh bien, ce serait entre eux la guerre: une guerre de voisinage harcelante et cruelle, où chaque arbre et chaque pierre du chemin crieraient au propriétaire d'autrefois : « Nous avons changé de maître! »

D'un robuste mouvement, M. Lebouchard se redressa. Debout, énorme devant le marquis, et d'une voix qui reniait la bonté passée, il jeta sa réponse :

— Non, monsieur, je ne suis vendeur de rien.

Là-dessus, il se dirigea vers la porte.

Hubert ne s'attendait pas à cette résistance... Il avait imaginé que le gros homme ne tiendrait pas à rester propriétaire dans un pays d'où sa fille était bannie.

— Vous partez? — s'écria le marquis en essayant de le retenir. — Attendez au moins qu'on attelle pour vous conduire à la gare.

— Non, merci. Adieu.

Voilà que c'était au tour de M. Lebouchard à dire non, toujours non! Intraitable, il sortit.

En traversant la cour, il regarda les murailles remises à neuf et se souvint... « C'est moi, pourtant, qui ai relevé ce donjon; sans moi, ces cheminées monumentales seraient à terre!... Serait-ce pour M. de Rochemont que j'aurais travaillé ainsi?... » .

Il ne concevait pas néanmoins que tout fût terminé. L'espoir d'éviter la débâcle, de parvenir à un accommodement,

persévérait en son cœur paternel. Cet espoir tenace lui suggérait des combinaisons pour lesquelles il avait hâte de causer avec le notaire. D'un pas diligent, il descendit au village et entra dans l'étude de son vieux partenaire Tardibois, qui lui avait recommandé ce gendre.

Là, il apprit qu'un demi-million d'héritage venait d'échoir au marquis.

— Nous sommes perdus ! — s'écria-t-il.

Il comprenait que toute chance de rapprochement venait de s'évanouir. Germaine n'était plus préservée par le bienheureux talisman de sa richesse. Elle avait en face d'elle, tout à coup, un mari indépendant.

Le notaire, fidèle à ses traditions, voulut persuader à M. Lebouchard de revendre au marquis la terre des ancêtres. — N'était-ce pas grand dommage de morceler un si beau domaine, qui depuis quatre siècles restait d'un seul tenant malgré les guerres et les révolutions ? — Mais l'autre s'en moquait bien !... Il eût exproprié de grand cœur tous les nobles dont il enveloppait la caste entière dans sa rancune contre son gendre. Lui aussi ne pensait plus qu'à se venger pour l'échec de ses tentatives, pour la déconsidération qui allait irrémédiablement frapper Germaine.

— Non, non, mon ami, n'essayez pas de me convaincre : tout serait inutile. Je garderai mes hectares, je garderai ma terre de Rochemont. Je remarierai ma fille, j'aurai des petits-fils. S'ils ne sont pas seigneurs de Rochemont par la naissance, comme ils l'auraient pu, ils le seront par le droit de conquête, par mes droits de propriété.

Et tout en prenant congé de M. Tardibois pour retourner à la gare, M. Lebouchard distinguait dans l'ombre du crépuscule la masse grise du château, serrée, enfermée par la ceinture épaisse de ses bois.

« Quoi qu'il en soit, — pensa-t-il, — le châtelain de Rochemont est mon prisonnier... »

Si vif que fût le dépit d'Hubert à s'être heurté contre le refus de M. Lebouchard, son humeur n'en fut pas trop affectée. La satisfaction d'être redevenu maître de lui-même l'emportait sur tout. Sa vraie nature, qui était celle d'un

simple hobereau passionnément attaché au terroir, renaissait. Après tout, s'il fallait renoncer aux amples espaces qui font l'orgueil d'un propriétaire, du moins gardait-il son château, ce don royal fait à sa famille, et la couronne plusieurs fois centenaire des futaies inaliénées.

Son premier soin serait de renvoyer la valetaille et de vider les écuries. Il lui tardait de dépouiller ce luxe, pesant à ses épaules. Peu de chose, en somme, était nécessaire pour mener le train qui lui convenait: deux chevaux, un cocher et son garde suffiraient à ses goûts. Cependant, il y avait assez d'abnégation dans ces mesures d'économie pour prêter un faux air d'héroïsme à sa conduite. Effaçant de sa mémoire les longues reculades, les lâches poignées de main, les baisers de capitulation, il ne se jugeait que sur sa tardive rigueur. Il se disait : « J'étais libre de tout ignorer ou de pardonner encore, et je suis à la veille de me battre pour venger mon honneur de mari, je sacrifie une fortune de plusieurs millions, et j'enferme ma jeunesse dans le célibat qu'impose le divorce aux gens de ma sorte. »

Cette opinion l'accommodait, elle le dispensait de fouiller sa conscience. Il évitait ainsi de descendre au plus intime de lui-même, où une voix importune lui eût peut-être murmuré : « Sans la chance inespérée qui te libère, tu en avais pour la vie, à subir l'inacceptable, car tu désapprenais chaque jour comment un homme crie et s'indigne... »

Il requit, sans plus tarder, les deux amis qui l'assisteraient sur le terrain. Le choix était embarrassant parmi tant de voisins scandalisés qui, certes, ne demanderaient pas mieux que de s'associer à sa vengeance. Déjà, sans doute par la domesticité, la surprise du pavillon s'était ébruitée : c'était à qui accablerait Germaine et Maxence pour avoir déshonoré un des plus vieux noms, un des plus respectables parmi ceux de la contrée.

Ayant réfléchi depuis la veille à ce choix honorifique, Hubert alla prier les deux châtelains les plus proches, le baron de Cantelaur et le comte de Guerchain. Il leur donna ses instructions : faire vite, imposer l'épée de combat, puisqu'il avait le choix des armes. Guerchain en possédait une paire, qu'il offrit. Cantelaur se chargea d'avoir un médecin.

Rentré chez lui, Hubert vint à d'autres réflexions. Il avait depuis peu pris en trop grande estime les testaments pour négliger de faire le sien. A qui laisser son héritage?... Cette pensée l'agita. Serait-il possible qu'il dût lâcher si vite un bien si cher, tant convoité; qu'un autre l'eût, le possédât pendant que lui serait sous terre?

Un attendrissement sur lui-même étreignit son cœur à l'idée qu'il pouvait perdre la vie au moment où elle allait redevenir douce et fière.

Il se sentait affreusement nerveux; il se tournait et se retournait sur son fauteuil, sans se décider à écrire. Le temps passait. On vint lui annoncer que le dîner était servi. Seul en face de son assiette, il n'avait pas faim, mais il mangea, pour que son domestique ne racontât pas que la peur lui coupait l'appétit...

La veillée s'allongeait. Hubert fumait interminablement. Au milieu de la nuit, le froid le saisit; il s'aperçut qu'il n'y avait plus de bois dans la cheminée.

Il se mit à marcher d'une façon machinale pour se réchauffer. En même temps, il se disait : « Il faut en finir. »

Il s'assit devant une feuille de papier. Ses mains tremblèrent un peu, ses idées tournoyèrent encore un instant, fuyantes, douloureuses comme s'il allait renoncer à lui-même en instituant par hypothèse un autre en son lieu et place.

Puis il traça deux lignes :

« Je nomme pour légataire universel et unique héritier de ma fortune mon cousin le prince Armand de Prax. »

Et il data, signa.

Toute action accomplie délivre. D'une secousse, Hubert se releva, plia la feuille et la fit disparaître dans un tiroir. Pourquoi avait-il écrit ce nom plutôt qu'un autre, ayant beaucoup de cousins au même degré?... Sans doute parce que le sort d'Armand l'avait intéressé dans ses similitudes avec le sien. N'était-il pas un mari vendu comme lui naguère, et comme lui frustré?

Il se dit : « A présent, allons dormir. »

En effet, il dormit : après tout, il était brave, au moins de cette bravoure qui accepte plus volontiers l'idée de verser son sang qu'une sueur au travail.

Les témoins de Maxence n'ayant pu arriver que tard le lendemain, la rencontre fut différée jusqu'au jour suivant.

C'était un de ces rudes matins d'hiver où la nature apparait luisante et cassante comme du cristal. Les arbres, parés de givre, étincelaient au soleil, et le sol résonnait comme au-dessus d'une voûte pierreuse.

Hubert usait sa nervosité à piétiner sur place. Enfin une voiture fut signalée qui cherchait son chemin : on la héla, et tout le monde fut bientôt sur l'emplacement choisi la veille : une clairière noire, un lieu calciné, où les bûcherons allumaient leurs feux de fagots.

Les deux témoins descendirent d'abord, puis le médecin, puis Maxence Dutreil. Il avait amené Jacques de Cœuvres et un camarade de cercle, Harris, dont c'était la spécialité que les affaires d'honneur où l'on désespérait d'un arrangement.

A revoir l'homme qui lui avait ravi le repos et l'honneur de son foyer, Hubert sentit une envie forcenée de le tuer. Plus il regardait cette silhouette altière et mâle, ce beau visage adoré des femmes, plus il désirait les anéantir.

Maxence, paisiblement assuré dans son adresse et dans son expérience de tireur, achevait de fumer une cigarette d'Orient. Avec soin il ôta sa jaquette, son gilet, puis les plia et les déposa au pied d'un arbre. Son torse d'athlète dessinait des bosses de muscles sous les plis de la chemise soyeuse. Rochemont se prépara aussi.

Les places des adversaires, comme les armes, avaient été tirées au sort. Les médecins procédèrent à la désinfection des pointes. Harris, correct, affairé, prit la direction du combat.

— Allez, messieurs !

Le froid était sec, l'haleine blanchissait aux lèvres, la glace allumait partout de petits miroirs éblouissants.

Les épées mirent dans l'air deux éclairs bleus et l'on entendit sonner leurs coquilles. Le jeu de Maxence était attentif et prudent; il se bornait à parer les coups de l'adversaire, s'abstenait de mouvements superflus.

Brusquement, la distance entre eux se raccourcit. Le marquis attaquait avec vigueur, forçait l'autre à rompre en

prenant des « contre » et tendant la pointe. Les lames aiguës ne cessaient de menacer les poitrines.

Harris allait commander un arrêt lorsque Maxence, allongeant le bras avec une parfaite mesure, atteignit le poignet de Rochemont.

— Halte! — crièrent les témoins.

Le blessé prétendait continuer ; mais, après un rapide examen, les médecins déclarèrent qu'il était hors d'état de le faire.

En effet, Hubert déjà se sentait au bout du bras un poids de cent kilos.

Tandis qu'on le pansait, les témoins allèrent rédiger et signer le procès-verbal dans le pavillon de chasse, qui se trouvait à quelques pas du terrain. Après quoi, on se sépara cérémonieusement.

Les amis d'Hubert le ramenèrent chez lui en voiture. A peine assis là, tous deux manifestèrent la joie que ce fût fini.

— Quel bon débarras! — fit Cantelaur.

— Ouf! — répondit Guerchain.

Et le marquis ne savait pas s'ils voulaient parler du duel ou de sa femme, mais lui aussi éprouvait un merveilleux soulagement...

Ils longèrent la cour de ferme, faisant fuir des volailles effrayées, attirant hors de sa niche le chien de garde qui aboya. Des gars aux sabots crottés se rangeaient sur leur passage, ôtaient gauchement leur casquette. La vue de ces choses familières attendrissait l'âme du blessé. Lorsqu'on s'engagea dans l'avenue de sapins et qu'il aperçut les tourelles claires de son château profilées sur le ciel, il ne sentit plus sa blessure. Une paresse heureuse l'envahissait : il allait se reposer dans ses vieux murs, à lui, bien à lui pour toujours.

Sur le seuil l'attendait son garde Blairon, le visage crispé d'inquiétude, tenant de ses gros doigts gourds la laisse des bassets accouplés. D'un sourire, le maître rassura le regard mouillé du fidèle serviteur, et sa main libre rendit aux chiens leur caresse.

Désormais il mènerait avec eux l'existence à demi animale des paysans et des hobereaux. Il ne quitterait plus sa terre, la terre sacrée qu'il avait honte de fouler quand sa conscience

était trouble, et que, maintenant, il redevenait digne, à ses propres yeux, de posséder. Son temps ne connaîtrait plus d'autre variété que celle des saisons, que l'ouverture et la fermeture de la chasse. S'il devait arriver que parfois un visage de femme égayât sa retraite, ce serait celui d'un être simple et naïf qui viendrait du village et porterait ses cheveux enveloppés dans la charmante coiffe en linon des filles de l'Ouest.

En apprenant que tant de scandales s'étaient abattus au doux pays de Touraine, il n'y eut pas de château où l'on ne se lamentât. Madame de Cantelaur ne manqua pas d'exprimer une fois de plus l'opinion que l'aristocratie n'était plus une élite depuis que les gens bien nés s'avisaient d'épouser des Américaines et des filles de bourgeois. Elle ne s'occupait pas de savoir qui avait tort ou raison dans ces abominables histoires; elle s'obstinait à n'en voir que la cause, une seule, toujours la même : la manie qu'ont les gens de s'allier à ceux-là qui ne sont pas de leur monde.

La comtesse de Guerchain, avec son insupportable jargon anglo-sportif, résumait tout, selon sa coutume, en une formule d'équitation :

— Si les femmes — disait-elle — tenaient leurs maris en main, il n'y aurait jamais de ces accidents.

Et le vieux baron de Geyssac, sanglé dans sa cravate de satin noir, le menton haut sur le rempart de son faux col, tournant le regard vers les lointains sommets d'une autre époque, s'écriait :

— Il n'y a plus de société.

CLAUDE FERVAL

ATTAQUES DE FLOTTILLES

Par l'accroissement continu de nos flottilles (torpilleurs, contre-torpilleurs et sous-marins), nos côtes de la France sont ceinturées de petits bâtiments de plus en plus nombreux, qui forment nos « défenses mobiles ». Après les rades militaires et quelques ports de commerce particulièrement exposés, ce sont maintenant nos points d'appui coloniaux que l'on veut munir. Bientôt chacun d'eux sera pourvu d'une défense mobile, sur laquelle on compte pour le mettre à l'abri de toutes attaques venant de la mer.

Cependant, en Extrême-Orient, sept mois de guerre navale ont été remplis par les opérations des flottilles. Pas un télégramme, pas un rapport officiel où il n'en ait été question ; les informations qui nous sont parvenues, parfois contradictoires et souvent démenties, ne permettent pas encore d'en connaître tous les détails ; les résultats néanmoins s'en dégagent déjà nettement, et l'influence que ces flottilles ont eue sur les événements peut être évaluée avec assez d'exactitude. Une nation comme la nôtre, qui confie à ces petits bâtiments une part importante de sa défense navale, ne saurait trop s'intéresser au rôle qu'ils ont joué dans la première guerre où ils se soient trouvés en nombre.

*
* *

Rappelons — ou précisons — le but de chacun de ces types de petits navires, — torpilleurs et contre-torpilleurs, d'abord; les sous-marins viendront ensuite. Leur arme commune est la torpille automobile : ce projectile à grande capacité d'explosif est particulièrement redoutable parce qu'il marche sous l'eau et frappe dans les œuvres vives, mais il rachète cet avantage par une courte portée et par une vitesse relativement faible (30 nœuds au plus). Il faut donc lancer la torpille de près, tant pour qu'elle arrive jusqu'au but que pour diminuer l'influence des erreurs de visée : erreurs sur la position du navire attaqué, sur sa route, sur sa vitesse s'il est en marche, etc. De plus, comme chaque bâtiment ne porte que deux torpilles, il lui faut économiser ses munitions, et ne lancer qu'à coup presque sûr ou, du moins, avec les plus grandes chances de réussite.

C'est cette nécessité d'approcher l'ennemi à petite distance (quatre ou six cents mètres au maximum) qui a déterminé les caractéristiques des torpilleurs, les premiers navires faits pour se servir de la torpille automobile. Les torpilleurs sont petits pour n'être pas vus de loin, et rapides pour pouvoir se mettre en position de lancement avant que l'ennemi ait eu le temps de manœuvrer et de régler son tir contre eux. Il est bon aussi qu'ils agissent en nombre afin de disperser les feux de l'adversaire : sur six ou huit attaques simultanées, venant de directions différentes, il y a bien des chances pour qu'une au moins réussisse.

Les contre-torpilleurs sont, comme les torpilleurs, armés de deux tubes lance-torpilles ; mais leurs torpilles, de plus gros calibre, ont une charge deux fois plus forte et sont capables de détruire un navire auquel les autres ne feraient que des avaries (il est bien probable que ce sont des torpilles de torpilleurs qui ont atteint les cuirassés russes à Port-Arthur, le 8 février ; des torpilles de contre-torpilleurs les auraient coulés, ou au moins les auraient mis définitivement hors d'usage). Les contre-torpilleurs ont un tonnage plus élevé (300 à 350 tonnes au lieu de 100 à 150) qui leur donne

plus de vitesse, un plus grand rayon d'action et une meilleure tenue à la mer. Ils portent enfin une artillerie légère, impuissante contre les grands bâtiments, mais efficace contre les tôles minces des torpilleurs ; ces derniers, qui ont à peine deux ou trois canons du plus petit calibre, ne peuvent pas grand'chose contre eux. Les contre-torpilleurs, étant plus grands, ont naturellement l'inconvénient de coûter plus cher et d'être plus visibles. Cependant ils tendent de plus en plus, dans presque toutes les marines, à remplacer les petits torpilleurs dont l'action est trop limitée aux eaux territoriales[1].

En Extrême-Orient, il y avait au début de la guerre : du côté russe, 27 contre-torpilleurs et 12 torpilleurs ; du côté japonais, 20 contre-torpilleurs et 41 torpilleurs. Les navires de chaque type étaient presque identiques dans les deux nations, la plupart ayant été faits en Europe et souvent sur les mêmes chantiers.

Torpilleur ou contre-torpilleur, pour attaquer au mouillage un bâtiment dont on connaît la position et qui ne se garde pas, la tactique est simple : s'approcher de lui dans l'obscurité, les feux de route éteints, de préférence à petite vitesse afin de ne pas être trahi par la fumée ou les flammes qui s'échappent de la cheminée aux grandes allures ; si l'on est aperçu et canonné, marcher plus vite, le plus vite possible, jusqu'à avoir la sensation d'un abordage imminent (on est alors à trois ou quatre cents mètres encore) et lancer sa torpille en visant le milieu du but ; puis se sauver, — si l'on peut. Si l'on est plusieurs, chacun attaque dans un secteur déterminé à l'avance.

C'est ainsi que les Japonais ont torpillé la flotte russe, le 8 février, devant Port-Arthur. Dans la rade ouverte, les cuirassés russes reposaient à l'ancre, leurs feux de position allumés ; pas de grand'gardes à l'entrée de la baie, pas de projecteurs en action ; les factionnaires russes regardaient avec tranquillité s'avancer ces torpilleurs qu'ils prenaient pour des amis... Allumer les projecteurs électriques, monter des soutes

1. Et non pas la navigation ; car nous envoyons nos torpilleurs de 83 tonneaux, par leurs propres moyens, à Madagascar et en Indo-Chine. Mais ils n'ont pas leurs torpilles à bord, et, les auraient-ils, qu'ils ne pourraient s'en servir en haute mer que par des temps tout à fait exceptionnels.

les munitions des pièces à tir rapide, cela prend du temps ; dans la confusion qu'ont produite à bord de tous les bâtiments russes les explosions des premières torpilles japonaises, qui venaient de toucher le *Cesarewitch*, le *Retvisan* et la *Pallada*, bien des minutes ont dû s'écouler avant que fût tiré contre les agresseurs le premier coup de canon efficace. Du reste, de nombreuses torpilles furent encore lancées par les Japonais ; le lendemain, on les retrouva à la côte ou flottant dans la rade[1]. Aucune n'atteignit les navires russes : elles avaient été lancées de trop loin, sans doute, ou au hasard. Et il semble bien, à voir cette non-réussite, à voir surtout le peu de pertes supportées par les Japonais, que leurs torpilleurs ne s'approchèrent pas beaucoup. Ce n'est pas faute d'audace : ils ont donné trop de preuves de leur courage pour qu'on en puisse douter ; ils sont allés jusqu'à la témérité dans leurs tentatives d' « embouteillage » de Port-Arthur. Mais par manque de sang-froid peut-être, par manque surtout d'entraînement, ils n'ont pas tiré de cette première surprise un grand bénéfice. Une division de torpilleurs bien exercés, dans des circonstances aussi extraordinairement favorables, aurait détruit la flotte russe, ou y aurait péri.

Ces circonstances exceptionnellement favorables du début ne pouvaient plus se reproduire. Désormais, les navires russes, lorsqu'ils étaient obligés de passer la nuit dans la rade extérieure, étaient gardés par des contre-torpilleurs faisant des rondes au large ; une estacade fermait le port ; les faisceaux des projecteurs électriques barraient la route aux assaillants, en indiquant le but aux canons à tir rapide des bâtiments et de la côte. Il est encore impossible de savoir combien d'hommes et combien de navires coûtèrent aux Japonais leurs nombreuses tentatives contre les bâtiments russes devant Port-Arthur. Il est certain pourtant que peu de leurs torpilleurs y furent sacrifiés, puisqu'ils en avaient encore quarante-quatre en ligne à la bataille du 10 août ; et cela montre bien qu'ils ne s'en-

1. Les torpilles automobiles sont munies d'un mécanisme qui doit les faire couler à la fin de leurs parcours si elles ont manqué leur but, afin qu'elles ne constituent pas ensuite un danger pour la navigation. Ce mécanisme paraît avoir mal fonctionné pendant cette guerre ; peut-être aussi les Japonais faisaient-ils exprès de ne pas s'en servir.

gageaient pas à fond, comme des Français eussent essayé de le faire en pareil cas ; pour nous, le torpilleur doit se lancer sans arrière-pensée, considérant sa propre perte comme insignifiante au prix du résultat qu'il peut obtenir en arrivant assez proche de l'ennemi ; nous estimons qu'il vaut mieux renoncer à son attaque, quitte à la recommencer ensuite, que de lancer sa torpille hors de portée.

On ne saura peut-être jamais combien les Japonais, eux, ont envoyé des torpilles sans atteindre personne. Le 14 février, pendant une tempête de neige, leur flottille essaie vainement d'approcher les cuirassés russes : le feu de l'artillerie la tenant à distance, elle lance des torpilles qui ne touchent pas. Le 24, c'est le *Retvisan* échoué à l'entrée du port qui lui sert de cible, mais qui la repousse avec l'aide des batteries de terre : le lendemain, on trouve six torpilles à la côte ; deux torpilleurs japonais sont coulés. Le 25, même tentative ; des torpilleurs s'étaient gréés de voiles pour n'être pas reconnus : même insuccès. Le 26 mars, le 11 avril, le 3 et le 23 mai, nouveaux essais sans résultat. Le 23 juin, toute l'escadre russe est mouillée devant le port : « Pendant la nuit, dit l'amiral Togo dans son rapport officiel, les divisions de torpilleurs japonais livrèrent de nombreuses attaques. Huit fois elles revinrent à la charge. » Elles croyaient avoir coulé au moins un cuirassé, et en avoir avarié deux autres. Mais le rapport officiel russe remet les choses au point : « Malgré le clair de lune, les trente torpilleurs ennemis effectuèrent dans la rade, jusqu'à l'aube, des attaques qui furent repoussées avec succès par nous. Le matin près des navires, on trouva le long du rivage, douze torpilles Whitehead lancées par l'ennemi à grande distance, car on ne laissa pas approcher les torpilleurs à moins de 12 encâblures (2 400 mètres). Les torpilleurs attaquèrent par groupes. »

Ainsi, malgré leur grande vitesse, malgré leur bonne méthode d'attaque par divisions, pas une fois les torpilleurs japonais n'ont pu arriver à bonne portée de l'escadre russe, quand elle se tenait sur ses gardes. Toujours aperçus et canonnés à plusieurs milliers de mètres, ils renoncent à s'avancer davantage, et, perdant sans doute la notion de la distance dans les flots aveuglants de la lumière électrique, ils déchargent vai-

nement leurs tubes lance-torpilles vers le tas des navires à l'ancre, du même geste dont un des leurs, réfugié dans la mâture d'un transport qui coulait, déchargeait son revolver dans la direction d'un canot russe éloigné de plus de cinq cents mètres.

***

Si peu heureux contre les bâtiments au mouillage, les torpilleurs ne pouvaient l'être davantage contre les navires en marche. La visée d'un but mobile, qu'on aperçoit à peine comme une masse noire dans l'obscurité ou qui vous aveugle de ses projecteurs, et dont il faut pourtant apprécier avec exactitude la direction et la vitesse, est une opération des plus difficiles, même dans un exercice de temps de paix : en guerre, sous le feu des canons à tir rapide, elle exige un sang-froid et une adresse qui ne peuvent être qu'infiniment rares.

Les quelques attaques que Japonais ou Russes eurent l'occasion de tenter à la mer, eurent un pareil insuccès. C'est ainsi que l'escadre de blocus devant Port-Arthur sortit toujours indemne des tentatives dirigées contre elle, et que la division des croiseurs de Vladivostock ne fut pas sérieusement inquiétée pendant ses raids dans la mer du Japon : les torpilleurs ne la trouvaient pas, ou le mauvais temps les paralysait, ou bien ils ne pouvaient arriver à portée de lancement. Lorsque l'escadre russe sortit, le 23 juin, après ses réparations, trente torpilleurs l'attaquèrent, une fois le soleil couché, sans toucher un de ses navires.

De jour, l'évaluation des éléments de la visée est plus facile ; mais la défense l'est aussi bien davantage : les gros bâtiments peuvent manœuvrer pour gêner les torpilleurs ou éviter les torpilles ; les canonniers peuvent rectifier leur tir à cinq ou six mille mètres, comme dans un exercice. Dans la bataille du 10 août où quarante-quatre torpilleurs et contre-torpilleurs japonais donnèrent les premiers, lançant des torpilles contre les dix grands bâtiments russes, ils ne purent que « rendre leur manœuvre très difficile » (rapport de l'amiral Matoussewitch) et accentuer dans la ligne ennemie un

désordre qui se manifestait déjà. La *Diana* s'échappant vers Saïgon fut attaquée par une escadrille qui lui lança neuf torpilles sans l'atteindre; neuf torpilles manquèrent également le *Cesarewitch*, qui pourtant, avarié déjà par le canon, gouvernait mal et marchait à petite vitesse. De même, seize torpilleurs russes avaient attaqué sans succès le *Hatsuse*, qui se trouvait désemparé par le choc d'une torpille fixe. De même encore, pendant les opérations devant Port-Arthur, toutes les sorties de jour, que tenta la flottille de défense, furent sans résultat contre les grands bâtiments : elles dégénérèrent en luttes à coups de canon contre les torpilleurs ennemis japonais. Ces combats amenèrent plusieurs fois la perte de petits navires qui s'étaient laissé cerner par des forces supérieures : ce furent, surtout pour les torpilleurs russes, les plus meurtriers.

Des deux côtés, mais surtout chez les Japonais, l'activité et l'endurance des flottilles ont été remarquables. Comme les grosses unités, et plus encore qu'elles, les torpilleurs étaient obligés après chaque opération d'aller se ravitailler et se réparer dans un port de guerre, ou au moins prendre du charbon aux îles Elliot qui sont à 75 milles de Port-Arthur. Mais leurs séjours n'y durent guère ; on en voit constamment plus de la moitié dehors, quelque temps qu'il fasse. Les machines souffrent de ce surmenage : le 1er juillet, par très beau temps, onze torpilleurs japonais essaient en vain de gagner à la course les croiseurs de Vladivostock, qui pourtant avaient été reconnus bien moins rapides aux essais ; le *Novik* échappe aisément dans toutes ses sorties à la poursuite des petits bâtiments.

Mais ces derniers ont fourni un dur service ; outre les attaques nombreuses dirigées contre Port-Arthur, ils ont fait un va-et-vient incessant entre la place investie et les ports du Japon, portant les dépêches, escortant les transports de troupes, arrêtant les jonques et les vapeurs de commerce. Ils ont coopéré par leur artillerie à diverses opérations de terre, remonté le Yalou, pris les troupes russes à revers à Kin-Tchéou, etc. Ils ont escorté les navires spéciaux qui mouillaient ces torpilles automatiques, ou mines sous-marines[1],

1. Voir la *Revue* du 1er mai.

qui furent fatales à tant de bâtiments des deux nations. Ils ont aidé à relever les engins analogues posés par les Russes : plusieurs d'entre eux ont même péri dans cette manœuvre dangereuse.

De même, la flottille russe a contribué à défendre contre les soldats japonais les baies avoisinant Port-Arthur. Elle a perdu plusieurs unités en essayant de relever les torpilles automatiques posées par l'ennemi. Ses contre-torpilleurs ont passé plusieurs fois à travers les lignes de blocus pour porter des dépêches. Ceux de Vladivostock ont attaqué Gensan sur la côte Est de Corée, arrêté des transports de troupes et des vires marchands, et insulté le côté nord du Japon.

Il semble que, des deux parts, ce soient ces opérations secondaires, et pour lesquelles ils ne sont pas faits, qui aient le mieux réussi aux torpilleurs et contre-torpilleurs. En mettant à part l'agression du 8 février, où du reste ils n'ont pas donné tout ce qu'on aurait pu attendre, il semble que la torpille automobile, leur arme principale, en vue de laquelle ils sont spécialement construits, n'ait donné presque aucun résultat. Et, constatation inattendue, c'est par le canon, dont chacun porte à peine quelques petits échantillons, qu'ils ont pu rendre des services.

***

De cette inefficacité des torpilleurs dans la guerre russo-japonaise, faut-il conclure à l'inutilité des torpilles? Évidemment non : les mines automatiques, dont la charge est bien plus faible que celle des torpilles automobiles, et qui n'explosent pas comme celles-ci au contact direct de la carène, ont eu une action terrifiante. Ces mines ont anéanti — avec le concours de circonstances encore inconnues — deux grands cuirassés, le *Petropavlosk* russe et le *Hatsuse* japonais, sans parler des unités moins importantes ; mais elles ont aussi causé la perte de l'*Iénisséi* et les avaries de l'*Amour*, les deux navires russes qui étaient spécialement chargés de les mouiller. Outre les précautions qu'exigent leur pose et leur relevage, ces sentinelles aveugles, retenues entre deux eaux ou flottant à la dérive, échappent à tout contrôle et détruisent

qui les touche, ami, ennemi ou neutre. Ce sont des armes dangereuses pour ceux qui les manient, discutables au point de vue du droit international, des engins anarchistes, comme les a baptisés un de nos camarades de la marine française.

Les torpilles automobiles, plus puissantes, doivent causer des effets plus certains, et limités au but qu'a choisi le torpilleur. Faut-il donc croire, puisqu'elles n'a presque rien produit dans cette guerre, que ceux qui s'en servaient manquaient de l'adresse et du sang-froid nécessaires, ou que le maniement en est trop difficile, pratiquement impossible?

Il est toujours délicat, quand on n'a pas pris part à une action, de juger ceux qui y ont risqué leur vie. Les exercices du temps de paix, sur quoi s'est fondée l'opinion généralement admise au sujet des torpilles et des torpilleurs, comportent bien la recherche et l'attaque, pendant la nuit, d'un bâtiment ou d'une escadre marchant sans feux apparents; et on y lance de vraies torpilles, auxquelles il ne manque que la charge, mais dont la partie antérieure, écrasée au choc, est le témoin de la réussite. Mais, dans ces exercices, tout est réglé de manière à éviter les accidents, c'est-à-dire à faciliter la tâche des assaillants : il y a bien la lumière éblouissante des projecteurs, qu'on dirige sur les torpilleurs découverts, mais il y manque, bien entendu, le canon; en outre, le bâtiment attaqué ne manœuvre pas, et les contre-torpilleurs qui le gardent, s'il y en a, sont surtout préoccupés d'éviter les abordages. Bref, ces exercices, pour indispensables et même probants qu'ils soient, ne permettent pas, quand ils ont réussi, d'affirmer qu'une véritable attaque aurait été couronnée d'un pareil succès. Ce qu'on peut dire de plus sûr, c'est que Russes et Japonais ont lancé de trop loin; nous en avons une double preuve : les torpilles n'ont pas touché et les torpilleurs ont généralement peu souffert. Mais ceux-là mêmes qui, dans les exercices, ont su maîtriser leurs nerfs et retarder leur commandement de *feu*! jusqu'à être à peu près assurés de toucher le but, ne sauraient répondre d'en faire autant en campagne, sous le feu rapide de l'artillerie.

Cette arme encore nouvelle qu'est la torpille automobile, arme plus scientifique, plus terrible et aussi plus difficile à manier qu'aucune de ses devancières, aura comme elles un

certain rendement, un rendement assez faible. Depuis la guerre russo-turque de 1877, où elle a fait son apparition, jusqu'à la guerre sino-japonaise, on avait compté que, dans des attaques réelles, trente-cinq torpilles avaient été lancées par des torpilleurs contre des navires au mouillage, c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables : sept avaient porté, ce qui représente un rendement de 20 p. 100. Encore l'artillerie à tir rapide n'existe-t-elle que depuis quelques années, et la seule vue des torpilleurs, faute de canons pour les écarter, produisait un affolement général. Ce rendement peut sembler faible : il est pourtant douteux qu'on l'atteigne jamais de nouveau. N'oublions pas qu'à la bataille de Santiago, les coups de canon n'ont porté que dans la proportion de 3 p. 100; il n'est pas probable qu'ils aient été mieux ajustés dans la présente guerre sur mer. Or, le tube lance-torpilles n'est qu'un canon de faible portée, qu'on ne pointe pas au dernier moment (c'est le torpilleur qui se pointe, approximativement) et qui n'a qu'un coup à tirer. Et il faut bien compter avec les caprices d'une machinerie invraisemblablement compliquée. Cependant on s'attend, et parfois même dans les milieux maritimes, à ce que toutes les torpilles aillent droit au but. Il n'est pas mauvais que l'expérience vienne dissiper une si dangereuse illusion.

*
* *

Il n'y avait pas de sous-marins en Extrême-Orient ; ce type de navire, le dernier-né dans la longue série de l'évolution navale, n'a pas encore fait ses preuves ; aussi est-il commode de s'imaginer qu'il aurait changé la face des événements : avec deux sous-marins à Port-Arthur, a-t-on dit, les Russes auraient rendu intenable le blocus maritime de la place. De pareilles exagérations saluent toujours l'apparition des engins nouveaux.

L'invisibilité, nécessaire au lancement de la torpille à faible distance, le torpilleur la demande à sa petite taille et à la nuit dans laquelle il opère ; le sous-marin l'obtient en plein jour en s'immergeant. Caché à quelques mètres sous la surface, il voit par son périscope ce qui se passe au-dessus ; il évalue

tranquillement la distance, la route et la vitesse de son ennemi. L'eauqui le dissimule l'abrite en même temps contre les obus. Il semble donc, à première vue, qu'invisible et invulnérable, il choisisse sa victime et son heure et ne frappe qu'à coup sûr. Mais la marche sous l'eau entraîne un inconvénient qui semble pour le moment inhérent à son principe même : on n'obtient jamais qu'une faible, très faible vitesse, parce qu'il n'existe pas de moteur puissant, capable de fonctionner dans un milieu confiné, et cette vitesse est réduite encore par la grande résistance qu'oppose à la marche l'immersion complète de la coque. Cette lenteur de mouvement, comparée surtout aux grandes vitesses des navires modernes, exigera pour la réussite d'une attaque de sous-marin un concours de circonstances favorables qui se produira bien rarement : le sous-marin n'est guère qu'un chasseur à l'affût, attendant que le gibier passe à portée, et condamné à manquer, faute d'une assez grande agilité, les plus belles occasions.

Encore cette invisibilité, qui est sa qualité principale, n'est-elle pas complète. L'extrémité du périscope, qu'il faut bien montrer au-dessus de la surface, se distingue d'assez loin quand on a l'attention éveillée ; si l'ennemi, l'ayant aperçu, met brusquement le cap sur lui, le sous-marin n'a d'autre ressource que de plonger le plus rapidement possible pour passer par-dessous — au risque de ne pas trouver assez de fond ; la fin tragique et récente d'un sous-marin anglais à Spithead montre assez le danger de cette manœuvre. En outre, une coque complètement plongée dans l'eau est particulièrement sensible aux explosions sous-marines ; en des parages semés de mines automatiques, le sous-marin aura de grandes chances d'en heurter une et d'être détruit, là où le torpilleur passerait impunément grâce à son faible tirant d'eau.

Enfin, de même que l'on a trouvé dans le canon à tir rapide, allié au projecteur électrique, l'ennemi — jusqu'ici victorieux — du torpilleur, on créera sans doute une arme nouvelle contre les sous-marins. Ce sera peut-être le tube lance-torpille à tir rapide, envoyant à de courts intervalles de petites torpilles spéciales ; on en parle déjà en Angleterre pour armer les contre-torpilleurs qui deviendraient en même temps des contre-submersibles... Mais déjà l'insuffisance de vitesse

limite à une zone étroite l'action du sous-marin. Tant qu'il ne marchera pas plus vite — et les progrès ne s'annoncent guère dans cette voie — il n'est pas sûr que ce torpilleur de jour soit beaucoup plus efficace que son aîné le torpilleur de nuit. Il aura très probablement un meilleur rendement, parce que le sang-froid y est plus facile; mais les occasions où il servira seront plus rares. Pas plus que le torpilleur, en tout cas, il ne produira dans la guerre navale cette révolution tant de fois annoncée, qu'on escompte à l'apparition de chaque nouveau type de navire.

Comptons cependant sur nos flottilles. Bien entraînées par des exercices méthodiques où se cultivent le sang-froid et l'endurance de leurs équipages, elles rétabliront peut-être, en se sacrifiant pour quelques coups heureux, une égalité à laquelle nous ne saurions prétendre d'abord. Mais ne leur demandons pas plus qu'elles ne peuvent faire. Une batterie de côte, bien abritée et munie de projecteurs électriques, défendra mieux un port qu'une division de torpilleurs, ou que deux ou trois sous-marins trop semblables encore à des torpilles fixes. A cette défense, torpilleurs et sous-marins apporteront un appoint qui pourra n'être pas négligeable : à eux seuls ils seraient incapables de l'assurer ou même d'y tenir la première place.

Mais surtout n'oublions pas que la maîtrise de la mer, indispensable aux communications et aux transports, et qui seule permet l'offensive féconde, n'appartient qu'aux navires de haut bord, rapides, puissamment armés et protégés. C'est à nos croiseurs-cuirassés à couvrir de loin, par des croisières actives et des attaques audacieuses, les côtes où sont les points d'appui destinés à les refaire et à les ravitailler. Les flottilles ne sont, pour ces points d'appui, qu'une garde rapprochée et accessoire. Il serait imprudent, dans la défense de nos colonies, de leur assigner un autre rôle.

LIEUTENANT ★★★

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LIVRES NOUVEAUX

SOUVENIRS DES VERTES SAISONS,
par **André Theuriet.**

C'est un livre charmant de confidences. M. André Theuriet nous y conte simplement et doucement, d'un style alerte et familier, des « années de printemps » et des « jours d'été ». Il écrit pour nous le roman de sa vie comme il avait écrit tous ses autres romans : une fois de plus, il peint avec sincérité, avec tendresse le milieu campagnard dans lequel il a longtemps vécu; une fois de plus, il en exprime « le charme, la poésie inconsciente », tout en conservant à ces pages d'autobiographie une bonne odeur de terroir. On retrouve bien dans ce livre « l'air natal que l'auteur a respiré, les paysages qu'il a contemplés et aimés, le parfum provincial et forestier qui a imprégné ses pensées et son cœur ».

JOURNAL D'UN ASPIRANT DE BORD, par **Avesne.**

L'auteur nous le dit fort bien : « Mon titre est un titre impropre : ce n'est pas, à vrai dire, un véritable journal de bord, œuvre technique et sérieuse, remplie de documents géographiques ou météorologiques sur les pays traversés et la navigation. Ce sont plutôt des réflexions, des croquis ou des rêves, faits en marge du travail officiel. » Réflexions curieuses et toujours bien personnelles, croquis alertes et précis, rêves parfois éblouissants, où revivent et se dressent tous les souvenirs des merveilleux paysages contemplés, de loin, en passant, à bord du grand bateau blanc, « fuyant sous toutes ses voiles parmi l'éclat des étendues neuves ».

LE DÉLAISSÉ, par **madame Octave Feuillet.**

Non, le roman romanesque n'est pas mort, et à tous ceux qui aiment les histoires touchantes il faut signaler ce nouveau livre de madame Octave Feuillet. Ils plaindront sincèrement le malheureux Robert de Morange, que sa femme abandonne pour suivre un amant, et qui est tué en duel par ce larron de son bonheur. Le livre est tout simple : toute une partie est écrite par lettres, — navrantes lettres où « le délaissé » raconte à un ami fidèle tout ce qu'il souffre, et met à nu devant nous son âme honnête, aimante. Comment ne pas plaindre un tel héros? D'autant plus que l'épée de son rival heureux vient le frapper au moment où, à son insu peut-être, M. de Morange commençait à pouvoir espérer que sa vie n'était pas irrémédiablement perdue. Si, au lieu de le tuer, lui, madame Octave Feuillet avait fait mourir la femme du pauvre abandonné, nous savions d'avance qui le consolerait : nous avions même souhaité pour lui ce retour de joie, et le malheur du héros passe trop notre espérance. C'est le reproche que certains feront sans doute à cette œuvre attachante, adroitement menée.

LE VERS FRANÇAIS,
SES MOYENS D'EXPRESSION, SON ARMONIE,
par **Maurice Grammont.**

Voici une étude très érudite et très complète, la plus ingénieuse et la plus précise qu'on ait consacrée jusqu'ici au vers français. L'auteur a pu dire justement : « Notre entreprise est neuve. Sans doute il est arrivé aux critiques de déclarer au cours d'une étude qu'un vers est armonieux ou expressif, quelquefois avec raison, souvent à tort, mais comme ils n'ont jamais justifié ces appréciations, leurs jugements restent des opinions en l'air. » M. Maurice Grammont, au contraire, s'est efforcé d'étudier scientifiquement les moyens d'expression dont dispose la poésie française, de déterminer la valeur sémantique des différents rythmes et celle des différents sons, et aussi de découvrir « ce qui fait qu'un vers donné ou n'est pas armonieux ou qu'il est plus ou moins armonieux, quels que puissent être d'ailleurs ses défauts ou ses qualités à d'autres points de vue. » — M. Maurice Grammont est fervent partisan d'une « ortografe » simplifiée, comme s'en rendront compte, non sans être un peu déconcertés d'abord, tous ceux qui liront ce livre singulièrement intéressant et neuf.

TRAITÉ DE L'OCCIDENT par **Adrien Mithouard.**

Livre étrange, souvent déconcertant et qu'il faut lire de près, si l'on ne veut pas perdre le fil ténu qui relie entre eux les chapitres et peut seul vous guider utilement parmi les méditations de l'auteur : livre à la fois de philosophie et de critique où M. Adrien Mithouard s'efforce de nous montrer comment, « dès l'aube de notre monde, les peuples marchèrent vers l'occident et, s'éveillant de patrie en patrie, et s'envolant de siècle en siècle, la pensée humaine prit à son tour le même chemin qu'ils avaient suivi ».

POUR L'AMOUR DU LAURIER,
par **Gilbert de Voisins.**

M. Pierre Louÿs, dans sa préface, nous présente ainsi le roman de son jeune confrère : « C'est une intrigue entre jeunes gens contemporains et personnages fabuleux. L'œuvre parfois surprenante de M. Gilbert de Voisins enthousiasmera ceux qui ne contestent pas aux romanciers le droit d'être aussi des poètes et de se complaire à une invention gracieuse, chimérique et délicieuse. » Livre de poète, en effet, alerte, harmonieux et singulier : presque tout s'y passe dans ce monde étrange du rêve, mobile et changeant comme l'onde. Certaines pages font penser à la plus exquise peut-être des *Moralités légendaires*, de Jules Laforgue, *Pan et la Syrinx*. Pourtant le talent de M. Gilbert de Voisins est bien original : en même temps qu'un prestigieux fantaisiste, c'est un écrivain probe et précis, l'un de ceux qui savent le mieux rythmer de belles phrases souples et chantantes.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 16220-10-04. — (Encre Lorilleux).